CA1 Z1
-63B22

NO: 760-629

TITLE:

AUTHORS:
THE MANITOBA SECTION OF THE ASSOCIATION OF UNITED UKRAINIAN CANADIANS

Brief of 5 pages ; ...8... recommendation(s)

THESES: French Canadian people of Quebec constitute a nation; thus Canada is a two-nation state. If Quebec is not given full national rights and status the unity of Canada will be threatened. The other national groups do not constitute nations in themselves and their national rights cannot be equated with those of the two founding nations. However they - and the Eskimos and Indians - should be given full rights and opportunities to develop their cultures on a voluntary basis, their contributions being a benefit for Canada. They should be protected against all manifestations of discrimination. The B.N.A. Act has many outdated clauses as it was written during Canada's colonial period and before the great Canadian economic development. It should be re-written "on the basis of a democratic and voluntary partnership" between English and French Canadas, with equal rights of Canadian citizenship extended to peoples of other national origins.

REMARKS: This brief differs from many briefs written by other Ukrainian groups. It bears a close resemblance to the brief of its parent body No. 750-448 and the brief of the Communist Party of Canada No. 750-430.

TABLE OF CONTENTS: PAGES

RECOMMENDATIONS: I- A NEW CONSTITUTION

II- 7 recommendations re: National groups and native peoples.....3

BRIEF:

INTRODUCTION.....,1

"CANADA--TWO-NATION STATE".....1,2

"NATIONAL GROUPS AND NATIVE PEOPLE".....2,3

"THE CANADIAN CONSTITUTION".....3,4

"SUMMARY".....5

Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761114696370

CA1 Z 1
-63B22

Brief 760-629

A BRIEF STATEMENT BEFORE THE ROYAL COMMISSION ON BILINGUALISM AND BICULTURALISM, BY THE ASSOCIATION OF UNITED UKRAINIAN CANADIANS, WINNIPEG, MAN., DEC. 10 - 11, 1965.

1. We wish to reaffirm the basic propositions advanced by the National Executive Committee of the Association of United Ukrainian Canadians and the Canadian Council of National Groups in their briefs before this Commission.

2. It is our firm opinion that the basic problem before Canadian Confederation and before this Commission in the duality in the national character of our country: French and English-speaking Canadas as equal nations. We feel that so long as Quebec is not given its full national rights, including the right of withdrawal from Confederation, so long will there be a fertile ground for divisive elements to drive wedges into Canadian unity, create turmoil and even lead to strife. We are perturbed by presentations before this Commission, which would deny any changes in the status of Quebec towards fuller national rights (even the milder ones, which fall short of recognition of Quebec as a nation) and some even go to the extreme of suggesting that Canada drop Quebec from Confederation. In our opinion the loss of Quebec will mean the end of Canadian Confederation, will greatly weaken Canada and will endanger its annexation by United States. Everything must be done to strengthen and not weaken Canadian unity.

3. Full recognition must be given national groups and their role in the development of Canada. In many respects a basic change is needed in the attitude to these groups and their importance.

Discrimination is still evident in many phases of our national life: in employement, education and even in denials of citizenship to people whose views may not be to the liking of some persons in authority. Our texts in schools contain little or nothing of the contribution made to Canada by peoples other than of British or French origins and our histories give them little recognition.

We feel that such men as Taras Shevchenko and Ivan Franko, as well as great writers of other peoples forming national groups in Canada, should take their places on pages of our school texts alongside the names of Shakespeare or Burns; that our histories should objectively evaluate the contribution made by Ukrainian Canadians and other national groups in the building of Canada, especially in settling and developing of the West, in their contribution to the cultural, economic and spiritual life of Canada.

Teaching of Ukrainian, as well as other languages, should be instituted in the Public School system in every community where there is a sufficient number of people to justify it and where there is a request for such a language to be taught. Languages of the major national groups in Canada studied by students should be given full recognition as credits to students at all levels of their training.

Fullest encouragement should be given by the Canadian Government to the development of cultural activity among national groups. This will help to further enrich Canadian culture as a whole. By giving financial assistance to carry on cultural activities, permitting time on radio and television, by holding publicly sponsored folk festivals and by other means national group organizations can be helped to increase the wonderful work they do in developing their folk art, in teaching their children higher values in cultural life, in combatting child delinquency and all forms of degeneration and degredation.

Canadian culture will eventually embody distinct features of the contributions made by people of different national backgrounds living in Canada.

4. We are opposed to giving private and parochial schools Government subsidies for their maintenance. In our view the Church and the State should be seperate. We feel that the Public School System provides the most democratic educational facilities to students of all religious denominations.

5. In conclusion we wish to express our satisfaction with the work done by this Royal Commission, although we had disagreements on the scope it had as embodied in the Terms of Reference. We still feel they should be broadened. But we disagree with those who underestimate the need for an open discussion on what Canada is and what is needed to help make it a better country to live in for all its peoples. We are firmly convinced that sooner or later the issues before this Commission - questions that are obviously taxing so much the patience of the Gentlemen of this Commission - would have to be publicly debated, only perhaps under conditions of even greater stress and strain than we are experiencing today. We hope that the conclusions of the Commission will help to answer the needs created by life in Canada and by reality in Canadian Confederation and that it will lead to creating a stronger and more united country with a new Canadian Constitution.

Respectfully submitted by the
Provincial Committee, Association
of United Ukrainian Canadians.

fan hatred of the French Canadian people towards the rest of Canada and have demanded that Quebec seperate from the Dominion. At times activities of such circles have led to bloodshed.

It is our firm belief that so long as the French Canadian people in Quebec will be denied the full recognition of their national rights, as long as Quebec will be treated as just another province of Canada, as long as the aim is to assimilate French Canadian people against their will into English Canada, as long as the standard of living and social services in Quebec will remain below those of other advanced industrial sections of Canada, so long will ideas of seperatism find fertile ground among French Canadians striving for their national rights.

Unity of Canada and of her people, we feel, demands that Quebec be given recognition as a nation with full national rights and status.

NATIONAL GROUPS AND NATIVE PEOPLES

In addition to the two founding nations Canada has many national groups and the two native peoples - the Indians and the Eskimos - maintain their indigenous identity.

The national groups - people of German, Ukrainian, Dutch, Italian, Jewish and of other national origins,constitute almost one-third of the Canadian population. They make up an important part of the Canadian people. They are, however, in the process of integration into the life of English- and French-apeaking Canadas and do not constitute nations in themselves. They cannot be equated to either of the two founding nations of Canada. A study of the Canadian population shows that the process of integration of the national groups - their assimilation - is accelerating, at least in English-speaking Canada.

Canada is fortunate in having peoples from many countries of the world adding their cultural heritage to Canada's and enriching the developing Canadian culture. Since national groups cannot be equated to English and French Canadian sectors, which do constitute nations, we do not ask for national rights for the national groups on the same level as those belonging to English and French Canadians. We do maintain, however, that national groups have played and continue to play an important role in the development of economic, political, cultural and spiritual life of Canada. If we are to gain the fullest benefit from their contributions, from the rich heritage of cultures of the many peoples in Canada, we then must of necessity, and not as a gesture of privilege or charity, extend to

the national groups the fullest opportunity to develop the cultural achievements of their people to the highest possible degree and contribute it to Canadian life.

To do this we propose the following:

1) Guarantee the rights and freedom on a voluntary basis for cultural activities of the national groups and do everything possible to encourage such activities;

2) All manifestations of discrimination because of national origin, race or creed should be considered alien to the interests of Canada, and the national groups and native peoples be given a guarantee by law against all such manifestations;

3) Translate into English and French and give the widest distribution in Canada of world classics (in addition to and other than English or French), which should be made available for reading in schools;

4) Strengthen bodies such as the Canada Council to embrace widest possible representation, and such bodies are to encourage and help the development in Canada of the cultural achievements of Canada's many peoples;

5) Establish a Federal Ministry of Culture of a bilingual character (or elevate the Canada Council to a ministerial level), whose task it would be to enhance all cultural work in Canada and to officially encourage and make possible cultural exchanges with all countries desiring such exchanges.

6) During the 46 years of our Association's existance, we have always stood for the teaching and use of languages other than English and French wherever there is a concentration of people of one of the national groups and where there is a large enough demand for it. We propose the teaching of such languages on a voluntary basis with full academic credit standing. We welcome the beginnings in this direction, which have been made in the teaching of Ukrainian in some High Schools in the Province and in the University of Manitoba. We propose that this should be extended and strongly urge that credit status be given these languages wherever they are taught.

7) The national groups should be given greater opportunity to appear and present their achievements before the general public: on radio and television; in holding of international festivals of music, dances and songs; bookfairs, where we will learn of each other's men of arts, letters and sciences; symposiums on different writers, etc.

THE CANADIAN CONSTITUTION

We feel that Canada cannot continue to be guided in its national structure by the British North America Act, many of whose clauses are outdated and outmoded. The Act was written during the colonial status of Canada, in colonial relations with Great Britain, with, as yet, a small self-reliant economy and only struggling to achieve nationhood.

The British North America Act, when written in London, England, about 100 years ago, had to be a compromise between the semi-feudal relations of Quebec and the modern industrial economy, which was seeping in from Great Britain. At that time the Act basically helped to unite provinces linked by water to the Eastern seaboard; Upper and Lower Canada and the Maritime Provinces. The Act could not take into account all of the great developments in Canadian economy, the direction in which Canadian economy would develop and the accompanying problems which would arise as a result of that development. Since that time many new problems have arisen, especially in the field of provincial-federal relations and as a result of the national make-up of Canadian population.

The Canadian Constitution must take into account the many features of Canadian life left in legacy from our past history, as well as the new features which have arisen with Canadian development. The Constitution must include clauses recognizing Quebec as a nation.

The Constitution should written on the basis of broad views expressed at a conference called of equal representation from English and French Canadas, preceded by the widest possible discussion across the country.

While we agree that true equality for French Canada means the right of self-determination up to and including the right of cessation, we regard any seperation of any part of Canada a backward step for all Canadians, jeopardizing even more than at present the future independence of Canada.

For a solution to the main problems facing Canadian unity at the present time, we look in the direction of a democratic, voluntary and equal partnership of English-speaking and French-speaking Canadas and with equal rights of Canadian citizenship extended to peoples of other national origins and the right of national groups and native peoples to fully develop on a vontary basis their cultural heritage on Canadian soil. The Canadian Constitution should provide the basis for such a united spirit.

S U M M A R Y:

It is our view that Canada is a two-nation state with many national groups, that do not constitute nations, and two native peoples - the Indians and the Eskimos- within its make-up. A Canadian constitution should be written on the basis of a democratic and voluntary partnership between our French-Canadian and English-Canadian sectors. Full citizenship rights, protected by law and written in the new constitution, should be extended to all Canadian citizens; that the national groups and the native peoples of Canada be given full rights to continue/on a voluntary basis to develop the cultural heritage of their peoples on Canadian soil. We feel this is their historic task, not just an extension of privilege. We ask for no privileges, only the equality of citizenship rights without discrimination because of one's national origin, race or creed. We feel that people other than of English or French descent have a very important role to play in enriching the lives of all Canadians and in helping to build and develop a distinct Canadian culture in the two nations of Canada. This, we feel, will help to make Canada a better, richer and stronger country, will cement greater unity of all sectors of its population around the common bonds: the pursuit of peace, happiness, and an enriched cultural life for all Canadian peoples.

- - - - - - -

CONFIDENTIAL

BACKGROUND PAPERS

Brief #: 760-629

Association of United Ukrainian Canadians (Communist)

WINNIPEG

A. INFORMATION ON ORGANIZATION

1. MEMBERSHIP — Founded in 1918. Composed of old-timers and Canadian-born. Branches across Canada in large and small centres. More than 100 labour temples across the country; has women's and youth auxiliaries; operates children camps in Ontario and Manitoba.

Claims to represent most Ukrainians in Canada - a claim which is highly exaggerated.

2. OBJECTS — Holds social and cultural events in support of propaganda for its Communist aims.

3. CURRENT PROJECTS

Generally, some vague "cultural" undertaking such as centennial, etc.

4. PUBLICATIONS

UKRAINSKY SLOVO (Ukrainian Word) weekly, Winnipeg, established 1943; UKRAINSKY ZHYTTIA (Ukrainian Life) weekly, Toronto, established 1941; UKRAINIAN CANADIAN (English) semi-monthly.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

PROGRAMME AND LIAISON SECTION

p. 1 — You say Quebec should be recognized as a "national entity" and that, therefore, "Canada is a two-nation state". What are the characteristics of the other "nation" in Canada?

p. 2 — Do you think Quebec would separate if she is given "recognition of its full national rights"? What are the implications of granting "full national rights and status"?

p. 3 #1 — What sort of "guarantees" do you envision?

p. 3 #5 — Elaboration of aims, operation, etc. of a Federal Ministry of Culture.

p. 4 — Could you be more specific about the changes you would suggest in a new constitution? Supreme Court? Senate? Federal-provincial division of powers? Etc.

Brief #: 760-629

C. RESEARCH SECTION

It may be interesting to probe for reasons behind this rather unusual emphasis on the Canada two nation state concept; unusual among the official pronouncements made by Ukrainians.

Division VIIIa

28-4-65

CA1 E1
-A78

M E M O I R E

de

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES PROFESSEURS LAIQUES DE L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, INC. (APPLEC)

à

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

UN ASPECT PEDAGOGIQUE DU BILINGUISME ET DU BICULTURALISME

APPLEC

Buts : - grouper les éducateurs (professeurs, conseillers d'orientation, bibliothécaires, etc.) laïques de l'enseignement classique;

- développer la compétence professionnelle de ses membres;
- protéger les intérêts et défendre les droits légitimes de ses membres.

Siège social : 2080, rue Guertin,
Montréal (9e).

Nombre de membres : 350.

UN ASPECT PEDAGOGIQUE DU BILINGUISME ET DU BICULTURALISME

1. Le point de vue que nous voulons toucher ici est essentiellement pédagogique. Il pourra s'accompagner de considérations psychologiques ou autres à l'occasion, comme toute saine pédagogie nous y invite par la force des choses. L'intention première est d'explorer les possibilités de mieux ajuster l'objectif essentiel aussi bien que les démarches méthodologiques de notre enseignement au problème national qui nous occupe. Et cela, sans oublier que bilinguisme et biculturalisme devraient constituer à l'école deux aspects d'une réalité indissociable pour les jeunes Canadiens. Aussi bien dire que nous sommes prêt à porter le jugement suivant: notre enseignement de la langue et de la culture seconde est largement perfectible et, pour maintes raisons académiques, il est loin d'être aussi efficace que la lecture des directives pédagogiques officielles pourrait le laisser soupçonner. Ceci, du reste, n'infirme en rien l'effort de renouvellement et d'adaptation dont nous, du Québec, avons été témoin depuis la refonte des programmes d'anglais, il y a une douzaine d'années. Impliqué comme nous le sommes dans cet enseignement, ce sont plutôt les résultats plus ou moins probants, après un temps suffisamment long, qui motivent notre réserve.

2. Est-il besoin d'ajouter, dans cette introduction, que le point de vue pédagogique ne règle sans doute pas tous les aspects de cet épineux problème. A tort ou à raison, on entend tellement plus parler des autres points de vue. Il reste que notre préoccupation d'enseignant doit se trouver à la base même de toute solution d'envergure, et qu'on parlerait vainement de réforme en profondeur si l'école n'en assumait pas sa très grande part de responsabilité. Or l'école, nous semble-t-il, doit réajuster ses positions dans ce secteur de l'enseignement.

3. Il convient d'abord de dégager des directives pédagogiques dont s'inspirent nos programmes, ce qui a constitué depuis quelque douze ans l'orientation linguistique générale. On ne surprendra donc personne en parlant tout d'abord de la priorité accordée à l'expression orale. Aux niveaux primaire comme secondaire - du moins jusqu'à la 10e année - il importe avant tout, a-t-on souvent affirmé, de développer un savoir-faire expressif, rien moins que l'habileté à parler anglais de la façon la plus idiomatique possible. Si les autres savoir-faire - écouter, lire, écrire - ne sont pas écartés, ils sont du moins subordonnés à la conversation anglaise. Qu'on retienne bien le mot subordination qui nous paraît expliquer largement le travers qu'il faudra corriger.

4. Il faut concéder tout de suite que l'option langue parlée est loin d'être arbitraire. Bien au contraire, puisqu'elle repose sur les données de la science linguistique moderne, d'une part, et sur l'intérêt psychologique susceptible d'être éveillé chez l'apprenti bilingue, d'autre part. Sans doute le langage oral précède-t-il tout le reste dans l'ordre naturel d'acquisition; sans doute la communication, fonction première du langage, est-elle mieux établie grâce à l'expression orale. Du côté de l'élève, il est non moins vrai qu'on peut susciter chez lui une forte motivation en rendant possible le dialogue en anglais dès ses premiers efforts. Nous avons donc poursuivi cet objectif coûte que coûte depuis nombre d'années déjà; c'est dire qu'une bonne dose d'expérience, d'expérimentation aussi, est à la base de nos réflexions.

5. Une fois ces principes reconnus, il faut toutefois s'empresser d'examiner les structures scolaires dans lesquelles la très grande majorité des professeurs de langue seconde travaillent. A moins de changements profonds effectués au niveau même de ces structures, force nous est d'affirmer qu'un

enseignement axé sur l'expression orale est pour le moins idéaliste, fort onéreux et singulièrement accaparant. On serait étonné de connaître le nombre de professeurs, fort bien intentionnés du reste, qui, de façon plus ou moins avouée, s'y dérobent en pratique. Une enquête serait révélatrice. On serait tout aussi surpris de savoir combien d'élèves, qui parviennent à développer l'automatisme oral, le doivent bien plus au milieu extra-scolaire qu'au travail de classe.

6. La difficulté principale provient sans contredit des effectifs de classes trop nombreux - 30 à 40 élèves - à qui s'adresse cet apprentissage essentiellement actif et qui doit être hautement individualisé. Nous disons bien apprentissage, et non enseignement magistral, puisqu'il s'agit surtout et avant tout d'automatismes à créer. Ajoutez à cela des groupes fort hétérogènes, des heures d'entraînement insuffisantes (il n'est pas question du reste d'en demander plus), la dépense maximum d'énergie exigée du professeur en méthode active, et on se convaincra une fois de plus qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, de la théorie à la pratique. Bref, dans les structures scolaires présentes, il est douteux que les minces résultats obtenus soient proportionnés aux heures nombreuses qu'on doit consacrer à ce type d'entraînement.

7. Qu'on nous permette ici d'examiner ce problème de l'opportunité d'un enseignement axé sur l'oral dans une perspective canadienne, d'un océan à l'autre. Le savoir-faire actif que représente l'expression orale ne peut pas se développer - encore moins se maintenir vigoureux - dans le vase clos d'une école, si fonctionnel qu'y soit l'enseignement linguistique dispensé. C'est en forgeant qu'on devient forgeron et bien naïf qui croirait posséder une fois pour toutes la capacité de converser en langue seconde s'il n'a mainte occasion de l'exercer ailleurs qu'à l'école, en dehors des trois

périodes hebdomadaires qui nous sont généralement accordées. On peut alors se demander à quoi sert de donner toute priorité à l'enseignement de la conversation si, une fois les classes de langues terminées, le milieu unilingue ne favorise pas, ou si peu, l'exercice de ce savoir-faire. N'est-ce pas le cas de neuf provinces sur dix, de plusieurs régions québécoises aussi, où le bilinguisme oral reste forcément artificiel, sans possibilité de projection dans le milieu social ou dans celui du travail ? Les efforts très louables d'une élite bilingue ne changeront rien au problème fondamental, du reste. Et les efforts de la majorité resteront à peu près lettre morte.

8. Sans doute n'avons-nous pas mené une enquête à travers le Canada pour donner plus de poids à nos assertions. Toutefois, qu'on nous permette de déplorer l'absence de résultats tangibles, cette fois chez des étudiants anglais vivant dans un milieu aussi bilingue que celui de Montréal. Et singulière ironie des grands principes d'une certaine pédagogie, le fait de commencer l'apprentissage plus tôt à l'école ne donne rien de plus au terme du High School. On a beau chanter les mérites du bilinguisme précoce, formule orale, il est quand même tragique de constater que quelque huit ou neuf ans de langue seconde se traduisent par un savoir-faire à peu près nul. Qu'il soit bien compris ici que nous ne mettons pas la compétence des enseignants en doute. Il s'agit toujours de s'interroger sur l'opportunité de l'objectif poursuivi.

9. De ce qui précède, on peut tirer deux conclusions.
1) Le bilinguisme scolaire dont l'objectif primordial est l'expression orale demande du temps, des efforts multipliés et des conditions d'épanouissement qui sont rarement donnés et aux professeurs et aux élèves. De l'aveu de plusieurs spécialistes, même les aides mécaniques les plus perfection-

nées - laboratoires de langues, techniques audio-visuelles, etc. - ne sauraient résoudre le problème qu'en partie. 2) Une telle concentration sur l'objectif-conversation peut sérieusement compromettre le développement des autres savoir-faire linguistiques. Pour ne pas être aussi exigeante, la compréhension à la lecture et à l'audition, par exemple, n'en demande pas moins un entraînement soutenu, une méthodologie systématiquement appliquée. Logiquement, ne vaudrait-il pas mieux s'attacher à un type d'enseignement linguistique dont la nature même assure le caractère durable au-delà des cadres scolaires ? Quoi faire alors ?

10. Nous sommes arrivé ici à la question essentielle de ce propos pédagogique, qui intéresse directement la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Aux heures de la formation générale de la jeunesse canadienne, donc au moment où se joue le sort d'un enseignement bilingue fortement articulé, quelle pédagogie peut se recommander qui assure à tous le minimum de bilinguisme durable ? Empressons-nous d'ajouter la sous-question considérée ici comme indissociable de la première : quelle est la forme particulière de bilinguisme qui débouche tout naturellement sur le biculturalisme canadien ? La réponse pédagogique à ces deux questions, nous croyons la trouver dans le développement de savoir-faire réceptifs plutôt qu'expressifs, plus particulièrement dans une plus grande insistance sur la compréhension à la lecture et à l'audition. Et de là à la fréquentation de textes écrits ou oraux qui parlent abondamment de l'homme, notre compatriote, derrière la langue, il n'y a qu'un pas. Avant d'en arriver à cette dernière considération toutefois, il convient de dégager les caractéristiques pédagogiques des savoir-faire en lecture et à l'audition.

11. Il saute aux yeux que l'habileté à lire est d'ordre surtout réceptif et, qu'à ce titre, elle s'acquiert beaucoup plus facilement que l'habileté à parler, dans le cadre scolaire s'entend. Mieux encore, on peut fort bien lire couramment et ne pas devoir approfondir tout l'appareil grammatical impliqué dans un texte bien construit. Il en va tout autrement en conversation. Si, de plus, l'on veut bien se référer aux centaines de lectures simplifiées suggérées dans les directives, qui permettent l'application d'une des méthodologies les plus graduées qui soient, on appréciera l'avantage des progressions suivantes : du connu à l'inconnu, du simple au complexe, du concret à l'abstrait, du fréquent à l'inusité.

12. D'autre part, le problème de la participation active et individuelle forcément exigée en conversation ne s'impose sûrement pas de façon aussi impérieuse. A cet effet, on a pu dire que le savoir-faire en lecture s'apprend tout seul, qu'il n'exige pas la présence permanente du maître, qu'il s'accommode de conditions d'enseignement difficiles, qu'enfin il continue de s'exercer en dehors des classes et plus tard dans la vie, milieu bilingue ou pas.

13. Mais il n'y a pas que la lecture graduée qui représente une démarche plus facile que la conversation. Nous affirmons sans aucune espèce d'hésitation que le bilinguisme d'audition ne reçoit pas l'attention et la place qu'il mérite. Nous parlons toujours d'un travail d'élaboration pédagogique, applicable à l'échelle canadienne, donc accessible à tous en plénitude. Personne ne conteste qu'il s'avère plus facile de comprendre que de parler; c'est encore toute la différence qui sépare le savoir-faire réceptif du savoir-faire expressif. Encore faut-il qu'à l'école l'oreille de l'élève soit affinée à des accents multiples, servis par des locuteurs nombreux et variés, selon une méthodologie graduée. On se

plaît à croire qu'une telle méthodologie pourrait, peut en fait, déboucher sur une compréhension quasi-totale de programmes radiophoniques, d'émissions télévisées et de productions cinématographiques, dont le contenu même diffuserait substantiellement la culture de l'autre groupe ethnique. Répétons-le, milieu bilingue ou pas, cela est possible et cela est relativement facile. Et quel plaisir ne peut-on en retirer ! Il n'est du reste pas utopique d'imaginer un dialogue bi-lingue qui permette à chaque participant de pratiquerle bilinguisme d'audition tout en parlant sa langue maternelle. Au palier des échanges de quelque envergure culturelle ou nationale, la démarche porterait sûrement des fruits de clarté réciproque.

14. Qu'on nous comprenne bien : la réforme pédagogique que nous préconisons, les expériences qu'on voudrait voir s'amorcer, ne viennent nullement en contradiction avec les programmes déjà existants. Les objectifs de lecture et d'audition figurent bel et bien dans les directives officielles. Mais il font malheureusement figures de parents pauvres; ils nous semblent beaucoup trop subordonnés à l'expression orale. C'est aussi notre regret de constater que la méthodologie particulière que ce genre d'apprentissage suppose est trop souvent escamotée. Et, soit dit entre parenthèses à propos de lecture, on a pourtant sonné l'alarme depuis quelques années devant l'incapacité de nos étudiants, en langue maternelle comme en langue seconde, à lire rapidement et efficacement le matériel d'information et de culture imposé par le monde moderne.

15. En résumé, nous aimerions voir les lectures intensives et cursives, ainsi que les exercices d'audition, s'installer au premier plan de nos préoccupations bilingues, ou tout au moins sur le même pied que la conversation. L'expérience nous a déjà montré que, ce faisant, une forme de bilinguisme

durable est acquise au plus grand nombre d'étudiants possible. On ne pourrait en dire autant dans la poursuite difficile de l'objectif conversation. Et si cela est vrai en milieu bilingue comme le nôtre, combien plus séduisante cette option peut-elle apparaître pour les autres provinces ?

16. Une dernière préoccupation, et non la moindre sans doute, se présente alors aux promoteurs du biculturalisme issu du bilinguisme. De ces centaines de lectures graduées auxquelles nous faisions allusion ci-haut et qui meublent certaines de nos bibliothèques scolaires, quel en est le pourcentage qui fasse mieux connaître la civilisation, les institutions, la littérature, bref l'homme lui-même, notre compatriote, derrière les mots ? Du matériel audio-oral dont le marché scolaire est inondé, quelle est la part faite à la présentation de textes d'information culturelle canadienne ? Nous parlons toujours d'ouvrages adaptés aux besoins pédagogiques d'élèves en voie d'apprendre la langue seconde ? On n'ose risquer une réponse tellement la production canadienne écrite par et pour des Canadiens est mince, inexistante peut-être. Cela n'enlève sans doute rien à la valeur linguistique et pédagogique des lectures graduées que nous connaissons déjà. Depuis quelque douze ans qu'elles sont connues au Canada français, on aurait sûrement pu s'en inspirer pour faire plus authentiquement canadien. Tout le travail reste à faire pour le plus grand profit du biculturalisme national.

17. Nous croyons mettre ici le doigt sur une situation d'urgence, sur un besoin de matériel didactique et pédagogique qui, une fois comblé, pourrait permettre tous les espoirs. EN guise de conclusion, formulons le souhait que des équipes nombreuses de chercheurs et d'auteurs orientent désormais leurs efforts à préparer des instruments de travail permettant aux jeunes Canadiens de pénétrer facilement et méthodi-

quement au coeur même de la civilisation de l'autre groupe ethnique. Au surplus, pourquoi ne parlerait-on pas des autres groupes ethniques, au pluriel ? Il y a là une question de culture tout court, qui se justifie en dehors de notre préoccupation bi-nationale. Viennent ensuite les échanges, les voyages, les jumelages d'institutions scolaires ou de villes canadiennes, le bilinguisme supérieur pour certains privilégiés, nous nous en réjouirons d'autant plus qu'une formation bilingue et biculturelle de base sera acquise pour tous. Visons moins haut peut-être, mais visons juste.

Maurice Bricault,
professeur au Collège Saint-Paul

NO.: 740-236

TITRE:

AUTEUR: L'Association professionnelle des professeurs laiques de l'enseignement classique de la province de Québec Inc. (A.P.P.L.E.C.)

Mémoire de 11 pages; aucune recommandation

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

Ce mémoire présente le point de vue de pédagoques sur une méthodologie de l'enseignement de la langue seconde applicable au Canada entier. Il s'agit d'un propos essentiellement pédagogique dont l'argumentation technique, étayée de considérations psychologiques et sociologiques se fonde sur une longue expérience de l'enseignement de la langue seconde.

Mémoire dense qui se prête mal au résumé étant donné l'intérêt particulier qu'il présente et le caractère à la fois théorique et pratique des analyses qu'il contient.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE:

TABLE DES MATIERES: PAGES

RECOMMANDATIONS:

MEMOIRE:

Introduction 3

L'orientation linguistique générale des programmes pédagogiques 4

L'opportunité de l'enseignement oral 5

Conclusions de la 1ère partie 6

Conditions pédagogiques d'un bilinguisme durable . . 7

Conditions pédagogiques du biculturalisme 10

CONFIDENTIEL

DOCUMENTS PREPARATOIRES

Mémoire #: 740-236

L'Association Professionnelle des Professeurs Laiques de l'Enseignement classique de la province de Québec, Inc.(APPLEC)

MONTREAL

A. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION

1. MEMBRES

350

2. BUTS

1) grouper les éducateurs (professeurs, conseillers d'orientation, bibliothécaires, etc.) laiques de l'enseignement classique;

2) développer la compétence professionnelle de ses membres;

3) protéger les intérêts et défendre les droits légitimes de ses membres.

3. PREPARATION DU MEMOIRE

Non mentionnée.

B. QUESTIONS...

...EN PROVENANCE DU SERVICE DES AUDIENCES

para. 1	Q. 1	Pourquoi l'enseignement de la langue et de la culture seconde est-il "loin d'être aussi efficace que la lecture des directives pédagogiques officielles pourrait de laisser soupçonner."?
para. 6	Q. 2	Que suggérez-vous pour obtenir de meilleurs résultats?
para. 7	Q. 3	Est-ce que la situation que vous décrivez au paragraphe 7 est statique?
para. 8	Q. 4	Est-ce que la méthode d'enseignement du français aux élèves de langue anglaise est la même que celle employée pour enseigner l'anglais aux élèves de langue française?
para. 10	Q. 5	Comment comptez-vous parvenir au "développement de savoir-faire receptifs plutôt qu'expressifs, plus particulièrement dans une plus grand insistance sur la compréhension à la lecture et à l'audition".?

para. 15	Q. 6	Est-ce que la méthode d'enseignement d'une langue seconde que vous suggérez est employée quelque part à l'heure actuelle? Quels sont les résultats?
para. 16	Q. 7	Quelles mesures suggérez-vous pour améliorer la situation à l'égard de la production canadienne de matériel pour l'enseignement des langues secondes?

le 13 août 1965

MEMOIRE DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIELS A LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

Plan du Mémoire

REMARQUES GENERALES

Certains aspects économiques du problème canadien. 1

INTRODUCTION

Le partnership canadien: un fait, une nécessité. 1

A.- LES APPORTS RESPECTIFS DES DEUX NATIONS. 4

1- Inventaire du Canada français. 4

a) Une nation en marche. 4

b) Les institutions du Canada français. 4

c) Richesses matérielles du Canada français. 5

aa) Richesses naturelles. 5

bb) Industrie et commerce. 5

cc) Institutions financières. 6

dd) Fiscalité. 6

d) Activités culturelles. 7

e) La langue française, facteur économique positif. 7

2- Le Canada anglais dans ce contexte. 8

a) Sa situation, dans presque tous les domaines, est prédominante. Elle demeure néanmoins incertaine. 8

b) Son grand atout: le contrôle des organismes fédéraux. 9

c) La pression des régionalismes canadiens impose une révision du partage des responsabilités. 9

B.- CANADIENS-FRANCAIS ET CANADIENS-ANGLAIS ONT INTERET A CONCERTER LEURS EFFORTS.

1- Les populations canadiennes 10

2- Les institutions 11

3- Les activités économiques 11

4- Richesses des deux langues. 12

a) La collaboration entre les deux nations. 12

b) La langue française. 12

c) La langue anglaise. 12

C.- LE CLIMAT PROPRE A FAVORISER LA COLLABORATION ET L'EPANOUISSEMENT DES DEUX NATIONS AU CANADA. 14

1- Politique démographique: 14

a) Epanouissement des deux nations fondatrices. 14

b) Les Néo-canadiens. 18

c) Les autochtones. 18

d) L'immigration. 19

2- La Constitution. 19

3- L'organisation des corps intermédiaires. 21

4- Le rôle des organismes professionnels, éducatifs, syndicaux et autres. 22

5- Le domaine économique. 24

a) Les richesses naturelles. 24

b) Financement, commerce étranger. 25

c) La concurrence étrangère sur le sol canadien. 26

d) Présence des Canadiens-français au sein des entreprises et des organismes économiques; présence des Canadiens-anglais dans les organismes du Québec. 27

6- Les institutions fédérales. 29

a) Le parlement. 29

b) Les organismes et ministères fédéraux et les sociétés de la Couronne. 30

CONCLUSIONS 32

M E M O I R E

DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIELS

A LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE

SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

REMARQUES GENERALES: Certains aspects du problème canadien

1- "Bilinguisme et biculturalisme"... Pour nouvelle que soit la formule, le sens en est inscrit depuis cent ans dans l'histoire et dans la constitution du Canada. En 1867, au terme d'une époque marquée tour à tour par des conflits intérieurs parfois graves et par la défense conjointe de la patrie commune, Canadiens de langue française et de langue anglaise décidaient de former une alliance à titre de partenaires égaux.

2- A cette époque, les intérêts régionaux étaient relativement faciles à contrôler, les sources de conflits, limitées. Aujourd'hui, cependant, la multiplication des activités de toutes sortes, surtout des activités économiques, l'accession du Québec à une maturité plus avancée et l'affirmation de ses caractères distinctifs, font ressortir l'insuffisance d'un facteur d'unité presque centenaire et exigent un nouvel examen, sinon de l'intention contenue dans le pacte initial, du moins des applications nouvelles qu'un monde entièrement différend rend nécessaires.

INTRODUCTION: Le partnership canadien: un fait, une nécessité

3- La confédération fut sans doute un mariage de raison, contracté pour des motifs de politique canadienne, mais également, faut-il croire, afin d'offrir une résistance plus efficace aux visées annexionnistes des Etats-Unis qui, de plus, sortaient à peine d'une guerre civile féroce dont les excès ne pouvaient pas manquer d'inquiéter la fragile nation canadienne.

.....

4- Né d'une option délibérée basée sur une volonté commune indiscutable, le Canada restera uni dans la mesure où les forces de cohésion l'emporteront sur les antagonismes de régions ou de nations; dans la mesure, aussi, où les deux nations trouveront plus d'avantages à s'unir qu'à se séparer.

5- Représentants d'hommes d'affaires, c'est surtout sous l'aspect des facteurs économiques que nous entendons aborder le problème que pose l'existence du Canada. Nous n'oublierons pas que des objectifs supérieurs sollicitent l'attention, et que les nations ne vivent pas seulement de pain. Mais, dans un monde de plus en plus dominé par les faits économiques, il convient de se rappeler que le problème canadien est largement un problème économique et que les autres sources de conflits pourraient bien se résorber graduellement si le Canada sait trouver, au sein d'une confédération plus fidèle à l'esprit de ses origines, une réponse d'ensemble aux problèmes actuels.

6- Cet examen auquel vous nous conviez, nous croyons qu'il peut produire des résultats positifs, à condition qu'on l'aborde avec un esprit constructif. Nous croyons, pour notre part, que le Canada est viable, à condition qu'on le veuille, qu'on apporte de part et d'autre la maturité nécessaire à l'élaboration d'un modus vivendi canadien.

7- Les chefs d'entreprise, quand ils ont accédé à un certain niveau de responsabilité, souffrent mal les entraves, car le monde des affaires est de soi expansif. S'ils apprennent à allier, à ce dynamisme naturel à leur état, le respect des exigences respectives des deux nations, ils peuvent devenir un facteur déterminant dans la création d'une mentalité canadienne authentique. Les échanges commerciaux sont des facteurs de connaissance et de progrès. Dans les sociétés industrialisées, ils sont des conditions essentielles à l'essor des civilisations. L'essor de la civilisation canadienne repose donc sur un "partnership" qui suppose une mise en commun des efforts respectifs des deux groupes principaux, une volonté égale de travailler au bien de l'ensemble par les voies de la collaboration et de la conciliation. Pour être efficace,

toutefois, ce "partnership" doit s'inscrire dans les mentalités aussi bien que dans les structures, à tous les niveaux où l'intérêt commun est en jeu.

8- On a répété à l'envi que le Canada se trouve dans un danger constant d'être submergé par la civilisation américaine et que l'indépendance canadienne est une victoire canadienne-française. Il est également évident que le Québec a trouvé dans le Canada un protecteur efficace auquel, à son tour, il doit peut-être sa survie. Mais la menace américaine est et sera toujours présente, et pèsera d'autant plus lourdement sur notre destin commun que nous serons plus désunis, plus morcelés. Et cette menace est encore plus grande de ce que les Etats-Unis sont notre allié le plus puissant. Une dépendance excessive à leur endroit pourrait nous être fatale.

9- Solidaires l'un de l'autre, les deux partenaires vivent depuis un siècle sous un régime juridique qui fut la première manifestation de leur unité. Les lois de la vie leur imposent à tous deux le devoir de parfaire cette unité, d'en déterminer les conditions nouvelles et d'établir les normes qui présideront à leur mutuel épanouissement.

A- LES APPORTS RESPECTIFS DES DEUX NATIONS

1- Inventaire du Canada français

a) Une nation en marche

10- Le Canada français est une nation de six millions d'habitants, soit le tiers du peuple canadien, douée d'une mentalité propre, française par la langue mais nord-américaine par l'histoire et la géographie, et constituant une entité sociale d'un type tout-à-fait particulier. Accédant graduellement à la conscience de son originalité, le Québec entre dans une époque de profondes transformations. Pour la première fois peut-être au Canada, il s'y développe une formule nouvelle de la démocratie, s'exprimant par la présence agissante des corps intermédiaires. Si le caractère impulsif de cette évolution présente quelquefois des aspects inquiétants pour les esprits traditionnels, il constitue une poussée de vitalité irrépressible où se manifestent à la fois le génie particulier de la nation et une créativité trop longtemps contenue. Cette puissance croissante, si elle n'est pas brimée et confinée aux limites du Québec, peut constituer pour le Canada un acquit très précieux.

b) Les institutions du Canada français

11- Son gouvernement y acquiert rapidement une allure particulière, différente de celle des autres législatures canadiennes. Cette originalité se précisera davantage dans la mesure où le peuple se connaîtra mieux lui-même et sera plus sûr de ses forces.

12- On a tout dit des institutions du Québec, religieuses, éducationnelles et sociales, de leur conservatisme clos, de leur traditionalisme. Et voici que, sortant d'une longue méditation, ce peuple chambarde ses cadres anciens et se donne un appareil institutionnel qui correspond à ce qu'il est, et mieux encore, à ce qu'il sera demain. Tout se renouvelle au Québec, tout se recrée. Le gouvernement multiplie ses services et ses activités; le syndicalisme y joue un rôle où se conjuguent des influences américaines et européennes; le patronat commence à se

donner une voix commune; les écoles, les universités voient leurs cadres éclater; cent influences diverses, issues des structures naturelles, s'y exercent dans un ordre qui n'est pas toujours apparent mais où se retrouve un objectif unanime: la création d'un mode de vie accordé aux besoins de la population et à son caractère profond.

c) Richesses matérielles du Canada français

aa) Richesses naturelles

13- Le Québec possède des ressources naturelles abondantes, dont on peut croire qu'elles sont à peine entamées.

14- Il n'y a qu'à feuilleter l'Annuaire du Canada pour que la valeur de ses richesses nous saute aux yeux; le Québec ne produit-il pas la moitié de toute l'électricité du Canada, 20% des produits miniers: 20% du fer, environ 30% de l'or et du cuivre, et la presque totalité de l'amiante? Nous possédons près du quart de la superficie totale des forêts productives; nous produisons 45% de la pâte à papier, et nos produits de scieries dépassent ceux de toute autre province sauf la Colombie-Britannique. Et enfin, une de nos richesses qui n'est pas la moindre: les voies fluviales, où les installations actuelles fournissent près de la moitié de l'énergie produite au Canada, et sur lesquelles on amène à nos ports le tiers des marchandises transportées par bateaux au Canada.

bb) Industrie et commerce

15- Le Canadien-français du Québec s'est doté d'une infrastructure économique. Il détient une part, peut-être trop stationnaire, de l'industrie secondaire. Mais sa part du commerce augmente. Ce domaine est d'ailleurs plus accordé à son expérience et plus facile en ce qu'il échappe à l'emprise des interdépendances auxquelles l'industrie grandissante devient vite asservie. Mais ce secteur lui-même évolue rapidement et exige des formules nouvelles de fusion et de regroupement mieux accordées aux méthodes modernes. Déjà, certaines initiatives remarquables indiquent que le Canadien-français accède à une juste évaluation du milieu; dans les domaines alimentaire, manufacturier et autres, des solutions

.....

nouvelles commencent à s'appliquer, qui trouveront certainement un développement accéléré, sous l'impulsion de l'entreprise privée, de l'état ou de groupes mixtes.

16- Le Québec, en rapport avec la production nationale, fournit: 30% de toute l'industrie; 25% des industries d'aliments et de boissons; près de 25% de la construction; il s'y vend 22% du carburant et l'industrie du camionnage a 22% des milles parcourus à son crédit.

17- Si ces statistiques révèlent un certain retard, elles indiquent toutefois l'ampleur du champ qui s'ouvre à l'activité des gens du Québec sur le territoire provincial. Le dynamisme actuel contient les promesses d'un développement économique très considérable, à l'intérieur comme dans les rapports d'outre-frontières.

cc) Institutions financières

18- Par ailleurs, les institutions financières du Québec ont connu, surtout depuis la dernière guerre, un essor remarquable. Elles constitueront bientôt un réservoir important, propre à alimenter les activités économiques de toutes sortes, à valoriser les autres apports indispensables, humains et matériels. Le Canadien-français est en voie de forger les instruments nécessaires à son plein développement économique, et ces instruments paraîtront d'autant plus étrangers aux institutions traditionnelles qu'il aura été obligé d'en concevoir seul la forme et l'intention.

dd) Fiscalité

19- Parler de taxes compensatrices, c'est révéler l'importance que le Canadien-français attache au rôle de l'Etat québécois, à la mission qu'il lui attribue de sustenter, d'appuyer, de suppléer au besoin les efforts des agents libres, dans les limites du bien commun et compte tenu des libertés économiques et politiques élémentaires.

20- Donc, la fiscalité revêt un importance déterminante. Elle constitue une compensation nécessaire à l'hémorragie constante des capitaux,

un moyen puissant de briser le cercle vicieux selon lequel le Québec est fournisseur de main-d'oeuvre et de matières premières, mais voit glisser vers d'autres mains le fruit des opérations.

d) Activités culturelles

21- La civilisation canadienne-française s'exprime dans des oeuvres culturelles d'une réelle valeur. Déjà on dit que les Canadiens-français ont affirmé plus vigoureusement et avec plus de personnalité, à travers l'art et la culture, le génie de leur race. Des écrivains, des savants de renommée internationale, et voici justifié ce qui est souvent apparu, quelquefois même à leurs propres yeux, comme un entêtement puéril à rester différents des autres. Cette vitalité, attestée par des réussites d'ordre différent, est une preuve que le Canadien-français accède à un épanouissement véritable et que sa maturité est prometteuse.

e) La langue française, facteur économique positif

22- Mais cette culture s'affirme surtout dans une langue. Le français, ce n'est pas un appendice du peuple canadien-français: c'est sa vie. La langue, c'est le peuple même. Dès lors, il devient impossible au Canadien-français de concevoir sa langue comme le véhicule de ses seules expressions sociales, culturelles et artistiques. La vie d'un peuple est conditionnée tout autant par la politique et l'économique que par les valeurs culturelles. De plus en plus, l'esprit lui-même est destiné à pénétrer le domaine de l'action, car c'est bien par la technique, par la politique, par l'économique, que s'insèreront dans les faits, dans les structures, les diverses conceptions de la vie et de l'homme. Ce transfert de la pensée à l'action, le Canadien-français, pour être logique avec lui-même, doit l'exécuter dans sa langue maternelle.

23- Peut-on consentir au maintien d'une barrière entre l'élaboration des principes et leur application concrète? On demanderait alors aux Canadiens-français de perpétuer délibérément l'état de frustration qui les oblige, étant de langue française et pensant "en français", à agir et à travailler "en anglais". La logique, au contraire, exige qu'il y

.....

ait continuité entre la création et la réalisation.

24- Si les Canadiens-français allaient consentir à abandonner certains domaines de l'action à l'usage exclusif de l'anglais, ils devraient s'en remettre à d'autres de l'interprétation et de l'application de leur pensée: ils ne reconnaîtraient plus leur civilisation. On devrait s'interdire de traiter ce problème à la légère: il est au coeur même de la situation canadienne.

2- Le Canada anglais dans ce contexte

a) Ses positions, dans presque tous les domaines, sont prédominantes. Elles demeurent néanmoins incertaines.

25- Le Canada anglais possède des avantages indiscutables et s'est donné, depuis deux cents ans, des structures dominantes à travers le pays. Maître de l'économique, et, à l'exception du Québec, de la politique, il a établi son autorité à l'intérieur du pays aussi bien que dans les rapports avec le reste du monde.

26- Ses institutions sont souvent plus puissantes et plus dynamiques que celles du Canada français. Elles sont aussi plus stables, jouissant d'un accès plus facile aux sources de financement et d'une tradition entretenue par les relations avec l'Angleterre et les Etats-Unis.

27- L'entité canadienne-anglaise est handicappée, par ailleurs, par l'étendue même du pays, par la variété des régions géographiques, par la difficulté de maintenir une unité organique entre des groupes très divers. Nos compatriotes de langue anglaise cherchent aussi à atteindre un équilibre que les circonstances ne favorisent pleinement, ni du point de vue économique, ni du point de vue géographique, ni du point de vue politique.

28- Le Canada anglais subit lui aussi une certaine "occupation" économique étrangère, et la présence, en son centre, du Québec français ne peut que lui être inconfortable.

b) Son grand atout: le contrôle des organismes fédéraux

29- Un de ses atouts a consisté à exercer un contrôle virtuel sur le gouvernement fédéral, ses ministères, son fonctionnarisme et sur les organismes qui en découlent. La cohésion des hommes en place, la parenté inévitable et nécessaire de la politique et de l'économique constituent une emprise contraignante aux yeux des Canadiens-français.

c) La pression des régionalismes canadiens impose une révision du partage des responsabilités.

30- Or, on a vu, ces derniers temps, se produire des évènements imprévus. Les excès de la centralisation ont provoqué des réactions énergiques de la part de plus d'une province.

31- Il existe un principe, en bonne démocratie, selon lequel on ne doit rien faire au niveau supérieur qui puisse être réalisé au stade inférieur. Ce principe de responsabilité, allié à d'autres facteurs comme le nationalisme canadien-français et l'indépendance économique croissante de certaines régions, a provoqué le désir d'une modification de la répartition des pouvoirs. Ce désir se manifeste sous la poussée des particularismes provinciaux. Ce n'est donc plus le Québec seul qui réclame un relâchement de l'autorité fédérale; les motifs du Québec ressemblent de près à ceux des autres provinces: la sauvegarde de l'autonomie provinciale, une volonté croissante d'auto-détermination, la conscience que l'étendue et la variété des problèmes canadiens exigent l'application de formules diverses, appuyées sur des forces politiques localisées et bien enracinées.

32- Il se peut que l'esprit de la confédération ait acquis une vitalité dont nous ne soupçonnions pas l'ampleur et à laquelle les circonstances permettent dorénavant de s'affirmer.

.....

B- CANADIENS-FRANCAIS ET CANADIENS-ANGLAIS ONT INTERET A CONCERTER LEURS EFFORTS

33- Il arrive que les positions respectives des deux partenaires confèrent au Québec un caractère particulier. Si on lui rend justice, on accepte de faire aux francophones, dans les organismes centraux, une place qui ne leur a jamais été accordée. Ceux-ci, en retour, devront consentir à mettre au service de la patrie commune une part croissante de leurs énergies.

1- Les populations canadiennes

34- Les modifications profondes qui ébranlent le monde actuel ne pouvaient manquer de provoquer, au Canada, des répercussions très graves auxquelles les Canadiens, en général, ont réagi avec une maturité remarquable. Conscients sans doute de la fragilité du contrat initial et de l'équilibre qui en est résulté, ils semblent disposés à se livrer à une réévaluation d'ensemble qui puisse constituer un nouveau point de départ.

35- Les circonstances rendent impérieuse une pareille prise de conscience. Aucune des populations canadiennes ne détient actuellement la majorité absolue. Des groupes néo-canadiens voient leur nombre s'accroître rapidement. Il devient urgent de créer un cadre de vie au sein duquel tous les Canadiens puissent s'intégrer et qui leur serve de guide. En l'absence d'objectifs nationaux authentiques, on court le risque de voir se développer toute une gamme de mouvements régionaux et nationalistes, poursuivant des buts divergents, chacun étant axé sur des intérêts limités et peut-être concurrents.

36- La responsabilité première incombe évidemment aux Canadiens-français et aux Canadiens-anglais, en leur qualité de parties au "partnership" initial. Cette responsabilité leur échoit de par les lois de la vie et comme conséquence de la philosophie dont ils se réclament.

37- Elle leur est également commandée par leur intérêt réciproque. La mosaïque canadienne ne peut avoir de sens si elle ne se rattache pas à un thème central que seules peuvent fournir les deux races fondatrices, parce que seules elles possèdent, pour le moment, la perspective historique et le sens de la continuité requis pour une telle tâche.

2- Les institutions

38- Certains organismes se sont développés au hasard, sous l'impulsion d'hommes de vision, mais dans un vide qui rendait impossible la définition d'un mandat approprié. C'est ainsi, par exemple, que les associations syndicales, ouvrières et patronales, surtout ces dernières, souffrent d'une absence évidente de coordination. On y retrace, dans bien des cas, des chevauchements flagrants, des conflits, des influences d'inspiration régionale, nationale et même internationale.

39- Cette inadaptation de certaines de nos institutions est le reflet de l'imprécision de la politique canadienne. Elle en est à la fois la cause et la conséquence. La responsabilité de cette situation incombe aux citoyens aussi bien qu'aux hommes politiques: tous les Canadiens ont intérêt à ce que leurs institutions portent la marque du pays, reflètent un esprit et des préoccupations nettement identifiables. Dans ce domaine, l'indifférence peut être lourde de conséquences.

3- Les activités économiques

40- La production, la vente, la distribution et le financement des biens occupent une part de plus en plus grande des énergies. Dans plusieurs juridictions déjà, se sont formés des conseils économiques et le développement est à l'ordre du jour. Ces activités nécessaires pourraient conduire rapidement à des impasses si chacune des provinces devait agir en vase clos, dresser et exécuter ses projets sans tenir compte des autres initiatives et des caractéristiques du marché canadien. Le gouvernement central doit exercer, dans ce domaine, une coordination indispensable qui

est d'ailleurs amorcée. Il apparaît dès lors que la recherche statistique et les projets concrets des provinces devraient être sujets à des évaluations constantes par le truchement d'un organisme de compensation, de caractère inter-provincial.

41- Le Conseil Economique du Canada pourra jouer un rôle dans ce domaine, rôle qui doit être défini de concert avec les responsables régionaux ou provinciaux.

42- Avec ses vingt millions d'habitants, son immense étendue, le Canada constitue un marché très dilué et d'exploitation difficile, laissant peu de place aux risques d'erreur. Il convient de considérer ce marché dans sa complexité et d'en assurer le développement en tenant compte des intérêts régionaux, assises de la prospérité du pays.

4- Richesses des deux langues

43- a) La collaboration entre les deux nations sera enrichissante si elle repose sur un véritable échange, si elle est cordiale, honnête. Le bilinguisme, entre égaux, doit être bilatéral, surtout si les partenaires habitent le même pays, entretiennent des rapports journaliers.

44- b) Dans le monde, la langue française est le mode d'expression de millions de personnes, avec lesquelles les Canadiens-français possèdent des affinités. Pour des raisons évidentes, ils sont des interprètes naturels du Canada auprès des peuples d'esprit latin, parmi lesquels il faut compter ceux de l'Amérique du Sud qui attachent à ce qu'on a appelé "l'expérience canadienne" un intérêt tout-à-fait particulier.

45- c) La langue anglaise. Nous n'oublions pas que la civilisation anglo-saxonne est l'une des plus dynamiques et des plus complètes de l'histoire universelle, et que le monde tel que nous le connaissons lui doit une large part de son bien-être et de son

orientation. Sa présence sur le sol canadien est un investissement inestimable, et peu de Québecois sérieux songeront à nier la valeur de son apport à la vie canadienne.

46- L'expérience bi-ethnique vécue au Canada depuis deux siècles présente un intérêt particulier, si on consent à la considérer d'un oeil objectif. Pour peu que les partenaires veuillent poursuivre et préciser le sens de cette tentative, peut-être unique par sa nature aussi bien que par ses implications immédiates et lointaines, ils pourront vraisemblablement ajouter un chapitre enrichissant à l'histoire des hommes, tout en apportant à leur propre situation une réponse satisfaisante.

47- Les Canadiens-français ont prouvé à l'évidence leur consentement et leur aptitude à utiliser la langue anglaise. Cette disponibilité leur a apporté, il est vrai, moins de prestige qu'à leurs compatriotes de langue anglaise, mais elle a peut-être sauvé la confédération. Plusieurs Anglo-Canadiens, étonnés de l'attitude actuelle des Canadiens-français, se seraient évité des surprises désagréables si seulement ils avaient consenti à apprendre le français, à connaître leurs interlocuteurs "par l'intérieur".

48- On ne saurait douter que le développement du bilinguisme puisse apporter une accélération des relations de toutes sortes entre les membres des deux communautés, une multiplication des rapports sur tous les plans, l'élimination des incompréhensions dues à l'ignorance et aux préjugés, une harmonie nouvelle et une prospérité accrue. La santé d'une nation, même la santé économique, tient de telles conditions.

Nous venons de faire ressortir les apports des deux groupes éthniques principaux à ce "partnership" canadien et les avantages qu'ils trouveront à nourrir leur association. Nous examinerons , dans une troisième partie, le climat propre à favoriser la collaboration et l'épanouissement des deux nations au Canada.

.....

C- LE CLIMAT PROPRE A FAVORISER LA COLLABORATION ET L'EPANOUISSEMENT DES DEUX NATIONS AU CANADA

49- Bien sûr, tout cela paraît complexe. Mais cette complexité qui découle de la nature du pays et de sa composition ethnique, il faut l'assumer comme une nécessité inéluctable, aussi essentielle à l'existence du Canada qu'à celle de la Belgique ou de la Suisse. On ne nie pas le pluralisme canadien sans renoncer au Canada lui-même.

50- L'unité canadienne doit reposer sur la primauté de l'homme complet, avec tous ses attributs: politiques, nationaux, linguistiques, économiques et religieux. La seule façon de sauver l'homme, c'est de l'assumer dans sa personnalité, mais aussi dans ses cadres et ses soutiens naturels: la famille, l'association et toutes les communautés où il s'alimente et qu'il enrichit de son activité. Mais cette unité ne peut être que la composante, le résultat d'une organisation harmonieuse de la diversité des situations canadiennes.

1- Politique démographique

a) Epanouissement des deux nations fondatrices

51- Si le monde occidental connaît actuellement une mesure appréciable de sérénité politique, il n'en est pas moins à la recherche de son équilibre.

52- Au cours des explosions politiques et économiques des dix-huitième et dix-neuvième siècles, plus encore que des cadres, il a perdu le sens de sa destinée, les fondements d'une pensée directrice. Les bases mêmes de l'autorité, qui doit désormais s'exercer dans un contexte de liberté, exigent un nouvel examen. L'homme n'est pas divisible à l'infini et, dans l'état actuel des esprits, la démocratie politique ne peut pas survivre si elle ne s'appuie pas sur une démocratie économique et sociale également vivante et dynamique. Le problème en soi, le sort de l'homme complet dans une société ordonnée, nous semble constituer une

préoccupation majeure, le défi principal à relever. Face à ce problème, le Canada, pour sa part, doit opter entre une approche nationale, c'est-à-dire une approche commune qui tienne compte des caractères particuliers des partenaires, et une approche régionale plus ou moins exclusive.

53- Nous sommes conscients de l'impossibilité d'établir de façon absolue la supériorité d'une formule sur l'autre. L'existence des peuples ne s'appuie pas sur la dialectique. A l'heure grave que nous vivons, nous ne pouvons qu'exprimer un choix et un voeu en les appuyant sur certains arguments.

54- Sans oublier le rôle des gouvernements provinciaux, il faut reconnaître qu'il appartient au gouvernement canadien, responsable du présent et de l'avenir du pays, non seulement d'évaluer les sentiments des populations canadiennes, mais de créer, avec et pour les populations, les conditions dans lesquelles le Canada pourra atteindre son plein épanouissement.

55- Nous avons bien dit: "avec"les populations canadiennes. Car il nous apparaît évident que toute tentative unilatérale de la part du gouvernement fédéral d'apporter remède aux difficultés actuelles serait vouée à l'échec, et constituerait une faute majeure aussi bien contre la démocratie que contre la sagesse administrative.

56- Il appartient au gouvernement central de donner au Canada des objectifs nationaux:

1) L'encouragement à la promotion d'un esprit canadien, basé sur la coopération entre régions et entre nations;

2) Le développement maximum des régions canadiennes, selon leurs caractéristiques et leurs besoins propres;

3) L'établissement, avec le concours des provinces et de leur population, des organismes et des structures susceptibles d'assurer leur participation active à la poursuite des objectifs communs;

4) La récupération ordonnée de l'autonomie politique et d'une mesure croissante d'indépendance économique;

5) La détermination du rôle que le Canada entend jouer en Amérique du Nord, auprès des autres pays occidentaux et dans le monde.

57- On devra conférer aux structures mentionnées à l'alinéa 3 du paragraphe précédent la souplesse leur permettant de s'adapter à des situations fort diverses. Par exemple, les autonomies provinciales sont d'une intensité fort inégale, les provinces moins prospères ayant tendance à s'appuyer davantage sur l'état central. De même pour la représentation des groupes nationaux: l'élément anglais contrôle neuf états provinciaux, le Québec francophone contrôle son propre gouvernement. Parmi les populations canadiennes, les Canadiens-français et les Canadiens-anglais détiennent évidemment des titres prioritaires et héritent de responsabilités correspondantes.

58- La plus sérieuse de ces responsabilités, à notre avis, c'est celle qui consiste à affirmer et à attacher dans les faits une importance primordiale au régime sous lequel nous vivons, en reconnaissant qu'il est loin d'avoir atteint à la perfection et que c'est rendre à la démocratie un très mauvais service que de lui refuser la chance d'évoluer. Une démocratie vivante ne peut que progresser délibérément vers le point idéal où chaque homme, selon ses propres moyens, sera en mesure de participer activement aux tâches communes. Tous les scepticismes ne peuvent rien contre cette nécessité. L'ignorer c'est nier la civilisation.

59- Cette vue de l'avenir doit être réaliste et les Canadiens qui comptent s'en inspirer doivent être respectueux des conditions objectives dans lesquelles ils se trouvent.

60- Nous répétons que les Canadiens-anglais et les Canadiens-français possèdent des obligations et des droits particuliers. Il est normal, par exemple, que le Québec soit considéré comme le porte-parole officiel de la nation canadienne-française, aussi bien auprès des organismes interprovinciaux de tous ordres qu'auprès de l'état central. De même, une

.....

présence proportionnelle des francophones dans les organismes fédéraux et une juste part de français dans les communications officielles nous semblent constituer, en plus de la consécration d'un droit historique, une reconnaissance élémentaire de la dignité de l'homme de la part de nos compatriotes de langue anglaise.

61- La collaboration entre les deux principaux groupes ethniques s'établira d'abord sur le plan linguistique, par la pratique d'un bilinguisme partagé. Parler la langue d'un autre, c'est reconnaître son existence, accepter de le connaître et de le comprendre. Il faut encourager cette disposition et, sans imposer maladroitement la nécessité du français à ceux qui n'ont pas l'occasion de le parler, il faut en favoriser l'étude et répandre l'usage des deux langues au sein des organismes supérieurs, publics et privés. Puisqu'il est accepté que l'enseignement, chez les peuples évolués, comporte l'étude d'une langue seconde, il serait tout-à-fait normal que les Canadiens-anglais non seulement apprennent le français à l'école comme les Québécois francophones y apprennent l'anglais, mais qu'on se donne la peine de le leur enseigner convenablement, même s'il faut leur fournir des professeurs de langue française. Il leur resterait à le parler, ce qui est affaire d'entraînement et peut-être d'intérêt bien compris. Cet intérêt, que le Canadien-français a reconnu depuis longtemps, deviendra de plus en plus évident aux yeux des Canadiens-anglais, dans la mesure où le Québec acquerra une personnalité plus dynamique.

62- Pour communiquer efficacement avec le Québec dans tous les domaines intellectuel, politique, éducationnel; pour y exercer une activité industrielle ou professionnelle profitable, de plus en plus, il faudra parler français. Abordée d'une façon positive, la dualité linguistique pourrait fort bien devenir un facteur d'unification et d'épanouissement en permettant à deux nations l'accès à une culture complémentaire et à une existence plus complète.

63- Le Canadien-français est un ambassadeur natural du Canada vers certains pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique du Sud. Ses rapports avec

.....

ces contrées se multiplient et deviendront bientôt enrichissants à tous points de vue. Ils profiteront davantage au Canada tout entier, si les échanges entre les deux principales nations du pays sont cordiaux. Il reste que le succès d'une telle politique repose entre les mains de tous ceux qui ont accès aux centres de décisions dans toutes les disciplines, et sur la forme de structure que nous saurons édifier.

64- Les responsables feraient preuve de lucidité en assignant des hommes de langue française aux postes de commande occupés par des Canadiens auprès des pays francophones.

b) Les Néo-Canadiens

65- Une pareille attitude aurait aurait aussi pour conséquence de rassurer les Néo-Canadiens sur le sort que le pays réserve à leur culture particulière. La présence au Canada de plusieurs groupes de Néo-Canadiens importants ne peut pas être ignorée. La simple justice nous impose le devoir de leur accorder des conditions propres à favoriser le maintien et l'épanouissement de leurs traditions. Il serait prématuré de suggérer une formule définitive et qui convienne à une situation aussi complexe. Il faudrait en discuter les principaux éléments avec les intéressés eux-même et proposer des solutions provisoires, marquées d'un esprit proprement canadien. On devrait se garder d'imiter l'exemple du"melting-pot" américain et se méfier des conséquences d'une libéralité excessive ou d'accommodements hâtifs et improvisés. Une fois protégés les droits des deux principales nations, le Canada devrait se préoccuper du sort des Néo-Canadiens, leur assurer une participation harmonieuse à la vie nationale, en laissant à l'avenir le soin d'indiquer les évolutions désirables.

c) Les autochtones

66- Il est impérieux d'apporter une solution satisfaisante à la situation des races autochtones, auxquelles les premiers Européens s'étaient donné pour mission d'apporter "la civilisation et les lumières de la foi", et que nous semblons satisfaits de laisser s'étioler dans un régime sem-

.....

blable à celui des ghettos. Le devoir et l'intérêt nous commandent d'organiser l'intégration de ces races à la vie sociale, politique et économique, en leur fournissant les moyens d'exprimer une forme de culture plus évoluée, et répondant aux exigences de la société canadienne actuelle.

d) L'immigration

67- Le Canada doit s'occuper d'augmenter rapidement, mais rationellement, le chiffre de sa population dont le bas niveau est un facteur de faiblesse politique et économique.

68- Il doit se créer une consommation intérieure qui lui permette de réduire des coûts économiques excessifs et de le rendre moins dépendant des marchés extérieurs, relativement à sa production totale. Vis-à-vis des Etats-Unis, par exemple, 50,000,000 de Canadiens acquerraient une puissance de négociation considérablement accrue.

69- Cependant, l'origine ethnique des nouveaux venus n'est pas indifférente à l'équilibre démographique du pays et aux caractère de ses institutions. S'il s'avère impossible d'attirer des immigrants d'origines anglaise et française, nous serions devant l'alternative suivante: maintenir le rythme actuel d'accroissement de la population, ou bien courir éventuellement le risque de voir remettre en question, sous la pression d'un tiers groupe important, les bases mêmes de notre société. Ce dilemme est sérieux et nous devons nous efforcer de le résoudre en tenant compte des problèmes d'unité nationale aussi bien que de notre situation dans un monde d'alliances instables et où la faiblesse numérique pourrait nous être très préjudiciable.

2- La Constitution

70- Dans les faits, le partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, c'est-à-dire la réforme de la constitution, est amorcé. La méthode actuellement employée a déjà provoqué une détente appréciable, pour la simple raison qu'elle produit des résultats. Nous comprenons l'impatience de ceux qui voudraient procéder à une révision complète et immédiate

.....

de notre loi fondamentale. Mais nous craignons qu'une telle démarche, si on lui donnait une application prématurée, ne provoque des antagonismes farouches et ne fasse courir au pays des risques graves: la passion l'emporterait rapidement sur la raison, l'électoralisme sur les intérêts véritables.

71- La confrontation actuelle des forces provinciales et des forces fédérales autour de problèmes concrets, l'évaluation de ces rencontres par une opinion publique avertie et consciente, la modification heureuse et imprévue des rapports et un nouveau partage des responsabilités, nous semblent constituer des expériences extrêmement valables et contenir les les promesses de résultats satisfaisants. La détente provoquée par l'accord sur la formule québécoise de caisse de retraite est une illustration très intéressante de ce que peut donner l'expérience en cours. On pourrait pousser plus loin certaines collaborations en tentant de concilier les mandats d'organismes parallèles du fédéral et des provinces. Par exemple, la coordination des services d'aide à l'industrie offerts par les deux paliers pourrait préciser les responsabilités respectives et se solder par un rendement accru.

72- La nervosité de certains secteurs, au Québec et dans le Canada anglais, se résorbera sans doute à mesure que s'habitueront les uns à tolérer la présence d'intérêts différents mais légitimes,les autres, à constater le dénouement graduel d'un immobilisme politique considéré comme définitif.

73- De plus, on commence à s'interroger sur la validité et le réalisme de certaines de nos structures provinciales. On songerait à regrouper les provinces des Prairies, les Maritimes. De telles modifications entraîneraient inévitablement un nouveau partage des responsabilités et, sans doute, auraient une portée très sérieuse sur le contenu de la Constitution, à cause de leurs incidences sociales, économiques et culturelles.

74- Comme un pays ne peut se permettre de refaire sa constitution à tous les vingt ans, il nous semble sage de remettre cette tâche au moment où le texte de loi désiré pourra sanctionner des habitudes établies

et des responsabilités bien définies.

75- Nous croyons important de souligner la valeur du rôle que jouent, dans les nouveaux rapports entre Ottawa et les provinces, la conférence des premiers ministres provinciaux et d'autres organismes du genre. Ils apportent la preuve qu'on est loin d'avoir épuisé toutes les ressources de la collaboration et que bien des voies restent ouvertes vers la solidarité canadienne.

3- L'organisation des corps intermédiaires

76- L'une des faiblesses de notre fédéralisme tient peut-être au fait qu'il est longtemps resté strictement politique, sans appui économique ni social.

77- Plusieurs de nos grandes associations ont été ou sont des organismes dits nationaux, sans supports provinciaux véritables; leurs programmes demeurent souvent flous et donnent quelquefois l'impression de ne présenter aucun intérêt pratique, ni aucun levain idéologique.

78- Pourtant, la démocratisation progressive dont nous avons déjà esquissé quelques traits suppose l'existence d'associations, de corps intermédiaires fortement enracinés dans une région donnée, agissants et animés par des hommes conscients des responsabilités qui échoient à des citoyens libres mais responsables collectivement d'une part du bien commun.

79- Dans certains pays européens, l'état a reconnu en droit l'autonomie et la maturité de ces associations en donnant à leurs représentants l'accès à des organismes consultatifs.

80- Nous favorisons, pour notre part, le développement de formules semblables au Canada, à la condition qu'elles soient adaptées aux conditions particulières du pays. Pour que les corps intermédiaires puissent exercer une influence réelle, il devraient avoir, comme l'Etat lui-même, une structure fédérative. A titre d'exemple, on concevrait mal l'existence d'un conseil national du patronat qui ne fût pas une fédération de

conseils provinciaux ou régionaux. L'élaboration et l'application des politiques économiques et sociales exigent en effet la concordance des vues, des intérêts, la coordination des moyens, entre les représentants de l'état, d'une part, et les corps intermédiaires, d'autre part.

81- Ce qu'il importe d'établir, c'est "une solidarité de fait" entre groupes naturels, et ceux-ci s'inscrivent dans les cadres de l'Etat provincial. C'est à ce niveau que les parties, Etat, syndicats ouvriers, patronaux, agricoles, etc., travaillant de concert, réussiront à établir les normes d'une politique acceptable à tous. Le regroupement des unités de même ordre pourra se faire ensuite sur une base nationale, et sera d'autant plus efficace et bienfaisant qu'il sera plus respectueux des réalités régionales. Des échanges positifs et enrichissants seront alors possibles.

82- Dans une foule de domaines, le Québec ne saurait se satisfaire de la formule nationale et non-fédérative d'association, même s'il arrive que des Canadiens-français prestigieux en deviennent les porte-parole. Tout comme les autres provinces, le Québec ne pourra accorder au reste du Canada une collaboration entière que dans la mesure où il sera maître de ses forces et où il pourra se reconnaître dans les démarches multiples où ses intérêts sont concernés.

4- Le rôle des organismes professionnels, éducatifs, syndicaux et autres

83- La structure fédérative proposée, et qui existe en fait dans bien des cas, gagnerait beaucoup à être à la fois plus délibérément régionaliste et plus consciemment nationale.

84- L'unité provinciale - politique, économique ou sociale - est une entité de base digne des préoccupations les plus sérieuses. Mais elle n'est pas tout le pays. Le Québec francophone a tendance, il faut le dire, à s'inspirer dans bien des domaines, pour l'orientation de sa pensée et de ses moyens d'action, des expériences françaises ou d'Europe continentale. Les Anglo-Canadiens prennent volontiers leurs modèle de l'Angleterre et

des Etats-Unis. Ces échanges sont enrichissants et essentiels. De part et d'autre, cependant, et sans renier leurs sources actuelles, les deux groupes pourraient se préoccuper davantage de comparer leurs expériences, de faire des échanges de professeurs, de compétences, des réunions communes. Une "exploitation mutuelle" serait, ici, extrêmement profitable.

85- Certaines institutions, telles les écoles et facultés de commerce et de sciences, sont en mesure d'exercer une influence déterminante dans la formation d'un esprit canadien et plusieurs d'entre elles jouent déjà ce rôle. Elles pourraient en accroître la portée:

a) en variant leurs sources de renseignements;

b) en procédant à des échanges de professeurs et d'étudiants;

c) en organisant des programmes conjoints et des sessions sur des sujets d'intérêt commun;

d) en incluant le thème de la qualité canadienne dans les cours, sujets de discussion, etc..

86- Des initiatives récentes semblent révéler que certaines rencontres entre Canadiens laissent aux participants une impression de froideur qu'on ne retrouve pas même dans les manifestations internationales. Cette constatation est inquiétante, même si on ne peut en imputer la responsabilité à tel facteur particulier. C'est sans doute un ensemble de préventions, se développant à la faveur d'institutions mal adaptées ou dépassées, qui ont conduit à pareille impasse. La situation n'en est pas moins grave et la solution ne peut résider que dans l'adoption d'une attitude "pan-canadienne" dans les relations de toute nature entre anglophones et francophones et entre les diverses régions du pays. L'adoption de cadres plus réalistes, selon la suggestion contenue aux chapitres précédents (81 à 84), nous semble une étape indispensable vers ce but.

5- Le domaine économique

87- A travers le monde, et de plus en plus, la condition économique sous-entend tout le reste. Au "politique d'abord" a succédé l'"économique d'abord".

88- Ce domaine est particulièrement névralgique: il affecte tous les individus, et il reste l'objet de convoitises constantes comme il est le siège de préjugés tenaces.

89- "L'économique d'abord", entendu, comme il se doit, dans le sens de l'urgence immédiate, reste tout de même sujet à interprétation, à la lumière d'une doctrine politique et idéologique que nos gouvernants devraient formuler sans délai. L'économique, particulièrement dans le contexte actuel de l'Amérique du Nord, demeure un champ de bataille où la stratégie acceptée favorise les forces étrangères et divise entre elles les forces canadiennes. Il faut donc "domestiquer" les règles du jeu, selon les données d'une programmation ou d'une planification nationale. Mais cette planification doit s'appuyer sur une conception canadienne du présent et de l'avenir susceptible de mobiliser les groupes régionaux dont les particularismes, laissés à eux-mêmes, pourraient diviser profondément la nation.

a) Les richesses naturelles.

90- Le Canada ne peut pas entretenir l'espoir de rapatrier rapidement le plein droit de décision dans l'exploitation de ses richesses naturelles; le développement de ces richesses exigera encore pendant des années le concours de l'expérience et du capital étrangers.

91- Toutefois, la mise en valeur de nos ressources exige, de la part des provinces, certaines prises de position:

aa) On devrait favoriser tout particulièrement l'exploitation des richesses naturelles par des capitaux de la région, ou du pays;

bb) Dans l'application de formules où l'Etat et des entreprises privées sont associés, on devrait rechercher la participation

.....

d'intérêts canadiens avant de transiger avec des étrangers, à moins de raisons déterminantes;

cc) Les provinces et l'Etat central pourraient élaborer les moyens de créer ou de susciter la constitution de réservoirs de capitaux utilisables pour l'exploitation des richesses naturelles;

dd) Les concessions à long terme entraînant l'immobilisation trop prolongée de ressources au détriment d'entrepreneurs canadiens, devraient être révisées.

92- Tout ceci, afin d'éviter de laisser se perpétuer des causes de frustration constituant des aliments aux excès du nationalisme. Le bilinguisme et la bonne foi ont besoin de support.

b) Financement, commerce étranger

93- La croissance des entreprises canadiennes-françaises provoquera une augmentation graduelle des besoins de capitaux ainsi qu'un accroissement de la pression vers l'exportation. On peut évidemment concevoir l'organisation d'un système de financement et d'un réseau de marchés extérieurs axés uniquement sur les besoins provinciaux. Il est même possible que cette politique autarcique paraisse et soit réellement, à courte échéance, plus avantageuse. Cependant, l'autonomie légitime des provinces gagnerait sans doute à être équilibrée par un mécanisme inter-provincial qui permettrait d'éviter le recours possible à une planification tardive et précipitée et à des rajustements douloureux.

94- Les provinces n'ont aucun avantage à faire cavalier seul et à se livrer une guerre économique, au Canada ou à l'étranger. Le bon sens les invite à procéder dès maintenant à la conciliation de leurs intérêts avant que des gestes impulsifs ne compromettent les possibilités de collaboration.

95- On cite souvent l'exemple du Marché Commun Européen, qui n'est rien de plus qu'un vaste effort de mise en ordre et de conciliation, appuyé sur une expérience empirique née de la confiance et peut-être de la

.....

nécessité. Mais le Marché Commun est également la victoire d'une certaine civilisation et, à ce titre, il prend pour nous valeur exemplaire. Ses résultats se soldent non seulement par une prospérité inespérée, mais aussi par un renouvellement économique et social de la démocratie qui en est le fruit peut-être le plus précieux et où se retrouve, en acte, une nouvelle conception du rôle de l'individu dans l'Etat. Ce succès est attribuable en grande partie aux efforts des corps intermédiaires qui, appuyés résolument par l'Etat, mobilisent et canalisent les efforts des individus et font surgir sur l'étendue du territoire une multitude d'activités et d'initiatives bienfaisantes. Si les méthodes utilisées sont difficilement exportables, le principe de l'action démocratique par l'entremise des corps intermédiaires peut certainement s'appliquer chez nous, si l'état, fédéral et provincial, aussi bien que les associations, consentent à s'en inspirer. C'est, entre autres facteurs, l'introduction de ce principe dans notre vie communautaire qui fera la différence entre un peuple à la remorque de ses gouvernants et un peuple libre.

c) La concurrence étrangère sur le sol canadien

96- Des domaines entiers de l'industrie et du commerce sont dominés par de puissantes compagnies non canadiennes. Celles-ci débordent fréquemment de leurs activités normales pour accaparer des marchés secondaires ou complémentaires, réalisant une intégration verticale ou horizontale que le jeu normal de la concurrence est impuissant à contenir. Ce phénomène se retrouve partout au Canada, mais il acquiert au Québec une acuité particulière, à cause de circonstances connues. Travaillant de concert, les provinces et l'Etat central pourraient élaborer des moyens de protéger les entreprises canadiennes contre ces empiètements susceptibles de bloquer leur expansion et parfois de les éliminer de certains marché.

97- La nationalisation devrait, selon nous, être réservée à des cas d'exception. Mais on devrait songer à recourir,pour limiter les excès du libéralisme, à certaines mesures juridiques et législatives dont on trouve des applications diverses en plusieurs pays d'Europe, en Nouvelle-

.....

Zélande et même aux Etats-Unis. Au nom d'une conception quelconque de la liberté, le Canada hésite à se servir de ces armes, que nos voisins du Sud eux-mêmes savent utiliser pour maintenir une atmosphère concurrentielle acceptable.

98- Le Canada possède des motifs particuliers d'employer ces méthodes:

aa) Le fait que la concentration économique s'exerce au détriment de sa population;

bb) la nécessité de créer des conditions de vie positives donnant prise à un patriotisme optimiste.

99- De plus, il semble essentiel à l'unité du pays que les Canadiens possèdent des motifs palpables de travailler à une cause commune et trouvent, auprès de leurs gouvernements,et dans l'exercice de leurs tâches quotidiennes, le sentiment et l'évidence d'un support constant et d'une solidarité active. La participation du fédéral et des provinces à l'élaboration de telles formules nous est suggérée par les motifs suivants:

aa) Nécessité d'éviter les conflits de juridiction;

bb) utilité de présenter un front commun et une attitude équivalente dans les différentes régions;

cc) avantages pour les parties de situer cette question à l'intérieur d'un programme plus vaste de coordination économique et juridique.

d) Présence des Canadiens-français au sein des entreprises et des organismes économiques; présence des Canadiens-anglais dans les organismes du Québec.

100- La grande entreprise ne doit plus hésiter, comme ce fut souvent le cas, à ouvrir l'accès de ses plus hautes fonctions à des Canadiens-français qualifiés. Il faut reconnaître que des institutions très importantes ont agi dans ce domaine avec une parfaite impartialité. Les administrateurs, hommes d'affaires et professionnels canadiens-français sont acceptés

.....

avec une bienveillance croissante et se voient confier des responsabilités de plus en plus sérieuses. Il faut espérer que cette situation se développe rapidement. Elle favorisera l'intégration des entreprises concernées à la vie du Québec, tout en constituant pour les Canadiens-français une école indispensable à l'acquisition des techniques de la haute administration.

101- Est-il besoin de rappeler, par ailleurs, que de nombreuses sociétés internationales ont l'habitude de confier la direction de leurs succursales étrangères à des hommes du pays qui les reçoit. Dans la mesure où les administrateurs canadiens-français seront disponibles, les sociétés étrangères installées au Québec devraient suivre cet exemple.

102- Le moment est venu pour les Canadiens-français de faire un effort d'objectivité et de tenter de se regarder avec les yeux de l'autre. Leur attitude revendicatrice, un esprit de revanche, justifié dans une certaine mesure mais qui semble parfois se nourrir de son propre mouvement, constituent des menaces à l'objectivité de leur comportement et pourraient bientôt dresser, entre les deux nations, des barrières infranchissables. Il est temps qu'ils prennent conscience de leurs responsabilités et qu'ils agissent dans ce domaine d'une façon plus conciliante.. La présence, au sein de leurs institutions publiques ou mixtes, de personnes de langue anglaise, sera un enrichissement et apportera la preuve que la collaboration prônée par le Québec n'est pas une voie à sens unique.

103- Il faut reconnaître l'effort accompli par nombre d'entreprises anglo-canadiennes pour faire apprendre le français à leur personnel supérieur. Au risque d'être accusés à notre tour du péché de revendication, nous croyons devoir signaler que la langue du travail devrait être celle de la majorité des employés. On concevrait difficilement qu'une équipe d'exécution soit dirigée, par ses contremaîtres ou ses surintendants, dans une langue étrangère. Ce serait le meilleur moyen de soulever des conflits ouvriers, de nuire à l'efficacité de la main-d'oeuvre et de provoquer des antagonismes sociaux et nationaux graves.

.....

La promotion au sein des sociétés de tous ordres devrait se faire au mérite, indistinctement de l'origine, à condition que le candidat puisse s'exprimer dans les deux langues lorsque la connaissance des deux langues est requise.

105- Dans le domaine du travail, à tous les échelons, on devrait se borner à procéder par évolution plutôt que par législation. L'article de loi contre la discrimination dans l'emploi adopté par la législature du Québec au cours de la dernière session nous semble approprié et, s'il est vraiment respecté, suffisant pour attirer sur cette question importante l'attention des esprits de bonne volonté.

6- Les institutions fédérales.

106- La solution du problème de l'unité canadienne tient en grande partie à l'esprit que sauront adopter les institutions fédérales.

a) Le parlement.

107- Dans la période délicate que nous traversons, on aimerait avoir l'assurance que les préoccupations électorales sont reléguées au second plan et que les hommes politiques sont prêts à accorder leurs énergies à l'oeuvre d'élaboration, d'explication et d'éducation qui leur incombe. Malheureusement, tous les élus ne semblent pas se rendre compte que le pays est engagé dans une partie décisive et que l'heure de l'unité pourrait bien ne pas sonner deux fois.

108- Notre système des partis et la discipline qu'il suppose pourra-t-il s'adapter à la gravité de la situation et produire le mouvement de cohésion essentiel à la projection et à la réalisation des objectifs communs? L'histoire des assemblées démocratiques abonde en exemples d'omissions tragiques, et trop souvent on a dû confier à des hommes forts le soin d'assurer la poursuite du bien commun. Mais ces "missions libératrices", confiées ou accaparées par un homme ou par une oligarchie, se soldent le plus souvent sur le dos de la liberté. De plus, le Canada - Dieu merci! - ne semble pas mûr pour accepter la manière forte. Et la

nature même des problèmes nationaux ne se prête pas à une solution de ce genre.

110- Il faut quand même une voix apte à imposer la raison, et cette voix ne peut venir que du peuple lui-même. Il importe au plus haut point que les organismes et associations convaincus de la nécessité d'une patrie canadienne sachent exprimer leurs vues et rappeler aux hommes publics certaines priorités et la hiérarchie des échéances nationales. La Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme est un canal tout indiqué à cette fin.

111- Le devoir, que nous avons attribué plus haut au gouvernement central ,d'élaborer une pensée nationale, nous croyons devoir le mentionner de nouveau au sujet du fonctionarisme. De fait, c'est le parlement lui-même qui devrait se charger de cette tâche et exprimer la volonté unanime des partis de voir le Canada s'engager sur le chemin de la collaboration. Toute division sérieuse quant aux objectifs se traduira, de la part du fonctionarisme, par un engagement approximatif, par des demi-mesures justifiées par l'instabilité de nos derniers gouvernements et par la perspective d'avoir, à brève échéance, à rebrousser chemin et à s'engager sur une voie différente...ad infinitum. L'actuelle bataille parlementaire agace un grand nombre de Canadiens, car elle leur apparaît étrangère aux véritables intérêts du pays. Puisque la responsabilité et le prestige attachés à la réussite de la nouvelle confédération ne peuvent être le partage exclusif d'un parti ou d'un homme, tous nos représentants devraient mettre fin à un débat inutile et dangereux, et unir leurs efforts plutôt que de courir le risque de passer à l'histoire comme étant le parti, ou l'homme, qui aura fait manquer au Canada sa dernière chance.

b) Les organismes et ministères fédéraux et les sociétés de la Couronne.

112- Les organismes officiels de l'état central devraient être, par définition, le lieu choisi du bilinguisme et les recommandations que nous avons faites au sujet de l'entreprise privée s'appliquent ici avec encore une plus grande rigueur.

....

113- Les quartiers généraux des organismes d'états devraient pouvoir traiter, à tous les niveaux, indistinctement en anglais ou en français. Quant à nos représentants auprès des pays francophones, peut-on concevoir une raison sérieuse qui justifie de les choisir, en général, ailleurs que parmi les Canadiens-français?

114- Les fonctionnaires fédéraux exerçant leurs activités au Québec devraient parler le français, aussi naturellement que leurs collègues des autres provinces parlent l'anglais. La même exigence s'applique aux employés de l'Etat ayant à s'adresser à des minorités françaises ou anglaises, où que ce soit au pays. Cette dernière disposition pourrait s'établir graduellement, mais énergiquement.

115- Plus important que tout autre facteur à ce poste, nous apparaît l'esprit avec lequel les fonctionnaires supérieurs considéreront le problème du bilinguisme. On affirme, malheureusement, qu'un certain nombre d'entre eux opposeraient une résistance sourde, mais déterminée à la présence de collègues canadiens-français. Cette résistance serait motivée par des positions de principe, et aussi par l'intérêt pur et simple. Si l'on compte attirer à Ottawa des Canadiens-français d'envergure, il faut leur assurer la possibilité d'y exercer une influence réelle, dans un milieu raisonnablement réceptif. Seul le gouvernement est capable de créer l'ambiance requise, de conférer aux nouveaux venus le prestige essentiel à leur action.

116- L'adaptation de la Confédération aux exigences nouvelles entraînera une répartition différente de l'autorité, un partage des centres de décision, surtout au niveau fédéral, qui ne peuvent manquer de heurter des sensibilités, des intérêts individuels et collectifs puissamment installés. Cette opération ne se fera pas sans douleur et, s'il est brutal même d'en parler, nous croyons nécessaire de le faire, car on apporte en même temps réponse à l'éternelle question que les Canadiens de langue anglaise posent aux Canadiens-français: "Mais enfin, que voulez-vous, exactement?". Les Canadiens-français veulent surtout celà: le partage réel de l'autorité dans l'élaboration, la décision, la mise en oeuvre des politiques et la participation effective aux résultats des entreprises communes.

.....

Nous regrettons de n'avoir pu toucher que de loin, dans presque tous les cas, et pour des raisons contraignantes, les solutions précises dont l'application s'avérera indispensable au règlement des difficultés que connaît le Canada.

Mais nous croyons que cette déficience est quand même relative et que nous n'avons pas à remplacer, dans ce domaine, la commission qui proposera ses propres suggestions, en tenant compte d'un éventail d'opinions plus étendu.

Il nous a paru que notre rôle à nous était d'affirmer:

1- Notre foi dans l'avenir du Canada;

2- La nature exacte de la place que, selon nous, le Québec devrait occuper au sein de la Confédération, c'est-à-dire dans un partnership réel - d'où la domination d'un allié par l'autre serait éliminée.

3- Certaines conditions sans lesquelles ce partnerchip serait impossible.

Il s'agit là d'éléments essentiels du problème, d'options fondamentales qui conditionnent l'existence du Canada. Avant d'entreprendre quelque réforme que ce soit, il faut savoir pourquoi et dans quel sens on entend réformer.

Nous avons tenu à indiquer certaines responsabilités relevant du gouvernement central et de tous les hommes politiques; d'autres qui sont du ressort de groupes divers. De toute évidence, il ne nous appartient pas d'attribuer des mandats. Il nous a semblé, toutefois, que l'absence, ou la débilité des manifestations d'un esprit canadien est une constatation inquiétante. De même le reproche adressé quelquefois aux Canadiens d'être ternes, et qui pourrait être la conséquence d'une certaine indifférence en matière de patriotisme. Il n'est pas impossible que cette situation soit, avant tout, le résultat d'une dépendance économique et

culturelle qui, si elle devait se prolonger, pourrait devenir dégradante. Cette perspective, les Canadiens-français la rejettent sur le plan du pays, et nous sommes persuadés que leur comportement n'est pas différent, à ce sujet, de celui de la majorité de la population.

Voici donc une base de collaboration susceptible de réunir un grand nombre de Canadiens mais qui, pour produire tous ses fruits, doit susciter une mobilisation générale au niveau des centres de décision, publics aussi bien que privés. On aimerait trouver dans la presse, parlée et écrite, dans les discours des chefs de file, dans l'enseignement scolaire et universitaire, les expressions d'attitudes positives qui, sans sous-estimer les particularismes et la validité des valeurs nationales ou régionales, évitent de dresser des barrières, de faire appel au préjugé, d'afficher un exclusivisme générateur de tensions et de conflits.

Nous aurons paru nous éloigner parfois du mandat de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme; nous avons cru qu'il était du dévoir d'une association patronale d'indiquer que les différents aspects de la culture d'un peuple doivent nécessairement s'incarner dans la vie quotidienne, dans l'économique, le politique et le social et dans l'ensemble des structures sur lesquelles le peuple pourra s'appuyer et à travers lesquelles il lui sera possible de s'exprimer et de se réaliser.

L'esprit de collaboration et l'élimination des préjugés sont des conditions indispensables à la conclusion d'accords réalistes et bienfaisants. Ce sont là des choix que les Canadiens ne peuvent pas ne pas accepter, car seuls ils permettront d'échapper à des durcissements irrémédiables. Depuis cent ans, le Québec et le reste du Canada se sont adonnés à un dialogue de sourds. Il faut éviter à tout prix de transposer au niveau du Québec les mêmes attitudes, les mêmes incompréhensions, la même indifférence d'une majorité à l'endroit de la minorité. Le Canada pourrait-il survivre dans l'hypothèse où les Canadiens-français adopteraient à l'endroit des minorités du Québec l'intransigeance qu'on lui a manifestée depuis l'établissement de la Confédération?

.....

Seul, le partage des centres de décisions entre les deux principales nations du Canada, selon un mode relatif aux intérêts en jeu plutôt que selon un mode absolu, pourra provoquer la détente propice à l'éclosion du bilinguisme et du biculturalisme, c'est-à-dire d'une véritable patrie canadienne. Ce partage est urgent, prioritaire. Toute formule reposant sur une lente évolution, toute solution à longue échéance risque, en l'absence de ce nouveau partnership, de manquer le départ, Et cette coordination, pour autant que le Québec soit concerné, sera possible à la condition qu'on sache accorder aux Canadiens-français un statut auquel ils n'ont jamais accédé que de droit.

Conscients de l'histoire des trois dernières décennies, ayant vu éclater, avec une vigueur croissante qui, ces derniers temps, atteint à la violence, plusieurs mouvements d'émancipation canadiens-français; conscients également de l'allure décidée des nouvelles démarches du Québec, nous sommes forcés de constater que les faits enlèvent tout prétexte aux temporisateurs. Les structures nouvelles du Canada se feront rapidement ou le Québec s'organisera d'une autre maniere.

Nous terminons en appuyant fortement sur la pensée suivante: Le Québec, considéré comme un tout ordonné, viable et adulte, sera un acquit pour le Canada. Dans la mesure où le Canada trouvera avantage à utiliser cet acquit pour des fins communes, il devra consentir à considérer le Canadien-français globalement, avec son caractère et sa langue, qui sont particuliers.

F I N

CONFIDENTIEL

DOCUMENTS PREPARATOIRES

Mémoire #: 740-274
L'Association Professionnelle des Industriels
MONTREAL

A. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION

1. MEMBRES

Environ 500 membres au Québec, quelques uns en Ontario.
C'est strictement un mouvement patronal.

2. OBJECTIFS

a) formation de l'homme d'affaires

b) la promotion du monde des affaires

c) le développement économique et social par les moyens propres aux hommes d'affaires.

3. PREPARATION

a) Le mémoire a été préparé par un comité de sept membres, représentant la grosse, moyenne et petite industrie, présidé par M. Claude Aubin, de l'Alcan.

b) Il fut soumis au conseil d'administration composé de 30 membres.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

1. PROGRAM AND LIAISON SECTION

p.2 para.5 (1) "il convient de se rappeler que le problème canadien est largement un problème économique." Why? Explain.

p.4 para.10 (2) "...il s'y developpe une formule nouvelle de la démocratie, s'exprimant par la présence agissante des corps intermédiares". What does this mean?

p.9 para.29 Sec.B (3) What evidence do you have for making this statement?

p.15 para.56 (4) "objectifs nationaux" -- it's not clear how the federal government is going to provide these goals. How does a country establish a set of national goals?

p.16 para.58 (5) ".... aux tâches communes". Some people claim there are few common tasks besides trying to maintain a high standard of living and fighting off the U.S.A. What other common tasks do English and French Canadians have?

p.19 para.69 (6) Could you elaborate on the risks involved in large-scale immigration and on some of the adjustments that might have to be made "sous la pression d'un tiers groupe important"?

p.22 para.81 (7)

a) What sort of relationship is envisaged between the state and the national voluntary associations?

b) Is it reasonable to have separate institutions for French and English speaking Canada in certain areas of voluntary action (i.e. CUS and UGEQ) in the university student sphere?

general (8) To what extent are French Canadian nationalists interested in Canada?

L'Association des Professeurs de l'Université de Montréal, qui groupe à l'heure actuelle environ 400 membres répartis dans 23 facultés et écoles affiliées, a l'honneur de soumettre le mémoire suivant à la Commission fédérale d'enquête sur le bilinguisme et la dualité de culture.

# # #

1. L'Association (ci-après l'APUM) estime que l'avenir du peuple canadien-français dépend dans une large mesure de l'expansion et des progrès du système d'enseignement du Québec et du développement de ses universités dans tous les domaines du savoir (1). Elle est également convaincue que le respect témoigné par le Gouvernement central pour l'autonomie du système d'enseignement du Québec constitue un élément essentiel de la confiance que les citoyens québécois peuvent conserver dans les institutions fédératives du pays.

2. Toute université a pour mission particulière d'être un ferment de pensée et de vie, d'éclairer la société où elle s'inscrit, d'en être l'âme et la conscience. D'aucuns cependant se demandent si l'enseignement supérieur doit être au service d'une nation particulière ou de l'humanité tout entière. Dans un pays où règne la dualité de culture, comme le Canada, l'université de langue française doit se mettre au service de la société particulière qui lui a donné naissance, le Canada français. Certains pensent que la Science ne connaît pas de frontière, qu'elle gagne a être explorée et enseignée dans

(1) Dans son rapport préliminaire, du 25 février 1965, votre Commission constatait avec raison que l'un des éléments importants qui permet de considérer le Québec français comme une société distincte est l'existence de "milliers d'écoles françaises, élémentaires et secondaires, d'écoles normales, de collèges classiques et de trois universités françaises".

la langue la plus universelle possible et qu'en Amérique du Nord, cette langue ne saurait être que l'anglais. C'est là, à notre avis, faire bon marché de la culture et de la nation. L'homme, en effet, naît et se développe au sein d'une nation-culture. La sociologie et la psychologie ont démontré l'importance primordiale du facteur linguistique dans la formation des personnes et des groupes: la langue est sans contredit l'un des éléments fondamentaux de la culture, laquelle constitue le cadre le plus naturel de l'intégration sociale des individus. Dans l'enseignement, en particulier, la langue intervient comme moyen de communication essentiel, avec tout le réseau de symboles et de valeurs collectives inconscientes qui lui font cortège; elle devient le véhicule de la pensée. Ainsi la nation et la culture possèdent un rôle médiateur: ce sont elles qui insèrent l'être humain dans la société.

3. L'APUM croit que l'école et l'université doivent se mettre au service d'une nation-culture, car c'est en développant une culture nationale profonde et dynamique qu'elles peuvent le mieux contribuer à la civilisation universelle et à l'activité culturelle du pays. Cela ne signifie en aucune façon que l'université doit se replier sur elle-même. Au contraire, elle doit être ouverte à tous les progrès de la Science et à toutes les créations authentiques de l'esprit, d'où qu'elles viennent; elle doit les assimiler pour les mieux transmettre à la collectivité qu'elle sert et oriente. L'université doit donc tendre vers l'universel en approfondissant et élargissant une culture nationale; elle doit servir l'humanité à travers la nation parce que, comme l'a écrit E.Mounier, la nation est un élément intégrant de notre vie spirituelle.

4. L'AFUM estime en conséquence que les universités francophones du Québec doivent jouer le double rôle de conscience sociale et de conscience nationale du peuple canadien-français. Les professeurs, les étudiants et les chercheurs de ces institutions doivent sans aucun doute être ouverts à toutes les civilisations et cultures; de même doivent-ils s'approprier les contributions authentiques de celles-ci pour le plus grand bien du Canada français et, par ricochet, du Canada tout entier. La culture, en effet, est un principe synthétique: elle peut absorber de nombreux apports étrangers. Cependant, il existe un seuil au delà duquel la physionomie ethnique et culturelle du Canada français risque de disparaître si l'université minimise l'importance des valeurs nationales.

5. Ajoutons que, dans le contexte nord-américain, il est normal que l'étudiant universitaire canadien-français possède une connaissance suffisante de la langue anglaise. Il serait regrettable que le mouvement vers l'épanouissement du Canada français entraîne une réaction de chauvinisme de la part des étudiants à l'égard des lectures en anglais, comme on l'a constaté dans certaines facultés. Cependant, cette réaction n'est pas à craindre si le caractère français de nos institutions ne souffre aucun doute: l'université doit créer pour l'étudiant une ambiance française, grâce à l'emploi des méthodes françaises.

6. L'université ne se résume pas à l'enseignement. De plus en plus, dans tous les pays du monde, ses professeurs se consacrent à la recherche scientifique. Sous peine de déchoir, l'université doit désormais tirer son dynamisme de la recherche et de la pensée créatrice. Or, c'est précisément à ce niveau

que les universités du Québec sont menacées et que se jouera dans une large mesure le sort de la culture canadienne-française. L'APUM désire donc soumettre à la Commission quelques considérations et recommandations sur la recherche dans les sciences humaines et dans les sciences exactes ou naturelles.

A - LA RECHERCHE DANS LES SCIENCES HUMAINES

7. Toute recherche scientifique participe à l'universel et ne saurait être conçue en fonction d'un seul groupe ethnique ou culturel. Dans les sciences humaines, toutefois, la recherche sera dans sa plus grande partie naturellement greffée sur les problèmes sociaux, économiques et politiques de la communauté nationale. Les sciences humaines, en effet, sont à certains égards plus proches de la culture ethnique que les sciences dites exactes. Qui plus est, les sciences humaines au Canada français, parce qu'elles ont mis du temps à se développer, n'ont pas encore vraiment participé à l'effort de compréhension objective des réalités humaines et sociales que doit entreprendre toute communauté nationale. Il nous paraît donc normal que, dans une université francophone, la majeure partie de la recherche soit faite en langue française, particulièrement dans les sciences humaines où la recherche, axée primordialement sur la communauté nationale, est orientée vers l'amélioration et le développement d'un enseignement supérieur de langue française.

8. En conséquence, l'APUM estime que toutes les institutions pan-canadiennes qui s'occupent de recherche scientifique et, a fortiori, les organes du gouvernement fédéral, doivent faire du maintien de la dualité culturelle du Canada l'un des critères majeurs de leur action. C'est pourquoi, au cours des prochaines années,

ces institutions devraient être appelées à se décentraliser, de manière à mieux se sensibiliser aux besoins du Canada français et de manière que le gouvernement du Québec assume graduellement ses responsabilités dans le domaine de la recherche scientifique. Il conviendrait donc que le Conseil des Arts du Canada, le Conseil canadien de recherche en sciences sociales, le Conseil canadien de recherche sur les humanités, soient dès maintenant représentés au Québec de manière adéquate et permanente au niveau de leurs secrétariats généraux. Par la suite, le gouvernement du Québec devra, de l'avis de l'APUM, prendre entièrement à sa charge le financement de la recherche universitaire et établir ses propres organes gouvernementaux ainsi que définir sa propre politique dans ce domaine, sans que cesse pour autant la collaboration avec les organismes fédéraux, les fondations privées ou les gouvernements des autres provinces. Le Québec devra naturellement obtenir les moyens fiscaux nécessaires à la mise en oeuvre de cette politique.

9. Enfin, il paraît souhaitable à l'APUM que le gouvernement fédéral adopte la pratique de la parution simultanée en langue française et en langue anglaise de toutes ses publications à caractère technique mais que, dans le cas de toutes autres publications, il encourage l'abandon du principe de la traduction au profit de la publication, dans la langue de l'auteur, soit le français dans le cas des Canadiens francophones, soit l'anglais dans le cas des Canadiens anglophones.

B - LA RECHERCHE DANS LES SCIENCES EXACTES

10. La recherche dans le domaine des sciences exactes est subventionnée dans une forte proportion par des organismes subsidiaires du gouvernement fédéral désignés sous le nom générique de "sociétés de la Couronne". Force nous est de constater, cependant, que la politique générale et le fonctionnement de la plupart de ces sociétés n'ont guère favorisé jusqu'ici la création d'un milieu propice à l'éclosion de la carrière scientifique chez les Canadiens français. A défaut de cadres suffisants dans notre milieu, les quelques hommes qui, envers et contre tout, ont embrassé une carrière scientifique, ont souvent été obligés de s'intégrer dans le milieu anglo-canadien ou de s'expatrier. De cette façon, le pays tout entier a été privé d'un capital intellectuel non négligeable.

11. Cette situation a fait récemment l'objet de plusieurs études. Nous pensons, en particulier, au livre de Monsieur C.Ouellet sur "la vie des Sciences au Canada français" et à celui des professeurs de Laval, intitulé "Cri d'alarme: la civilisation scientifique et les Canadiens français". Il va sans dire que des travaux beaucoup plus poussés en ce qui concerne l'inventaire de nos ressources scientifiques devront être prochainement effectués. Ce genre d'information est nécessaire à l'établissement et à la mise au point constante de toute politique scientifique valable. Cependant, plusieurs conclusions ressortent déjà des études sus-mentionnées.

12. En premier lieu, il est certain que la recherche scientifique accuse un sérieux retard au Canada français.

Nous progressons, mais à un rythme qui ne nous permet pas de rattraper le retard et de nous situer au niveau où nous devrions nous trouver en Amérique du Nord, en égard à notre population. Les causes de ce retard sont multiples et certaines tiennent au fait que l'enseignement des Sciences a mis du temps à se développer au Québec. A l'époque récente, cependant, l'APUM estime que le système fédéral d'octrois et de bourses de recherches, qui constitue à peu près la seule source d'aide financière, a desservi le Canada français.

13. Comme le révèlent les trois annexes ci-jointes relatives au financement de la recherche scientifique au Canada, il existe une disparité évidente entre le nombre des titulaires d'octrois ou le montant des octrois accordés aux Canadiens de langue française et ceux dont ont bénéficié les Anglo-canadiens.

C. Ouellet écrit à ce propos:

"Ces chiffres invitent quelques commentaires. Premièrement, on peut dire que l'état fédéral traite les scientifiques canadiens-français selon une stricte justice distributive par tête de chercheur. En second lieu, nos effectifs ne nous permettent de tirer de cette source qu'environ le tiers de ce qui nous reviendrait au prorata de la population. Enfin, il n'y a rien dans cette aide impartiale qui soit de nature à corriger une situation anormale.

Ce qui importe encore plus que ces proportions, c'est leur tendance à se maintenir. Tous les progrès des quinze dernières années, et ils sont substantiels, n'ont pu les accroître; elles ont même subi un léger déclin

dans certains domaines. Nous avançons dans un monde qui avance plus vite que nous. Toujours à court d'effectifs, nous avons rarement les disponibilités voulues pour prendre les initiatives qui permettraient d'exploiter, encore mieux de créer, les occasions. Il est évident que les moyens normaux, applicables aux ensembles développés, ne suffiront pas à corriger cet état de choses".

Inconsciemment ou non, cet état de fait a contribué, au Canada français, à l'atrophie de cet important secteur de l'activité humaine; il convient maintenant de le rectifier sans délai.

14. L'APUM estime donc qu'il y aurait lieu, dans une première phase, de réorganiser les sociétés de la Couronne, notamment le Conseil national des recherches et le Conseil national de la recherche médicale, sur une base qui s'apparente aux structures de la Société Radio-Canada, c'est-à-dire avec sections anglaise et française distinctes et largement autonomes, de façon à permettre aux chercheurs d'adhérer à leur gré à l'une ou l'autre des deux sections, de rédiger leurs projets de recherches et leurs rapports dans leur propre langue et d'assurer ainsi que leurs travaux seront évalués à leur juste valeur. Dans une seconde phase, le gouvernement du Québec, qui s'éveille à l'heure actuelle aux problèmes de la recherche, prendrait entièrement à sa charge le financement de la recherche dans les Sciences exactes, ainsi que la responsabilité de

F.

MEMORANDUM OF QUEBEC GOVERNMENT GRANTS TO UNIVERSITIES AND CLASSICAL COLLEGES

(as reported in Budget Estimates of the Province of Quebec)

1. Comparison of Operating Grants for 4 year Period, 1955-56 to 1958-59:

	Total Grants 1955-56 to 1958-59	Average Per Year
Montreal	23,807,786	5,951,946
Laval	12,911,277	3,227,819
Sherbrooke (2 yrs)	750,000	375,000
	37,469,063	9,554,765
Classical Colleges	11,262,500	2,815,625
Sub-Totals	$48,731,563	12,370,390
McGill	7,163,078	1,790,769
Bishop's	605,000	151,250
Sir George Williams	594,000	148,500
Sub-Totals	8,362,078	2,090,519
Total Grants	$57,093,641	$14,460,909

2. Comparison of Annual Operating Grants from 1960-61 to 1965-66:

	1960-61	1961-62	1962-63	1963-64	1964-65	1965-66	Increase During the Period
University of Montreal	2,919,634	3,846,000	4,856,800	5,743,000	7,025,000	10,369,000	7,449,366
Ecole des Hautes Etudes	581,750	621,600	615,800	562,000	580,000	803,000	221,250
Ecole Polytechnique	1,259,512	1,444,500	1,452,800	1,387,000	1,507,000	1,918,000	658,488
Other Affiliates	651,474	665,200	275,000	394,000	392,000	402,000	(249,474)
Total	$ 5,412,370	6,577,300	7,200,400	8,086,000	9,504,000	13,492,000	8,079,630
Laval and Affiliates	3,878,105	5,138,400	5,187,100	6,265,000	8,474,500	10,513,500	6,635,395
Sherbrooke and Affiliates	400,042	840,400	1,119,700	1,555,000	1,673,000	2,338,000	1,937,958
Classical Colleges	13,724,675	11,594,000	8,267,300	9,118,000	9,840,000	10,000,000	(3,724,675)
McGill and Affiliates	5,175,514	5,820,900	5,023,900	5,677,000	6,760,000	7,521,000	2,345,486
Bishop's	195,349	282,300	262,100	276,000	373,000	513,000	317,651
Sir George Williams	442,794	470,000	502,300	666,000	708,000	1,143,000	700,206
Totals	$29,228,849	30,723,300	27,562,800	31,643,000	37,332,500	45,520,500	16,291,651

G.A.G.
26/3/65

définir une politique générale dans ce domaine, sans exclure la coopération avec les autres gouvernements ou les fondations. Comme dans le cas des Sciences humaines, un nouvel équilibre fiscal devrait être établi entre Ottawa et Québec pour que le gouvernement québécois puisse faire face à toutes ses responsabilités.

15. Pendant la période de transition, l'AIUM préconise un vigoureux assouplissement des politiques qui ont entraîné jusqu'ici un grave manque-à-gagner pour les universités et les chercheurs du Québec. En ce qui a trait à la distribution des fonds fédéraux destinés à encourager la recherche dans le domaine des Sciences exactes, nous recommandons que les contributions du gouvernement fédéral à la recherche scientifique tiennent compte, pour les fins d'immobilisation et d'équipement, des proportions relatives des deux groupes nationaux. De cette façon seulement, l'utilisation rationnelle du capital humain et du potentiel scientifique du Canada français sera-t-elle assurée.

# # #

ANNEXE I.

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES : Subvention pour recherches effectuées dans les Universités.

	No. de Titulaires	Sommes attribuées
Subventions en Biologie :		
Canadiens français	26	$ 119,000.00
" " anglais	245	1,474,014.00
Subventions en Génie chimique et métallurgique :		
Canadiens français	5	31,210.00
" " anglais	55	384,790.00
Subventions en Chimie :		
Canadiens français	23	189,450.00
" " anglais	40	1,688,756.00
Subventions Sciences de la Terre :		
Canadiens français	6	28,500.00
" " anglais	110	741,197.00
Subventions en Génie :		
Canadiens français	12	48,015.00
" " anglais	107	639,294.00
Subventions en Physique :		
Canadiens français	5	88,500.00
" " anglais	116	805,850.00
Subventions en Océanographie :		
Canadiens français	0	--
" " anglais	2	200,000.00
Subventions en Psychologie expérimentale :		
Canadiens français	3	11,845.00
" " anglais	23	73,770.00
Subventions en Recherches Dentaires :		
Canadiens français	3	16,350.00
" " anglais	26	127,165.00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES : (suite)

	No. de Titulaires	Sommes attribuées
Subventions en Mathématiques pures et appliquées :		
Canadiens français	1	$ 15,000.00
" " anglais	12	75,000.00
Subventions en Recherches Spatiales :		
Canadiens français	0	. --
" " anglais	6	56,800.00
Subventions de la Commission de Contrôle de l'Energie Atomique :		
Canadiens français	2	67,000.00
" " anglais	11	1,117,000.00
TOTAL :		
Canadiens français	86	$ 614,870.00
Canadiens anglais	753	$5,443.636.00
Proportion entre les deux groupes :	1/9	1/9

Extrait du rapport annuel (1962-63) publié par le Conseil National de Recherches sous l'autorité de l'Honorable C. M. Drury

ANNEXE II.

ENSEMBLE DES OCTROIS DISTRIBUES PAR DES ORGANISMES CANADIENS.

	Sommes attribuées
Universités de langue française (Ottawa considérée à 50%)	$ 1,394.633.00
Universités de langue anglaise	8,359,065.00

Proportion entre les deux groupes : 1/6

Extrait du compte rendu publié en 1963 par les Agences Canadiennes sous l'autorité du Ministère de la Santé.

ANNEXE III.

CONSEIL DE RECHERCHES MEDICALES :

	No. de Titulaires	Sommes attribuées
Subventions pour la recherche médicale :		
Canadiens français	51	$ 486,770.00
" " anglais	344	2,945,786.00
Proportion entre les deux groupes :	1/7	1/6

Extrait du rapport annuel du Conseil de Recherches Médicales 1962-63 publié sour l'autorité de l'Honorable C. M. Drury.

730-157

CA1 E1
-63B22

MEMOIRE SOUMIS

à la

Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme

et le Biculturalisme

Présenté par:

L'Association des Professeurs Universitaires de Moncton

1- Recommandations

2- Préface

3- Les responsables de ce mémoire

4- Historique de l'Université

5- L'Acadie et la Nation

6- La Nation Canadienne

7- Le rôle de l'Université dans la Nation Canadienne

8- Le rôle de l'Université de Moncton

9- Notre conception du Bilinguisme et du Biculturalisme

LES RECOMMANDATIONS

1- La proclamation officielle du bilinguisme canadien avec comme conséquence pratique - changement de l'article 133 de la Constitution canadienne.

2- L'assurance que dans tous les services du gouvernement fédéral, partout au Canada où il y a une minorité ou française ou anglaise, qu'il y ait suffisamment de personnel bilingue et au standard téléphonique, et au service de renseignements, et parmi ceux qui font affaires avec le public, pour permettre à chacun de transiger dans sa langue maternelle.

3- La possibilité pour un accusé d'être jugé dans sa langue maternelle.

4- L'organisation effective d'un district fédéral bilingue, siège de la capitale du pays.

5- Une radio et une télévision d'état desservant toutes les populations dans leur langue maternelle ou française ou anglaise.

6- L'assurance aux groupes minoritaires ou français ou anglais de pouvoir faire leurs études dans leur langue maternelle

ou française ou anglaise et octroi spécial du gouvernement fédéral là ou la chose est trop dispendieuse.

7- Que les universités canadiennes partout au pays reconnaissent qu'elles ont le devoir de développer les deux cultures fondamentales du pays, française et anglaise, non seulement répondre aux demandes précises des groupes minoritaires mais reconnaître d'une façon pratique que les minorités doivent être encouragées à maintenir leur langue, leur culture parce que c'est une valeur essentielle au Canada et que le gouvernement fédéral crée un fonds spécial pour aider et encourager les universités à développer la culture des minorités.

8- La création d'un organisme permanent non-politique chargé de voir à ce que les principes du bilinguisme canadien soient respectés.

PREFACE

La création d'une Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme a créé un espoir nouveau parmi les organismes s'intéressant aux relations des francophones et des anglophones de notre province. Les professeurs de la seule université française à l'est de Québec sont de ceux qui partagent cet espoir collectif. Dans cette région du Nouveau-Brunswick, où est logée l'Université de Moncton, les deux groupes sont à peu près en nombre égal et apparamment y vivent en harmonie; si bien, qu'un peu partout au Canada le Nouveau-Brunswick est considéré comme la province bilingue par excellence. (En général, ce sont les anglais qui le disent).

S'il est vrai que les deux groupes ethniques semblent vivre en harmonie, il existe encore de nombreuses causes de discordes et de non-compréhension. Les Associations nationales qui s'occupent de ces problèmes ont accumulé et accumulent encore de nombreux faits et exemples montrant que le groupe minoritaire a été longtemps l'objet de traitements injustes. Inutile d'insister. Cependant, une telle situation doit disparaître, sans quoi, nous ne trouverons pas à l'intérieur de notre pays les deux groupes ethniques, français et anglais, vivant vraiment en harmonie et constituant une nation. En effet, les deux groupes peuvent vivre l'un à côté de l'autre sans jamais se rencontrer, mais, ce n'est pas ainsi

que nous aurons un Canada fort et évolué. Ce que nous désirons c'est que les deux groupes se rencontrent, se connaissent, collaborent et vivent de façon à favoriser le développement complet de chaque groupe: le groupe français comme le groupe anglais.

Travailler à faire disparaître les inégalités de traitement et rendre possible le développement de chaque groupe selon son entité ethnique afin d'unifier le Canada malgré les diversités, voilà à notre avis la tâche de votre Commission.

LES RESPONSABLES DE CE MEMOIRE

Les professeurs de l'Université portent un grand intérêt aux travaux de la Commission Laurendeau-Dunton. Ils se sont fait un devoir de participer à la séance publique qui a eu lieu à Moncton au printemps 1964. Plusieurs, à maintes reprises, ont manifesté leur désir de voir les professeurs, comme groupe, exprimer leurs idées dans un mémoire. Mais l'Association des professeurs n'existaient pas juridiquement. L'Université de Moncton a reçu sa charte en juin 1963 et l'Association des professeurs a commencé à s'organiser au printemps 1964. Il a fallu quelques réunions préliminaires et finalement en janvier 1965 les professeurs se constituaient en Association et adoptaient une constitution.

La présentation de ce mémoire est donc la première manifestation de notre esprit de corps. Un comité de six professeurs a été nommé pour en préparer les ébauches. A une réunion de l'Association dont le thème était la Commission Laurendeau-Dunton, chacun a pu exprimer librement ses idées et le présent mémoire a été approuvé lors d'une réunion générale de l'Association. Il représente donc l'opinion des professeurs-membres de notre Association mais pas nécessairement les vues officielles de l'Université. C'est donc en toute simplicité et sans aucune prétention que nous présentons ici nos idées.

HISTORIQUE DE L'UNIVERSITE

Dans l'annuaire général de l'Université St-Joseph en 1889 on peut trouver les citations suivantes:

"Les langues française et anglaise y sont l'objet d'une égale sollicitude. Les élèves français jouissent d'avantages tout à fait exceptionnels pour acquérir une connaissance pratique de la langue anglaise, car outre les leçons qu'ils reçoivent en classe, ils ont des rapports constants avec des condisciples et des professeurs dont l'anglais est la langue maternelle..."

Puis, à la page 27 du même annuaire on trouve le texte suivant:

"English and French are taught with equal care. English speaking students enjoy exceptional facilities for acquiring a thoroughly practical knowledge of the French language. The instruction of the class-room is supplemented by unlimited opportunities for utilising that instruction in conversation and general intercourse with fellow-students and teachers whose mother tongue is French".

Cette affirmation de principe ne se répète pas dans les annuaires de l'Université depuis 1946 jusqu'à 1956, mais l'annuaire est rédigé dans les deux langues. En 1956-57 apparaissent, côte à côte, à la première page, les deux textes suivants:

L'Université St-Joseph fondée et dirigée par les Religieux de Ste-Croix, est la seule institution du genre aux Maritimes donnant une formation bilingue et dont la tradition est presque centenaire: cours complet anglais pour les grades intermédiaires et les cours d'arts et de commerce.

St. Joseph's is conducted by the religious of Holy Cross, who bring to there work a long tradition of Christian education and the experience of nearly a century of bilingual teaching in the Maritimes. It gives a complete course of studies in French and a complete course in English.

Comme on vient de le lire, l'Université St-Joseph au cours de son existence a toujours porté une attention particulière à l'éducation francophone et anglophone.

En 1961 le gouvernement provincial instituait une Commission Royale d'Enquête sur les problèmes de l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick. A ce moment, existaient dans la province une institution d'état: l'Université du Nouveau-Brunswick, une université privée anglo-protestante: Mount Allison University de Sackville, une université anglo-catholique: Saint Thomas à Chatham et huit autres institutions plus modestes:

- Université St-Joseph,
- Université du Sacré-Coeur, Bathurst,
- Université Saint-Louis, Edmundston,
- Collège Notre-Dame d'Acadie,

- Collège Maillet, St-Basile,
- Collège de l'Assomption, Moncton,
- Séminaire Notre-Dame du Perpétuel Secours, Humphrey,
- Collège Jésus-Marie, Shippegan.

Il apparaît évident qu'il y avait trop grande dispersion d'efforts. Si quelques-unes de ces institutions françaises s'affichaient comme bilingues, St-Joseph par exemple, il est vrai que la direction de ces institutions se composait en grande partie de personnes dont la langue maternelle était le français. A ces personnes bilingues venait s'ajouter un personnel de langue anglaise, ce qui permettait l'enseignement dans les deux langues.

Notre but ici n'étant pas d'analyser la qualité de l'enseignement bilingue, nous nous contenterons de signaler que ce système a quelquefois créé des situations embarassantes, sinon difficiles. Ainsi les plus fervents nationalistes accusaient les institutions de s'angliciser et d'angliciser les Acadiens, par ailleurs, ceux qui attachaient beaucoup d'importance à l'étude de la langue anglaise pouvaient trouver que l'institution n'était pas assez bilingue.

Il suffirait d'ajouter que les étudiants qui ont fréquenté ces institutions en sont sortis avec une bonne connaissance des deux langues et un grand respect pour la culture de l'autre groupe ethnique. Si on a pu quelquefois affirmer que le Nouveau-Brunswick était la province bilingue par excellence

on peut conclure que cette réputation n'a pu être établie qu'à cause des grands efforts fournis par nos institutions françaises pendant de nombreuses décennies.

Avant 1951, les institutions françaises (pourtant reconnues en vertu des lois votées par la Législature Provinciale) qui dispensaient l'enseignement à une grande proportion des étudiants de la province ne recevaient aucune aide du Trésor Provincial.

En 1951 le gouvernement provincial vota la somme de $100,000. à être divisée entre les institutions indépendantes dont un montant de $50,000. fut versé à Mount Allison, $20,000 à St-Joseph, $10,000 à St-Thomas, $10,000 à Sacré-Coeur et $10,000 à St-Louis. C'était une aide, mais très insuffisante.

En 1959, l'Université du Nouveau-Brunswick recevait du gouvernement provincial la somme de $447,750. pour fonds d'opérations, plus $300,000 pour fins de construction: soit un total de $747,750. L'Université du Nouveau-Brunswick à ce moment comptait 1,599 étudiants. Cette même année, les universités de langue française St-Joseph, St-Louis, Sacré-Coeur totalisaient 826 étudiants et cependant ne recevaient du gouvernement provincial que la somme de $50,300. soit une moyenne de $60.80 par étudiant lorsque l'Université du Nouveau-Brunswick recevait $466.00 par étudiant.

En 1960, les présidents et recteurs des Universités indépendantes du Nouveau-Brunswick firent pression auprès du gouvernement provincial pour que la situation change. Le gouvernement provincial créa en 1961 une Commission Royale pour enquêter sur la situation de l'enseignement supérieur dans la province. La première recommandation du rapport Deutch, (nom de son président) se lit comme suit:

1- "Que l'assemblée législative accorde une charte en vue de l'établissement de l'Université de Moncton, comme seule institution d'enseignement de langue française au Nouveau-Brunswick autorisée à conférer des grades, à laquelle les universités actuelles de Saint-Joseph, du Sacré-Coeur et de Saint-Louis soient, pour les fins de leur enseignement, affiliées sous la forme et sous la désignation de collèges".

Lorsqu'en juin 1963, l'Université de Moncton reçoit sa charte, c'est la fin d'une institution qui s'est affichée comme bilingue pendant près de 100 ans et le commencement d'une ère nouvelle pour les francophones du N.B. C'est, dans la province, la reconnaissance officielle de l'enseignement supérieur en langue française. L'Université s'affiche de langue française, son annuaire général est publié en français seulement et l'article 3 de sa constitution dit que "l'Université de Moncton est une institution essentiellement de culture française, mais fonctionnellement bilingue".

L'Université du Nouveau-Brunswick était unilingue et recevait la grosse part des deniers publics, cependant que l'Université bilingue, laquelle desservait surtout la population de langue française ne recevait qu'une infime proportion des fonds attribués à l'éducation supérieure. Par suite de la publication du rapport Deutch et de son adoption par le gouvernement provincial la situation s'est beaucoup améliorée.

En effet les octrois annuels ont été portés à $300,000. pour fins de capitalisation et à $200,000. pour fins d'opérations, plus $300.00 par année par étudiant résident du Nouveau-Brunswick. Cet octroi augmente chaque année de $30.00 et ce, pour les cinq prochaines années. En résumé, comme nous l'avons indiqué aux pages précédentes, nous avions ici au Nouveau-Brunswick une institution bilingue et des institutions françaises qui ne recevaient rien ou presque rien du trésor provincial.

Maintenant nous avons une Université officielle de langue française qui a une part raisonnable des montants affectés à l'éducation supérieure. Nous sommes heureux d'avoir notre Université bien à nous, mais il faut reconnaître qu'il a fallu 99 ans d'efforts, de revendications, pour ne pas dire de luttes, pour atteindre ce résultat.

Les étudiants inscrits à l'Université de Moncton pour l'année 1964-65 se répartissent comme suit:

Université de Moncton et Collège St-Joseph	755
Collège de Bathurst	256
Collège St-Louis	298
Total	1,309

Les prochaines années devraient indiquer une augmentation sensible dans le nombre d'inscriptions à l'Université et ce pour les raisons suivantes:

a) ouvertures d'écoles secondaires françaises à Moncton
b) plus grand intérêt des parents
c) plus grand nombre de facilités offertes, nouveaux cours à option etc.

Si on considère qu'en 1959 le nombre d'étudiants inscrits était de 826 et que ce nombre est passé à 1309 en 1964 et si on tient compte des améliorations apportées au système d'écoles primaires et secondaires nous pouvons estimer à 3,700 le nombre d'étudiants qui seront inscrits à l'Université en 1974-75.

En 1964-65 le nombre d'étudiants inscrits à Moncton même était de 500 et le nombre d'étudiants au cours du soir 1,347. Au moins 90% de ces étudiants sont originairement de langue française et bilingues.

Les chiffres ci-haut cités démontrent le rôle important qu'a et aura l'Université de Moncton dans cette partie du pays. Si jeune qu'elle soit, nous en percevons déjà des résultats et il est facile de prévoir quel extraordinaire ferment l'Univer-

té sera dans la population française de notre province. Progressivement l'élément français va se développer, va vouloir prendre en mains tout ce qui concerne son évolution, ses valeurs culturelles. Et c'est peut-être alors qu'il prendra plus conscience de sa condition. Il est bien simple de dire que tout marche bien, qu'anglais et français fraternisent et vivent harmonieusement, mais cela n'est vrai que lorsque le groupe minoritaire français accepte, toujours et en tout, la seconde place, accepte de lutter et de lutter pour obtenir le minimum de ce à quoi il a droit.

Mais avec l'Université française dont le rayonnement va se prolonger à Bathurst, et à Edmundston par l'affiliation des collèges, il est certain qu'il y aura ici au Nouveau-Brunswick des moments très difficiles si les francophones ne sont pas considérés comme des citoyens à parts égales. L'Université va permettre aux Acadiens d'atteindre un niveau supérieur d'éducation, elle va leur permettre de préparer un nombre plus considérable de professionnels, d'ingénieurs, d'hommes d'affaires, etc. Ceux-ci seront beaucoup plus exigeants quant aux conditions de la vie canadienne et ils seront plus exigeants par rapport au bilinguisme.

Devant cette perspective il est urgent d'agir et de faciliter les réajustements nécessaires et équitables. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick veulent avoir le sentiment qu'ils font partie d'une grande nation, qui a un respect réel pour les deux groupes ethniques.

L'ACADIE ET LA NATION CANADIENNE

On a souvent considéré les Acadiens comme un peuple distinct. Ainsi on rencontre des francophones vivant à Montréal mais natifs des Maritimes, qui se réclament encore du titre d'Acadiens. Il faut reconnaître que l'Acadie a été pendant longtemps une colonie distincte du-Canada. Dans de nombreux traités entre la France et l'Angleterre (ex: BREDA, UTRECHT) il est souvent question de l'Acadie. Par ailleurs, celle-ci n'a jamais été considérée comme une partie de la Nouvelle-France. Elle a une histoire différente, des moeurs différentes et même quelquefois on retrouve dans la langue populaire des idiomes différents de ceux trouvés dans la langue parlée en Nouvelle-France. Bref, l'Acadie a pu pendant de nombreuses années être considérée comme une partie distincte du Canada français.

Au cours des années l'apport des Canadiens-français a été très grand. Des régions comme Campbellton et Edmundston sont peuplées de citoyens Canadiens-français authentiques qui sont venus élargir les cadres de la vie française dans la province.

Il nous semble maintenant que le groupe francophone se définit de moins en moins comme un groupe distinct du Canada français. De nombreux professionnels, natifs d'Acadie ont poursuivi leurs études dans la province de Québec,

les échanges culturels, les voyages, la participation à des congrès nationaux, la télévision et la radio françaises, tout cela a permis aux Acadiens d'élargir leur conception du nationalisme.

Mais si les Acadiens tendent maintenant à s'intégrer ou à se reconnaître comme partie du Canada français, les contacts quotidiens avec des concitoyens de la langue anglaise leur ont appris que le Canada anglais avait de la nation canadienne.une définition et une compréhension différente.

Le francophone du N. B. a eu besoin d'apprendre l'anglais pour mieux gagner sa vie. La déruralisation et l'urbanisation l'ont forcé à se déplacer vers des centres commerciaux et industriels où la langue anglaise avait premier droit de cité. Le désir de satisfaire à ses besoins économiques a primé sur sa crainte de l'anglicisation et de la défrancisation. Le citoyen francophone du N.B. pourrait donc se présenter comme un bijou à trois facettes: a) il a été poli par ses contacts avec le milieu anglais b) il occupe un territoire non précisément délimité, comme c'est le cas dans Québec c) il cherche à conserver son identité française.

Les textes législatifs lui conférant des droits n' ont jamais beaucoup compté pour lui puisque: la loi ne lui accordait rien. Il ne s'est pas préoccupé beaucoup des changements qui doivent être apportés à la constitution

mais il a fait des démarches, des revendications, des supplications, pour finalement obtenir un mode de vie que l'on reconnaît généralement aujourd'hui comme plus ou moins acceptable. On nomme cela ici un "gentlemen's agreement".

Voilà esquissé à grands traits le portrait du francophone de notre province. Sa façon de vivre lui a sûrement permis d'acquérir des qualités de bon citoyen (dans la plupart des cas, il est bilingue) peut-être difficiles de trouver ailleurs.

C'est donc en tenant compte de cette réalité que nous essaierons de définir notre conception de la nation canadienne.

LA NATION CANADIENNE

Tous les auteurs ne s'entendent pas pour définir la nation, et tous les pays n'ont pas une histoire semblable à la nôtre. Si pour quelques sociologues la nation: "c'est l'ensemble d'individus et de groupes animés par une solidarité suffisamment développée pour donner à l'ensemble une certaine homogénéité et une certaine cohésion économique, politique et matérielle" (Duguit et Scelle) pour d'autres "la nation demande une unité de territoire, d'origine, de moeurs et de langue" (Mancini)

Nous ne désirons pas ici discuter avec les savants auteurs mais nous voulons plutôt préciser l'image que nous nous faisons de la nation canadienne, et ce comme citoyens qui doivent vivre au Canada.

Depuis la révolution française et même avant, le nationalisme a été utilisé à l'intérieur des unités politiques comme une force de grande cohésion ou comme une force de désintégration.. Voilà pourquoi il importe avant tout de définir ce qu'on entend par nation. Le nationalisme étant la vertu des nations, il sera orienté selon ce que la nation se définit.

Une nation peut évidemment être constituée d'un groupe d'hommes de même origine ethnique, de même langue et de même culture; dans ce cas, la nation n'aura aucune

difficulté à se définir. Mais la nation peut aussi être constituée de deux ou trois groupes distincts qui à l'origine étaient de langue, de culture et de religion différentes. Les exemples abordent dans ce sens: les Etats-Unis qui, de plusieurs groupes à l'origine ethnique différente, n'ont plus qu' une seule langue mais plusieurs religions; la Belgique qui se compose de Flamands et de Wallons et où les deux langues co-existent, et enfin le Pakistan qui est coupé en deux géographiquement et qui compte une centaine de langues différentes à l'intérieur des deux territoires et constitue tout de même ce qu' il est convenu d'appeler: une nation.

Depuis l'antiquité il y a eu des arrangements semblables, mais ce qui a permis à toutes ces combinaisons de survivre comme entité pendant de nombreuses années c'est le désir commun de former une nation. Quelles, ~~Quel~~ qu'aient été leurs origines ethniques, ces peuples avaient d'un commun accord décidé de trouver un mode de vie acceptable à tous, égal pour tous.

Pour nous, la nation canadienne se présente comme réunissant deux principaux groupes ethniques, tous deux fondateurs de la Confédération et qui sont répartis tous deux sur un territoire géographiquement très étendu, où, les uns dans certaines régions et les autres, dans d'autres régions sont où en majorité où en minorité mais qui

forment ensemble, la nation canadienne. A ces deux groupes fondateurs viennent s'ajouter d'autres groupes ethniques, Italiens, Allemands etc., et si nous considérons qu'ils peuvent vouloir conserver une partie de leur héritage culturel, nous croyons aussi qu'ils se doivent d'accepter le mode de vie de leurs pays d'adoption.

Il n'est pas question qu'un groupe cède à l'autre rien de son entité mais il est plutôt question que chacun permette à l'autre de développer ses caractéristiques propres. Il ne doit jamais être question de vouloir assimiler l'autre groupe mais il est plutôt question de comprendre l'autre groupe, de l'aider, de l'encourager à maintenir ses valeurs propres parce qu'elles sont valables, parce qu'elles sont une richesse à toute la nation. Si une de ces deux caractéristiques du Canada venait à se perdre, ce ne serait plus le Canada, tel que nous le concevons.

Un homme qui a deux maisons d'égale valeur n'en laisse pas déprécier une aux dépens de l'autre, au contraire, il fait tout ce qu'il peut pour garder à chacune sa valeur, sachant que si l'une se dilapide, sa richesse totale diminuera. Un père de famille qui a deux jumeaux leur donne à chacun autant qu'il peut, il veut voir tous les deux réussir et lui faire honneur. Qu'ils travaillent et demeurent dans l'ouest ou dans l'est ou dans le centre du pays, ils seront toujours tous les deux aussi chers à son coeur.

Voilà une illustration concrete de l'idée que nous nous faisons de la nation canadienne.

C'est le devoir du gouvernement central, protecteur de la nation, symbole de la nation, de voir, à ce que les deux groupes ethniques conservent leur valeur individuelle. Ce n'est pas par la vertu du nombre, ici 90%, là 70% et là bas 30% que doivent s'inscrire les droits des citoyens canadiens, mais par un principe accepté de droit égal aux deux partenaires, aux deux fils du même lit.

LE RÔLE DE L'UNIVERSITÉ DANS LA NATION CANADIENNE

L'Université, de par sa définition même, s'intéresse à tout l'humain. Elle a le devoir d'offrir à l'homme toutes les possibilités de développer ses capacités intellectuelles. L'Université est une école de haut-savoir, on y trouve des savants dans tous les domaines: électronique, chimie, physique, économie, sciences humaines, mais on y trouve aussi, et avant tout, des maîtres à penser.

Ces maîtres ont un devoir véritable vis-à-vis la nation canadienne: l'idée qu'ils s'en font et la représentation qu'ils en feront à leurs étudiants ne pourra faire autre que créer le climat canadien. Ceux qu'il est convenu d'appeler: l'élite de la société, ont en très grand nombre fréquenté l'Université et de plus en plus cette tendance s'accentue.

L'Université exerce une influence indirecte sur tous les programmes d'études, particulièrement au secondaire et à l'école normale. Toutes les générations d'étudiants canadiens seront influencées ou directement ou indirectement par l'Université.

Le grand public aussi sera influencé par l'Université. Les cours d'extension, les cours d'été, les colloques, les séminars, les bibliothèques, les représentations artistiques, toutes choses qui sont des activités éducatives dévolues à l'Université, pourront aider à créer le climat favorable.

L'Université doit être le guide de la nation. Si l'Université reçoit des subventions du gouvernement fédéral, tête de la nation bilingue, elle se doit de servir toute la nation selon certaines normes. Dans les régions du pays où il n'y a qu'une université son rôle sera plus spécifique. Dans les régions désservies par plus d'une université, chacune pourra avoir un rôle plus précis par rapport à un des groupes ethniques mais ne devra pas pour autant négliger le groupe minoritaire qui a lui aussi, un droit à la connaissance et à la culture.

Les universités canadiennes ont peut-être des questions sérieuses à se poser sur le sujet du bilinguisme canadien. L'ont-elles vraiment accepté ce principe? Ont-elles toujours travaillé à instaurer une saine notion de la nation? N'y a-t-il pas au Canada trop de professeurs d'université unilingues? Voilà de nombreuses questions auxquelles il faudrait apporter une réponse honnête.

LE ROLE DE L'UNIVERSITE DE MONCTON

L'Université de Moncton, comme l'ancienne université St-Joseph d'ailleurs, nous semble avoir un rôle très spécial à remplir. Il est évident qu'elle a tout d'abord l'obligation de s'occuper du groupe francophone, et lui préparer des hommes, des chefs, etc. L'idéal que les professeurs se font de la nation canadienne va transpirer dans l'éducation et l'instruction que ceux-ci donneront aux étudiants.

L'Université de Moncton a été créée pour desservir les francophones, mais elle se doit aussi de tenir compte du contexte canadien.

Plus spécifiquement, l'Université de Moncton, logée au coeur même d'une province dite bilingue, aura un but secondaire; celui de créer à l'intérieur, des cadres de la culture des liens de compréhension entre les groupes ethniques français et anglais sans oublier qu'elle doit être aussi disposée à rendre service aux anglophones qui désirent perfectionner leur culture.

S'il a pu autrefois être jugé nécessaire d'offrir sur le même campus un cours complet et en français et en anglais, cela ne semble plus possible aujourd'hui, surtout à cause de la trop grande variété des cours. Pour donner aux anglophones la possibilité d'utiliser les services offerts par l'Université, celle-ci doit être en mesure d'offrir des cours d'ex-

tension. C'est ce qui arrive en pratique à Moncton; ainsi nous offrons des cours conduisant au diplôme de comptable industriel. L'enseignement se fait en anglais le soir et ces cours sont en partie semblables à ceux offerts le jour dans les cadres de l'Ecole de Commerce. De plus à l'aide d'un laboratoire très moderne, l'Université a organisé à l'intention des anglophones des cours de langue française.

Nous avons le bonheur à l'Université de Moncton de pouvoir compter sur de nombreux professeurs qui peuvent indifféremment enseigner ou en français ou en anglais, ce qui simplifie évidemment l'organisation technique.

L'Université de Moncton compte surtout des étudiants francophones du N.B. auxquels viennent se joindre des étudiants en provenance de l'Ile du Prince Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Québec. Ces étudiants, surtout ceux des Maritimes, ont en général du Canada une compréhension qui est différente de celle de leurs confrères des universités du Québec. S'ils croient en la Confédération canadienne ils n'acceptent pas et de moins en moins d'être de perpétuels quémandeurs. Si la vie quotidienne des étudiants au contact de l'élément anglais leur a permis de les mieux connaître, cependant les lenteurs administratives, les inégalités dans le domaine du service civil, la pauvreté de l'aide financière du gouvernement provincial aux commissions scolaires de

langue française etc., les laissent quand même perplexes sur le "Fair play britanique" et déjà se posent des questions.

C'est probablement à l'Université de Moncton qu'on a le plus de chance de trouver sous un même toit les éléments nécessaires à la solution du bilinguisme et du biculturalisme canadiens. Mais cela nous effraie quelque peu car, si nous ne réussissons pas à créer chez nous la véritable atmosphère canadienne, alors, nous croyons que ce sera encore plus difficile ailleurs.

Cependant ce qui nous effraie le plus, c'est de songer que des mesures importantes devraient être prises immédiatement et ce à tous les niveaux: fédéral, provincial et local. Pour ce qui est de l'effort que nous pourrions nous-mêmes fournir, nous sommes handicappés par des ressources financières inadéquates et un personnel trop peu nombreux. Ainsi il y aurait lieu de créer un institut d'histoire canadienne et Moncton serait le centre idéal pour ce genre de travail: proximité des premiers lieux historiques, population bilingue etc.

Nous voulons donner à notre enseignement une valeur culturelle francophone mais nous sommes handicappés par des volumes scientifiques presque exclusivement rédigés en anglais. Le marché américain et le marché canadien-anglais permettent

aux éditeurs d'offrir des manuels à des coûts inférieurs mais le marché francophone ne compte que 5 universités ce qui, selon les éditeurs, n'est pas suffisant. Ici encore il faudrait trouver des solutions.

NOTRE CONCEPTION DU BILINGUISME ET DU BICULTURALISME

Nous croyons qu'un homme cultivé doit être bilingue dans notre pays. Etre bilingue, pour nous, veut dire pouvoir s'exprimer, très bien dans sa langue maternelle, et assez bien pour se faire comprendre dans la langue seconde.

Tous les citoyens canadiens ne peuvent aspirer à ce titre et à cette qualification d'être bilingues. Aussi croyons-nous qu'il n'est pas nécessaire d'exiger de tous les employés du service Civil Fédéral qu'ils soient bilingues. Tout ce que nous souhaitons, c'est de voir le Service Civil Fédéral, où qu'il soit logé, à Moncton, à Québec ou à Winnipeg, avoir à son service suffisamment d'employés bilingues pour servir chacun dans sa langue maternelle. La même règle devrait s'appliquer dans le service Civil provincial, dans les municipalités, ou les deux groupes ethniques comptent un pourcentage important de la population.

Bilinguisme peut vouloir dire plusieurs choses. Ainsi au bureau de poste de Shédiac, municipalité française du N.B. à 90%, tous les employés du bureau des postes sont bilingues. Il ne viendrait pas à l'idée de personne de permettre à un employé unilingue français d'y occuper un emploi, par ailleurs, à Moncton, au Bureau de la citoyenneté il n'y a aucun employé bilingue.

Selon que l'on est francophone ou anglophone, le bilinguisme peut vouloir dire différemment, au moins en pratique. S'il est impossible de concevoir qu'un unilingue anglais puisse se faire servir par un unilingue français au bureau des postes de Shédiac, comment se fait-il que l'on accepte que 40% de la population francophone du N.B. doive faire affaires avec un bureau d'impôt fédéral à St-Jean où les employés sont unilingues anglais dans une proportion de 90%?

Le Canada français demande qu'on reconnaisse la validité de sa culture et en cela il ne demande pas au Canada anglais de lui céder quelque chose. Le Canada français n'enlève rien au Canada anglais parce qu'il réclame le bilinguisme fédéral: il veut simplement préserver son entité ethnique.

Pour nous, professeurs de l'Université de Moncton, reconnaître pratiquement le fait français au Canada c'est ajouter aux richesses de la nation. Le climat de revendications doit cesser, il faut que les deux groupes fondateurs de la Confédération reconnaissent tous les deux que chacun peut apporter quelque chose de valable à l'édifice de la nation. Nous sommes prêts à travailler en ce sens et, afin d'instaurer un climat favorable à une vraie compréhension du bilinguisme et du biculturalisme canadiens nous faisons les recommandations suivantes:

1- La proclamation officielle du bilinguisme canadien et le changement de l'article 133 de la Constitution Canadienne, avec les corollaires suivants:

a) L'assurance que dans tous les services du gouvernement fédéral, partout au Canada où il y a une minorité ou française ou anglaise, qu'il y ait suffisamment de personnel bilingue et au standard téléphonique, et au service de renseignements, et parmi ceux qui font affaires avec le public, pour permettre à chacun de transiger dans sa langue maternelle ou française ou anglaise.

b) La possibilité pour un accusé d'être jugé dans sa langue maternelle française ou anglaise.

2- Afin que chacun se sente bien chez lui dans la capitale du pays, nous proposons l'organisation effective d'un district fédéral où le bilinguisme sera à l'honneur.

3- Il est évident, de nos jours, que le public est de plus en plus influencé par ce qu'il voit à la télévision et par ce qu'il entend à la radio. Il nous semble donc évident que Radio-Canada doit prendre tous les moyens à sa disposition pour offrir une radio et une télévision d'état desservant toutes les populations dans leur langue maternelle ou le français ou l'anglais.

4- Si nous acceptons le principe que l'éducation est du domaine provincial, nous reconnaissons également que l'enseignement aux groupes minoritaires ou français ou anglais peut-être trop dispendieux dans certaines régions, et, dans ce cas, nous suggérons des octrois spéciaux du gouvernement fédéral afin d'assurer aux groupes minoritaires qu'ils puissent faire leurs études dans leur langue maternelle, ou le français ou l'anglais et ce, au niveau primaire et secondaire.

5- Comme l'enseignement supérieur doit façonner l'image de la nation, nous suggérons que les universités canadiennes partout au pays reconnaissent qu'elles ont le devoir de développer les deux cultures fondamentales du pays, française et anglaise, non seulement répondre aux demandes précises des groupes minoritaires, mais reconnaître d'une façon pratique que les minorités doivent être encouragées à maintenir leur langue, leur culture parce que c'est une valeur essentielle au Canada, et, afin de réaliser cet idéal, nous recommandons que le gouvernement fédéral crée un fonds spécial pour aider et encourager les universités à développer la culture des minorités.

6- Afin de mettre en marche tous les rouages nécessaires à l'établissement d'un vrai bilinguisme canadien,

nous recommandons fortement que le gouvernement fédéral crée un organisme permanent chargé de voir à ce que les principes du bilinguisme canadien soient respectés.

760-628

MEMOIRE

présenté à

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

au nom de

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE FRANCAIS DES UNIVERSITES CANADIENNES

préparé par un comité désigné par
l'Association et présenté à la
Commission par le Président de
l'A.P.F.U.C.

C. Meredith Jones, Université du Manitoba.

I. L'Association des Professeurs de Français des Universités canadiennes.

1. L'Association compte plus de cent cinquante membres, qui représentent vingt-neuf universités et collèges, ainsi que cinquante-six établissements qui leur sont affiliés, situés dans toutes les Provinces du Canada à l'exception de l'Ile du Prince Edouard. Si la plupart des membres enseignent la langue et la littérature françaises à des étudiants d'une autre langue, d'autres ne les enseignent qu'à des francophones. Dans ce mémoire il s'agit avant tout de l'enseignement du français destiné à ceux qui ne sont pas de langue française. Toutefois, la plupart des observations s'appliqueront aussi bien aux deux enseignements.

II. Definitions et buts.

Le Bilinguisme.

2. Il existe bien un petit nombre de cas exceptionnels, des gens que l'on peut appeler des bilingues "cent pour cent." Le sens du mot "bilingue", cependant, est normalement assez relatif. De sorte que le niveau de bilinguisme pourra varier selon la région. Mais, dans ses rapports avec tout organisme fédéral, dans n'importe quelle partie du pays, un Canadien de l'une et l'autre langue devrait pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle avec l'assurance d'être compris. Il est très important que la capitale fédérale tout entière offre au pays un modèle de bilinguisme, et que ce bilinguisme ne soit pas limité aux seuls milieux gouvernementaux. Le Canadien de langue française et anglaise doit pouvoir se sentir "chez lui" dans sa capitale fédérale.

3. L'emploi d'une langue seconde peut être considéré sous quatre aspects: la compréhension de la langue parlée, l'expression orale, la

compréhension de la langue écrite, et l'expression écrite. Il faut évidemment encourager autant que possible les plus difficiles de ces quatre éléments, l'expression orale et l'expression écrite. Mais il faut en même temps souligner l'importance de la compréhension de la langue écrite et de la langue parlée. Cette double compréhension constitue la base essentielle de tout véritable bilinguisme. Beaucoup de Canadiens dans des régions strictement unilingues ne dépasseront pas ce niveau et ne devraient pas en avoir honte. Si tout Canadien était capable de lire et de comprendre l'autre langue, nous aurions fait un grand pas en avant.

4. Dans le domaine des échanges oraux, le niveau de compréhension et d'expression dépendra aussi bien du niveau de culture de l'individu que de la composition ethnique de la région qu'il habite. Un cultivateur de la Colombie britannique, par exemple, qui n'a jamais l'occasion de parler français, perdra inévitablement toute facilité d'expression orale qu'il aura pu acquérir. Mais il gardera plus longtemps sa capacité de comprendre, surtout si celle-ci a été acquise quand il était tout jeune.

5. D'une part, tout Canadien qui se croit "cultivé" devrait avoir quelque compétence dans l'autre langue. De l'autre, cette compétence a aussi une valeur purement utilitaire. Nous avons devant les yeux l'exemple de nombreux pays où les enfants commencent l'étude des langues étrangères à l'école primaire, tout simplement parce que l'étude pratique d'une langue vivante fait partie intégrante de la culture et de l'éducation pratique de l'enfant. Il est très important de faire accepter par le public canadien - et surtout par le milieu anglophone - le principe que la connaissance de l'autre langue a une double valeur positive, aussi bien du point de vue culturel que du point de vue pratique.

6. Il n'a été question jusqu'ici que de l'anglais et du français. Mais il est clair qu'il faut tenir compte des minorités dont ni l'anglais ni le français n'est la langue maternelle. Pour celles-là, l'essentiel reste inchangé: puisque la langue de l'enseignement est toujours l'une des deux langues officielles, les encourager à commencer dès l'école primaire l'étude de l'autre, et, dans les régions où leur propre langue maternelle a une valeur communicative, leur fournir dans la mesure du possible un enseignement supplémentaire destiné à perfectionner leur connaissance de cette langue, mais toujours sans porter préjudice à l'importance que nous voulons accorder à la connaissance et à l'emploi des langues officielles. Dans les écoles européennes les besoins de l'inter-communication et des échanges culturels font qu'il est assez ordinaire que l'élève étudie plus d'une langue étrangère en même temps.

Le Bi-culturalisme.

7. Sauf dans certains cas exceptionnels, le mot "bi-culturalisme" ne signifie pas "la possession de deux cultures". Ici, au Canada, il s'agit d'une communauté politique fondée sur deux cultures, dans laquelle les représentants de chaque culture connaissent, comprennent et respectent celles de leurs compatriotes. Il est donc important qu'on ne considère pas une connaissance de l'autre culture comme une charge plus ou moins imposée, mais plutôt comme un enrichissement dont chacun profitera. Car, conscient de l'autre culture de son pays, il sera disposé à examiner et à juger avec plus de sympathie les attitudes et les croyances de ses compatriotes.

8. Il est également important d'insister auprès du grand public sur

le fait que la "culture" ne se limite pas à la littérature et aux beaux-arts, mais qu'elle est surtout une manière de vivre, de penser et de réagir selon les moeurs et traditions du groupe. Dans les régions multiculturelles du Canada, la connaissance et l'étude de toutes les manifestations des façons de vivre et de penser, de la culture de nos groupements minoritaires devraient être vivement encouragées, mais jamais au préjudice d'une connaissance approfondie des deux cultures officielles anglaise et française.

III. Mesures à prendre.

Programmes scolaires.

9. L'étude d'une deuxième langue devrait commencer au niveau primaire. Dès le jardin d'enfance on peut, avec des chansons et des jeux, habituer l'enfant à la notion d'une autre langue et d'une autre culture avant qu'il n'arrive à l'âge des préjugés. Arrivé à sa troisième année d'école primaire, l'élève possède déjà de solides connaissances de sa langue maternelle aussi bien que la souplesse d'esprit nécessaire pour apprendre facilement une deuxième langue. C'est à ce stade que l'élève anglais devrait commencer l'étude du français. Quant à l'élève français, il semble préférable de remettre à un peu plus tard l'époque où il commencera à l'école à apprendre l'anglais. Un début prématuré, ajouté à l'influence d'un milieu déjà souvent fortement anglicisé, fera courir à sa langue maternelle des risques graves de conséquences.

10. L'enseignement doit être basé sur des programmes préparés par des professeurs initiés à la méthodologie de l'enseignement et ayant l'expérience de ce niveau d'enseignement. Il va sans dire que ces

professeurs doivent disposer de tous les meilleurs moyens d'enseignement audio-visuels.

11. Dès que l'élève aura acquis une connaissance des structures de base de la seconde langue, on passera à l'enseignement des techniques de la lecture rapide, par opposition à la traduction, qui, à ce niveau, ne devrait jamais être le but principal de la lecture. C'est en lisant que l'élève acquiert son vocabulaire, surtout dans les régions où il n'a pas l'occasion d'utiliser la seconde langue en dehors de la salle de classe. Dans le choix de ces lectures, les responsables doivent résister à la tentation de ne donner à leurs élèves que des chefs d'oeuvre littéraires compliqués ou difficiles. A ce niveau le but de la lecture est tout simplement d'augmenter la connaissance de la langue.

12. Il faut, de plus, tenter de nouvelles initiatives. Un élève qui a commencé sérieusement l'étude d'une autre langue en troisème année sera capable, en sixième ou en septième année, d'étudier d'autres matières dans cette langue même. La géographie, par exemple, est ainsi enseignée dans certaines écoles dans la banlieue de Montréal, où, il est vrai, les conditions sont particulièrement favorables. Il y a des projets analogues envisagés pour certaines écoles d'Ottawa et de Toronto. Au point de vue psychologique cette initiative a déjà connu d'excellents résultats, car l'élève voit que l'autre langue sert aussi bien que la sienne à la communication des idées et des renseignements. Dans les cours de langue, les élèves font un effort pour s'exprimer oralement, mais trop souvent ils parlent de choses sans aucune importance immédiate.

13. Il importe d'insister sur les programmes primaires. A cet égard

un des principaux problèmes est de trouver des professeurs compétents. Il sera possible avec le temps de résoudre le problème par le fait même que les futurs instituteurs auront déjà des connaissances de l'autre langue. Il s'agit donc de trouver le moyen de combler les lacunes actuelles. Les universités peuvent contribuer à la solution de ce problème en offrant des cours d'été accélérés qui donneraient éventuellement droit à des credits universitaires. Les programmes de licence ou de maîtrise en français devraient comprendre au moins un cours de linguistique appliquée.

14. Les autorités administratives devraient faciliter un programme massif d'échanges de professeurs, lesquels, dans certaines limites, sont faciles à monter. Mais il faut d'abord s'assurer que tout professeur se destinant à enseigner sa langue maternelle à des élèves de l'autre langue ait une bonne connaissance des techniques spéciales qui conviennent à l'enseignement aux étrangers. Il faut aussi rendre plus libérales certaines interdictions qui ont cours dans la Province de Québec et ailleurs, et qui interdisent l'enseignement du français dans les écoles protestantes à des catholiques de langue française, et réciproquement. Enfin, quand il s'agit d'échanges exigeant un gros déplacement, certaines autres difficultés doivent être aplanies. Un professeur venant de l'Alberta dans le but d'enseigner au Québec, trouvera sans difficulté une école anglaise pour ses enfants. Son confrère, voyageant en sens inverse, ne trouvera pas facilement l'école qu'il lui faut.

Programmes collégiaux et universitaires.

15. Par "collégiaux et universitaires" nous désignons le niveau "undergraduate" des universités de langue anglaise, et son équivalent dans

les universités de langue française. Les diplômés des universités constituent - ou devraient constituer - l'élite intellectuelle de la nation. Dans une nation bilingue, il semble normal d'espérer que ceux-là au moins auront une certaine compétence dans l'autre langue. En plus des cours de langue, d'histoire ou de littérature, les universités devraient offrir des cours de civilisation portant sur les deux cultures. Dans la plupart des cas il serait préférable d'encourager les étudiants à suivre ces cours plutôt que de les y obliger. Il devrait cependant y avoir obligation pour celui qui, de par sa profession, sera nécessairement mis en contact avec les deux principaux groupes ethniques.

16. Le corps enseignant offre un cas particulier. Tout individu, quelle que soit sa formation, est capable d'apprendre à lire l'autre langue. Les professeurs devraient en plus posséder une certaine compétence dans la langue parlée. La seule capacité de lire sans difficulté l'autre langue faciliterait la communication dans celle des deux langues qui est la maternelle. Dans les réunions, on devrait pouvoir espérer même que chacun pourrait s'exprimer dans sa propre langue avec l'assurance d'être pleinement compris.

17. Dans le domaine du programme académique, il va sans dire que les directeurs des sections de français et d'anglais doivent travailler sans cesse à perfectionner les techniques d'enseignement. Dans certaines régions il est possible d'offrir dans plusieurs disciplines des cours dans l'autre langue. A Montréal une université de langue anglaise offre déjà certains cours de sciences économiques, de chimie, de mathématiques et de sociologie en français. A un niveau plus avancé, les échanges inter-universitaires seraient facilités si un spécialiste invité à faire son cours dans n'importe

quel établissement pouvait prendre la parole dans sa langue maternelle.

18. Quant aux étudiants, il faudrait établir un système d'échanges, semblable en principe à la "Year Abroad" de plusieurs universités américaines. Cet échange pourrait se faire en deuxième ou en troisième année. Mais ici encore il faut tenir compte d'au moins deux difficultés: d'abord, les grandes différences qui existent entre les programmes des différentes universités; ensuite, le fait qu'il y a beaucoup plus d'universitaires anglophones que francophones. Ce dernier fait, bien entendu, aura une importance considérable pour n'importe quel système d'échange. En plus des activités parascolaires déjà existantes - clubs, débats, films, programmes culturels, etc. - des visites pourraient être organisées pendant l'été, avec des bourses de voyage offertes par des établissements d'enseignement supérieur ou par le gouvernement.

19. Quant aux examens et aux travaux semestriels, il faut tenir compte du fait qu'il est très difficile de donner sa juste mesure lorsqu'on s'exprime dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle. Dans la mesure du possible, donc, l'étudiant devrait avoir le droit de rédiger sa copie en français ou en anglais, ce qui veut dire que le professeur doit être capable de lire les deux langues. A notre connaissance, une seule université canadienne, de langue anglaise, celle du Manitoba, offre à l'étudiant ce choix important.

20. A l'heure actuelle, les universités devraient offrir des cours d'été comportant des crédits universitaires, et comprenant des cours intensifs de langue, et de civilisation, qui attireront les étudiants canadiens. Dans les écoles françaises d'été de la Province de Québec, la

plupart des étudiants viennent des Etats-Unis. Avec l'introduction d'une année académique de trois trimestres, il serait d'autant plus facile d'offrir aux étudiants ces cours intensifs dont ils ont besoin.

IV. Mise en vigueur de ces propositions.

21. A présent les efforts qui visent à instaurer un bilinguisme de fait, ainsi que les initiatives prises dans le domaine des techniques d'enseignement, sont trop dispersés. Cette situation est aggravée par l'autonomisme provincial en matière d'éducation. Toutes les initiatives individuelles devraient être coordonnées par un organisme national. Nous envisageons une sorte de comité interprovincial, composé de spécialistes de l'enseignement des langues qui seraient nommés en partie par le ministre de l'instruction publique de chaque province, en partie par les organismes déjà existants, tels que l'Association canadienne de Linguistique ou l'Association des Professeurs de Français des Universités canadiennes. L'essentiel est que le comité soit composé de spécialistes qui surveilleraient la composition des manuels scolaires et les projets de nouveaux moyens d'instruction. Il établirait des normes et assurerait un niveau commun pour les examens de fin d'études. Il serait responsable de l'organisation et de l'administration des échanges du personnel enseignant. Il serait responsable de la coordination des cours de méthodologie et des cours d'été intensifs, en collaboration avec les établissements intéressés. Il servirait à coordonner la propagation des nouvelles découvertes dans le domaine des techniques d'enseignement.

V. Résumé des recommandations:

1. Il n'est pas possible d'envisager un bilinguisme parfait du Canada entier. Cependant:

   a. Tout organisme fédéral doit être bilingue et dans la capitale canadienne et dans les hauts secteurs de la fonction civile, fédérale et provinciale, en dehors de la capitale;

   b. les programmes scolaires devraient assurer que tous les Canadiens soient capables de lire dans les deux langues.

2. Dans un pays fondé sur deux cultures, les citoyens doivent connaître ces deux cultures, non pas comme une concession à ceux qui appartiennent à l'autre culture, mais dans le but de s'enrichir eux-mêmes.

3. Il faudrait envisager et faciliter le développement des langues et cultures minoritaires, mais non pas au préjudice des deux cultures officielles.

4. L'étude d'une seconde langue devrait commencer le plus tôt possible, compte tenu du milieu.

5. Les programmes scolaires pour l'enseignement des langues devraient être préparés par des personnes ayant une formation dans la méthodologie de l'enseignement des langues.

6. En sixième ou en septième année, il faut encourager l'étude de matières qui seraient enseignées dans la seconde langue.

7. Afin de trouver des professeurs pour le niveau primaire, il faut encourager les échanges, en s'assurant que tout professeur qui doit enseigner sa langue maternelle possède une formation pédagogique convenable.

8. Tout professeur d'université devrait être capable au moins de lire

facilement l'autre langue. Il est souhaitable qu'il apprenne aussi à comprendre la langue parlée.

9. Il faut encourager les étudiants à apprendre à connaître l'autre culture au moyen de: stages d'une année passés dans une université de l'autre langue; cours d'été spécialement amenagés; bourses d'études et de voyage.

10. Autant que possible, l'étudiant devrait avoir le droit de rédiger ses examens et ses devoirs en français ou en anglais.

11. Nos universités doivent trouver le moyen d'attirer plus d'étudiants canadiens dans les écoles françaises d'été.

12. Il est nécessaire d'établir un organisme fédéral ou national qui aura comme but de coordonner tous les systèmes d'échange, ainsi que les initiatives à prendre dans le domaine des techniques d'enseignement.

Summary of Recommendations

1. It is not possible to envisage complete bilingualism throughout the country; however: (a) every federal organization in the Canadian capital, and in the upper echelons of federal and provincial centres, should be bilingual, (b) school programmes should ensure that every Canadian is at least capable of reading both languages.

2. In a country founded on two cultures its citizens must be acquainted with these two cultures, not in the spirit of a concession to the other culture but as a personal enrichment.

3. We should facilitate and encourage minority languages and cultures but not at the expense of the two official cultures.

4. The study of a second language should begin as soon as possible in the elementary school, taking into account the nature of the milieu.

5. School language programmes must be prepared by persons trained in the principles and practice of language teaching.

6. Consideration should be given to the possibility of studying other subjects in the second language at the sixth or seventh grade level.

7. In order to find teachers for the elementary school exchanges should be fostered, provided that any teacher who is to teach his mother tongue has the necessary pedagogical training.

8. Every university professor should be at least capable of reading with ease the other language. It is desirable that he should also learn to understand the spoken language.

9. Students must be encouraged to acquaint themselves with the other culture by: spending a year at a university of the other language; summer courses; study and travel grants.

10. As far as possible, the student should be entitled to write his examinations and assignments in French or in English.

11. Our universities must find the means of attracting a greater number of Canadian students to French summer schools.

12. A federal or national organization should be established, in order to coordinate all exchange arrangements as well as new methods in the fields of teaching techniques.

CA1 Z1
-63B22

NO.: 760-628

TITRE:

AUTEUR: L'Association des Professeurs de français des Universités canadiennes par C. Meredith Jones, Université du Manitoba

Mémoire de 11 pages ; 12 recommandations

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

Mémoire intéressant dont la thèse et les recommendations rejoignent celles du mémoire de la "Faculté of Graduate Studies" de Dalhousie University (mémoire no. 720-100)

Les auteurs reconnaissent deux groupes linguistiques officiels au Canada. Ils croient aussi à la possibilité d'un certain bilinguisme pour tous et préconisent de méthodes nouvelles d'enseignement pour arriver à ce but.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE:

p.5, par. 12: l'enseignement de la géographie donnée dans la langue seconde "dans certaines écoles de la banlieue de Montréal". Quelles écoles? - quels résultats? Vérifier où en sont les projets analogues envisagés pour certaines écoles d'Ottawa et de Toronto.

p.8, par.19 Y a-t-il des Universités canadiennes (autres que celle du Manitoba) qui offrent la possibilité d'écrire les examens en français ou en anglais?

TABLE DES MATIERES:

	PAGES
RECOMMANDATIONS: (En français)	10,11
(En anglais)	dernière page.
MEMOIRE:	
I-"L'Association des professeurs de français des Universités canadiennes"	1
II-"Définitions et buts"	
A)"Le bilinguisme"	1-3
B)"Le bi-culturalisme"	3-4
III."Mesures à prendre"	
Programmes scolaires	4-6
Programmes collégiaux et universitaires	6-9
IV."Mises en vigueur de ces propositions"	9

Le Mémoire a été préparé par un comité désigné par l'Association.

"I "L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE FRANCAIS DES UNIVERSITES CANADIENNES"(P.1)

L'Association compte plus de 150 membres dans 29 universités et collèges et 56 établissements affiliés, situés dans toutes les provinces sauf l'I.P.E. La plupart des membres enseignent à des étudiants qui ne sont pas de langue française.

II. "DEFINITIONS ET BUTS."

A) "Le bilinguisme" (P.1-3)

Un Canadien de langue française ou anglaise devrait pouvoir se faire comprendre dans sa langue maternelle dans ses rapports avec tout organisme fédéral au Canada. Dans la capitale fédérale qui devrait être un modèle de bilinguisme, le bilinguisme ne devrait pas être limité aux seuls milieux gouvernementaux.

Il faut encourager l'expression orale et l'expression écrite; cependant la compréhension de la langue parlée et écrite constitue la base essentielle de tout véritable bilinguisme. Plus elle est acquise jeune, plus elle demeure longtemps.

Dans de nombreux pays, l'étude pratique d'une langue vivante fait partie intégrante de l'éducation de l'enfant. Les Canadiens devraient reconnaître que la connaissance de l'autre langue a une valeur double: culturelle et utilitaire.

Quant aux minorités dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou le français, il faut les encourager à commencer dès l'école primaire, l'étude de la langue officielle qui n'est pas la langue d'instruction à l'école. On devrait aussi leur dispenser dans la mesure du possible, un enseignement supplémentaire destiné à perfectionner la connaissance de leur langue maternelle.

B) "Le Bi-culturalisme": (p.3-4)

"Bi-culturalisme" ne signifie pas "la possession de deux cultures". Au Canada, chacun des deux principaux groupes culturels devraient connaître l'autre culture et considérer cette connaissance comme un enrichissement. Le public doit savoir que la "culture" ne se limite pas à la littérature et aux beaux-arts. La culture de nos groupements minoritaires devrait être vivement encouragée, mais jamais au préjudice d'une connaissance approfondie des deux cultures officielles.

III. "MESURES A PRENDRE"

Programmes scolaires (p.4-6)

Dès le jardin d'enfance on peut habituer l'enfant à la notion d'une autre langue. L'élève anglais devrait commencer l'étude du français en troisième année (primaire), l'élève français un peu plus tard, le milieu étant fortement anglicisé. Il est nécessaire d'avoir des professeurs initiés à la méthodologie de l'enseignement.

L'enseignement de la lecture rapide devrait commencer dès que l'élève aura acquis une connaissance des structures de base de la seconde langue. En sixième ou septième année d'autres matières, comme la géographie, par exemple, peuvent commencer à être enseignées dans la langue seconde. (Projets de certaines écoles à Ottawa et Toronto). Afin de trouver des professeurs compétents plus rapidement, les Universités peuvent offrir des cours d'été accélérés. Les professeurs devraient connaître les techniques spéciales pour l'enseignement aux étrangers. Il faut permettre aux protestants d'enseigner dans les écoles catholiques et vice-versa. Il faut faciliter les échanges de professeurs et voir à ce qu'un professeur du Québec puisse faire instruire ses enfants en français partout où il ira enseigner.

Programme collégiaux et universitaires (Niveau "undergraduate") (p. 6-9)

Dans une nation bilingue, l'élite intellectuelle au moins devrait avoir une certaine connaissance de l'autre langue. "En plus des cours de langue, d'histoire, de littérature, les Universités devraient offrir des cours de civilisation portant sur les deux cultures."

Les professeurs devraient non seulement pouvoir lire mais aussi pouvoir s'exprimer convenablement dans l'autre langue et la comprendre. Un spécialiste invité devrait pouvoir donner son cours dans sa langue maternelle. Pour les étudiants, il faudrait établir un système d'échanges, semblable à la "Year Abroad" de plusieurs universités américaines. Des visites pourraient aussi être organisées

pendant l'été, grâce à des bourses de voyage.

Un étudiant devrait avoir le droit de rédiger ses examens en français ou en anglais, ce qui n'est possible présentement qu'à l'université du Manitoba. Le professeur doit donc pouvoir lire les deux langues. "Les cours de langue et de civilisation donnés dans les Universités au cours de l'été devraient comporter des crédits universitaires. Dans les écoles d'été de la province de Québec, la plupart des étudiants viennent des Etats-Unis."

IV."MISES EN VIGUEUR DE CES PROPOSITIONS." (p. 9)

Il faudrait un comité interprovincial, composé de spécialistes "qui seraient nommés en partie par le ministre de l'instruction publique de chaque province, en partie par les organismes déjà existants", qui 1) surveilleraient la composition des manuels scolaires 2) assureraient un niveau commun pour les examens de fin d'études 3) seraient responsables des échanges du personnel enseignant, de la coordination des cours de méthodologie et de la propagation des nouvelles découvertes.

CONFIDENTIAL

BACKGROUND PAPERS

Brief #: 760-628

L'Association des Professeurs de Français des Universités Canadiennes. (C. Meredith Jones)

WINNIPEG

A. INFORMATION ON ORGANIZATION

MEMBERSHIP

1. L'Association compte plus de 150 membres de 29 universités et collèges et 56 établissements affiliées, situées dans toutes les provinces sauf l'Ile du Prince Edouard.

2. La plupart des membres enseignent à des étudiants qui ne sont pas de langue française.

OBJECTIVES

1. To improve and maintain standards in the teaching of French, especially in the universities (indirectly they hope to have influence at other levels).

How Brief prepared

1. By a committee appointed by the association in the name of C. Meredith Jones.

2. Thesis and recommendations resemble those made in the brief by "The Faculty of Graduate Studies" of Dalhousie University.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

PROGRAMME AND LIAISON SECTION

p. 2
para. 3

Parlant de la possession de la langue seconde, le mémoire déclare:
"Beaucoup de Canadiens dans des régions strictement unilingues ne dépasseront pas ce niveau (compréhension de la langue seconde orale et écrite) et ne devraient pas en avoir honte."

Q. 1. Est-il souhaitable ou requis que tous les Canadiens atteignent au moins le niveau de la compréhension de la langue seconde orale et écrite?

Brief #: 760-628

p. 2
para. 5

"D'une part, tout Canadien qui se croit "cultivé" devrait avoir quelque compétence dans l'autre langue. De l'autre côté, cette compétence a aussi une valeur purement utilitaire."

Q. 2. A qui incombe la responsabilité de propager le concept de l'utilité des langues" au pays et quels sont les moyens concrets d'y parvenir?

p. 3
para. 6

Re L'étude des langues autres que l'anglais et le français dans les régions fortement hétérogènes.

Q. 3. Quand se ferait l'enseignement de ces langues: Durant les heures normales de cours ou après les heures régulières? (ou, comme à Montréal dans le cas de l'italien, le samedi matin?)

28-4-65

740-277

CA1 Z 1
-63B22

MÉMOIRE À LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

BRIEF TO THE ROYAL COMMISSION ON BILINGUALISM AND BICULTURALISM

L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
4200 OUEST, DORCHESTER

THE ASSOCIATION OF NURSES
OF THE PROVINCE OF QUEBEC
4200 DORCHESTER WEST
MONTREAL, P.Q.

M E M O I R E

A LA

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

PRESENTE PAR

L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

MONTREAL

JANVIER 1965

Préambule

Il est assez difficile de discuter du bilinguisme et du biculturalisme au niveau d'une profession, principalement lorsque cette profession a pour but la protection de la santé et le soin des malades. Dans tout l'univers, l'exercice de la profession d'infirmière exclut l'idée de distinction de race, de religion et de langue. Elle s'adresse à la société entière.

La corporation des infirmières n'a pas de rôle direct à jouer du point de vue bilinguisme et biculturalisme. Toutefois, ses membres font partie de la société. C'est dans leur milieu de travail et par leurs relations professionnelles que les infirmières des deux principaux groupes ethniques du pays peuvent jouer un rôle, soit en exerçant et en faisant valoir leurs droits respectifs, soit en respectant les droits des personnes de langue différente.

La profession collectivement et les infirmières individuellement subiront les bons et les mauvais effets des solutions apportées aux problèmes présentés par chacun des deux groupes ethniques dans la reconnaissance de leurs droits et de leurs devoirs. La répercussion de ces solutions dans le domaine politique, économique, etc. se fera sentir sur le groupe comme sur chacune des infirmières; ce sont ces raisons qui ont incité l'A.I.P.Q. à présenter ce mémoire.

I. But du mémoire

1. Démontrer que la co-existence et la bonne entente, entre deux groupes ethniques poursuivant des intérêts communs, sont possibles et peuvent être une source d'enrichissement mutuel.
2. Souligner les difficultés rencontrées jusqu'à ces dernières années dans la formation des cadres, particulièrement chez les infirmières d'expression française, dû à l'absence de centres de formation professionnelle et de manuels rédigés dans leur langue.

II. Ce qu'est l'A.I.P.Q.

L'Association des Infirmières de la Province de Québec est la corporation chargée de l'administration et de la mise en vigueur de la Loi régissant l'exercice de la profession d'infirmière et l'éducation en nursing dans la province de Québec. Cette Loi, connue sous le nom de Loi des Infirmières de Québec (10 George VI, chapitre 88) fut sanctionnée le 17 avril 1946 et entra en vigueur le 31 décembre de la même année.

1. Historique

L'Association des Infirmières de la Province de Québec fut fondée en 1920; ce sont les infirmières d'expression anglaise de Montréal qui prirent l'initiative de former une association dans le but d'élever le niveau des petits hôpitaux. Dès l'année suivante, elles invitèrent les infirmières de langue française à se joindre à elles et, depuis ce temps, les deux groupes travaillent en étroite collaboration.

L'Association, après plusieurs stades, fut reconnue comme corporation professionnelle en 1946 (10 George VI, chapitre 88, 1946).

L'Association des Infirmières de la Province de Québec fait partie de l'Association des Infirmières Canadiennes et, automatiquement, du Conseil International des Infirmières.

2. Fonctions de l'Association

Le rôle de l'Association est de protéger le public contre l'intrusion, dans la profession, de personnes non qualifiées en obligeant toutes celles qui donnent des soins infirmiers, moyennant rémunération, à posséder la compétence requise, conformément aux exigences de la Loi; de veiller continuellement à l'amélioration des soins infirmiers et à l'avancement de la profession; de travailler au bien-être de ses membres.

3. Membres

L'Association, au moment de sa demande à la Législature provinciale d'être constituée en corporation professionnelle (1944), comptait 5,401 membres en règle, dont 2,497 de langue française et 2,163 de langue anglaise ainsi que 741 membres n'exerçant pas; en 1963, les membres de langue française étaient au nombre de 12,065 et ceux de langue anglaise de 4,946.

A ces chiffres viennent s'ajouter les 5,613 membres n'exerçant pas, mais susceptibles, pour un grand nombre, de revenir à l'exercice de la profession.

4. Réciprocité

Les soins aux malades ont toujours été dispensés, sans distinction de race, de religion ou de nationalité; il en est de même de l'admission à l'exercice de la profession d'infirmière, les seuls critères en étant la compétence et la bonne conduite.

Une clause de la Loi des Infirmières permet d'accepter les infirmières venant des autres pays, pourvu qu'elles répondent aux exigences de la loi et puissent comprendre et parler l'une des langues officielles du pays.

5. Représentation

Les affaires de l'Association sont régies par un Comité de 24 membres élus par les infirmières partagées en 11 districts ou associations locales et, lors de l'assemblée annuelle, par les déléguées au nombre d'un par 100.

6. Des minorités

La représentation de la minorité anglaise, dans les districts de Québec et de Sherbrooke ou ailleurs, est assurée par entente entre les infirmières des associations de districts.

Pour des raisons de langue ou de géographie, des "chapitres" sont formés au sein de certains districts; ainsi, à Montréal, à Sherbrooke et à Québec, il y a deux (2) "chapitres", l'un anglais, l'autre français, formant une seule association divisionnaire; une présidente de chapitre peut représenter le district au Comité de Régie et l'autre assiste aux réunions, sans nécessairement avoir droit de vote. Les fonds remis aux districts ou chapitres sont au pro rata du nombre de membres.

7. Délibérations

Au niveau provincial, toutes les délibérations se font dans l'une ou l'autre des deux langues; elles sont traduites par répétition ou simultanément.

C'est au cours des délibérations, plus particulièrement du Comité de Régie, que le caractère bilingue de notre Association s'est affirmé; bien que plusieurs membres fussent bilingues, quelques-uns ne comprenaient qu'une langue; il fallait donc exposer les sujets de délibérations dans les deux langues et les discussions qui y faisaient suite. Il se créa une tradition qui s'est toujours maintenue. Les avantages de cette répétition en dépassent les désavantages, certains côtés qui n'avaient pas été envisagés par un groupe sont éclairés par l'autre groupe dont la manière de penser diffère et les nouvelles idées apportées font oublier la longueur de la discussion.

L'Association des Infirmières Canadiennes, fédération des dix associations provinciales, a adopté comme ligne de conduite d'émettre toutes ses publications dans les deux langues officielles et, à ses congrès biennaux, d'utiliser la traduction simultanée.

Cette politique fut adoptée à la demande de L'Association des Infirmières de la Province de Québec et fut reconnue à l'unanimité, non seulement comme un droit pour les infirmières de langue française, mais comme un avantage pour toute la profession.

La persistance des infirmières de langue française à faire reconnaître leurs droits et leur collaboration pour appuyer les efforts tentés par l'A.I.C. ont été un enrichissement pour tous. Au Conseil International (fédération des associations nationales), quatre langues sont officielles, le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

III. Education

1. Ecoles d'infirmières, cours de base

Les écoles d'infirmières de langue française et de langue anglaise sont régies par une même loi, le programme d'études des unes et des autres est équivalent mais élaboré selon la philosophie de chacun des groupes. Un comité spécial, le Comité des Ecoles, est composé de représentantes des écoles des groupes français et anglais qui discutent ensemble toutes les questions s'y rapportant.

Deux visiteuses d'écoles, l'une de langue française et l'autre de langue anglaise, sont chargées de visiter les écoles afin de s'assurer de la valeur de la formation donnée aux étudiantes.

Il y a deux Comités du programme d'études, l'un de langue française, l'autre de langue anglaise; la convocatrice de chacun de ces comités fait partie, d'office, de l'autre comité; les membres des deux comités peuvent siéger ensemble chaque fois que la situation l'exige.

2. Ecole de cadres, cours post-scolaires

Les écoles d'infirmières dépendant des hôpitaux donnent le cours de base répondant aux exigences de la loi. Ces écoles préparent les infirmières du premier échelon, celles appelées à donner des soins généraux.

Des infirmières, ayant reçu une préparation supérieure, sont aussi nécessaires, que ce soit pour assurer la bonne formation des étudiantes, pour administrer les différents services de malades et faire l'éducation du public en matière de santé. Ces cours varient selon la discipline choisie; pédagogie, surveillance, administration, spécialisation. Les grades conférés vont du diplôme au doctorat.

En 1920, l'Université McGill fonda une école supérieure pour les infirmières, les études dispensées par cette institution conduisant au diplôme, au baccalauréat et, depuis 1962, à la maîtrise.

L'Université de Montréal fonda en 1925 l'Ecole des Infirmières Hygiénistes, rattachée à l'Ecole d'Hygiène et, depuis 1964, elle fait partie de la Faculté du Nursing. Cette faculté est à préparer un programme conduisant à la maîtrise - lequel serait le premier de ce genre en langue française.

En 1934, les Soeurs Grises de Montréal fondèrent l'Institut Marguerite d'Youville, école affiliée à l'Université de Montréal. Cet Institut dispense des cours conduisant au baccalauréat.

L'Université Laval possède une école de Sciences Hospitalières dont la première année du cours de baccalauréat se donne déjà.

Les infirmières d'expression française qui ont obtenu une maîtrise ont dû et doivent encore poursuivre leurs études en anglais, aux Etats-Unis et, depuis 1962, peuvent le faire à l'Université McGill.

Ces études, dans une langue étrangère, en plus de demander un grand effort intellectuel aux infirmières, les empêchent de retirer tout le profit qu'elles pourraient de

leurs études et d'obtenir aux examens une note aussi élevée qu'elles pourraient le mériter si elles avaient étudié en français.

Pour cette raison, les infirmières de langue française ayant reçu une formation supérieure sont en nombre restreint et les cadres sont faibles. Il y a un retard de 15 ans dans l'élaboration de programmes aptes à combler cette lacune.

Si les recommandations de la Commission Royale d'Enquête sur les Services de Santé, concernant les infirmières, étaient acceptées et mises à exécution, nous pourrions dans 5 ou 10 ans rattraper le temps perdu.

3. Manuels scolaires

La province de Québec subit comme les autres provinces l'influence des Etats-Unis; cette influence s'est particulièrement fait sentir dans les hôpitaux durant et après la dernière guerre. Un grand nombre de médecins sont allés y chercher un complément de formation. Les vastes programmes de recherches institués dans ce pays influencent la médecine à travers le monde et ont une répercussion sur les soins donnés aux malades aussi bien dans le domaine de la prévention et des soins proprement dits que dans la réhabilitation. Si l'on ajoute à cela la formation reçue chez les infirmières par le personnel de cadres, l'on peut dire que nos hôpitaux, nos écoles d'infirmières, nos services de santé sont organisés à l'américaine.

La publication de manuels à l'usage des infirmières, écrits par des infirmières, sont rares au Canada. Les infirmières de langue anglaise se servent de ceux publiés aux Etats-Unis; à cause d'un personnel de cadres limité et d'un marché très restreint, les infirmières de langue française n'ont pas jusqu'à présent publié d'ouvrage important.[i]

[i] sauf "Le Nursing" de l'Institut Marguerite d'Youville.

Pour obvier à cette situation urgente, il a été jugé nécessaire par l'A.I.P.Q. de traduire ou de faire traduire en français des manuels américains tels que:

Manuel de l'Infirmière Visiteuse
préparé par The National Organization for Public Health Nursing (1944)

L'Infirmière en Chirurgie
Eliason, Ferguson, Sholtis (1946)
(3e édition)

Les Relations Infirmière-Malade en Psychiatrie (1953)
par Helena Willis Render, R.N. (épuisé)

Manuel d'Obstétrique (1960)
de Fitzpatrick & Eastman (2e impression)

Brochures

Manuel du Service du Nursing à l'Hôpital (3 impressions)

Eléments essentiels d'une bonne école d'infirmières (épuisé)

L'Infirmière-chef à l'oeuvre

(ces trois dernières publications sont de: La National League of Nursing Education, des Etats-Unis)

Principes fondamentaux des soins infirmiers
Publication anglaise du Conseil International des Infirmières.

4. Revues

A la demande de l'Association des Infirmières de la Province de Québec, la revue "L'Infirmière Canadienne", organe de notre Association nationale, est publiée en français depuis 1959, permettant ainsi aux membres d'expression française de se renseigner au même titre et en même temps que les infirmières de langue anglaise, sur les activités de la profession à travers le Canada. Cette revue a un tirage de 80,000 exemplaires par mois dont 13,500 en français.

Deux autres revues sont publiées en français: Le Bulletin des Infirmières Catholiques du Canada et Les Cahiers du Nursing.

IV. Rayonnement des infirmières de la province de Québec, au Canada et à l'étranger

Les infirmières canadiennes sont reconnues dans le monde entier comme ayant reçu une bonne formation.

Les infirmières de la Province de Québec ne font pas exception, plusieurs exercent en dehors de la province et sont reconnues comme des experts.

Le double caractère ethnique de notre province auquel elles sont habituées les aident à être réceptives et compréhensives dans les pays où il y a plusieurs cultures. Nous avons de nos infirmières d'expression anglaise qui travaillent pour l'O.M.S. dans des pays sous-développés d'expression anglaise et des infirmières de langue française, religieuses et laïques, dans les pays d'Asie et d'Afrique où leur langue est parlée.

Nous recevons à la Faculté de Nursing de l'Université de Montréal, à l'Institut Marguerite d'Youville (U. de M.), The School for Graduate Nurses (U. McGill), des étudiantes étrangères en grand nombre envoyées par des organisations internationales et le gouvernement de divers pays tels que: France, Inde, Cambodge, Egypte, Haiti, etc., etc.

V. Avenir de la profession

1. Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur les Services de Santé

Les recommandations concernant les infirmières contenues dans ce rapport demandent d'être étudiées et discutées avec soin; il nous semble que si elles sont prises en considération elles permettront aux infirmières de jouer un rôle important dans leur province en collaborant aux programmes de santé et en contribuant à ceux des pays étrangers, augmentant ainsi le prestige de la province de Québec.

2. Echange d'infirmières

Des échanges d'infirmières entre le Canada, la France, la Belgique et la Grande-Bretagne seraient souhaitables; ils permettraient de mieux connaître les institutions de ces pays et d'en retenir les éléments qui pourraient être appliqués dans notre milieu.

Les infirmières de langue française peuvent généralement s'exprimer plus ou moins bien en anglais, un grand nombre sont bilingues; les infirmières de langue anglaise, dans une proportion moindre, lisent et comprennent le français mais généralement ne peuvent s'exprimer en cette langue.

Les distances entre les continents étant pratiquement abolies, notre corporation compte de plus en plus de membres appartenant à diverses nations; ils contribuent à notre enrichissement comme nous contribuons au leur.

VI. Conclusion

Cet article du Code International de Déontologie semble bien exprimer l'esprit qui a toujours animé et anime encore notre corporation.

"Servir l'humanité est la fonction essentielle de l'infirmière et la raison d'être de sa profession. Le besoin des soins infirmiers étant universel, l'exercice de la profession ne peut être limité par des considérations de nationalité, de race, de couleur, de croyance, non plus que d'ordre politique ou social."

VII. Recommandations

Pour favoriser le bilinguisme et le biculturalisme, que des bourses soient accordées pour faciliter les échanges dans le domaine professionnel entre les infirmières de Grande-Bretagne, de France, de Belgique ou d'autres pays susceptibles d'apporter aux infirmières des connaissances qui contribueront en définitive au maintien et à l'amélioration de la santé de la population.

Que l'on aide la corporation professionnelle en accordant des octrois pour la traduction de manuels en français ou pour la publication de manuels écrits par des infirmières de la Province de Québec.

B R I E F

TO THE

ROYAL COMMISSION INQUIRY ON BILINGUALISM AND BICULTURALISM

PRESENTED BY

THE ASSOCIATION OF NURSES OF THE PROVINCE OF QUEBEC

MONTREAL

JANUARY, 1965

INTRODUCTION

It is not easy to discuss bilingualism and biculturalism in relation to a profession when that profession exists for the purpose of preserving health and providing nursing service to the general public. Universally, the practice of the nursing profession excludes the idea of distinction as to race, religion or language in giving nursing care to patients. It serves all of society.

The professional nursing organization does not have a direct role to play in bilingualism or biculturalism. Nevertheless, nurses are members of society. In their daily professional relations nurses of the two principal language groups can play a role, by valuing and exercising their respective rights and by respecting the rights of other languages.

The profession and nurses individually will accept the good and the bad results of the solutions arising out of the current problems which have been submitted by the two ethnic groups in the recognition of their rights and duties. The effects of the political and economic solutions will be felt on the Association as on each of the nurses. These are the reasons which have moved the Association of Nurses of the Province of Quebec to present this brief.

I. PURPOSE

1. To demonstrate that co-existence and good relations between two ethnic groups pursuing common interests is possible and provides a source of mutual enrichment.

2. To comment on the difficulties encountered until recent years in the development of post-graduate schools, particularly for French-language nurses, due to the absence of higher professional education and of textbooks in that language.

II. WHAT IS THE A.N.P.Q?

The Association of Nurses of the Province of Quebec is the legal body charged with the administration of the law regulating the practice of nursing and of nursing education in the Province of Quebec. This law, known as the Quebec Nurses' Act (10 George VI, chapter 88) was sanctioned the 17th of April, 1946 and came into force December 31 of the same year.

1. Historical

The Association of Nurses of the Province of Quebec was founded in 1920 under the name of the Association of Registered Nurses of the Province of Quebec. The English-language nurses of Montreal took the initiative of forming an association for the purpose of improving standards of nursing care through provincial registration. The following year, they invited the French-language nurses to join them and, since that time, there has been very close collaboration.

After several amendments to the original act, legislation was passed in 1946, granting the Association broader control over the practice of nursing under the Quebec Nurses' Act (10 George VI, chapter 88, 1946).

The Association of Nurses of the Province of Quebec is federated with the Canadian Nurses' Association and, through it, with the International Council of Nurses.

2. Functions of the Association

The role of the Association is to protect the public from unqualified persons by making it mandatory for all who nurse for hire to possess the required qualifications; to supervise and grant certification, where indicated, to schools of nursing; to work for the improvement of nursing care and the advancement of nursing education; to promote the usefulness, efficiency and welfare of the members.

3. Membership

On January 1, 1945, when the Association applied to the government of the Province, for passage of the Quebec Nurses' Act, membership was as follows:

Active members	-	French	2,497	
	-	English	2,163	4,660
Non-active members	-			741
		TOTAL		5,401

On December 31, 1963, membership totalled the following:

Practising members	-	French	12,065	
		English	4,946	17,011
Non-practising members--				5,613
		TOTAL		22,624

4. Admission of Nurses from outside the Province

Care given to patients has always been given without distinction of race, religion or country. The same principle holds for the admission of nurses from outside the Province of Quebec to the practice of nursing in Quebec. The only criteria for admission are equivalent qualifications. A clause of the Quebec Nurses' Act permits the acceptance of nurses coming from other countries and provinces if they fulfill the requirements of the law. They must also understand and speak one of the official languages of the country.

5. & 6. Organization and Minority Representation

The affairs of the Association are directed by the Committee of Management, composed of 24 members, elected by the nurses in the 11 districts of the Province. At the Annual Meeting, members are also represented by delegates, one for each 100 members.

For reasons of language or of geography, districts may be sub-divided into chapters. In Montreal, Sherbrooke and Quebec, there are two chapters, one English and the other French. The participation of the English minority in Quebec and Sherbrooke is assured by agreement between the nurses of the districts. One of the chapter presidents represents the district on the Committee of Management and the other sits on the Committee without having the right to vote. Funds which are allocated to each district or chapter are in proportion to the number of members.

7. Conduct of Meetings

At the provincial level, all deliberations are in the two languages, either by repetition in the other language or by simultaneous translation. It is in the course of discussions, particularly of the Committee of Management that the bilingual character of our Association is affirmed. Even though some members are bilingual, others understand only one language. It is necessary to express the subject in both languages and the discussions which follow must be repeated in the alternate language.

This tradition, created by necessity, is always maintained. There are advantages to this repetition. Certain aspects which have not been visualized by one group are brought to light when expressed in the other language through a different mode of thought. New ideas are presented which compensates for the length of the discussion.

The Canadian Nurses' Association, a federation of ten provincial associations, has adopted the policy of the official use of the two languages, both for all publications and, at the biennial meetings, through the use of simultaneous translation. This policy was adopted at the request of the Association of Nurses of the Province of Quebec and was acknowledged unanimously, not only as a right for the French nurses, but also as an advantage for the whole profession.

The persistence of the French-language nurses in making known their rights and their cooperation in supporting the efforts held by the Canadian Nurses' Association have enriched all. At the International Council of Nurses, four languages are official, English, French, Spanish and German.

III. EDUCATION

1. Schools of Nursing, Basic Course

The schools of nursing of the French and English language are regulated by the same law. The curriculum varies somewhat according to the philosophy of each of the groups. The School of Nursing Committee, composed of representatives of the English and French schools receives reports and discusses problems of the schools of nursing.

Two school visitors, one for French-language, the other for English-language schools, report on the progress of the schools of nursing to ensure the quality of education given to the students.

There are two curriculum committees, one French-language, the other English-language. The Chairmen of each committee is a member of the opposite committee. The two committees can sit together whenever they deem it advisable.

2. Post-basic Nursing Education

The schools of nursing in hospitals give the basic course in nursing according to the requirements of the law. These schools prepare nurses for first level nursing, that is, to give general care to any patient.

Nurses with advanced preparation are also necessary, to teach in the schools of nursing, to administer hospital services and for public health education. Programmes vary according to the discipline chosen, education, administration, supervision, or clinical specialties. University degrees are conferred up to the doctorate.

In 1920, McGill University founded a post-graduate school for nurses. Programmes given by this institution were recognized by a diploma, later by the bachelor's degree and, since 1962, by the master's degree. In 1925, University of Montreal founded the School for Public Health Nurses, which, in 1964, was integrated with the Faculty of Nursing. This faculty is preparing a programme at the master's level, which will be the first of its kind in the French language.

In 1934, the Grey Sisters of Montreal founded the Institut Marguerite d'Youville, a school affiliated with the University of Montreal. This school conducts courses leading to the baccalaureate.

The University of Laval is planning a programme under its School of Hospital Sciences. The first year of the baccalaureate course is being given already.

The French-language nurses who have obtained a master's degree have been obliged to follow their studies in English in the United States or, since 1962, at McGill University.

These studies, in a foreign language, require a great intellectual effort on the part of the nurses, hindering them from obtaining all the profit which they might from their studies. The statement is frequently made that the student would progress better if the course were in French. If the recommendations of the Royal Commission Inquiry on Health Services were adopted and put into effect, we would be able in five or ten years to recover the time lost.

3. Nursing Textbooks

The Province of Quebec submits as the other provinces to the influence of the United States. This influence was particularly felt in the hospitals during and after the last war. A large number of doctors of the French language undertook post-graduate education in the United States. The great programmes of research in that country influence medecine around the world and have a repercussion on the care given to patients in the field of prevention, medical care and of rehabilitation. If the post-graduate education received by nurses in the United States is added to this, one might say that our hospitals, our nursing schools and our health services are organized according to the American model.

The publication of textbooks for the use of nurses, written by Canadian nurses, are rare in Canada. English-language nurses are served by those published in the United States and to a lesser extent by English and Canadian texts. Because of limited qualified personnel, and of a very restricted market, the nurses of the French-language have not to date published an important work, except "Le Nursing" by the Institut Marguerite d'Youville.

To alleviate this urgent situation, the Association of Nurses of the Province of Quebec has been obliged to translate or to have translated the following American textbooks:

	Published in French
PUBLIC HEALTH NURSING, by Mary S. Gardner. The Macmillan Co.	1948
MANUAL OF PUBLIC HEALTH NURSING, National Organization of Public Health. The Macmillan Co.	1946
SURGICAL NURSING, by Eliason, Ferguson, Sholtis. Lippincott Co.	Several Editions
NURSE-PATIENT RELATIONSHIPS IN PSYCHIATRY, by Helena W. Render. McGrath Hill Book Co.	1953
OBSTETRIC NURSING, by Fitzpatrick and Eastman. Lippincott Co.	1960

BOOKLETS

HOSPITAL NURSING SERVICE MANUAL, American Hospital Association and National League of Nursing Education.	1950
ESSENTIALS OF A GOOD SCHOOL OF NURSING, National League of Nursing Education.	1942
THE HEAD NURSE AT WORK, National League for Nursing.	1953
BASIC PRINCIPLES OF NURSING CARE, by Virginia Henderson. The International Council of Nurses.	1963

4. JOURNALS

At the request of the Association of Nurses of the Province of Quebec, the Canadian Nurse Journal has been published in French since 1959, giving the French-language members the opportunity of being informed under the same title and at the same time as English-language nurses on matters concerning the profession across Canada. The Canadian Nurse Journal publishes 80,000 copies per month of which 13,500 are in French. Two other journals are published in French, the Bulletin of the Catholic Nurses and Les Cahiers du Nursing.

IV. STATUS OF QUEBEC NURSES IN CANADA AND OTHER COUNTRIES

Canadian nurses are recognized throughout the world as being well-prepared and having produced leaders in teaching and in administration. The nurses of the Province of Quebec are no exception. Many, practising in other countries, are recognized as experts.

The double ethnic character of our Province aids them in being receptive and understanding in countries where there is more than one culture. Our English nurses work in the under-developed countries where English is spoken and the nurses of the French-language, religious or lay, in the countries of Asia and Africa where that language is spoken.

A large number of foreign students are accepted in the faculty of nursing of the University of Montreal, at the Institut Marguerite d'Youville (U. of M.) and the School for Graduate Nurses of McGill University, sent by international organizations and by the government of countries such as France, India, Cambodia, Indonesia, Egypt, Haiti, etc.

V. FUTURE OF THE PROFESSION

1. Report of the Royal Commission on Health Services

The recommendations concerning nursing contained in this report should be examined with care by all concerned with health. It would appear that if they are put into effect, that nurses would play an important role in the development of the health programmes of the various provinces and contribute to those of other countries.

2. Exchange of Nurses

Some exchange of nurses between Canada, France, Belgium and Great Britain would be desirable. It would permit a broader understanding of the institutions of these countries and observation of those elements which could be applied in our situation.

The French-language nurses can generally express themselves more or less in English and a great number are bilingual. The English-language nurses, to a lesser extent, read and understand French but few can express themselves well in that language.

Distances between the continents being greatly lessened through improved transportation, our organization counts more and more members from different nations. They contribute to our enrichment as we contribute to theirs.

VI. CONCLUSION

This article from the International Code of Nursing Ethics seems to express the spirit which has always animated our organization:

> "Service to mankind is the primary function of nurses and the reason for the existence of the nursing profession. Need for nursing service is universal. Professional nursing service is therefore unrestricted by consideration of nationality, race, creed, colour, politics or social status."

VII. RECOMMENDATIONS

1. To favour bilingualism and biculturalism, that bursaries be provided to facilitate exchanges in the professional field of Quebec nurses with nurses of Great Britain, France, Belgium and other countries which would, at the same time, develop a broader understanding and contribute to the maintenance and improvement of the health of the people.

2. That assistance be given the professional organization for translation of textbooks in French or for the preparation and publication of texts written by nurses of the Province of Quebec.

740 225

CA1 Z 1
-63B22

Mémoire de L'Association des Médecins de Langue Française du Canada sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

M E M O I R E

de

L'ASSOCIATION DES MEDECINS DE LANGUE FRANCAISE DU CANADA

sur le

BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

JUIN 1964

Présenté par:

MM. les docteurs Roma Amyot, Montréal
André Barbeau, Montréal
Edouard Desjardins, Montréal
Albert Jutras, Montréal
J.-Antonio Lecours, Ottawa

siège social:

5064, avenue du Parc,
Montréal

M E M O I R E

de

L'ASSOCIATION DES MEDECINS DE LANGUE FRANCAISE DU CANADA

sur le

BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

PREAMBULE

1. L'Association des Médecins de Langue Française du Canada représente près de 6,000 médecins d'expression française qui sont répartis dans toutes les provinces du Canada.

2. Elle a été fondée en 1902 dans le but de "rallier sur le plan scientifique, culturel et professionnel" tous les médecins d'expression française de notre pays.

But de l'A.M.L.F.C.

3. Dans l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés par lettres patentes, elle peut entre autres choses "organiser des congrès scientifiques, publier des périodiques médicaux, sauvegarder par les moyens légaux à sa disposition les intérêts professionnels de ses membres, et encourager, maintenir ou établir d'autres oeuvres analogues".

Direction de l'A.M.L.F.C.

4. L'Association est dirigée et administrée par un Conseil dont les membres élus représentent les diverses régions du Canada. Son siège social est à Montréal et elle possède quatre filiales provinciales ou inter-provinciales dans le Québec, dans l'Ontario, dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et dans celles de l'Ouest.

Membres de l'A.M.L.F.C.

5. Ses membres sont de langue et de culture françaises et, comme tels, ils s'intéressent au problème canadien du bilinguisme et du biculturalisme. Ils revendiquent le respect de leurs droits dans le pays qu'ils habitent; l'apport qu'ils fournissent à la vie canadienne, le caractère culturel et national de l'A.M.L.F.C., l'objectif qu'elle poursuit, motivent amplement le présent mémoire et l'autorisent à exprimer ses vues sur le sujet de la présente enquête.

Egalité absolue

6. On se plaît à répéter le mot de Sir John MacDonald, affirmation formulée à l'époque où fut instituée la Confédération canadienne.

"Nous avons maintenant une Constitution qui place tous les sujets bri-
"tanniques sur un pied d'égalité absolue, qui leur reconnaît des droits
"égaux dans tous les domaines: langue, religion, propriété et personne.
"Il n'existe pas de races supérieures dans ce pays; il n'existe pas non
"plus de races de vaincus".

Tout dernièrement, le premier ministre Pearson, dans un discours prononcé à la Chambre des Communes et reproduit dans la presse, s'élevait contre cette fausse interprétation du Canada anglais: "Pour les "Canadiens de langue française, la Confédération établissait une nation "bilingue et biculturelle. Elle protégeait leur langue et leur culture "par tout le Canada. Pour les Canadiens de langue anglaise, le fait "français ne devait avoir qu'une portée provinciale".

Deux cultures

7. "Le biculturalisme canadien, a-t-il expliqué, tend à reconnaî-
"tre la présence de deux cultures, l'une française et l'autre anglaise, qui
"sans aucune tentation d'absorption de part et d'autre, s'influencent et
"se perfectionnent l'une l'autre".

Devoir fédéral d'assurer le français

8. "Le fédéral a le devoir d'assurer le respect et l'emploi du
"français dans les services fédéraux. Il a également le devoir de s'assu-
"rer qu'un fonctionnaire canadien-français dans l'exercice de ses fonc-
"tions ne sera pas brimé par d'autres Canadiens qui refuseraient de recon-
"naître son droit d'employer la langue française".

"Un jour, j'en suis persuadé, l'emploi des deux langues offi-
"cielles, indifféremment dans tous les services fédéraux sera devenu un
"fait normal et accepté".

On est arrivé aujourd'hui à une prise de position d'une telle acuité et d'une telle importance que les déclarations politiques, même les plus catégoriques, ne suffisent plus pour instaurer un mode de vie totalement accepté et vécu, propice à établir une coexistence paisible dans la nation canadienne, une coexistence apte à maintenir unies les dix provinces qui la forment.

Climat psychologique

9. Déclarations de principe, projets de législation et même promulgation de règlements et de lois ne pourraient être agissants que si

un climat psychologique favorable ne se crée dans le Canada tout entier. Certains tabous, préjugés et complexes devront disparaître, si on désire instaurer un climat réceptif à l'acceptation réciproque et sans restriction des deux groupes ethniques qui ont fondé le pays. Que l'histoire, mémoire des nations, qu'on ne peut extraire de l'intelligence des peuples, perde toute résonnance d'antagonisme.

Que les vainqueurs rejettent tout sentiment de supériorité qui porte au mépris et à l'exploitation d'une situation privilégiée; que les conquis oublient la défaite, l'amertume et la méfiance et surtout un complexe d'infériorité qui a trop souvent affaibli de justes luttes en réduisant l'action à des réclamations et à des protestations de principe.

Reconnaissance égale des deux groupes

10. Qu'on se débarrasse d'une ignorance réelle ou simulée, de part et d'autres, portant sur des faits et des groupements humains de notre vaste pays, ignorance qui porte à méconnaître son fondement bi-ethnique et porte à assimiler les francophones aux autres groupes ethniques non anglo-saxons dans la revendication de leurs droits culturels, économiques, linguistiques et politiques.

Bilinguisme des organismes fédéraux

11. Le bilinguisme ne peut s'imposer par force de loi à tous les individus du pays, mais le bilinguisme doit être institué dans tous les organismes qui relèvent de la juridiction et de l'administration fédérale et pour qu'il soit opérant, pour qu'il soit une image qui reflète le caractère bi-ethnique du Canada, on doit l'exiger des personnes qui, à tous les paliers, veillent à l'administration et à l'opération de ces organismes. On doit l'imposer également pour toutes les inscriptions dans toutes les localités, petites et grandes, qui couvrent le pays, inscriptions qui servent à identifier ces organismes et ces administrations ainsi que leurs services respectifs de quelque importance qu'ils soient. Ainsi les Canadiens auront constamment devant eux l'image de la dualité ethnique de leur pays, il pourront "la vivre" en quelque sorte et l'admettre comme un fait naturel.

Moyens de diffusion - T.V. - Radio

12. Il en est ainsi des services de télévision et de radiophonie qui devront porter dans tous les foyers du Canada les deux voix officielles du pays.

Parallélisme des cultures

13. L'image et l'expression bilingues illustrent d'ailleurs le parallélisme des deux cultures, l'anglaise et la française. Ces deux cultures sont façonnées par une ascendance propre à chacune des deux nationalités: coutumes, philosophie de la vie, religion, langue, vénération distincte envers le passé, respect pour leurs ancêtres et aspirations respectives dans la littérature, les arts, les sciences et l'essor économique. Ces éléments sont la somme des attributs qui constituent la culture. Au Canada, ils se cristallisent en deux structures qui doivent être au même niveau, reconnues et respectées réciproquement par les deux groupes ethniques qui participent à chacune d'elles.

Liberté entière et égalité de l'enseignement

14. Une des conditions essentielles à l'établissement stable du parallélisme culturel repose sur l'enseignement. Il est important que l'organisation de l'instruction scolaire jouisse d'une entière liberté et se calque dans toutes les provinces sur celle qui fut instaurée selon les stipulations de l'Acte confédératif, dans la Province de Québec. Cette liberté est essentielle à l'existence reconnue et vécue de la dualité culturelle et ethnique que l'on proclame dans des discours de circonstances, mais qui n'a pas été, jusqu'à maintenant et loin de là, réalisée. Cette égalité entre les deux ethnies sur le plan scolaire dans tout le Canada constitue une condition impérieuse du maintien de son intégrité politique.

Tribunaux

15. La même exigence s'applique au fonctionnement des cours de justice qui devraient respecter chez tout individu le droit de s'exprimer en l'une ou l'autre langue officielle, comme cela se fait dans la Province de Québec depuis 1867.

Autonomie provinciale et fiscalité

16. Nous défendons sur le plan fiscal l'autonomie des provinces et leurs droits de prélever directement et sans autre contrôle les argents nécessaires à l'essor de la communauté.

Constitution

17. L'application de ces mesures nécessitera des amendements à la constitution, ainsi que son rapatriement. Pour sauver la nation canadienne, la raison et le sens commun devraient commander de procéder ainsi.

Symboles nationaux - drapeau-hymne

18. Périodiquement, on parle d'un drapeau distinctif et d'un hymne national adoptés dans tout le Canada. Ces thèmes sont des symboles; ce n'est pas dans leur matérialité que se trouve leur potentiel de cohésion. Leur force réside dans leur pouvoir de ralliement autour du principe de patrie, celle des ancêtres, celle où l'on nait, où on a connu le bonheur de vivre, où on a souffert, où on meurt. Ils sont les signes de la maturité d'une nation indépendante; même et surtout si elle est comme la nôtre bi-ethnique, ils sont le ciment qui unit les individus pour des intérêts et des aspirations communs.

Lutte contre l'influence américaine

19. Depuis 1760, en plusieurs circonstances militaires et politiques, le Canada courut le danger d'une conquête ou d'une annexion. Chaque fois, ces conjonctures ont rapproché plus étroitement sur le plan politique les deux races qui ont fait notre pays. Une menace aussi grave se présente de nos jours. Elle n'est plus militaire, ni politique; elle n'en est pas moins dangereuse. L'influence américaine s'infiltre insidieusement au Canada et tend à l'intégrer dans sa culture et ses modes de vie. Le Canada est en danger de perdre son authenticité. Ce qui est le plus inquiétant, il s'américanise en acceptant les modes de vie, de pensée et d'attestation les moins valables.

Dualité nationale et unité du pays

20. Si le Canada veut survivre, il doit implanter dans le pays une unité politique et nationale solide en respectant le principe de la dualité de culture et de langue.

Culture et médecine

21. Mais à côté de cette culture générale, il y a des cultures particulières qui sont des formes spéciales du savoir, des connaissances relatives à une certaine discipline: la culture médicale est de celles-là.

Elle intéresse l'Association des Médecins de Langue Française du Canada, parce qu'elle touche un secteur important de la vie canadienne, en particulier tous les malades et tous les responsables de la santé et du bien-être de la population de ce pays.

Nous croyons également qu'en médecine la connaissance des deux cultures et langues principales du Canada est de nature à faciliter et rendre plus efficace l'action et les résultats dans ce domaine.

Mais nous croyons nécessaire, au départ, d'établir quelque distinction entre la langue et la culture dans le domaine médical.

On ne peut, du point de vue scientifique, parler de cultures multiples. La science ne connaît pas de frontières de pays, de provinces, de races ou de langues; et ceci d'autant moins qu'elle est plus spécialisée. On n'est pas moins savant parce qu'on est de culture et de langue anglaise ou française. Le séparatisme en science est impensable; moins que personne le médecin a intérêt à s'isoler.

Mais si on ne peut parler de cultures multiples quant à l'objet de la médecine, il faut convenir qu'on peut l'étudier et l'appliquer en fonction de sa formation et de sa philosophie personnelle. Il existe, au-dessus de la connaissance strictement scientifique, une culture générale variable avec les individus.

Présence française dans le monde médical canadien

22. L'Association des Médecins de Langue Française du Canada présente un mémoire conséquent avec ses buts et l'esprit de ses fondateurs, un mémoire qui aura la valeur d'un témoignage, à savoir l'affirmation de notre présence au sein du monde médicale canadien. Ce mémoire a pour but d'exposer ce que les membres de l'Association peuvent offrir à l'enrichissement de l'esprit dans le domaine qui leur est propre.

Conception distincte

23. Les problèmes suscités dans les autres secteurs de la vie canadienne par les différences de culture s'observent également dans le monde médical.

Cette évidence se manifeste souvent au sein des milieux hospitaliers, universitaires et gouvernementaux aussi bien que des associations professionnelles. Elle explique la difficulté de s'entendre au départ sur une pensée commune et tend à créer une ségrégation dans le personnel.

Formation professionnelle

24. La cause la plus évidente en est sûrement la différence dans la formation professionnelle des médecins qui tient aux caractères particuliers de chaque école de médecine et qui ajoute au patrimoine scientifique.

L'Association croit logique et possible pour un groupe professionnel dont l'idéal scientifique est commun, de concevoir le point de vue de l'autre sur la meilleure façon de servir.

Canada: carrefour des écoles médicales

25. La profession médicale canadienne-française s'applique et se plaît à faire la synthèse des écoles française, anglaise et américaine et ses adeptes en ont acquis une grande souplesse dans leurs rapports avec leurs collègues de langue anglaise. Ceux-ci pourraient, par un même effort dans l'autre direction, soutenir le dialogue. Il faut donc, sans rien sacrifier de soi-même, provoquer les rencontres des deux groupes, favoriser les contacts personnels, afin non seulement de comprendre le langage, mais de saisir la pensée de l'autre; en un mot, de s'adapter à sa philosophie.

On peut comprendre la culture d'en face par une étude historique objective et une réflexion intelligente, basées sur l'expérience concrète de tout ce qui élargit les horizons de l'esprit du médecin.

Humanisme du médecin

26. L'humanisme du médecin est capable d'englober une autre culture que la sienne. "Rien de ce qui est humain ne lui est étranger". Pour lui, être humaniste, c'est proprement connaître, comprendre et aimer l'être humain et tout ce qui s'y rapporte, comme sa culture; c'est être animé d'un esprit de générosité et de solidarité humaine, toutes faites de science, de foi, de spiritualité et de charité. Il semble dire avec Sénèque: "pendant que nous sommes parmi les humains, pratiquons l'humanité"; et faire sienne cette définition de Saint-Exupéry: "être homme, c'est être responsable; c'est sentir, en posant une pierre, que l'on contribue à bâtir un monde".

Héritiers responsables de la pensée en marche, il incombe à la profession médicale de tout le Canada de transmettre, et d'une façon toute spéciale, par le moyen de nos deux cultures, les grandes valeurs éternelles qui ne subissent l'influence ni du temps, ni de l'évolution, ni des milieux.

Bilinguisme et médecine

27. Si le monde médical n'admet pas de frontière à la science, il a souvent à déplorer la barrière linguistique qui peut entraver sérieusement les échanges.

L'Association des Médecins de Langue Française du Canada veut saisir la Commission d'Enquête de ce problème particulier, croyant que peu de mémoires auront la mission et l'occasion de le faire.

Les raisons qui militent en faveur du bilinguisme en politique, en économie, en sociologie prévalent aussi en médecine.

Rien n'est plus déconcertant, en effet, pour des individus formés aux mêmes disciplines scientifiques et parfois même culturelles, en possession des mêmes connaissances, arrivés après beaucoup d'efforts aux mêmes niveaux supérieurs du savoir, de se voir limiter et même fermer des échanges de vues, qui pourraient être des plus fructueux, par l'ignorance de la langue de leurs interlocuteurs.

On les voit perdre ainsi les meilleurs de leurs moyens et leur puissance de rayonnement. Leur valeur reste sous le boisseau.

Avantages

28. Les avantages, la nécessité même, d'une connaissance suffisante des deux langues dans le monde médical canadien exigent une compréhension des deux langues nécessaire entre patients et médecins, à l'hôpital et en clientèle; ce qui peut même être un facteur vital dans le diagnostic et le traitement, proposent pour les étudiants qui doivent fréquenter une école de médecine de l'autre langue le bilinguisme, ce qui peut faciliter les études et l'intégration au milieu universitaire, demandent l'accès des internes dans les hôpitaux de l'autre langue et l'échange des professeurs, ce qui peut résoudre le problème de la compréhension mutuelle sur le plan culturel et médical, facilitent l'établissement des médecins dans toutes les provinces et leur participation aux congrès, aux Associations et aux Sociétés médicales ainsi que l'usage des bibliothèques des deux langues qui deviendraient de ce fait accessibles à tous.

REMEDES

Bilinguisme intégral de la fonction publique

29. Dans le domaine de la santé et du bien-être national, un bilinguisme intégral doit être établi à tous les échelons de la fonction publique fédérale et même provinciale. La fréquence, l'importance et l'étendue des rapports des ministères avec les organismes médicaux et sociaux de toutes les provinces commandent cette mesure.

Radio - T.V.

30. Les moyens éducatifs audio-visuels pourraient être renforcés au cours de conférences, de congrès et d'assemblées des associations et des collèges de médecine, par la présentation des illustrations dans l'autre langue, par la traduction simultanée, la télévision en circuit fermé,

la distribution de textes, les projections sur écran qui fourniraient aux auditeurs un moyen de se familiariser avec cette langue.

Diffusion par le livre et les périodiques

31. Le livre et les périodiques sont parmi les meilleurs moyens de communication. Les connaissances médicales se transmettent par les écrits aussi bien sinon mieux que par la parole. Il importe que les facilités écrites de diffusion du savoir médical soient égales pour les deux langues dans tout le Canada et qu'elles soient au besoin encouragées par des subventions.

Connaissance de la langue seconde

32. Les facultés de médecine peuvent donner à la profession médicale le moyen de pratiquer le bilinguisme en assurant à leurs élèves un minimum de connaissance de la langue seconde dès l'admission. Ce but pourrait être atteint par quelques cours de langue illustrée, par l'histoire de la médecine ou par la présentation de films médicaux.

Langue seconde obligatoire pour le doctorat

33. Pour l'obtention du diplôme de doctorat (Ph.D.) dans les autres disciplines, la connaissance d'une autre langue est requise. Pour favoriser le bilinguisme et le biculturalisme, nous recommandons que la connaissance des deux langues officielles du Canada (français et anglais) soit rendue obligatoire, et vérifiée par examen, pour l'obtention du doctorat en médecine.

Echanges

34. L'adhésion à une association médicale de langue française comme la nôtre peut aider l'acquisition de l'autre langue. Consciente de son caractère unilingue et de la culture qu'elle préserve, l'Association des Médecins de Langue Française du Canada ne doit, ne peut ni ne veut donner un exemple et encore moins une leçon de bilinguisme. Une langue hybride perd son identité et sa raison d'être. Il ne peut être question de faire de notre groupement une association bilingue où les membres s'exprimeraient indifféremment en anglais ou en français. Elle doit, en effet, rester le foyer où, en tout temps et spécialement dans ses congrès et dans les pages de son bulletin, L'Union Médicale du Canada, les médecins francophones peuvent être assurés de se faire entendre et comprendre dans leur langue.

Cette Association offre un moyen donné au monde médical anglophone de se familiariser avec l'autre langue et l'autre culture. Certains anglophones profitent déjà de ces moyens audio-visuels acquis par un tel contact. Ils ne font là, d'ailleurs, qu'appliquer les principes de pédagogie

recommandée dans l'étude des langues, à savoir, la lecture régulière de périodiques et la fréquentation des milieux en cette langue. C'est aussi ce qui a permis à la plupart de nos propres membres de devenir bilingues.

Le bilinguisme de nos membres répartis partout dans le Canada peut harmoniser les rapports quotidiens et faciliter la communication dans le monde médical et la population de leurs milieux respectifs.

Responsabilités

35. Le bilinguisme peut en effet se développer au sein d'une communauté en touchant d'abord l'élite dont le monde médical s'honore de faire partie. On est en droit de s'attendre que cette élite se montre éclairée sur les problèmes actuels de la langue et de la culture au Canada, qu'elle connaisse les dispositions des Actes de l'Amérique du Nord Britannique, qu'elle en comprenne l'esprit et la portée et qu'elle soit soucieuse de son application dans le respect des droits des minorités comme dans ceux de la majorité. C'est dans cette optique que nous recommandons la connaissance des deux langues officielles pour l'obtention du doctorat en médecine.

Bilinguisme au service de la nation

36. Le bilinguisme doit donc pénétrer en médecine au même titre qu'en économie, en politique et en sociologie. Il fournit un service nécessaire aux besoins et au progrès culturel de la nation. Aux yeux des promoteurs et des artisans de notre "industrie" culturelle, le bilinguisme représente un apport excellent à l'enrichissement du pays. Le bilinguisme est un produit qui doit être étudié, publié et diffusé par les plus hautes autorités et grâce aux meilleures méthodes de relations publiques. Ces techniques ne doivent viser ni à l'absorption, ni à l'assimilation, mais rechercher la bonne volonté, le consentement libre, la motivation personnelle, l'intégration et les possibilités civilisatrices.

RECOMMANDATIONS

37. L'Association des Médecins de Langue Française du Canada, consciente de son rôle dans l'obtention d'un Bilinguisme et d'un Biculturalisme intégral recommande:

a) L'établissement d'un climat de libre échange intellectuel entre les deux groupes ethniques français et anglais.

b) L'abandon par chacun des groupes de ses "complexes" de supériorité ou d'infériorité selon le cas.

c) Une reconnaissance égale et absolue des droits des deux groupes fondateurs de la nation canadienne.

d) L'institution obligatoire du bilinguisme dans tous les organismes qui relèvent de la juridiction et de l'administration fédérale, et plus particulièrement, en ce qui nous concerne, dans tous les organismes s'occupant de la Santé et du Bien-être social.

e) L'institution d'un bilinguisme véritable aux services de la télévision et de la radiophonie pour tout le Canada et non seulement dans la Province de Québec.

f) Les facilités égales de diffusion par le livre et les périodiques.

g) L'établissement partout au Canada, d'un parallélisme culturel à tous les niveaux de l'enseignement basé sur la liberté et l'organisation de l'Instruction Scolaire tels qu'ils existent pour les deux groupes ethniques du Québec.

h) Le respect du droit de tout individu de s'exprimer en français ou en anglais devant toutes les cours de justice du pays.

i) Le respect des droits fiscaux des provinces.

j) La reconnaissance officielle d'un hymne et d'un drapeau national distinctifs.

k) Le rapatriement de la constitution et la formulation des amendements qui s'imposent pour faire face à la situation présente.

l) La pratique du bilinguisme dans les Congrès médicaux canadiens par l'emploi de traduction simultanée, de projections illustrées dans l'autre langue, de textes polycopiés résumant dans l'autre langue la substance d'une conférence.

m) La multiplication des échanges entre médecins, professeurs, conférenciers des deux groupes ethniques français et anglais.

n) L'établissement d'un règlement national qui oblige à la connaissance des deux langues officielles du Canada pour l'obtention du diplôme en médecine, et ce dans toutes les provinces, connaissance des deux langues vérifiée par un examen sérieux et obligatoire.

o) L'adhésion de tous les médecins canadiens, en autant que faire ce peut, à des Sociétés Médicales de l'autre langue officielle.

p) Une meilleure connaissance par tous de la véritable histoire du Canada.

- - - - - - - - - -

CA1 EI
-63B22

NO: 740-226

TITRE:

AUTEUR: L'Association des médecins de langue française du Canada

Mémoire de ....12.... pages ; ....16.... recommandation(s)

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

Le mémoire affirme que les raisons qui militent en faveur du bilinguisme dans tous les domaines de la vie sociale et politique prévalent aussi en médecine.

Plus de la moitié du mémoire traite du problème du bilinguisme à l'intérieur de la profession médicale comme telle et les solutions proposées sont affaire de régie interne dans bon nombre de cas.

Chacun des paragraphes ayant son propre titre (36), plusieurs paragraphes pouvant se résumer sous in titre général; ce sont ces divisions et titres généraux (qui sont de l'analyste) que nous donnons à la table des matières.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE: Rien à signaler

TABLE DES MATIERES:

	PAGES
RECOMMANDATIONS	11
MEMOIRE:	
"Préambule"	1
Egalité des deux nations	2
Conditions de la co-existence	3
Le bilinguisme: organismes fédéraux et moyens de diffusion	3
Le biculturalisme	4
L'unité nationale	5
Bilinguisme, biculturalisme et médecine	5
Conditions du bilinguisme en médecine	8
"Le bilinguisme au service de la nation"	10

Préambule p. 1

<u>l'A.M.L.F.C.</u>

- fondée en 1902.
- siège social: 5064 avenue du Parc, Montréal.
- représente environ 6,000 médecins francophones.
- <u>but</u>: "rallier sur le plan scientifique, culturel et professionnel tous les médecins d'expression française du pays." p. 1
- revendique le respect des droits de ses membres relativement au problème du bilinguisme et du biculturalisme.

<u>Egalité des deux nations</u>: p. 2

(citations de MacDonald et Pearson sur l'égalité absolue des deux nations).

- aujourd'hui - insuffisance des déclarations politiques pour assurer l'établissement d'une co-existence paisible et le maintien de l'union canadienne.

<u>Conditions de la co-existence</u>: p. 3

- création d'un climat psychologique favorable.
- abandon des tabous et des préjugés.

"Que l'histoire, mémoire des nations, qu'on ne peut extraire de l'intelligence d'un peuple, perde toute résonnance d'antagonisme." p. 3

- rejet, de part et d'autre, des complexes de supériorité et d'infériorité.
- lutte à l'ignorance - réelle ou simulée - qui porte
  a) à méconnaître le fondement bi-ethnique du pays;
  b) à assimiler les C.F. aux autres groupes ethniques.

<u>Le bilinguisme</u>: p. 3

- impossibilité de forcer les individus à devenir bilingues.
- nécessité du bilinguisme pour tous les organismes fédéraux, pour leur personnel, pour les inscriptions qui les identifient et celles de leurs services respectifs, et ce, dans tout le pays.
- moyens de diffusion: "Radio et télévision devront dans tous les foyers du Canada porter les 2 voix officielles du pays." p.3

Le biculturalisme: p. 4

- 2 nations, 2 cultures.
- nécessité d'un statut égal pour les 2 cultures, de leur reconnaissance et de leur respect réciproque par les 2 groupes.
- condition essentielle: l'entière liberté sur le plan scolaire.

"Que l'organization de l'instruction scolaire--- se calque dans toutes les provinces sur celle qui fut instaurée selon les stipulations de l'Acte confédératif dans le Québec." p.4

- bilinguisme dans les cours de justice. Exemple du Québec.
- défense de l'autonomie des provinces dans le domaine fiscal.
- pour l'application de ces conditions: nécessité de rapatrier et d'amender la Constitution.

L'unité nationale: p. 5

- hymne national et drapeau distinctif.
- nécessité d'un rapprochement des 2 groupes pour la lutte à l'américanisation.
- condition de la survivance du Canada: l'implantation d'une unité nationale et politique, fondée sur le principe de la dualité linguistique et culturelle.

"Culture et médecine": p. 5

- La connaissance des 2 langues facilite l'action médicale et ses résultats.
- au niveau de la science médicale il n'y a pas de frontière linguistique.
- au niveau des relations humaines (milieux hospitaliers, universitaires, etc), le problème existe.

"(il) explique la difficulté de s'entendre au départ sur une pensée commune et tend à créer une ségrégation dans le personnel" .. p. 6

- cause du problème: différence dans la formation professionnelle des médecins.
- la formation médicale C.F. en la synthèse des écoles française, anglaise et américaine
- pour un dialogue possible: souhait qu'un effort analogue soit fourni par l'autre groupe

"Bilinguisme et médecine":

- barrière linguistique - entrave aux échanges professionnels.

"Les raisons qui militent en faveur du bilinguisme en politique, en économie, en sociologie, prévalent aussi en médecine." p. 8

- avantage, voire même nécessité du bilinguisme dans la pratique médicale.

Moyens à mettre en oeuvre: p.8

- établissement du bilinguisme intégral à tous les échelons de la fonction publique - fédérale et provinciale - qui a trait au domaine de la santé et du bien-être.
- intensification de l'enseignement audio-visuel lors des congrès, etc.
- facilité égale de diffusion pour les périodiques médicaux français et anglais: octroi de subventions si nécessaire.
- cours abrégé de la langue seconde aux nouveaux élèves, dispensé par les facultés de médecine.
- connaissance obligatoire des 2 langues pour l'obtention du doctorat en médecine.
- adhésion facultative à une association médicale de l'autre langue (à l'A.M.L.F.C. pour les anglophones par exemple).

"Le bilinguisme au service de la nation": p.10

- Le bilinguisme doit être pratiqué d'abord par l'élite, donc par le monde médical "qui s'honore d'en faire partie."
- Apport à l'enrichissement culturel du pays, son expansion doit être favorisée par les plus hautes autorités.

CONFIDENTIEL

DOCUMENTS PREPARATOIRES

Mémoire #: 740-226
L'Association des Médecins de langue française du Canada
MONTREAL

A. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

i) fondée en 1902

ii) a son siège social à Montréal; outre le Québec, s'étend également à l'Ontario, au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse et à l'Ouest canadien.

2. EFFECTIFS

L'Association groupe environ 6000 médecins francophones au Canada.

3. OBJECTIFS

i) rallier sur le plan scientifique, culturel et professionnel tous les médecins d'expression française de notre pays;

ii) organiser des congrès scientifiques;

iii) publier des périodiques médicaux;

iv) sauvegarder, par les moyens légaux à sa disposition, les intérêts professionnels de ses membres.

4. PREPARATION DU MEMOIRE

Le mémoire fut préparé par un comité de cinq médecins:
Roma Amyot - Montréal
André Boileau - Montréal
Edouard Desjardins - Montréal
Albert Jutras - Montréal
J.-Antonio Lecours - Ottawa

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

1. PROGRAM AND LIAISON SECTION

p.2 (1) Wasn't Macdonald talking about the rights of individuals (les sujets britanniques? What about the rights of the collectivity - the nation?

p.4 #14 (2) What would this "liberté entière et egalité" mean in practical terms?

p.4 #16 (3) What would be the effects of giving the provinces fiscal autonomy?

p.8 #30, 31 (4) To what extent are these exchanges, etc. taking place today?

general (5) What contacts do you have with English-speaking medical associations?

C. RESEARCH SECTION : COMMENTS AND QUESTIONS

(1) No doubt the French-speaking doctors of Canada, like other French and English-speaking Canadians who belong to other professional groups in this country, require as part of their professional competence to belong to a wider society (whose greater resources for education and research provide facilities simply not possible based on the Canadian scene alone etc.)

a) This brief proposes considerable improvement in communication within the Canadian medical community, but beyond this would they look rather to the U.S.A. or to France?

b) Which would be more relevant to their living situation in French Canada?

(This is intended to be a "cultural" question.)

760-602

MEMOIRE PRESENTE PAR

L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LANGUE FRANCAISE DU MANITOBA

A LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

L'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba
Ste 7- 133 Provencher
Saint-Boniface, Manitoba

Mémoire présenté par

L'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba

à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

INTRODUCTION

1. L'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba, (AILFM) a été fondée en 1922. Elle a pour but de grouper les instituteurs de langue française du Manitoba en vue de sauvegarder les intérêts des membres du personnel enseignant de langue française dans les écoles de la province. Sa mission première est de transmettre, sous l'égide de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, qui lui donne sa raison d'être, le patrimoine linguistique et culturel français aux élèves canadiens-français qui fréquentent les écoles des centres français de la province.

2. L'AILFM est composé aujourd'hui d'environ 575 membres. A ses congrès annuels, l'AILFM joue un rôle de supplément à un Institut de Pédagogie, en fournissant des cours comprimés de méthodologie de l'enseignement du français. Ces congrès donnent suite à des réunions pédagogiques régionales où sont étudiés certains aspects de l'enseignement du français. L'AILFM rédige aussi un bulletin bimestriel qui a pour but de maintenir un contact français entre les instituteurs, de nourrir la pensée française et de publier des études pédagogiques. (Voir appendice).

PREAMBULE

3. La Confédération fut-elle l'ébauche de la constitution d'un nouveau pays, ou la rédaction définitive d'un contrat irrévocable? Dans l'esprit des Pères de la Confédération, elle voulut être le trait d'union entre deux peuples qui, sans se comprendre, consentaient du moins à former une association libre, une alliance de raison, plus soluble qu'une union où l'on eût fondu leurs deux âmes. Etablie sur la bonne foi réciproque, elle maintiendrait dans le respect du droit et des droits les parties en présence et prévoyait à cette fin des mesures rémédiatrices.

4. La Confédération partait de façon si allègre que dès 1870, elle faisait sien en l'intercalant de toutes pièces dans l'Acte confédératif L'Acte du Manitoba.[1] Preuve éclatante à la fois et présage heureux d'un avenir ensoleillé où, partout au Canada, les deux groupes ethniques seraient partenaires à parts entières de cette immense corporation nationale. On comprit donc au début, qu'un système confédératif se fonde sur la reconnaissance et la sauvegarde des droits, et sur l'imposition de devoirs dont toute transgression constitue un empiètement sur le domaine d'autrui, porte atteinte à la justice et mine à sa base la solidité de l'édifice.

5. Il est incontestable que l'histoire du premier centenaire de la Confédération canadienne se solde par un début notable dans la colonne des groupes minoritaires canadiens-français de toutes les provinces. En 1916, la langue française devenait au Manitoba, une langue étrangère. C'est grâce à

---

[1] Acte du Manitoba 1870, Art. 23.- L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des chambres de la législature; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux, ou émanant des tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, et par-devant tous les tribunaux de la province, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou l'autre de ces langues. Les actes de la législature seront imprimés et publiés dans ces deux langues.

Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, Art. 133. -
Dans les chambres du parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise dans les débats sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journeaux respectifs de ces chambres l'usage de ces deux langues est obligatoire; et dans toute plaidoirie où pièce de procédure par dedevant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Québec, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues.

la pression constante qu'exerça l'Association d'Education auprès des gouvernants ainsi qu'auprès des enseignants canadiens-français de faire enseigner le français en marge de la loi et en toutes les années, qu'aujourd'hui on peut enseigner de la première à la douzième année, le français. Il est significatif, MM. les Présidents, que les rédacteurs de ce mémoire aient encore pu l'écrire, et le représentant de l'AILFM vous le ire, en une langue qui, pour imparfaite qu'elle soit, n'en reste pas moins intelligible. Or, s'il nous fut possible de le faire, est-il admissible que nous attribuions le mérite au fait que le groupe français du Manitoba, dirigé par son organisme de combat, l'Association d'Education, a systématiquement transgressé durant quelque quarante-cinq années la loi scolaire manitobaine?

6. Il est également significatif que le gouvernement fédéral actuel, dans le mandat qu'il vous a commis, n'ait pas du tout mis en cause le principe fondamental de l'"Equal partnership between the two founding races". Ce qui nous porte à croire que dans l'esprit de ce gouvernement, les Canadiens-français de la dispersion font toujours bloc solide avec ceux du Québec, et qu'ils sont censés, en 1964 comme en 1867, être considérés comme des partenaires à parts entières du groupe anglophone canadien d'un océan à l'autre. C'est vous dire quel dernier motif d'espoir nous voyons ici au Manitoba, dans cette Commission royale.

7. Il est évident que le gouvernement fédéral reconnaît aujourd'hui le bien-fondé des griefs des minorités canadiennes-françaises partout dans le pays, et tient à "déterminer jusqu'à quel point l'égalité peut être mieux réalisé". Car, il n'est certes pas question pour les anglo-canadiens, dans l'unique province où ils constituent la minorité, de se plaindre du traitement qui leur fut de tous temps ménagé par le groupe majoritaire, dans tous les domaines, et particulièrement, dans celui de l'éducation. Le gouvernement fédéral vous charge donc de "faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada, et de recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe (sic) d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée... "N'est-ce pas reconnaître implicitement, que cette Confédération ne fut pas un aboutissement, mais une simple ébauche de solution et de règlement? Quoique le texte de votre

mandat permet à toutes sortes de doléances de la part d'autres groupes éthniques, de se faufiler, il ne nous semble pas que l'objectif majeur de ce mandat en soit dénaturé.

BICULTURALISME ET BILINGUISME

8. Dès que l'on parle d'égalité entre deux peuples, on va droit au coeur de ces peuples et on y scrute ce qui les fait tels. C'est dire qu'on en fait ressortir plutôt les caractéristiques significatives qui les distinguent que les traits qu'ils ont en commun. Ce n'est certes pas la considération de leurs effectifs numériques respectifs qui doit déterminer le concept d'égalité. Pas plus que la présence plus ou moins imposante d'un groupe ethnique dans telle ou telle partie du pays. C'est à des éléments immuables qu'il faut avoir recours pour justifier le droit à l'égalité d'une des deux composantes majeures de notre pays.

9. Au Canada, deux peuples sont tributaires, chacun, de deux histoires, si l'on peut dire, et de deux géographies. Héritiers tous deux d'un passé millénaire au cours duquel s'est forgé leur destin, il y avait déjà, sous le sol qu'ils foulèrent successivement "a mare usque ad mare" une couche épaisse de sédiments qu'ils avaient, sans le vouloir, apportés avec eux, et qui adhèrent à leur individualité parce qu'elle fait partie d'eux-mêmes. Ce passé, avant de traverser l'océan avec les découvreurs, les pionniers ou les conquérants, était de part et d'autre une accumulation de gloires et de déboires militaires, de réalisations littéraires et artistiques, d'appétits de conquêtes, d'expansion territoriale ou d'apostolat, et le grand tout qui fait fierté d'un peuple pesait déjà de tout son poids sur ceux qui venaient au Canada mesurer leur force contre une contrée vierge mais chargée de promesse. C'est dans cet humus qu'ils plongèrent tout à tour leurs racines. C'est pourquoi ces deux peuples restent solidement campés sur le sol canadien, imbus qu'ils sont de fierté ancestrale et de dignité humaine. Et ils ne songent pas à se demander, retranchés derrière cet orgueil de la race, ni ce qu'ils pourraient emprunter à l'autre peuple, ni ce dont ils auraient à se départir, pour en arriver à conclure ensemble un mariage d'amour. Il n'y a vraiment que l'ignorance de leurs origines, et aussi, la honte de leur statut minoritaire qui pourraient les en guérir ou en assourdir l'expression. Nous voyons dans cette description une manière d'être d'un peuple,

une conscience de son essence, qui le prédispose à se dépasser lui-même, à s'épanouir, et à faire profiter le prochain de ce qui le rend heureux. C'est là un premier élément de la culture, colorée pourtant par l'ensemble des caractères sociaux et de traits distinctifs qui fait que tel peuple est marqué d'une façon si facilement reconnaissable par ceux qui lui sont étrangers. La culture, n'est-ce pas comme les empreintes digitales d'un peuple comme de toutes les personnes qui le forment? La culture est tellement aux dimensions de l'homme, qu'il serait vain de tenter de la mettre en capsule, de la définir. Et plus elle est de nature spirituelle, plus elle s'enfonce dans les couloirs impénétrables de la pensée, plus elle se refuse à l'homologation.

10. Cet ensemble d'acquisitions, d'habitudes, de regards, sur l'univers, doit trouver son expression verbale, au risque de devenir un échafaudage sans solidité. Un sentiment aigu peut bien se montrer à une ride du front, à un spasme musculaire. La pensée qui a travaillé sur les êtres, sur elle-même surtout a eu besoin d'une forme plus caractérisée d'expression. C'est la langue. Il est d'ore et déjà reconnu que plus un peuple avait un passé riche, la langue de communication naturelle de sa culture devenait plus organisée, plus structurée, plus diversifiée et plus nuancée. En somme la culture forgeait sa langue, et la langue nourissait sa culture. Certaines langues peuvent maintenant être reconnues comme des langues universelles, et, dans un monde qui abolit toutes distances, nécessaires.

11. Il ressort de tout ceci qu'il y a autant de cultures qu'il y a de langue et réciproquement. C'est admettre aussi qu'au Canada les groupes ethniques qui en ont fait leur contrée d'adoption gardent, aussi longtemps qu'ils conservent leur langue, les traces des cultures qui leur correspondent. Or, il ne fait pas de doute qu'en dehors de l'université et du temple religieux, le vouloir-vivre de ces groupes ethniques, quelque bien fournis qu'ils soient dans une province de l'Ouest ou dans une autre, ne s'est collectivement guère fait valoir. Hormis les Mennonites, qui utilisent les écoles de leurs arrondissements pour enseigner leur langue aux étudiants, qui se lancent avec un succès énorme dans toutes les disciplines artistiques, scientifiques et professionnelles, aussi bien que dans les affaires, et qui ont leur poste de radio- à teneur anglaise d'ailleurs prépondérante-, les groupes ethniques récemment venus et qui ont

proliféré dans l'ouest canadien, ne se sont jamais prévalu de leur nombre, ni de leur attachement à leur langue et à leur culture, soit pour avoir leurs propres écoles, soit pour faire profiter les autres de leur avoir propre.

12. Cette opiniâtreté à vouloir se perpétuer comme groupe minoritaire vivant et actif, on ne la trouve vraiment que chez les Canadiens-français. Jamais ils n'ont perdu conscience de leurs antécédents historiques, jamais ils ne cessèrent de renoncer à la lutte. C'est de force qu'ils arrachèrent les permis de construct on de leurs quatre postes radiophoniques, c'est de peine et misère qu'ils finirent par envahir les foyers français dans les provinces des prairies, c'est dans le sacrifice qu'ils firent naître leurs hebdomadaires français et qu'ils les maintiennent, c'est par une tension de tout leur être qu'ils s'aggrippent à ce qu'ils veulent conserver, leur langue, qu'ils revendiquent à temps et à contre-temps. Ce fut un tour de force que la survie des Canadiens-français dans l'Ouest. C'en fut un, de courage, d'énergie, de sacrifice. Il se perpétue certes, et même si l'on doit admettre un fléchissement épouvantable dans la résistance à une ambiance corrosive de tous les instants, même si la volonté s'étiole en bien des quartiers, il en est encore pour croire que tout est loin d'être fini. Qui sait? La Commission royale serait-elle appelée à perpétuer ce miracle.

SITUATION SCOLAIRE DES C.F. DU MANITOBA

13. Avant 1916, les Canadiens français s'accomodèrent fort bien de ce que l'on a appelé les arrangements Laurier-Greenway, et qui ne rétablissaient en rien leur droit à être reconnus officiellement comme partenaires à parts entières des anglo-canadiens au Canada. Mais blottis qu'ils étaient les uns sur les autres et groupés en petites mais compactes et homogènes populations autour de leurs clochers, ils constituaient presque dans tous les centres des blocs assez puissants pour garder françaises leurs écoles. A toutes fins pratiques, l'abolition du système confessionnel des écoles en 1890, n'avait pas eu terriblement prise sur eux. Quels qu'eussent été les motifs qui poussèrent le gouvernement Norris à vouloir bannir le français des écoles, le premier ministre y parvint assez facilement, en pleine grande guerre, et sonnait le glas sur l'avenir de notre langue et de notre culture. Du moins, il le crut.

14. La levée des boucliers se fit aussitôt et 1200 délégués de tous les

centres français du Manitoba se réunirent dans la salle académique du vieux Collège de Saint-Boniface pour organiser la résistance et conserver ce qu'il y avait moyen de réchapper. Ils mirent sur pied l'Association d'Education, qui résolument se mit à l'oeuvre. Le reste est connu. On nous laissa faire. De temps à autre un inspecteur officiel, mû par un zèle vertueux, lançait ses éclairs, mais Vulcain après tout n'est pas si vilain! on se remettait au travail comme si de rien n'était, et on poursuivait la tâche de garder français ceux qui étaient nés français.

15. Dans les coins les plus reculés et les moins avantagés, on put, grace au concours généreux de religieuses et de laiques héroiques, maintenir ses positions. L'instruction eut cependant longtemps à souffrir des conditions lamentables dans lesquelles il fallait bien qu'elle s'effectuât. Les énormes distances à parcourir, dans la majeure partie des paroisses, obligeaient les parents à se constituer en petites commissions scolaires, à construire leurs toutes petites écoles, à entretenir leur institutrice qui devait, elle s'époumonner à dispenser l'enseignement aux élèves de huit années. A moins qu'elle ne fût experte en la matière, il était tout naturel que ses élèves ne regussent point le contingent de connaissances qu'il était normal pour les élèves du village d'encaisser. Une deuxième conséquence fut que, pour la grande majorité de ces élèves, la petite école rurale fût leur école, point! et ils interrompaient là leurs études. Les parents, de leur côté, et qui peut le leur reprocher, ne voyaient guère plus loin. Jusqu'à ces cinq dernières années, ces écoles rurales pullulaient partout dans la province, aussi bien chez les anglophones que chez nous. Et nous nous devons de dire que, malgré des résistances assez tenaces, les Canadiens-français sont les premiers à avoir fermé ces petites écoles pour construire et aménager des écoles centralisées.

16. Lors de la répartition, par le gouvernement Roblin, de la carte géographique scolaire en grandes divisions, en 1959, il fut prévu que les groupes ethniques, partout où la chose serait possible, resteraient accoudés pour faire bloc, pouvant ainsi élire des commissaires d'écoles de leur foi et de leur langue. Le gouvernement provincial évitait ainsi les rancoeurs qu'avait suscitées le gouvernement de la Saskatchewan en établissant ses grandes "Unités scolaires" quelque quinze années plus tôt. Ainsi, il nous était donné, à nous, Canadiens-français, de nous doter d'écoles secondaires dans tous nos grands centres, où nos

élèves seraient en nombre assez important pour que l'atmosphère de l'école demeurât française, pour que toute notre équipe enseignante occupât les lieux, pour que nos commissaires des grandes divisions qui relevaient d'eux administrassent ces biens avec une certaine latitude. Ainsi, les enfants de nos paroisses, réunis au village à l'élémentaire, passeraient au cours secondaire comme tout naturellement et auraient les mêmes chances que leurs collègues des villes de terminer leurs études et de les pousser par-delà jusqu'à l'université. Jusqu'àlors, les seuls privilégiés chez les nôtres étaient ceux qui passaient au Collège de Saint-Boniface après leur septième ou huitième année pour faire leurs études classiques.

17. Cependant, il se produisit chez nous une transformation, tellement imperceptible à la vérité, que les visiteurs français des écoles eux-mêmes ne s'en aperçurent que sur le tard. Alors qu'en 1941 encore, les programmes annuels des études émanant du comité de fonctionnement scolaire de l'Association d'Education précisaient, pour les matières mêmes du curriculum officiel de la province, malgré les termes de l'article 240e de l'Acte scolaire, qu'elles devaient être enseignées en français,- et l'on doit dire qu'en presque tous les quartiers cette directive était suivie à la lettre-- graduellement, nos institutrices, qui, à part les religieuses qui continuaient de nous venir du Québec, recevaient leur formation pédagogique en anglais, délaissèrent la langue française comme médium d'enseignement pour toutes les matières autres que le français et la religion. Et c'est ainsi que lorsque l'on s'aperçut de la métamorphose, l'habitude était ancrée au point de paraître au plus optimiste d'entre nous, pratiquement indéracinable. Certaines enquêtes nous permirent de trouver l'argument qui fit que l'on délogeât la langue française en faveur de l'anglaise vers la mi-quarante: une institutrice, de mentalité plus anglaise que française, faisant son apparition dans une école, sous le prétexte que tous ses élèves comprenaient l'anglais, que, d'autre part les manuels étaient tous anglais, qu'enfin les examens du Département devaient être écrits en anglais, adoptait l'anglais comme langue d'enseignement. Devenant plus tard directrice d'une autre école, elle enjoignait les membres de son équipe de ne plus faire double fonction en fournissant les explications en histoire, en mathématiques, en sciences, en français aussi bien qu'en anglais, toujours pour la même raison. Si bien qu'aujourd'hui, dès leur entrée à l'école, dans nos paroisses encore

françaises, on enseigne à compter aux petits en anglais, on leur apprend l'histoire et la géographie, l'hygiène, et le reste en anglais. On en est arrivé, par nous-mêmes, sans qu'aucune pression soit faite sur nous de l'extérieur, à observer une loi qui, en 1916, précisément tentait de nous asservir de la même façon, et à laquelle la génération d'alors s'était opposée si glorieusement.

18. Il appert de tout ce qui vient d'être rapporté, MM. les présidents, que, nonobstant la création de notre poste radiophonique en 1946, nonobstant la venue de la TV française en 1954, nonobstant la diffusion du film français par l'O.N.F., nonobstant la création du mouvement de la jeune Relève, nonobstant l'élan et la ferveur du grand nombre de nos instituteurs et de nos institutrices qui trouvent pourtant leur tâche toujours de plus en plus lourde, nos élèves s'anglicisent à un rythme effréné, parce que, au fond, la classe elle-même, dans les écoles de notre juridiction, ne se distingue substantiellement en rien de la classe des écoles à juridiction anglophone, dès que la période de français et celle du catéchisme sont terminées. Il nous faut l'admettre, nos écoles sont des écoles unilingues de langue anglaise, et forment des élèves anglais dont la langue seconde, la langue d'emprunt, est bel et bien le français.

19. Et nous voulons que ça change. Nous voulons que le français redevienne la langue maternelle, la langue dans laquelle on étudie, on joue, on s'irrite, on rêve. Il n'y a de salut que par l'école. Et nous en sommes arrivés, hélas! au point où il faudra que la loi scolaire soit amendée, ou bien que par votre intervention, distingués membres de la Commission Royale sur le Biculturalisme et le Bilinguisme, on nous porte rapidement secours d'ailleurs, "car nous périssons". C'est le bien de tout le Canada qui l'exige, aussi bien que la survie chez les nôtres, ici au Manitoba, de notre langue et de notre culture.

RECOMMENDATIONS

20. Voici les recommandations que nous vous proposons comme moyens de survie de notre groupe au Manitoba.

1. Sans un institut pédagogique français, la formation de nos instituteurs les rendra inaptes à utiliser la langue française dans l'enseignement des matières du curriculum officiel.

2. Sans les manuels français, on ne peut espérer conjurer le sort ni renverser la tendance actuelle vers l'emploi exclusif de l'anglais par la génération présente et par celles qui suivront.

3. Que les questionnaires d'examens du Département, à l'instar de ceux du Nouveau Brunswick, soient rédigés dans les deux langues officielles, ou qu'on en tire des copies françaises pour les élèves de nos écoles.

4. Que les Inspecteurs officiels des arrondissements français soient parfaitement bilingues et qu'ils aient mission, à tout le moins tacite, de pousser par leurs encouragements, les fondés de pouvoir à utiliser à grands renforts la langue française dans leurs classes.

5. Qu'un Comité français d'instruction publique soit formé. Que ce comité soit dirigé exclusivement par des Instituteurs nommés par l'Association d'Education, et exclusivement par des Instituteurs canadiens-français. Que ce comité ait toute la latitude voulue pour s'adjoindre des spécialistes en linguistique ou en toute autre discipline qui requerrait leur concours.

6. Qu'un ministère fédéral de la culture soit instauré, dont un sous-ministère soit également constitué pour les besoins des Canadiens-français des provinces où ils "jouissent" d'un statut minoritaire. Nous nous voyons forcés ici de répéter qu'au risque de voir se désagréger et s'anéantir une Confédération déjà agonisante, il faut trouver une solution aux problèmes des minorités françaises du pays. Et puisqu'il revient au fédéral de régler ces problèmes, quand les régimes provinciaux ne prennent pas leurs responsabilités en main, nous ne voyons pas de formule plus apte à enrayer le mal que la constitution de ce sous-ministère, qui agirait un peu comme une compagnie de la couronne. Nous nous permettons d'ajouter ici que le Québec, qui s'est déjà doté d'un organisme d'outre-frontières, doit rester en dehors des préoccupations d'un tel sous-ministère, parce qu'il n'a jamais cessé de respecter les droits de sa minorité anglophone, qu'il les a même toujours protégés au prix de subventions dépassant la norme que justifiait la proportion des anglophones dans la province.

Que le sous-ministre affecté aux groupes minoritaires soit désigné par un jury sur pièces justificatives comprenant un examen spécial. Qu'il s'adjoigne un représentant par province, issu de cette province et au courant des problèmes de cette province, et y ayant résidence, afin qu'il y occupe là son poste officiel.

Qu'enfin, à l'instar des corporations de la couronne, ce sous-ministère prenne lui-même ses décisions, établisse un budget ratifiable exclusivement par la députation canadienne-française à la Chambre des Communes, (sinon on retomberait dans ces erreurs dont est toujours une minorité impuissante à accéder au statut majoritaire).

Que les sommes affectées à l'éducation des Canadiens-français des provinces autres que le Québec, suivent un barême semblable à celui qui est adopté dans le programme d'aide aux Universités.

CONCLUSION

21. Nous n'ignorons pas que le but de tous les mémoires qui vous seront présentés partout, MM. les Présidents, n'est pas tant de vous éclairer, vous et vos distingués collègues, que d'étaler aux yeux de nos compatriotes de langue anglaise l'état de nos doléances et l'étendue de nos besoins, en fonction de cette Equal Partnership between the two founding races. Et que la Confédération n'est vraiment qu'une drôlerie méchante si on persiste à vouloir cantonner l'expression française de la culture française à la seule province de Québec. Nous percevons la lenteur avec laquelle on implante les réformes dans des milieux si peu ouverts à ce qui n'entrave pas la conduite des affaires urgentes et immédiatement apparentes de l'Etat. Nous tenons à vous assurer de notre sympathie profonde dans la tâche énorme qui vous incombe de rendre à terme les recherches de votre commission.

22. Nous espérons à tout le moins que nos compatriotes anglophones, comme tous ceux qui se sont déjà présentés devant vous pour plaider notre cause, comprendront tous, que dans l'optique d'une saine Confédération, nous ne pouvons plus, ici au Manitoba plus qu'ailleurs, nous contenter de concessions qui sont autant de miettes tombant de la table du riche, ou de pourboires dont

on gratifie notre respectueux silence. Nous voulons les réformes essentielles, dans tous les domaines, certes, mais particulièrement dans tout ce qui touche de près ou de loin au domaine d'éducation.

Comité exécutif de l'A.I.L.F.M.:

Soeur Jacques-Fernand, présidente

M. Joseph Desrosiers, vice-président

NO: 760-602

CA1 E 1
-63B22

TITRE:

AUTEUR: L'Association des instituteurs de langue française du Manitoba

Mémoire de 11 pages; 6 recommandations

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

L'expression française de la culture française ne doit pas être cantonnée à la seule province de Québec. Les C.F. de la Dispersion font toujours bloc solide avec ceux du Québec et veulent être considérés comme des partenaires à part entière du groupe anglophone canadien d'un océan à l'autre. Telle est l'idée principale qui ressort de ce mémoire.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE

Les conséquences du bannissement du français dans les écoles par le gouvernement Norris. p. 6

Le rôle de l'Association d'éducation. p. 7, p. 8

La répartition de la carte géographique scolaire (Roblin, 1959) p. 7

TABLE DES MATIERES: PAGES

RECOMMANDATIONS:..... 9 - 11

MEMOIRE:

"Introduction"..... 1

"Préambule"..... 1

"Biculturalisme et bilinguisme"..... 4

"Situation scolaire des C.F. du Manitoba"..... 6

"Conclusion"..... 11

760-602

L'Association des instituteurs
de langue française du Manitoba,
7-133, Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Mémoire: 11 pages; 6 recommandations page 9 - 11

L'A.I.L.F.M. - fondée en 1922; compte 575 membres.

but: "grouper les instituteurs de langue française du Manitoba en vue de sauvegarder les intérêts des membres du personnel enseignant de langue française dans les écoles de la province". p. 1

A ses congrès, "elle tient lieu de supplément à un Institut pédagogique en fournissant des cours comprimés de méthodologie de l'enseignement du français."

"Préambule"

La Confédération à ses débuts, "voulait être le trait d'union entre deux peuples qui, sans se comprendre consentaient du moins à former une association libre une alliance de raison plus soluble qu'une union où l'on eut fondu leurs deux âmes". p. 1

1870 - l'Acte du Manitoba est intercalé à l'A.A.N.B. (1)

1916 - le français devient langue étrangère au Manitoba.

L'Association d'Education continua, transgressant ainsi la loi scolaire, à faire enseigner le français dans les écoles.

Que le gouvernement, dans le mandat de la présente Commission, n'ait pas mis en cause l'égalité des deux nations, ce qui porte à croire que "dans l'esprit de ce gouvernement, les Canadiens français de la dispersion font toujours bloc solide avec ceux du Québec, et qu'ils sont censés, en 1964 comme en 1867, être considérés comme des partenaires à part entière du groupe anglophone canadien d'un océan à l'autre", p. 3

donne aux Canadiens français du Manitoba, un dernier motif d'espoir.

(1) Le mémoire donne en note l'art. 23 de l'Acte du Manitoba qui établit l'égalité officielle des deux langues dans cette province.

Les termes mêmes du mandat ne constituent-ils pas une reconnaissance implicite "que cette Confédération ne fut pas un aboutissement, mais une simple ébauche de solution et de règlement?". p. 3

Biculturalisme et bilinguisme:

Parler d'égalité entre deux peuples, c'est plutôt "faire ressortir les caractéristiques significatives qui les distinguent que les traits qu'ils ont en commun". p. 4

Le concept d'égalité n'est pas réductible aux effectifs numériques respectifs ni à la présence plus ou moins imposante d'un groupe ethnique dans telle ou telle partie du pays.

Au Canada: deux peuples tributaires chacun de deux histoires et de deux cultures.

Tous deux vivent "retranchés derrière leur orgueil de race" sans se demander ce qu'ils pourraient emprunter ou donner à l'autre pour conclure une véritable union.

La culture - cet orgueil auquel s'ajoutent un ensemble d'acquisitions, d'habitudes et de regards sur l'univers - doit trouver son expression verbale "au risque de devenir un échafaudage sans solidité"

> "Un sentiment aigu peut bien se montrer à une ride sur le front, à un spasme musculaire. La pensée qui a travaillé sur les êtres, sur elle-même surtout, a besoin d'une forme caractérisée d'expression. C'est la langue." p. 5

Les minorités:

Les différents groupes ethniques ne se sont jamais prévalus de leur nombre ni de leur attachement à leur héritage culturel pour revendiquer leurs écoles propres ou pour faire profiter les autres de leur avoir.

La minorité canadienne française:

Conscients de leurs antécédents historiques, les francophones ont été les seuls à manifester opiniâtrement leur vouloir-vivre collectif. Leur survivance dans l'Ouest est un tour de force.

- postes de radio français
- journaux
- revendications "à temps et à contre-temps" pour la conservation de la langue;

autant d'acquisitions qui sont des tours de force de courage, d'énergie et de sacrifice.

"Situation scolaire des Canadiens français du Manitoba"

Avant 1916, les Canadiens français se sont accommodés des arrangements Laurier-Greenway.

> "A toutes fins pratiques, l'abolition du système confessionnel des écoles en 1890, n'avait pas eu terriblement prise sur eux." p. 6

A la suite de l'abolition du français dans les écoles par le gouvernement Norris, durant la guerre, se forma un organe de résistance: l'Association d'Education.

On continua à enseigner le français aux francophones; le gouvernement laissa faire.

Conséquences du nouveau système:

- Constitution de petites commissions scolaires pour solutionner le problème des distances
- Construction de petites écoles.
- Entretien par les familles des institutrices qui devaient enseigner à huit classes.
- Fin d'études prématurée chez les enfants, qui ne rencontrait peu ou pas d'opposition de la part des parents.

1959 - répartition de la carte géographique scolaire:

fin des écoles rurales.

Les Canadiens français sont les premiers à construire et à aménager des

écoles centralisées.

Grâce à la nouvelle loi, les Canadiens français peuvent construire des écoles secondaires dans tous les grands centres où leur nombre est suffisamment important.

Le processus d'anglicisation et ses causes:

1941 - Malgré l'Acte scolaire (Norris), toutes les matières étaient enseignées en français dans les écoles françaises.

Graduellement, les institutrices, à l'exception des religieuses, formées dans des écoles normales anglaises, délaissent le français comme langue d'enseignement sauf pour le français et la religion.

> "Lorsqu'on s'est aperçu de la métamorphose, l'habitude était ancrée au point de paraître au plus optimiste d'entre nous, pratiquement indéracinable". p. 8

Cause: les manuels sont en anglais,
les examens doivent être écrits en anglais;
les instituteurs sont formés en anglais.

Prétextant que tous les élèves comprennent l'anglais, on enjoint le personnel enseignant de ne plus faire double fonction en fournissant les explications en anglais et en français.

> "On en est arrivé, par nous-mêmes, sans qu'aucune pression soit faite sur nous de l'extérieur, à observer une loi qui, en 1916, précisément tentait de nous asservir de la même façon, et à laquelle la génération d'alors s'était opposée si glorieusement." p. 9

Malgré tous les efforts déployés pour la conservation du français (radio, T.V., films, journaux), l'anglicisation des élèves se poursuit à un rythme effréné. ".. nos écoles sont des écoles unilingues de

> langue anglaise, et forment des élèves anglais dont la langue seconde, la langue d'emprunt est bel et bien le français." p. 9

Nécessité que la loi scolaire soit amendée ou que du secours soit apporté d'ailleurs, par l'intervention de la présente Commission.

"Nous voulons que le français redevienne la langue maternelle, la langue dans laquelle on étudie, on joue, on s'irrite, on rêve." p. 9

Conclusion:

"La Confédération n'est vraiment qu'une drôlerie méchante si on persiste à vouloir cantonner l'expression française de la culture française à la seule province de Québec." p. 11

"... dans l'optique d'une saine Confédération, nous ne pouvons plus au Manitoba plus qu'ailleurs, nous contenter de concessions qui sont autant de miettes tombant de la table du riche, ou de pourboires dont on gratifie notre respectueux silence." p. 11

"Nous voulons des réformes dans tous les domaines, certes, mais particulièrement dans tout de qui touche de près ou de loin au domaine de l'éducation." p. 12

CONFIDENTIAL

BACKGROUND PAPERS

Brief #: 760-602

L'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba

WINNIPEG

A. INFORMATION ON ORGANIZATION

MEMBERSHIP

1. Fondée en 1922

2. 575 members.

OBJECTIVES (Buts)

1. "Grouper les instituteurs de langue française du Manitoba en vue de sauvegarder les intérêts des membres du personnel enseignant de langue française dans les écoles de la province".

PROJECT

1. "Elle tient lieu de supplément à un Institut pédagogique en fournissant des cours comprimés de méthadologique de l'enseignement du français".

How Brief Prepared

1. By the Executive Committee of the A.I.L.F.M.

2. President: Soeur Jacques-Fernand

3. Vice-President: M. Joseph Desrosiers.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

p. 6
para. 12 Parlant de la survivance française au Manitoba, le mémoire déclare:

"Il se perpétue certes (le phénomène de la survie), et même si l'on doit admettre un fléchissement épouvantable dans la résistance à une ambiance corrosive de tous les jours, même si la volonté s'étiole en bien des quartiers, il en est encore pour croire que tout est loint d'être fini".

Q. 1. Ces croyants sont-ils nombreux, voire la majorité des Franco-manitobains?

Se recrutent-ils parmi la population adulte ou parmi la jeunesse?

Brief #: 760-602

p. 10
2e recomm. Re Les manuels français

Q. 2. Les manuels français qui sont réclamés seront-ils des traductions des manuels anglais utilisés dans la province ou des manuels français importés du Québec?

Advenant ce dernier cas, sera-t-il facile d'adapter les manuels québecois aux exigences du ministère de l'Education du Manitoba?

p. 10
5e recomm. Re La formation d'un Comité français d'instruction publique

Q. 3. De qui relèverait ce comité?

Quelles seraient ses fonctions?

p. 10
6e recomm. Re L'instauration d'un ministère fédéral de la Culture

Q. 4. De la nécessité d'un tel ministère?

Quelles seraient ses fonctions?

Quelle est la responsabilité des gouvernements fédéral et provinciaux dans le développement de la culture?

Le sous-ministère du ministère fédéral de la Culture serait-il composé en tout ou en partie de Canadiens français des provinces autres que le Québec?

p. 10
6e recomm. A propos du sous-ministère, le mémoire déclare: "Nous nous permettons d'ajouter ici que le Québec ... doit rester en dehors des préoccupations d'un tel ministère". Et quelques lignes plus bas, le mémoire continue: "Qu'enfin ... ce sous-ministère ... établisse un budget ratifiable exclusivement par la députation canadienne-française à la Chambre des Communes ..."

Q. 5. Comme la députation canadienne-française à Ottawa est composée en grande majorité de Québecois, il semble y avoir ici contradiction. Réconcilier les deux points de vue.

28-4-65

CA IZ 1
-63B22

730-154

L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS ACADIENS
A LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE
BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

BILINGUISME ET BICULTURALISME

par

l'Association des Instituteurs Acadiens

Mémoire présenté à la Commission Royale d'Enquête

sur le

Bilinguisme et le Biculturalisme

Campbellton. N.-B., 1964

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
RECOMMANDATIONS.	iii
a) au gouvernement fédéral	iii
b) au gouvernement du Nouveau-Brunswick	vi
INTRODUCTION.	viii
I. - LE CARACTERE BILINGUE DU CANADA	1
1. Bilinguisme et biculturalisme	1
2. Le mandat de la commission	3
3. Une faiblesse initiale	4
4. Conceptions de la nation	5
5. L'assimilation progressive des minorités	8
6. Le bilinguisme du gouvernement fédéral	10
7. La capitale fédérale	13
II.- LES ECOLES DES MINORITES FRANCAISES	15
1. La constitution et les écoles des minorités	15
2. Les écoles du Nouveau-Brunswick avant 1867	18
3. La loi de 1871	20
4. Les vains appels des victimes	22
5. Le Gentlemen's Agreement	26
6. La survivance acadienne au N.-B.	28
7. La confédération - - tombeau des minorités	30
8. Les réformes urgentes à opérer	33
III.- BILINGUISME ET BICULTURALISME AU N.-B.	35
1. La province la plus bilingue	35
2. La capitale d'une province bilingue	38
3. Le programme d'études des écoles bilingues	40
4. L'enseignement de la langue seconde	43
5. Le financement des écoles au N.-B.	45
6. L'école normale de Frédéricton	48
7. Notre ministère de l'éducation	51
CONCLUSION.	55

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT FEDERAL

I

Que l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique soit amendé de façon à rétablir la parfaite égalité des droits concernant l'usage des deux langues officielles du pays dans toutes les provinces. (Ch. 1, 3) [1]

II

Que le gouvernement fédéral décrète immédiatement que toutes les enseignes sur les édifices fédéraux partout au Canada soient rédigées dans les deux langues officielles sans exception. (Ch.1, 6)

III

Qu'un plan général soit soigneusement dressé pour assurer progressivement un fonctionnarisme entièrement bilingue dans tous les secteurs de l'administration fédérale. (Ch. 1, 6)

IV

Que les normes de la Commission de Service Civil soient revisées concernant l'embauchage, le travail et la promotion de façon à établir au plus tôt la complète égalité entre l'usage des deux langues et les fonctionnaires canadiens-français et anglo-canadiens. (Ch.1, 6)

---

1 - Le numéro entre parenthèse réfère au chapitre et à la section de ce chapitre d'où la recommandation a été tirée.

V

Que tous les documents officiels, textes de loi, traités, publications, etc., soient rédigés dans les deux langues et non simplement traduits l'une de l'autre. (Ch. 1, 6)

VI

Que la population canadienne-française soit proportionnellement représentée dans tous les domaines de l'administration fédérale. (Ch. 1, 6)

VII

Que les mêmes dispositions soient prises quant à l'usage de la langue française et la représentation proportionnelle dans les Compagnies de la Couronne, telles que Air-Canada et la Régie des Chemins de Fer, ainsi que les Forces Armées. (Ch. 1, 6)

VIII

Que le gouvernement fédéral entreprenne immédiatement les démarches nécessaires pour faire d'Ottawa un district fédéral, sur le modèle du "District of Columbia" des Etats-Unis et prenne ensuite toutes les mesures requises pour faire de la Capitale du Canada un modèle de bilinguisme pour tout le reste du pays. (Ch. 1, 7)

IX

Que l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique soit amendé de façon à garantir nommément, expressément et explicitement le droit de chaque minorité française à des écoles françaises,

l'école française étant définie comme une école où l'enseignement se donne en français. (Ch.II,)

X

L'institution d'un organisme fédéral dont tous les membres seraient obligatoirement bilingues, qui aurait pour fonction d'enquêter, d'entendre les réclamations de toute minorité, et de recommander au gouvernement fédéral les mesures nécessaires pour donner justice aux requérants. (Ch. 11, 8)

XI

Une clause ajoutée à l'Acte à l'effet que le gouvernement fédéral aurait le pouvoir et le devoir de légiférer selon les recommandations de l'organisme mentionné ci-haut. (Ch. II, 8)

XII

Une clause ajoutée à l'Acte garantissant le droit explicite à tout groupe de 100 familles demeurant dans un rayon de cinq milles d'avoir une école française. (Ch. II, 8)

XIII

Nous proposons aussi aux autorités de Radio-Canada d'assurer les services de la télévision française partout au Nouveau-Brunswick, tout particulièrement à Frédéricton. (Ch. III, 2)

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

I

Que le gouvernement par la législation proclame la langue française officielle au Nouveau-Brunswick. (Ch. III, I)

II

Que deux écoles françaises soient ouvertes dans la ville de Saint-Jean pour la population de langue française. (Ch. III, I)

III

Qu'une école française soit ouverte à Frédéricton pour la population de langue française. (Ch. III, 2)

IV

Que le gouvernement fasse une planification de longue haleine qui établira progressivement un fonctionnarisme strictement bilingue dans tous les domaines de l'administration provinciale. (Ch. III, 2)

V

Que le ministère de l'Education organise des recherches sur l'enseignement de la langue seconde au Nouveau-Brunswick. (Ch. III, 4)

VI

Qu'une méthode et des textes appropriés pour l'enseignement de la langue anglaise comme langue seconde soient adoptés le plus tôt possible, au Nouveau-Brunswick. (Ch. III, 4)

VII

Que le gouvernement règle au plus tôt le grave problème du finan-

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

I

Que le gouvernement par la législation proclame la langue française officielle au Nouveau-Brunswick. (Ch. III, I)

II

Que deux écoles françaises soient ouvertes dans la ville de Saint-Jean pour la population de langue française. (Ch. III, I)

III

Qu'une école française soit ouverte à Frédéricton pour la population de langue française. (Ch. III, 2)

IV

Que le gouvernement fasse une planification de longue haleine qui établira progressivement un fonctionnarisme strictement bilingue dans tous les domaines de l'administration provinciale. (Ch. III, 2)

V

Que le ministère de l'Education organise des recherches sur l'enseignement de la langue seconde au Nouveau-Brunswick. (Ch. III, 4)

VI

Qu'une méthode et des textes appropriés pour l'enseignement de la langue anglaise comme langue seconde soient adoptés le plus tôt possible, au Nouveau-Brunswick. (Ch. III, 4)

VII

Que le gouvernement règle au plus tôt le grave problème du finan-

cement de l'éducation au Nouveau-Brunswick de façon à assurer une équitable répartition du fardeau financier. (Ch. III, 5)

VIII

Que le gouvernement établisse immédiatement une école normale française sur le campus de l'Université de Moncton et fasse les ententes voulues avec les gouvernements de l'Ile du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse pour y admettre les candidats francophones de ces deux provinces. (Ch. III, 6)

IX

Que le Ministère de l'Education soit restructuré de façon à confier la programmation des écoles françaises, la formation professionnelle des francophones et le service d'orientation scolaire à des directeurs de langue française. (Ch. III, 7)

X

Que le secteur de l'enseignement technique soit restructuré de façon à inclure des fonctionnaires de langue française et d'assurer la formation d'instituteurs bilingues et l'usage du français dans les écoles de métiers. (Ch. III, 7)

INTRODUCTION

La fondation de l'Association des Instituteurs Acadiens remonte à 1946 alors qu'on réunissait dans un organisme provincial toutes les cellules locales connues sous le nom de cercles pédagogiques, ainsi que les fédérations de comté, établies progressivement depuis une dizaine d'années.

L'A.I.A. répondait à un pressant besoin d'unir les efforts des éducateurs francophones du Nouveau-Brunswick en vue de l'amélioration de l'enseignement et la promotion des intérêts des instituteurs et de la jeunesse acadienne.

En 1958 l'A.I.A. était incorporée par un acte de la Législature provinciale.

Il faut rappeler ici que tous les instituteurs du Nouveau-Brunswick font obligatoirement partie de "The New Brunswick Teachers' Association", du seul fait qu'ils enseignent dans une école publique. Leurs cotisations sont déduites à la source, à même l'octroi provincial. Il en résulte donc une double cotisation pour tous les enseignants de langue française qui acceptent volontairement de devenir membres de leur association. Malgré ce fardeau additionnel, bon an mal an, 1,800 instituteurs sur 2,000 s'enrôlent dans les rangs de l'A.I.A.

Celle-ci n'est pas née d'une pensée séparatiste. Elle collabore loyalement avec la N.B.T.A. dans tous les domaines d'intérêt commun: salaires, pensions, promotion de standards professionnels, etc. Mais le seul fait que la N.B.T.A. n'ait pas songé à présenter son propre mémoire à votre commission sur des questions qui intéres-

INTRODUCTION

La fondation de l'Association des Instituteurs Acadiens remonte à 1946 alors qu'on réunissait dans un organisme provincial toutes les cellules locales connues sous le nom de cercles pédagogiques, ainsi que les fédérations de comté, établies progressivement depuis une dizaine d'années.

L'A.I.A. répondait à un pressant besoin d'unir les efforts des éducateurs francophones du Nouveau-Brunswick en vue de l'amélioration de l'enseignement et la promotion des intérêts des instituteurs et de la jeunesse acadienne.

En 1958 l'A.I.A. était incorporée par un acte de la Législature provinciale.

Il faut rappeler ici que tous les instituteurs du Nouveau-Brunswick font obligatoirement partie de "The New Brunswick Teachers' Association", du seul fait qu'ils enseignent dans une école publique. Leurs cotisations sont déduites à la source, à même l'octroi provincial. Il en résulte donc une double cotisation pour tous les enseignants de langue française qui acceptent volontairement de devenir membres de leur association. Malgré ce fardeau additionnel, bon an mal an, 1,800 instituteurs sur 2,000 s'enrôlent dans les rangs de l'A.I.A.

Celle-ci n'est pas née d'une pensée séparatiste. Elle collabore loyalement avec la N.B.T.A. dans tous les domaines d'intérêt commun: salaires, pensions, promotion de standards professionnels, etc. Mais le seul fait que la N.B.T.A. n'ait pas songé à présenter son propre mémoire à votre commission sur des questions qui intéres-

sent au plus haut point un grand nombre de ses membres ne justifie-t-il pas l'existence d'une association de langue française bien autonome?

Il reste, à la vérité, tout un domaine où les problèmes sont très particuliers aux francophones et à moins de s'en occuper eux-mêmes ils risquent de les voir s'aggraver ou se prolonger indéfiniment.

Malgré la pénurie de ses moyens, l'A.I.A. a pu contribuer activement aux réformes dans le programme d'études des écoles dites bilingues. En fait, tous les changements heureux depuis le déblocage qui remonte à une quinzaine d'années sont le résultat de ses études et de ses interventions. Et le champ demeure vaste d'améliorations à apporter avant que la qualité de l'enseignement dans les écoles françaises puisse se comparer avantageusement avec celle des écoles anglaises.

Etant aux prises avec les problèmes du bilinguisme depuis son existence, pratiquant une co-existence onéreuse, les membres de l'A.I.A. ont un intérêt particulier au travail de votre commission royale d'enquête et vous expriment leur appréciation pour le privilège d'être admis à présenter leurs vues sur le sujet.

Vous comprendrez que nous ayons voulu faire porter la plus grande partie de nos considérations sur le Nouveau-Brunswick.

CHAPITRE PREMIER

LE CARACTERE BILINGUE DU CANADA

I. Bilinguisme et biculturalisme.

Il importe de préciser le sens de ces deux mots dans le contexte canadien actuel puisque le degré de bilinguisme va varier selon qu'il s'agit de simples individus, des institutions ou de l'Etat.

Dans le cas de l'individu ordinaire, est bilingue quiconque possède la maîtrise de sa langue maternelle et peut de plus s'exprimer convenablement par la parole écrite et orale dans une langue seconde. C'est là, pour nous, la seule conception raisonnable du bilinguisme en ce qui a trait à la population en général. Même réduit à cette dimension réaliste et pratique, le bilinguisme, nous nous empressons de l'ajouter, ne peut être le fait de tous les habitants du Canada. Pour la majorité des canadiens de Terre-Neuve, de la Colombie-Britannique et du Québec rural, nous ne le croyons guère possible parce que le besoin de communiquer avec des gens d'une autre langue ne se fait pas sentir. Il serait tout à fait utopique, à notre avis, de vouloir obliger tous les citoyens du Canada à devenir bilingues sans tenir compte des facteurs géographiques et sociologiques.

Nous ne croyons pas non plus à un bilinguisme intégral qui viserait à la maîtrise parfaite de deux langues. A part les cas d'exception, ce genre de bilinguisme est irréalisable et peut avoir comme résultat une connaissance insuffisante de l'une et de l'autre langue.

Il reste, cependant, que le bilinguisme tel que défini plus haut demeure souhaitable et pour une meilleure culture et pour une plus grande compréhension mutuelle de nos deux ethnies canadiennes.

Au niveau de l'institution, ce terme prend un sens quelque peu différent. Par institutions nous entendons des entreprises gouvernementales, commerciales, industrielles, qui font affaire avec le public. Une institution bilingue est celle qui utilise couramment les deux langues dans la transaction de toutes les affaires. On comprendra que, dans ces entreprises, il faut aux employés supérieurs surtout un degré de bilinguisme plus grand que chez les citoyens ordinaires. C'est déjà le fait des spécialistes qui doivent communiquer dans les deux langues avec la clientèle. Les annonces, les circulaires, les lettres, les conversations doivent se faire dans une langue plus que convenable si l'on veut vraiment respecter la clientèle que l'on entend servir.

Enfin, il existe un bilinguisme d'Etat, dans notre cas, celui du gouvernement fédéral. Le bien commun exige de celui-ci un usage égal de l'une et l'autre langue selon les besoins de ses ressortissants. Ce qui commande un fonctionnarisme bien bilingue, choisi selon des normes bien déterminées et des standards élevés. De plus, ce bilinguisme d'Etat doit comporter la possibilité pour tout fonctionnaire de travailler dans sa propre langue. Autrement l'une des deux langues se trouve dans un état perpétuel d'infériorité, étant réduite au rôle de langue de traduction.

constituent l'objet de ce mémoire.

3. Une faiblesse initiale.

Dans quelle mesure le pacte de 1867 établissait-il l'égalité dans le bilinguisme? Selon l'article 133, il reconnaît l'usage de deux langues officielles au parlement fédéral, dans les cours de justice du Dominion du Canada, à la législature et dans les cours de justice de la Province de Québec. C'est tout. C'est là la mesure officielle du bilinguisme canadien. Les quatre colonies qui fondèrent ensemble la confédération canadienne en 1867, comptaient toutes des minorités importantes. Seule la minorité anglaise de la Province de Québec recevait des garanties formelles et efficaces sur l'usage de sa langue, non seulement dans ses relations avec le gouvernement fédéral, mais aussi dans toutes les activités du caractère intra-provincial. Les minorités françaises de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse devaient se contenter des garanties offertes à l'usage de leur langue dans leurs seuls rapports avec le gouvernement fédéral. Donc deux poids, deux mesures, dès l'origine. Toutes les autres colonies qui étaient invitées à se joindre à la confédération comprenaient également d'importantes minorités françaises, qui souvent étaient les premiers possesseurs et occupants du sol. Or rien n'a été fait pour leur accorder un traitement égal à celui de la minorité anglaise du Québec.

Ce seul rappel historique, dont la véracité paraît incontestable, suggère déjà le germe du malaise actuel et, dans certains milieux,

des réactions violentes qui mettent en péril l'existence même de la confédération canadienne. Il importe de corriger cette grave lacune pendant qu'il en est encore temps. C'est l'objet de notre première recommandation:

> que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique soit amendé de façon à rétablir la parfaite égalité des droits concernant l'usage des deux langues officielles du pays dans toutes les provinces.

4. Conceptions de la Nation.

Avant d'étudier comment furent interprétées et appliquées les clauses de l'acte confédératif relatives à l'usage de la langue françaises, arrêtons-nous sur la conception qu'on se fait de part et d'autres du terme nation. Ces réflexions nous aideront à déceler la cause réelle de l'infériorité où a été placée la langue française et des dangers qui menacent la culture française au pays.

Deux conceptions s'affrontent au sujet du terme nation. Elles ont été mises en lumière à diverses reprises, particulièrement au Congrès des Affaires Canadiennes tenu à l'Université Laval en 1961. Eugène Forsey et André Laurendeau ont présenté alors leurs vues divergentes sur le sujet. Pour le premier, c'est le sens politique, légal, juridique qui l'emporte, notion qui identifie la nation à l'Etat, de telle sorte qu'il n'y aurait au Canada, qu'une seule nation, la nation canadienne. André Laurendeau, d'autre part, a défini la nation comme une entité ethnique, culturelle et sociologique de telle sorte que nous aurions au Canada deux nations distinctes l'une de

l'autre. [1]

Remarquons bien qu'il ne s'agit pas d'une simple querelle de mots, de données d'ordre purement spéculatif. Il se trouve que chacune de ces conceptions corresponde à une mentalité, à une attitude bien tranchées. Derrière la première se rallie généralement le monde anglophone pour qui il n'existe plus de canadiens-français ni d'anglo-canadiens, avec ou sans traits d'union, mais simplement des Canadiens, écrits plutôt "Canadians". Nous avons un pays, une nation, un gouvernement, gages d'unité, d'uniformité. De là à ne prôner qu'une seule langue et le "melting pot" il n'y a qu'un pas.

Avec la multitude des canadiens-français, nous adoptons la conception qui repose sur la culture et la sociologie parce qu'elle est la seule que justifie une réalité historique incontestable, la seule qui permette d'espérer l'épanouissement culturel de tous les citoyens canadiens d'origine française.

Cette division profonde de deux peuples dans leur conception du pays constitue un obstacle difficile à renverser pour satisfaire aux conditions de l'égalité linguistique et culturelle. En regard de l'histoire, la notion juridique qui fait du Canada une seule nation constitue en elle-même une espèce de reniement. Peut-on ignorer l'histoire? Au début du XVIIIe siècle, sur les bords du Saint-Laurent comme en Acadie, un peuple bien distinct s'était déjà formé

---

1 - Le Canada, Expérience ratée ou réussie? Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962.

et possédait ses institutions, sa langue, sa religion, son âme propres. Sous le régime anglais qui a suivi, les nouveaux maîtres ont respecté chacune de ces caractéristiques. C'est en français que les gouvernants communiquaient avec leurs commettants; c'est même en français que les Acadiens furent déportés au milieu du XVIIIe siècle. Ils auraient souhaité, sans doute, le même respect de leurs personnes, de leurs biens, de leurs libertés... Le seul effort sérieux d'attenter aux droits de la langue française se produisit en 1840, sous le gouvernement de l'Union, alors qu'on voulut abolir l'usage du français au parlement. Sire Thomas Chapais déclare: "C'était la première fois que le parlement britannique attentait au droit de notre langue."[1] On sait que cette odieuse mesure n'a pu être imposée et qu'elle fut rappelée en 1848. Se peut-il que la confédération ait détruit l'histoire au point de fondre deux nations en une?

A moins que l'on ne reconnaisse l'existence d'une nation canadienne-française bien distincte, avec sa mentalité, ses traditions, sa langue propres, ses droits aussi, la confédération actuelle ne pourra survivre parce qu'elle demeure artificielle et basée sur un grave malentendu. Si des minorités n'ont pu résister à l'assimilation, on conçoit mal que le Québec s'y résoude sans recourir à tous ses moyens d'action qui paraissent de plus en plus puissants.

---

1 - Sire Thomas Chapais, Cours d'Histoire du Canada, Volume IV, p.301.

5. L'assimilation progressive des minorités françaises.

L'effet le plus significatif de la faiblesse de la confédération et les résultats les plus directs de la conception du Canada comme une seule nation, nous les trouvons dans l'assimilation progressive des minorités d'origine française. Le tableau qui suit, tiré du dernier recensement, sera plus éloquent que les plus virulentes dénonciations sur le caractère assimilateur de la confédération canadienne. Un peuple normal qui veut survivre, s'épanouir, cultiver une saine fierté, ne peut accepter une telle hémorragie qui l'épuise et le menace même de mort.

En dehors du Québec, 65% seulement des citoyens de langue française ont conservé leur langue maternelle; 20% de l'élément français vit encore en dehors du Québec.

Tableau I.

Provinces	Population d'origine française	Population qui a conservé sa langue		Assimilés
Terre-Neuve	17,171	3,150	18%	82%
Ile du Prince-Ed.	17,418	7,958	45	55
Nouvelle-Ecosse	87,882	39,568	43	57
Nouveau-Brunswick	232,127	210,530	90	10
Ontario	647,941	425,302	65	35
Manitoba	83,936	60,899	72	28
Saskatchewan	59,824	36,163	60	40
Alberta	83,319	42,276	50	50
Colombie Brit.	66,870	26,179	44	56

6. Le bilinguisme du gouvernement fédéral.

De quelle façon le gouvernement fédéral pratique-t-il le bilinguisme au Canada? Pour répondre à cette question d'une façon complète il faudrait plusieurs volumes de statistiques et de compilations de résultats d'enquêtes. Du reste, la conclusion n'étonnerait personne; elle est généralement connue, du moins de la population de langue française qui a dû protester vigoureusement depuis les premières années de la confédération contre une multitude d'accrocs faits à l'usage du français, pourtant proclamé langue officielle et garanti par des clauses explicites de l'acte confédératif dans des domaines précis.

Une telle étude dépasse de beaucoup le cadre de ce mémoire et nos possibilités de recherche. Nul doute que votre commission voudra faire une enquête complète sur le sujet. Nous nous contentons de vous inviter à consulter les nombreux mémoires présentés au gouvernement fédéral par le Conseil de la vie française couvrant divers aspects du bilinguisme, et tout particulièrement à une publication de Michel Brochu où l'auteur fait l'étude du bilinguisme comparé au Canada, en Belgique, en Finlande, en Suisse et en Union Sud-Africaine.[2]

Quelles que soient les sources consultées, les constatations ne changent guère: la langue française est le plus souvent ignorée ou

---

2 - Michel Brochu, La réalité du bilinguisme au Canada, Québec, l'Action, 1962.

à peine tolérée dans les actes officiels, dans les enseignes sur les édifices publics, dans presque tous les rouages des divers ministères, dans la diplomatie, dans les Compagnies de la Couronne.

C'est tout aussi évident dans le fonctionnarisme où les Canadiens-français ont très peu de chance d'être acceptés, d'être promus aux postes supérieurs. Du fait que la langue anglaise est habituellement la seule langue de travail, le fonctionnaire de langue française se trouve dans un état d'infériorité dès le départ et sa langue maternelle est réduite au rôle très peu reluisant de simple langue de traduction.

En résumé, on peut conclure que l'étude objective de l'application du bilinguisme par le gouvernement fédéral révèle "que les clauses contractuelles intervenues entre la population française et le reste du Canada en 1867, garantissant le statut officiel du français dans divers secteurs, sont trop souvent restées lettre morte." Ce sont les termes mêmes du ministre de la Justice, l'Honorable Guy Favreau, lors d'une allocution aux électeurs de York-Scarborough en janvier 1964.

Cette situation inacceptable constitue une provocation continuelle à l'égard d'un secteur important de la population canadienne. Rien de surprenant qu'un grand nombre de citoyens d'origine française se sentent sans cesse brimés, humiliés, considérés comme citoyens de seconde zone. Il serait plutôt étonnant qu'ils ne réagissent pas avec quelque vigueur contre la provocation.

Nous donnerons ici une liste partielle de mesures concrètes à prendre au plus tôt pour rétablir l'équilibre du bilinguisme et assurer l'égalité de droits de nos deux langues officielles.

A - Que le gouvernement fédéral décrète immédiatement que toutes les enseignes sur les édifices fédéraux, partout au Canada, soient rédigées dans les deux langues officielles sans exception;

B - Qu'un plan général soit soigneusement dressé pour assurer progressivement un fonctionnarisme entièrement bilingue dans tous les secteurs de l'administration fédérale;

C - Que soient revisées les normes de la Commission du Service Civil concernant l'embauchage, le travail et la promotion de façon à établir au plus tôt l'égalité des deux langues et des fonctionnaires canadiens-français et anglo-canadiens;

D - Que tous les documents officiels, textes de loi, traités, publications, etc., soient rédigés dans les deux langues et non simplement traduits l'une de l'autre;

E - Que la population canadienne-française soit proportionnellement représentée dans tous les domaines de l'administration fédérale;

F - Que les mêmes dispositions soient prises quant à l'usage de la langue française et la représentation proportionnelle dans les Compagnies de la Couronne, telles que Air-Canada et la Régie des Chemins de Fer, ainsi que dans les Forces armées.

Sans être exhaustive, cette simple énumération d'améliorations concrètes et urgentes suffirait déjà à redonner au pays une figure bilingue qu'il a perdue depuis longtemps et à assurer des services égaux aux citoyens quelle que soit leur origine.

7. La capitale fédérale.

Nous ajoutons une autre considération à celles qui précèdent à cause de la valeur symbolique que peut avoir la situation actuelle de la ville d'Ottawa, capitale du pays. On y trouve, en résumé, les doléances des canadiens-français au sujet du bilinguisme. Comme cette situation est déjà bien connue des membres de cette commission comme du public en général, il suffira d'un simple rappel très bref.

On pourrait s'attendre à ce que la capitale d'un pays bilingue présente l'image idéale du bilinguisme parfait, d'autant plus que les deux éléments ethniques du Canada s'y côtoient continuellement, étant l'un et l'autre depuis longtemps bien établis dans cette ville. Il suffira, néanmoins, de deux exemples pour démontrer l'étrange état de choses que présente notre capitale fédérale.

En 1960, le Conseil de vie française entreprit une enquête qui portait sur les inscriptions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des édifices du gouvernement fédéral, dans la capitale. Or sur 76 édifices visités par l'enquêteur, 10 seulement respectaient le bilinguisme, 28 affichaient un peu de français et 38 bannissaient tout à fait la langue française. Voilà bien le symbole éloquent du bilinguisme du gouvernement fédéral.

Les autorités de la ville seraient-elles plus généreuses à ce sujet? Le plus haut fonctionnaire d'Ottawa contestait récemment la légalité des enseignes routières bilingues dans la capitale du fait que la langue française n'a aucun caractère officiel en Ontario et qu'Ottawa est une simple ville ontarienne.

Est-il besoin de poursuivre l'enquête avant de conclure que cette situation est tout à fait anormale, révoltante même et demande une prompte et efficace correction?

Nous nous empressons de proposer que le gouvernement fédéral entreprenne immédiatement les démarches nécessaires pour faire d'Ottawa un district fédéral, sur le modèle du "District of Columbia" des Etats-Unis, et prenne toutes les mesures requises pour faire de la capitale du Canada un modèle de bilinguisme pour tout le reste du pays.

CHAPITRE II

LES ECOLES DES MINORITES FRANCAISES

1. La constitution et les écoles des minorités.

Quelles garanties l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique accordait-il aux écoles des minorités françaises? La lecture des documents divers de l'époque semble bien indiquer que l'opinion publique identifiait l'école française à l'école confessionnelle. Pour des raisons évidentes en soi, la minorité française étant partout à peu près exclusivement de foi catholique, l'école française et l'école confessionnelle étaient des termes synonymes.

Les autorités religieuses s'étaient très tôt préoccupées du sort éventuel du système d'enseignement confessionnel sous la nouvelle confédération et, dès 1866, les évêques du Haut-Canada et ceux du Bas-Canada adressaient des pétitions à Lord Carnarvon pour souligner le besoin de prévenir les discordes et les dissensions en accordant des garanties de liberté à toutes les croyances. Le Chanoine Groulx en fait un bon exposé dans L'Enseignement français au Canada. [3]

L'article 93 de la nouvelle constitution semblait répondre à ce souci de justice et de liberté. Il vaut la peine de le reproduire

---

3 - Chanoine Lionel Groulx, L'Enseignement du français au Canada, Tome II, Montréal, Granger Frères, 1935.

dans sa version française officieuse:

Dans chaque province et pour chaque province la législature peut exclusivement édicter des lois sur l'enseignement, sous réserve et en conformité des dispositions suivantes:

(1) Rien dans une telle législation ne doit porter préjudice à un droit ou privilège que la loi, lors de l'Union, attribue dans la province à une classe particulière de personnes quant aux écoles confessionnelles;

(2) Tous les pouvoirs, privilèges et devoirs conférés ou imposés par la loi aux écoles séparées et aux commissaires d'écoles des sujets catholiques romains de la Reine dans le Haut-Canada, lors de l'Union, doivent être et sont par les présentes étendus aux écoles dissidentes des sujets protestants et catholiques romains de la Reine dans la province de Québec;

(3) Si, dans quelque province, un système d'écoles séparées ou dissidentes existe, en vertu de la loi, lors de l'Union, ou dans la suite établi par la législature de la province, un appel au gouverneur général en conseil est recevable contre tout acte ou toute décision d'une autorité provinciale influant sur un droit ou privilège de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets en matière d'enseignement;

(4) Si telle loi provinciale que le gouverneur général en conseil estime requise, à l'occasion, pour l'exécution voulue des dispositions du présent article, n'est pas édictée, ou si une décision rendue par le gouverneur général en conseil sur un appel prévu par le présent article n'est pas dûment exécutée par l'autorité provinciale compétente à cet égard, alors, dans chaque cas de cette nature et dans la seule mesure exigée par les circonstances de l'espèce, le Parlement du Canada peut édicter des lois réparatrices pour l'exécution voulue des dispositions du présent article et de toute décision du gouverneur général en conseil aux termes de cet article.

Nous nous excusons de cette longue citation, mais il nous semble que tout profane que nous soyons dans le domaine légal, ce texte paraît bien significatif. Or, nous le verrons bientôt, il n'a absolument aucune valeur protectrice pour les minorités. Il ne semble pas avoir été adopté pour tout le Canada puisque l'histoire a prouvé qu'aucune minorité, - sauf les anglophones au Québec, n'a pu y recourir avec succès pour la protection de ses droits.

Enfin, l'Acte de l'Amérique du Nord, comme il est formellement déclaré dans le préambule, s'appuie sur les mêmes principes que la constitution de la Grande Bretagne dont on a voulu incorporer le même esprit. Cette dernière est caractérisée par une grande souplesse d'adaptation aux conditions changeantes de la société; elle tient compte des traditions, des précédents qui acquièrent force de lois. Cet ensemble de coutumes et de précédents forme la base de ce que l'on est convenu d'appeler le "fair-play" britannique.

Les minorités catholiques et françaises, malheureusement, n'ont pas été plus heureuses dans leur recours à cette autre source de redressement et tous leurs appels répétés n'ont pu ébranler les plus farouches tenants de la tradition britannique.

Certes, la constitution aurait dû expressément garantir aux Acadiens, par exemple, l'intégrité de leur culture en protégeant leurs écoles françaises. Mais les Acadiens ont été complètement ignorés comme tels. Il faut dire que les Pères francophones de la confédération étaient tous originaires de l'ancien Bas-Canada et qu'ils se sont faits les médiocres défenseurs des intérêts des Acadiens de la Nouvelle-

Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Les représentants officiels de ces deux provinces à la conférence de Québec ont montré le même désintéressement sinon la même ignorance.

Nous en viendrons aux crises qui ne tardèrent pas à éclater dans les divers régimes scolaires des provinces. Pour éviter les longueurs et les répétitions, nous examinerons surtout le cas du Nouveau-Brunswick, celui qui intéresse davantage notre association et qui fut le premier à se présenter sous le régime confédératif.

2. Les écoles du Nouveau-Brunswick avant 1867.

Il serait trop long de faire l'historique complet de la situation scolaire au Nouveau-Brunswick, encore que l'étude serait fort intéressante. Nous devrons nous borner aux conditions des écoles catholiques et françaises sous la loi de 1858. Nous avons puisé nos renseignements dans L'Enseignement français au Canada[4] dont l'auteur est un historien bien connu.

C'est en vertu de cette loi de 1858 que les Acadiens et les autres Catholiques, avec l'appui financier de la législature, construisirent des écoles du type des écoles séparées, destinées et ouvertes à leurs seuls enfants. Ils ont joui de ce privilège aussi bien dans les milieux mixtes que dans les milieux catholiques homogènes. En 1871, on pouvait compter 250 de ces écoles, administrées par des syndics élus par la population. Ce sont ces derniers qui choisissaient et payaient les maîtres, avec l'acquiescement invariable des

---

4 - Idem, ibid.

hautes autorités scolaires, bien au courant de la situation. L'enseignement religieux et des pratiques de foi catholique y avaient lieu quotidiennement.

Il arriva même que des syndics décrétèrent le renvoi d'instituteurs pour simple refus d'employer le catéchisme catholique. De plus, en certain cas, pour diriger vers des écoles catholiques des instituteurs de même foi, le surintendant de l'éducation n'a pas craint de résilier des contrats d'engagement.

Au surplus, en plusieurs de ces écoles, l'enseignement se donne en français et la série de livres en usage n'est nulle autre que la série de la province de Québec.

En résumé, au vu et au su du gouvernement et du surintendant de l'éducation, ce régime scolaire a fonctionné pendant 13 ans. Les catholiques ont reçu pour leurs écoles ainsi conduites leur juste part d'octrois législatifs; quelques-unes même de ces écoles ont figuré au budget de l'Etat sous l'étiquette d'écoles catholiques.

Comment douter de leur existence légale, de leur reconnaissance par l'autorité civile qui accepte volontiers de les subventionner? En 1873, deux jurisconsultes éminents du Nouveau-Brunswick, MM. Charles Duff et Charles W. Weldon, appelés par l'évêque de Saint Jean à donner leur avis sur l'état juridique de ces écoles, n'hésitent pas à leur décerner le caractère confessionnel. Les droits et privilèges de ces écoles, disent-ils, "étaient des droits et privilèges relatifs aux écoles confessionnelles dont jouissent les catholiques romains comme classe de personnes, en vertu de la loi, lors de

la confédération."[5] Cette opinion fut confirmée par d'autres jurisconsultes, parmi les plus distingués du barreau québecois, consultés par Mgr Bourget.

Le Chanoine Groulx a tiré tous ces détails historiques des débats de la Chambre des Communes[6] lorsque celle-ci eut à se prononcer sur l'appel des catholiques du Nouveau-Brunswick.

Voilà donc une situation de fait bien établie avant la confédération. Les minorités catholiques et françaises pouvaient donc se sentir en pleine sécurité sous la protection de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

3. La loi de 1871.

C'est le 17 mai 1871 que le Common Schools Act fut adopté par la législature de Frédéricton. Rejetée une première fois en 1869, une seconde fois en 1870, la loi nouvelle était votée par une mince majorité à la chambre basse et n'évitait l'échec au Conseil législatif que par une seule voix, celle d'un fonctionnaire.

Ajoutons que les membres de l'Assemblée Législative de cette province constituaient une équipe de législateurs plutôt nouvelle et inexpérimentée du fait que les plus éminents des anciens députés avaient opté pour le parlement fédéral lors de la confédération.

En quoi consistait cette loi? Elle faisait table rase des privilèges de la minorité catholique; elle abrogeait le statut libé-

---

5 - Documents de la session, No 44, 1873.
6 - Documents de la session, No 36, 1872.

ral de 1858; elle n'admettait qu'un seul type d'école, un seul ayant droit à l'aide législative, l'école publique ou commune, c'est-à-dire non-confessionnelle.

La mise en opération de cette loi déjà radicale était confiée à un surintendant à poigne rude, expulsé de la Nouvelle-Ecosse pour son fanatisme antireligieux.[7] Une série de règlements vexatoires, provocateurs, interdisaient dans les écoles ou sur la personne ou sur les habits des instituteurs et des enfants tout symbole ou emblême de caractère national, politique ou religieux.

Il ne restait aux catholiques que la douloureuse alternative ou d'envoyer leurs enfants à des écoles réprouvées par leur conscience, ou de se bâtir des écoles de leur choix au prix coûteux de la double taxation. Pour l'élément français, il fallait sacrifier en plus les moyens de maintenir leur culture française. Les catholiques en général étaient trop pauvres pour assumer eux-mêmes le coût de construction et de maintien d'écoles privées tout en payant leur part de taxes publiques.

Au fond, on retrouve dès cette époque les sentiments et les doctrines qui vont dominer au Canada les débats scolaires, les dogmatiques rivales qui d'un bout à l'autre du pays ne cesseront de s'affronter.

La philosophie des catholiques en matière d'éducation s'oppose à celle des protestants. Les premiers insistent sur l'autorité

---

7 - Débats de la Chambre des Communes, 1875, p. 600, cités par le Chanoine Groulx.

prioritaire des parents, sur leur liberté de choix des écoles et sur le droit à l'enseignement religieux. Pour les seconds, l'Etat a la première responsabilité de l'éducation et la religion est l'affaire de la famille et de l'Eglise et non de l'école. Chacun, sans doute, a droit à ses opinions. Ce qui constitue un grave attentat à la liberté humaine, c'est bien le fait qu'un groupe veuille assujetir l'autre en lui imposant sa propre philosophie.

4. Les vains appels des victimes.

Pour les victimes du Common Schools Act de 1871, le moindre doute sur la légitimité de leurs droits les eût fort étonnés. Leur situation d'hier ne leur paraissait-elle pas très bien établie et reconnue? Aussi, est-ce avec une sereine confiance que leurs chefs allèrent frapper aux portes du gouvernement fédéral pour le rétablissement de leurs droits lésés. N'avaient-ils pas encore à l'esprit les rassurantes paroles des hommes publics sur la portée protectrice du pacte confédératif?

En effet, le ministre des colonies, Lord Carnarvon lui-même, n'avait-il pas déclaré le 22 février 1867 au parlement de Londres: "L'objet de cet article (l'article 93)... a été de placer toutes les minorités, à quelque religion qu'elles appartiennent, dans une parfaite égalité de condition, que ces minorités soient in esse ou in posse. Ainsi, la minorité catholique du Haut-Canada et la minorité protestante du Bas-Canada et de même la minorité catholique des provinces mari-

times jouiront toutes d'une parfaite égalité?"[8]

Et que dire de la menace de reprobations brandie par Sire George-Etienne Cartier contre les persécuteurs éventuels des minorités? En 1865 ce dernier s'écriait devant le parlement des Canadas-Unis: "Quelle serait la conséquence, même en supposant qu'un des gouvernements locaux tenterait des actes arbitraires? Des mesures de ce genre seraient à coup sûr censurées par la masse du peuple." Langevin et d'Arcy McGee donnèrent les mêmes assurances au cours de brillantes envolées oratoires.

En relisant ces paroles un siècle plus tard, on a lieu de s'interroger sur la fidélité des lois à traduire l'intention de leurs auteurs...

La première requête adressée au gouvernement fédéral reçut un refus catégorique de la part de Sire John MacDonald lui-même. Il revint au député Costigan de porter l'affaire lui-même sur le parquet du parlement. Il le fit avec un courage et une ténacité qui sont tout en son honneur.

La lutte, du reste, se fera sur deux fronts à la fois. En effet, la question ayant été soumise aux tribunaux dans le Comté de Kent, elle devait passer devant tous les prétoires supérieurs pour aboutir au Comité Judiciaire du Conseil Privé d'Angleterre. Or les savants juristes décidèrent que les écoles CATHOLIQUES, si elles avaient bien existé avant la confédération, ne devaient leur existence à aucun

---

8 - Parliamentary Debates, (1867) p. 556, cité par le Chanoine Groulx.

texte de loi au Nouveau-Brunswick. Donc, elles n'étaient point protégées par l'Article 93. La coutume ou le précédent ne pouvaient non plus être invoqués parce que ni l'une ni l'autre n'est une source de droits et de privilèges. C'était, presque dans les mêmes termes, le verdict de la Cours Suprême du Nouveau-Brunswick. Il fallait donc s'incliner devant les savantes et subtiles distinctions des éminents juristes.

Quant aux débats du parlement fédéral, il ne nous est pas possible d'en rapporter même une faible partie tellement ils se prolongèrent et donnèrent lieu à l'expression d'opinions aussi surprenantes que disparates. Ce fut un labyrinthe inextricable avec les interprétations, les amendements aux résolutions, les sous-amendements, les faux-fuyants, les volte-face, les pirouettes d'opinions de toutes sortes. A la vérité, ces débats feraient l'objet d'une comédie assez amusante si l'objet des discussions n'eût été un drame aussi sérieux dans ses conséquences. Tout en admirant le cran et la sincérité d'un Costigan, on ne peut qu'éprouver un profond désenchantement devant la panique, l'opportunisme politique du premier parlement canadien.

L'Article 93 fut passé au crible. On tortura et tritura le sens des mots et expressions suivantes: "écoles confessionnelles," "classe particulière de personnes," "écoles séparées," "écoles dissidentes," "en vertu de la loi," etc... On opposa une à une les quatre clauses de l'article 93 afin de les faire paraître contradictoires. Et on se récusa.

Il restait bien le pouvoir de désaveu de l'Article 90. On le brandit comme une arme excessivement dangereuse qu'il valait mieux remettre à jamais dans le fourreau.

Quant au "fair-play" britannique, on apprit alors qu'il a de strictes limites d'application.

La seule victoire, purement platonique du reste, des appelants fut une représentation timide du gouvernement fédéral à celui du Nouveau-Brunswick invitant ce dernier à faire justice à la minorité catholique - - représentation qui fut reçue avec une arrogance incomparable et ne servit qu'à un durcissement des positions déjà prises.

Notons ici que les Pères de la confédération eux-mêmes, du moins ceux-là qui siégeaient alors au parlement, furent les premiers à opposer une fin de non-recevoir aux appels des victimes. Le volte-face d'un Cartier devait équivaloir à un suicide politique.

Ajoutons encore que toute l'opinion publique fut ameutée et que le débat prit l'allure d'une grande querelle religieuse qui opposait les protestants aux catholiques. On a nettement l'impression que le seul principe qu'on voulut reconnaître, ce fut la raison du plus fort.

Le dénouement malheureux de cette première crise canadienne dissipa bien des illusions et mit en lumière deux faits incontestables: le pacte confédératif fut un marché de dupes et la seule minorité qui fut effectivement protégée fut la minorité anglo-protestante du Québec.

5. Le Gentlemen's Agreement.

Le gouvernement de Frédéricton était bien résolu à mettre en force sa loi de 1871, surtout après la victoire de sa cause devant les tribunaux et la reculade du fédéral. Les catholiques en beaucoup d'endroits durent, la mort dans l'âme, se résigner à fermer leurs écoles. Une nouvelle exigence du gouvernement les affecta tout particulièrement: le stage d'un an à l'école normale comme condition à l'obtention d'un diplôme d'enseignement. Les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame et les Soeurs de l'Hôtel-Dieu, venues du Québec, se virent alors refuser l'accès aux écoles.

De plus, le pouvoir public ne s'épargna pas le mauvais plaisir de brimer la minorité: cotisations scolaires durement exigées; dans les villes, dans les campagnes, interventions des huissiers: saisies, pour gages judiciaires, de tout ce qui tombe sous la main: instruments aratoires, mobilier, propriétés de pauvres gens, propriétés de prêtres et même de l'évêque de Saint-Jean, vendues à l'enchère publique. En 1872, la législature emploie sa session à hérisser davantage sa loi spoliatrice.

La patience de l'élément minoritaire fut soumise à une rude épreuve. En 1875, un commencement d'émeute éclata à Caraquet. Deux hommes furent tués, vingt-quatre furent faits prisonniers et l'un d'eux fut condamné à la pendaison. Une cour supérieure devait casser de jugement plus tard. L'effervescence des esprits menaçait de tourner au tragique. Mgr Rogers, évêque de Chatham, crut bon d'intervenir directement auprès de ses ouailles pour les inviter au calme et à la sou-

mission afin d'éviter de plus grands maux.

C'est l'année suivante, en 1876, qu'apparaissait une certaine forme de tolérance qu'on a appelé le Gentlemen's Agreement, entente plus ou moins tacite, à base de concessions minimes pour assurer la coexistence du loup et de l'agneau.

Les villes de Saint-Jean, Frédéricton, Chatham et Bathurst ont pu procéder à la construction d'écoles élémentaires avec l'aide financière de la commission scolaire. Cette commission restait unique; les taxes étaient communes; en ces écoles fréquentées par leurs enfants, les catholiques n'avaient pas le choix des manuels scolaires; la religion pouvait être enseignée pendant une demi-heure après la classe.

Hors ces divers centres la situation demeura longtemps déplorable. Dans beaucoup de cas, il fallut aux catholiques se construire des écoles paroissiales et se résigner à la double taxation. Les milieux français ne purent profiter du Gentlemen's Agreement que plus tard et progressivement.

Cette entente comportait aussi de minimes concessions à l'enseignement du français. Détail assez cocasse, ce n'est pas dans le programme d'études qu'on pouvait trouver ces concessions, mais bien dans le registre de présences et d'absences, au revers de la couverture. Comme bien l'on pense, on faisait assez chiche la part à la langue maternelle des petits Acadiens. La langue française pouvait servir de langue d'enseignement durant les premières années. On y admettait un livre de lecture française et une grammaire française après

la troisième année. Cinquante ans plus tard on ajoutera une histoire élémentaire du Canada en langue française. C'est là le régime des écoles acadiennes qui dura jusque vers 1948 alors qu'il se produisit un certain déblocage. Il faut remarquer que ceux qui accédaient aux classes plus avancées, n'avaient plus que de l'anglais au programme.

Signalons aussi que le régime des écoles paroissiales et de la double taxation a duré très longtemps dans beaucoup de milieux. On en trouve encore des vestiges en 1964, comme à Lewisville, par exemple.

Dans la dernière partie de notre mémoire nous aurons l'occasion de décrire la situation actuelle de l'école acadienne.

6. La survivance acadienne au Nouveau-Brunswick.

On peut se demander à la suite de ce rappel historique comment la minorité française du Nouveau-Brunswick a pu survivre dans de pareilles conditions. Nous donnerons une brève réponse à cette question en tenant compte des facteurs qui nous apparaissent les plus significatifs.

D'abord, il faut reconnaître l'influence bienfaisante des maisons d'enseignement privé. Dès 1864, donc avant la confédération, s'établissait le premier collège de l'Acadie à Memramcook. Le Père Lefebvre, c.s.c. venait à la relève du Père Lafrance qui avait échoué dans sa tentative.

En 1890 les Pères Eudistes fondaient à leur tour un collège à Church Point en Nouvelle-Ecosse et un peu plus tard un autre à Caraquet, lequel fut transféré à Bathurst en 1916. Ils ont ouvert en

1947 une troisième institution semblable à Edmundston.

Ces collèges dispensèrent l'enseignement classique traditionnel et devinrent des phares qui firent rayonner la culture française. Ils préparèrent une élite d'hommes qui devinrent les chefs éclairés et convaincus dont l'action s'est fait sentir dans la masse du peuple.

En deuxième lieu, la fondation d'un grand nombre de couvents comme écoles privées, la plupart des pensionnats, permit de donner une bonne éducation aux jeunes filles et de préparer des futures mères de famille qui sauraient garder leurs foyers bien français. Les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame ne fondèrent pas moins de vingt couvents dans les Maritimes. Une dizaine de congrégations de religieuses les imitèrent. On ne saurait exagérer l'heureuse influence de ces écoles privées dans la conservation de notre héritage français.

La géographie, dans la plupart des cas, a joué en faveur de la survivance acadienne. Dans le Nouveau-Brunswick rural les milieux acadiens sont très homogènes et il y est plus facile de résister à l'assimilation. Même dans les villes où les Acadiens constituent une proportion assez forte de la population, ils ont généralement conservé leur identité bien qu'avec moins de succès. Il n'y a guère que Fréédéricton et Saint-Jean qui soient des centres essentiellement assimilateurs, du fait qu'elles ont toujours refusé à l'élément français les avantages d'une école française. Ici l'anglicisation ne connaît aucune limite.

Enfin, l'ignorance de la majorité des Acadiens, l'analphabétisme même d'un grand nombre ont pu devenir d'importants facteurs

de survivance. Il peut paraître paradoxal d'attribuer à de telles causes la préservation d'une certaine culture française. En y réfléchissant, cependant, on peut comprendre que des enfants quittant l'école anglicisatrice dès l'âge de dix ou douze ans ont plus de chance d'échapper à l'assimilation. Le Père Omer LeGresley affirme dans une étude historique qu'en 1926 à peine 7% des petits acadiens persévéraient jusqu'au 6e degré et que 3% atteignaient le 9e degré.

Certes, c'était payer très cher, horriblement cher, l'avantage de la survivance. En 1964 une telle mortalité scolaire serait impensable et conduirait à la mendicité.

On a souvent parlé du miracle acadien. Nous avons préféré à cette métaphore l'étude et le rappel des faits. En parlant de survivance, il faut se rappeler que ce n'est pas encore l'épanouissement normal d'une population. Il s'agit surtout du fait d'avoir échappé à la mort.

7. La Confédération - - tombeau des minorités françaises.

Il convient maintenant de jeter un coup d'oeil rapide sur les minorités françaises des autres provinces, non pas pour faire l'historique de leurs longues luttes scolaires - - ce qui serait tout à fait impossible - - mais simplement pour souligner d'un trait la similarité des situations et les effets beaucoup plus néfastes encore de la persécution.

Du reste, la crise du Nouveau-Brunswick nous a permis de mettre en lumière l'interprétation donnée à l'Acte de l'Amérique du

Nord Britannique et l'attitude du gouvernement fédéral vis-à-vis des minorités. L'une et l'autre n'ont pas changé au cours du dernier siècle. Le dénouement de cette première crise scellait définitivement le sort de toutes les minorités françaises du Canada à très peu d'exceptions près. On n'a qu'à se référer au tableau qui paraît à la page 9 de ce mémoire pour connaître le degré d'assimilation où on est parvenu.

Il faut commencer par la Nouvelle-Ecosse car celle-ci avait précédé le Nouveau-Brunswick dans sa guerre aux minorités. Les lois spoliatrices de cette province remontent à 1864. Sans doute Sire Charles Tupper se faisait-il déjà la main pour jouer son rôle au parlement fédéral lors de la crise du Nouveau-Brunswick. Malgré un certain Gentlemen's Agreement là aussi, les résultats furent assez décisifs. En 1960, l'assimilation de la minorité française atteignait la proportion de 57%.

A Terre-Neuve il n'est guère question de survivance française, l'assimilation étant déjà à peu près complète lors de l'entrée de cette province dans la confédération en 1949. En 1960, 3,150 personnes parlent encore le français sur 17,171 d'origine française, soit 18%.

L'Ile du Prince-Edouard fut la première à imiter le Nouveau-Brunswick. Elle mit ses minorités hors la loi dès 1877, peu d'années après s'être jointe à la confédération. Ici aussi la théorie du melting pot fut appliquée avec succès. Malgré certaines améliorations dont se prévalent une couple de paroisses françaises, le dernier re-

censement donnait 9,460 assimilés sur une population française de 17, 418, soit 55%.

Le Manitoba en 1890 abolissait à son tour les écoles séparées et interdisait la langue française au septième de sa population. La patrie de Riel subissait elle aussi l'écrasement de la majorité malgré ses origines strictement françaises. Les luttes durent encore, du reste. Endiguée courageusement pendant de longues années, la vague assimilatrice déferle maintenant victorieuse. En 1960, on compte 23,087 assimilés sur les 83,986 d'origine française, soit 28%.

La Saskatchewan et l'Alberta, dernières arrivées dans la Confédération, connaissent la crise à leur entrée même. Sire Wilfrid Laurier, poussé par la majorité anglo-saxonne de son cabinet, sacrifie les droits des Canadiens-français. La bataille reprendra de plus belle en Saskatchewan en 1930 sous Anderson. Cet ostracisme produit les mêmes résultats qu'ailleurs. Au dernier recensement, les Canadiens-français de la Saskatchewan avaient subi une saignée de 40% de leurs effectifs et ceux de l'Alberta pis encore, 50%.

Quant à la Colombie Britannique, la faible minorité française en est encore au régime des écoles paroissiales et de la double taxation; 56% de ses éléments sont perdus à jamais à la culture française.

On pourrait s'attendre à ce que l'Ontario au moins ait été parfaitement protégé puisque l'Article 93 mentionne bien la minorité catholique de l'ancien Haut-Canada. C'est à voir. En 1915 le gouvernement ontarien adopte le fameux règlement XVII qui met en péril ce que les Canadiens ont de plus cher. Il faudra à ceux-ci des an-

nées d'une lutte ardue pour obtenir le rappel de l'inique loi. La minorité française avait perdu en 1960 par l'assimilation 222,639 personnes, soit 35% de ses effectifs.

Ce simple rappel permet de conclure que la confédération - - c'est évident - - a été le tombeau des minorités françaises. A ce point de vue la grande aventure de 1867 a bel et bien été un fiasco monumental. Nous avons là à n'en point douter le point névralgique de tout le malaise actuel, de toute l'agitation en certains milieux. A moins de redressement urgent pour sauver ce qui peut l'être encore, le malaise ne peut qu'augmenter et les facteurs de dislocation devenir incontrôlables.

8. Les réformes urgentes à opérer.

Nous désirons formuler maintenant quelques réformes en vue d'assurer l'égalité aux deux groupes ethniques qui ont fondé le Canada actuel et garantiraient aux minorités françaises des diverses provinces la reconnaissance de leurs droits. Voici les amendements à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique que nous recommandons:

A - L'amendement de l'Article 93 de façon à garantir nommément, expressément et explicitement le droit de chaque minorité française à des écoles françaises, l'école française étant définie comme une école où la langue d'enseignement est le français et où le plus grand nombre des manuels sont en français;

B - L'institution d'un organisme fédéral, dont tous les membres seraient obligatoirement bilingues, qui aurait pour fonction d'enquêter, d'entendre les réclamations de toute minorité, et de recommander au gouvernement fédéral les mesures nécessaires pour donner justice aux requérants;

C - Une clause ajoutée à l'Acte à l'effet que le gouvernement fédéral aurait le pouvoir et le devoir de légiférer selon les recommandations de l'organisme mentionné ci-haut;

D - Une clause ajoutée à l'Acte garantissant le droit explicite à tout groupe de 100 familles demeurant dans un rayon de dix milles d'avoir une école française.

CHAPITRE III

BILINGUISME ET BICULTURALISME AU NOUVEAU-BRUNSWICK

1. La province la plus bilingue.

Si on fait exception du Québec, où l'usage des deux langues est officiel et où l'élément anglais constitue la seule minorité qui ait eu la garantie constitutionnelle de ses droits et ait pu garder la pleine maîtrise de sa destinée, le Nouveau-Brunswick apparaît aujourd'hui comme la seule province vraiment bilingue. A certaines conditions, le Nouveau-Brunswick pourrait devenir le modèle de toutes les autres provinces dans la promotion du bilinguisme et du biculturalisme.

Sur une population totale de 597,936, 232,127 sont d'origine française, soit 38.8%. C'est la seule où l'élément français représente une proportion assez forte de la population totale, la seule où la minorité ait pu résister à l'assimilation dans une proportion de 90%, la seule où l'usage des deux langues soit aussi généralement répandu.

Le tableau qui apparaît à la page suivante donnera une assez bonne idée de la situation des Acadiens dans la province.

On remarquera que dans certains comtés, fortement homogènes, le groupe français a même absorbé des familles de langue anglaise. Dans les conditions actuelles, personne ne pourra voir là les résultats d'efforts prémédités d'imposer la culture française à une mino-

Tableau II.[a]

Population du Nouveau-Brunswick par comté.

Comtés	Total	D'origine française	%	Parlant français	%
Madawaska	38,983	36,578	91.3	37,749	103.2
Gloucester	66,343	56,583	85.2	58,410	103.3
Kent	26,667	21,865	81.9	22,329	102.1
Restigouche	40,973	28,003	68.3	27,537	98.3
Westmorland	93,679	40,955	43.7	41,020	100.1
Victoria	19,712	8,333	42.3	8,051	96.6
Northumberland	50,035	15,697	31.6	14,414	91.1
Sunbury	22,796	3,948	17.3	2,909	73.6
Saint-Jean	89,251	12,275	13.7	7,777	63.3
Queens	11,640	991	8.5	669	67.4
Charlotte	23,285	1,493	6.4	964	63.9
York	52,950	3,295	6.2	2,313	70.2
Kings	25,908	921	3.5	661	71.7
Carleton	23,507	828	3.5	426	56.6
Albert	12,485	402	3.2	310	77.3
TOTAL	597,936	232,127	38.81	225,569	97.1

a - Emery LeBlanc, Les Acadiens.

rité. On comprendra qu'il s'agit uniquement dans chaque cas de familles anglaises, écossaises, irlandaises noyées dans un milieu tout français, ayant adopté progressivement la langue française.

Par contre, dans tous les comtés à majorité anglaise, la régression de l'élément français est constante et l'assimilation se poursuit à une vive allure.

Il convient de signaler la présence de 12,275 citoyens d'origine française dans la ville de Saint-Jean dont 36.7% ont déjà été complètement anglicisés. Il faudrait tout de suite deux grandes écoles françaises pour permettre à cette importante minorité de survivre. Il nous semble que deux institutions d'enseignement français, qui porteraient respectivement les noms de Champlain et de Latour, s'inscriraient magnifiquement dans le contexte contemporain et témoigneraient hautement du souci d'équité et de l'ouverture d'esprit qui conviennent à notre siècle.

Certes, la survivance française au Nouveau-Brunswick paraît assurée. L'évolution historique semble bien la garantir. Devant cette situation de fait, le temps n'est-il pas venu de le reconnaître officiellement et d'assurer l'épanouissement de la culture française en lui ouvrant largement toutes les avenues?

La mesure urgente que nous proposons est la proclamation, par une législation authentiquement démocratique, de la langue française comme officielle dans la province. Ce serait consacrer officiellement un fait acquis et assurer une égalité équitable dans le domaine du bilinguisme et du biculturalisme. La législature, les cours

de justice, les services publics, le fonctionnarisme, etc., reconnaîtraient ainsi l'usage des deux langues; en conséquence la simple tolérance dont le sens devient de plus en plus péjoratif prendrait fin. L'égalité de droits et de privilèges entre les deux groupes ethniques de la province serait enfin rétablie.

2. La capitale d'une province bilingue.

Tim Creery, journaliste à la pige, qui a fait une enquête sur le biculturalisme dans toutes les provinces canadiennes, commence ainsi son reportage sur le Nouveau-Brunswick:

> The best kept secret of Fredericton, "City of Stately Elms," is that it is the capital of a province that is 35 per cent French speaking. The city is the home of the first chapter of the Imperial Order Daughters of the Empire and looks it. Beneath the stately elms the streets rejoice in names like Queen, King, Regent and York. The benefactions of the baronial Beaverbrook runneth over; nary a bilingual sign is to be seen, and the deeds that held the Empire are properly commemorated in monument and plaque.[9]

N'importe quel touriste pourrait faire les mêmes constations. Il n'a qu'à pénétrer dans les divers bureaux du gouvernement pour s'apercevoir que la façade est bien digne de l'intérieur. Quoique le Nouveau-Brunswick soit de beaucoup la plus bilingue des provinces, Frédéricton, capitale provinciale, est aussi unilingue que se peut. Il serait pourtant normal qu'une capitale reflète la culture des habitants de la province.

---

9 - Tim Creery, French for the French In English-Speaking Canada, Ottawa, Bureau of the Southam News Service, 1963.

Bien que le cabinet provincial soit présentement constitué à peu près à part égale d'anglophones et de francophones, on a vite fait de s'apercevoir que c'est le résultat du seul jeu politique. Le fonctionnarisme est littéralement dominé par l'élément anglais, encore plus aux échelons supérieurs où résident l'influence et les responsabilités.

Il va sans dire que la langue du travail et de la communication est invariablement l'anglais. Certes, de plus en plus, certaines circulaires, de même qu'une partie de la correspondance de quelques ministères, sont traduites de l'anglais.

Nous verrons un peu plus tard, en parlant du ministère de l'éducation, la mince part faite au français.

Un point mérite une mention bien spéciale; c'est le fait qu'il n'existe aucune possibilité de fréquenter une école française à Frédéricton. Les fonctionnaires francophones qui y résident ont l'alternative suivante: ou laisser angliciser leurs enfants - - et le milieu complètera rapidement le travail de l'école unilingue - - ou s'imposer le lourd fardeau financier d'envoyer leurs enfants dans un pensionnat, ce qui est impossible au degré primaire. Des hommes politiques haut-placés eux-mêmes deviennent les victimes de cette anomalie. Nous connaissons des fonctionnaires qui ont dû se saigner à blanc pour assurer à leurs enfants une éducation française.

Dans une province exceptionnellement bilingue, cette situation revêt un caractère d'une gravité spéciale. On peut s'imaginer les hésitations de tout candidat de langue française à un poste de

fonctionnaire à Frédéricton.

Nous réclamons donc, avec instance, l'ouverture d'une école française à Frédéricton afin de corriger au plus tôt un état de choses tout à fait intenable.

Nous proposons aussi aux autorités de Radio-Canada d'assurer les services de la télévision française partout au Nouveau-Brunswick, à Frédéricton tout particulièrement.

Pareillement, afin d'assurer aux ressortissants francophones l'usage de tous les services publics sur une base égale, nous proposons une planification de longue haleine qui établira progressivement un fonctionnarisme strictement bilingue dans tous les domaines de l'administration.

3. Le programme d'études des écoles bilingues.

Nous avons défini le biculturalisme comme un système qui a pour but de promouvoir également l'épanouissement de deux cultures. Or est-il besoin de démontrer le lien étroit qui unit la culture au système scolaire? Il nous paraît évident que sans écoles françaises il n'y aurait même pas lieu de discuter de culture française.

Nous avons esquissé déjà la situation scolaire qui a résulté de la crise de 1871 pour nous arrêter au Gentlemen's Agreement, en vertu duquel notre système scolaire a fonctionné jusqu'à ces quinze dernières années. Fort heureusement, il a évolué dans le bon sens depuis, et notre association a pris une part active à ce bienfaisant déblocage.

Quel est le programme d'études actuel des écoles dites bilingues au Nouveau-Brunswick? Voici en traits rapides le tableau de la situation:

On enseigne simultanément les deux langues de la première à la douzième année;

De la première à la sixième année, le français est la langue d'enseignement;

De la septième à la 12e année, l'anglais est la langue de l'enseignement.

Précisons qu'au secondaire, depuis quelques années, l'histoire ainsi que le latin dans les rares écoles où cette matière est au programme, s'enseignent en français.

Les examens officiels du ministère portent sur un minimum de huit sujets obligatoires. La liste de ces matières, options comprises, avec l'indication de la langue de l'enseignement, donnera une idée assez claire du programme:

Français I	Géométrie (anglais)
Français II	Trigonométrie (anglais)
Histoire (français)	Physique (anglais)
Latin (français)	Chimie (anglais)
Arithmétique (anglais)	Biologie (anglais)
Algèbre (anglais)	

On constatera que les mathématiques et les sciences doivent s'enseigner en anglais à partir de textes anglais. Ce régime commence dès la 7e année.

A la vérité, dans beaucoup de nos écoles rurales, l'instituteur se voit obligé d'enseigner ces matières en français bien que le texte soit toujours anglais. Le résultat de ce mélange linguistique n'est pas très heureux dans la plupart de nos classes. Les élèves en viennent à parler une langue métissée qui témoigne d'une culture hybride tout à fait inacceptable.

Les autorités du ministère d'éducation sont demeurées inflexibles jusqu'à ce jour au sujet de l'enseignement des mathématiques et des sciences. L'ancien sous-ministre de l'éducation déclarait à Tim Creery, déjà cité, qu'il s'agissait là d'un Gentlemen's Agreement et que la majorité de la population de langue française était en faveur de ce régime. Notre association répudie cette entente, si tant est qu'elle ait jamais existé. Nous demeurons convaincus que l'équilibre normal d'un sain bilinguisme reste à établir dans nos écoles.

Nos élèves du secondaire ont une connaissance nettement insuffisante de l'une et de l'autre langue. Nous croyons que la maîtrise d'UNE langue est indispensable au développement normal de l'intelligence. A ce compte, toute notre population écolière est gravement désavantagée, faute d'un outil adéquat pour la culture de l'esprit. On a écrit récemment que la langue est la matrice de l'esprit.

Des psychologues réputés ont fait l'étude des effets du bilinguisme chez les immigrants des Etats-Unis à la première et deuxième génération. Leurs conclusions sont unanimes: le bilinguisme chez les enfants d'immigrants produit généralement un handicap de la langue qui affecte le quotient intellectuel de l'individu.

Anastasi pose le principe suivant après avoir analysé quantité d'études: "Il faut que l'étudiant puisse s'exprimer en UNE langue dans TOUTES les situations."[10]

Il faut souhaiter que des recherches sérieuses soient entreprises dans notre milieu, qui demeure bien spécial, pour faire toute la lumière sur le sujet. On ne peut minimiser l'importance d'un problème qui peut affecter la maturité intellectuelle de tout un peuple. Notre association s'emploie activement à corriger la situation.

4. L'enseignement de la langue seconde.

Le sujet de la langue seconde, on le comprendra facilement, revêt une importance bien spéciale au Nouveau-Brunswick. Pour des raisons d'ordre social et économique, la minorité française aura toujours besoin de connaître l'anglais. La majorité anglaise elle-même se doit de cultiver un certain bilinguisme si elle veut se rapprocher de la minorité et cultiver une meilleure compréhension mutuelle. N'a-t-on pas parlé trop longtemps des deux solitudes qui s'ignorent?

Il nous faut admettre dès le départ qu'il n'y a pas de sujets scolaires plus mal enseignés, avec des résultats aussi médiocres, qu'il s'agisse du français pour les uns et de l'anglais pour les autres. On commence à peine à s'en apercevoir et à réagir de quelque façon.

Dans l'enseignement d'une langue seconde, c'est l'aspect pratique qui doit prédominer. Ne réussirait-on qu'à assurer la com-

---

10 - Ann Anastasi, Differential Psychology, New York, MacMillan, p.561.

préhension, une certaine facilité d'expression et la lecture courante que ce serait déjà un succès des plus gratifiants. Nous sommes très loin, de part et d'autre, de ce modeste objectif.

Le grand obstacle pour l'élément anglais, c'est l'extrême pénurie d'instituteurs qualifiés. Comment enseigner la conversation française lorsqu'on ne peut converser soi-même avec une certaine aisance? Il est extrêmement rare de rencontrer un homme de langue anglaise, même après un cours universitaire de français, qui puisse converser en français avec le moindrement de facilité.

Les quelques efforts tentés dans cette province pour préparer des maîtres compétents se sont avérés bien insuffisants. Il faudra y mettre autrement de conviction et d'ampleur pour renverser cet obstacle, demeuré insurmontable jusqu'à maintenant.

Les résultats chez l'élément français seraient-ils tellement meilleurs? Certes, la plupart de nos gradués de l'école secondaire peuvent se débrouiller en anglais. Il ne faut pas oublier qu'ils ont étudié l'anglais depuis leur première année de scolarité, dans une multitude de textes, pendant de longues périodes, souvent même au détriment de leur langue maternelle. L'enseignement de la langue seconde aux acadiens se fait au petit bonheur, sans méthode, à dose massive, et les résultats sont déplorables.

On n'a encore rien trouvé de mieux que de mettre entre les mains des élèves les textes mêmes qui servent à l'école anglaise, en permettant un recul de deux ans quant au niveau. Il n'est pas rare de trouver dans une classe de sixième année: deux livres de lecture

anglaise, une grammaire anglaise, un speller, et le fameux Nouveau-Cours d'origine antidiluvienne, cinq textes mal adaptés dont le maître essaie de tirer un parti quelconque. Plus de la moitié du temps consacré à l'anglais est une pure perte de temps. En neuvième année le programme prescrit d'enseigner la littérature à des élèves qui ne peuvent même pas s'exprimer en anglais.

Il faut souhaiter que des recherches bien menées, des expériences suivies nous valent au plus tôt une méthode adaptée à notre milieu et que soit faite la revision des objectifs à atteindre pour les rendre plus pratiques.

Notre association s'est penchée longuement sur cet épineux problème. Les principales recommandations qu'elle a formulées peuvent se résumer de la façon suivante:

Déférer l'enseignement de l'anglais en 3e ou 4e année;

Mettre l'accent sur l'aspect oral de la langue, sur la conversation et la lecture jusqu'en neuvième année;

Adopter une méthode suivie, faite pour l'enseignement de l'anglais comme langue seconde;

Reviser le programme du high school pour le rendre plus pratique et permettre de se concentrer sur la compréhension et l'expression.

5. Le financement des écoles au Nouveau-Brunswick.

En quelques mots, nous voudrions souligner la grande inégalité qui existe entre les comtés de langue anglaise et ceux de

langue française dans le financement de l'éducation au Nouveau-Brunswick.

Rappelons, d'abord, que le coût des écoles est à la charge des municipalités dans la proportion d'au moins 60%. Or on sait que les impôts sur la propriété foncière constituent à peu près la seule source de revenus au niveau local. Mais nos régions françaises sont très peu industrialisées et la valeur totale de la propriété relativement à la population est très inférieure à celle du reste de la province. Par contre, la population scolaire comparée à la population adulte est beaucoup plus élevée qu'ailleurs.

On devinera aisément que, dans ces conditions, nos contribuables soient grevés d'impôts et qu'ils s'inquiètent avec raison de l'avenir. Certaines municipalités sont littéralement acculées à la banqueroute.

Une autre source de revenus provient des octrois de la province. Notre système de subsides provinciaux est unique au monde dans les formes tout à fait bizarres qu'il comporte. Les octrois sont basés ou sur l'évaluation de la propriété, ou sur le montant du budget scolaire, ou sur le nombre de classes et d'instituteurs, oussur les qualifications de ces derniers, ou enfin sur le nombre d'enfants. On ne tient aucun compte de la capacité de payer ni de la situation économique du milieu. Les villes reçoivent plus que les campagnes, de même les municipalités qui peuvent présenter un budget plus élevé. Il serait trop long de retracer les phases du développement d'un système de subsides aussi peu réaliste.

Les résultats les plus néfastes de notre méthode de financement scolaire en ce qui nous concerne peuvent se résumer ainsi: des standards beaucoup plus bas dans nos écoles, des instituteurs pauvrement rémunérés et moins qualifiés, un exode d'instituteurs vers les autres comtés ou vers les autres provinces, une mortalité scolaire encore effarante.

En 1955, une Commission Royale d'enquête sur le financement scolaire déposait son rapport qui décrivait les criantes injustices et suggérait les remèdes à appliquer. On y lisait, entre mille détails, que le Comté de Charlotte, 94% anglais, recevait de la province $68.00 par élève tandis que Gloucester, 85% français, en recevait $33.00. On aurait pu s'attendre à une prompte intervention du gouvernement dans l'application des recommandations du rapport MacKenzie. Or, ce document dort toujours, après 9 ans, dans la poussière des archives provinciales et la situation de certains comtés continue de s'aggraver.

La Commission Byrne vient de soumettre au gouvernement un volumineux document où apparaissent des constatations aussi révoltantes et des mesures draconniennes pour corriger les flagrantes inégalités. Quel sort attend ce nouveau rapport? Malgré la levée de boucliers des privilégiés du régime, on garde l'espoir qu'il sera adopté.

Nous ne nous attarderons pas à démontrer la relation qui existe entre les conditions financières décrites ici et la promotion de la culture française au Nouveau-Brunswick.

6. L'école normale de Frédéricton.

Tous les instituteurs doivent fréquenter l'école normale unique de Frédéricton pour obtenir un brevet d'enseignement. La seule exception concerne les détenteurs d'un baccalauréat qui peuvent compléter leurs qualifications par cours d'été. L'école normale a été longtemps unilingue.

Sous le régime du Gentlemen's Agreement on finit par ajouter une classe appelée Classe de français, dans laquelle on n'enseignait que de l'anglais à des jeunes filles acadiennes, assez mal préparées du reste, qui obtenaient ainsi le brevet de 3e classe, la plus basse qualification qui se donnait. C'était une espèce de ghetto réservé aux candidats de langue française.

Vers 1937, on introduit un peu de français. Après 1948 les conditions se sont considérablement améliorées au point que les autorités du ministère de l'éducation nous présentent maintenant cette institution comme bilingue quoique le nom officiel soit Teachers' College. L'épithète "bilingue" a un sens plutôt élastique. On estime qu'un tiers du personnel enseignant est maintenant de langue française. Le cours est de deux ans depuis quelques années et se divise en deux secteurs: le primaire et le secondaire selon que les candidats se destinent à l'école primaire où à l'école secondaire. Voici pour ces deux secteurs les cours qui s'y donnent et la langue de l'enseignement:

Cours primaire

lère année		2e année	
Education 100	Français	Education 211	Français
Art 100	Anglais	Education 212	Français
Musique 110	Anglais	Géographie 200	Français
English 110	Anglais	Histoire 200	Français
Education 110	Anglais	Littérature Fr.	Français
Français 120	Français	Grammaire Fr.	Français
Hygiène 100	Anglais	Education Phys.	Anglais
Education Physique	Français	Anglais	Anglais
Mathématiques 110	Anglais	Education 220	Anglais
Sciences Naturelles	Anglais	Education 230	Français
Enseignement pratique	Français		

Cours secondaire

lère année		2e année	
English 100	Anglais	English 200	Anglais
French 100	Français	French 200	Anglais
Education 100	Anglais	Education 200	Anglais
Mathematics 100	Anglais	History 2020	Français
Physics 100	Anglais	Classics 1000	Anglais
Practice Teaching	Anglais-(1963) Français-(1964)	Chemistry 1010	Anglais
		Ed. Psychology and Guidance	Anglais
		Practice Teaching	Français

Il se donne aussi à l'école normale un cours d'arts ménagers de deux ans. Tout s'y enseigne en anglais à l'exception de la langue française comme telle.

Le tableau que nous venons de dresser parle par lui-même. Nous tenons, néanmoins, à attirer l'attention sur le secteur secondaire où le bilinguisme prend un sens assez restreint. Tous les cours sont de niveau universitaire et se donnent avec la collaboration de l'University of New Brunswick. Les exigences d'entrée sont beaucoup plus rigoureuses que pour le primaire. Nos élèves ne sont guè-

re préparés pour s'y inscrire. Sept des nôtres y figurent durant la dernière année scolaire et quatre d'entre eux ont eu des échecs. Ils ont dû fréquenter l'U.N.B. durant tout le mois de juillet pour préparer l'examen de reprise. Une circulaire du surintendant-en-chef, envoyée à la fin de juillet à plusieurs de nos candidats qui rencontrent les exigences, leur conseille d'opter pour la section primaire. A toutes fins pratiques, les candidats de langue française sont exclus du secondaire et nos écoles secondaires doivent se contenter d'instituteurs non-qualifiés.

Notre association réclame depuis assez longtemps une école normale française à Moncton, affiliée à l'Université de Moncton, où l'atmosphère sociale et l'usage de la langue française comme langue d'enseignement constitueront des facteurs favorables à la formation de nos instituteurs. Nous avons l'appui sympathique de plusieurs groupements anglais. Déjà les deux partis politiques nous l'ont promise lors de la dernière élection. Nous nous étonnons de la lenteur du gouvernement provincial à réaliser ce projet.

Nous aimerions à souligner une possibilité pleine de promesses pour la culture française dans les provinces maritimes. Nous avons préféré, dans ce mémoire, concentrer notre attention sur le Nouveau-Brunswick surtout puisque c'est là notre champ d'action tout naturel. Nous savons, du reste, que des organismes compétents de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard sauront exposer les problèmes de ces deux provinces.

Nous croyons, cependant, que nos compatriotes francophones de ces provinces voisines endosseraient avec enthousiasme le projet d'une école normale pour tout le personnel enseignant des Maritimes. Le nombre ne justifierait peut-être pas l'organisation d'une telle institution dans chacune de nos provinces soeurs et il y aurait énormément d'avantages à conjuguer ainsi les ressources. Nous soumettons une telle entreprise aux trois gouvernements concernés.

7. Notre ministère de l'éducation.

Nous avons déjà souligné la faible représentation de l'élément français dans le fonctionnarisme provincial. Le ministère de l'éducation n'échappe pas à cette règle générale.

Le ministère se subdivise en plusieurs services tels que la supervision, le programme d'études, la formation pédagogique des instituteurs, les aides audio-visuelles, etc. Chacune de ces divisions a à sa tête un directeur. Or dans toute l'histoire de la province, l'élément français n'a jamais compter un seul chef de ces services, pas même un seul assistant.

Durant les quinze dernières années, un adjoint francophone a été ajouté au bureau du surintendant-en-chef, devenu depuis peu sous-ministre. Sans attributions spécifiques, privé de l'autorité qui permet de prendre l'initiative, ce fut une espèce de factotum dont on se servait au besoin dans tous les secteurs lorsque certaines questions affectaient la population de langue française. Certes, ce fonctionnaire a pu dans le passé veiller discrètement à nos intérêts. Mais

c'est là l'étendue, ou plutôt la limite de notre participation aux postes de commande du ministère de l'éducation.

Pourtant, nous avons un grand nombre de problèmes bien particuliers dans le domaine de l'éducation. La programmation, le choix de nos manuels scolaires, la formation pédagogique de notre personnel enseignant acadien, le besoin d'un service d'orientation, notre mortalité scolaire effarante, l'enseignement industriel, technique et commercial dans nos écoles, voilà autant de champs d'actions qui requerraient des chefs de service bien au fait, possédant l'expérience du milieu et la connaissance de la langue et de la mentalité françaises.

Nous ne voulons pas donner ici l'impression que les fonctionnaires actuels du département font preuve d'étroitesse d'esprit ou sont francophobes. L'évolution favorable de notre situation scolaire dans certains domaines démontre au contraire leur sympathie et leur intérêt. Nous trouvons simplement que c'est trop leur demander de régler des problèmes qu'ils n'ont jamais eu l'occasion de connaître à fond. Il demeure anormal et peu pratique de confier la solution de problèmes tels que la programmation et du choix de textes français à des fonctionnaires qui n'ont jamais enseigné une heure dans nos écoles et qui ignorent la langue française et nos besoins.

Notre association continue de réclamer des directeurs de services particulièrement importants pour nous comme le programme d'études, la formation professionnelle de nos instituteurs et l'orientation dans nos écoles.

La nomination récente de deux sous-ministres, dont l'un de langue française, nous donne l'espoir grandissant d'obtenir bientôt ce que nous attendons depuis longtemps.

Nous tenons à signaler une anomalie plus grave encore au département qui a gardé en français le qualificatif de "vocationnel". Ce dernier n'a jamais été intégré au département d'éducation mais a été organisé et s'est développé parallèlement au premier. Ici, le Français perd tous ses droits. On chercherait en vain, même dans le plus obscur des bureaux, la présence d'une sténographe bilingue. Le directeur-en-chef, les chefs de services, les superviseurs, tous sont unilingues.

Aussi c'est toute la population de langue française qui doit porter les conséquences de cet ostracisme absolu du français dans cet important secteur de l'enseignement moderne. Les instituteurs reçoivent une préparation de deux ans à l'Institut Technique de Moncton. Ceux qui se destinent au commercial dans nos écoles auront à enseigner la correspondance française, la sténographie française, le français des affaires. Pourtant, toute leur préparation se fait uniquement en anglais, dans des manuels anglais. On ne leur donne même pas un seul cours de français. Il en est de même pour les futurs instituteurs des métiers ou du technique.

Dans quelle langue ces maîtres pourront-ils s'adresser à leurs élèves? Comment pourront-ils enseigner ce qu'ils n'ont jamais appris?

Les nouvelles écoles de métier construites avec l'aide du gouvernement fédéral relèvent directement du ministre et du service ci-

vil. Celle de Bathurst est ouverte depuis un an et est destinée à une région française. Or le français y reçoit exactement le même traitement.

Nous sentons le besoin de protester avec vigueur contre cette provocante situation. Nous réclamons des fonctionnaires bilingues au département "vocationnel", une formation plus réaliste de nos instituteurs et l'usage du français dans les écoles de métier.

CONCLUSION

Nous vivons les années de la crise canadienne dont l'issue scellera le sort de la Confédération. La révolution tranquille du Québec impose à la conscience de la majorité la réalité historique et actuelle de la nation canadienne-française et sa ferme détermination de vivre pleinement plutôt que de survivre.

Le séparatisme québecois, encore le fait d'une minorité, a remué l'opinion publique et ouvert une perspective qui effraie. Nous souhaitons de tout coeur qu'il ne devienne jamais la seule issue possible à la crise actuelle. Nous avons mal à penser aux conséquences néfastes d'un Québec indépendant sur ce qui reste des minorités françaises au Canada et à l'affreuse dislocation d'un pays jeune, aux ressources illimitées, aux promesses d'avenir incomparables. Sans doute, les Maritimes, l'Ouest et le Haut-Canada se retrouveraient-ils inévitablement réunis sous le drapeau étoilé de la République américaine.

Mais, en dépit des dures leçons de l'histoire, nous avons confiance que des amendements au pacte confédératif, des réformes d'ordre politique, fiscal et administratif, rétabliront le climat serein de l'optimisme en garantissant et favorisant la pleine égalité des droits des deux nations sur lesquelles le pays a été fondé.

Encore plus gardons-nous le ferme espoir que le Nouveau-Brunswick deviendra une Province officiellement bilingue qui servira de modèle à tout le reste du pays dans la promotion de nos deux cultures sur un pied de parfaite égalité et dans la plus grande harmonie.

NO.: 730-154

TITRE:

AUTEUR: Association des instituteurs acadiens

Mémoire de 55 pages; 13 au gouvernement fédéral
10 au gouvernement du Nouveau-Brunswick (recommendations)

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

Du point de vue des droits des minorités françaises, les auteurs de ce mémoire fort bien documenté ne craignent pas d'affirmer que la Constitution de 1867 a été un marché de dupes. "Seule la minorité anglaise du Québec recevait des garanties formelles et efficaces sur l'usage de sa langue, non seulement dans ses relations avec le gouvernement fédéral, mais aussi dans toutes les activités de caractère intra-provincial." A l'appui de cette thèse, les auteurs relatent l'histoire de la crise scolaire du Nouveau-Brunswick provoquée par la loi de 1871 qui s'est soldée par un échec à tous les paliers.

Ils gardent toutefois l'espoir en un pays uni à condition que des réformes politiques, fiscales et administratives soient apportées le plus tôt possible qui garantiront l'égalité des deux nations tant au plan fédéral que provincial. Leur analyse de la situation au Nouveau-Brunswick est particulièrement intéressante.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE:

Vérifier le tableau des taux d'assimilation par province, p.9 et le pourcentage des francophones hors du Québec. p. 8

Conseil de Vie Française: enquête portant sur les inscriptions des édifices du gouvernement fédéral à Ottawa (1960)

Vérifier le tableau de la population du Nouveau-Brunswick par comté, (p.36) emprunté à l'ouvrage d'Eméry LEBLANC

Rapport de la Commission royale d'enquête sur le financement scolaire (1955)

Rapport de la Commission BYRNE

La relation des péripéties de la crise scolaire de 1871 mériterait sans doute aussi quelque attention.

TABLE DES MATIERES:

	PAGES
RECOMMANDATIONS:	VIII
MEMOIRE:	
Introduction	VIII
I - "Le caractère bilingue du Canada"	1
II - "Les écoles des minorités françaises"	15
III - "Bilinguisme et biculturalisme au Nouveau-Brunswick"	35
Conclusion	55

cf. Table des matières détaillée, p. II

4. "Conceptions de la nation": p. 5

Affrontement de deux conceptions:

(1) le monde anglophone identifie la nation à l'état. Il s'ensuit: une seule nation canadienne, un pays, un gouvernement et tendance à ne prôner qu'une seule langue.

(2) identification de la nation à une entité ethnique, culturelle et sociologique, d'où la reconnaissance de 2 nations distinctes au Canada. Conception défendue par les C.F.

Cette division des 2 peuples quant à la définition d'un contenu de concept pose un obstacle à la solution du problème linguistique et culturel. La reconnaissance d'une seule nation constitue un reniement de l'histoire canadienne: de la Conquête à la Confédération, sauf en 1840, le Régime anglais a reconnu la dualité linguistique et culturelle du pays. La reconnaissance de la nation C.F. est la condition sine qua non de la survivance de la Confédération, sans quoi "elle demeure artificielle et basée sur un grave malentendu." p.7

5. Assimilation progressive des minorités françaises. p. 8

"En dehors du Québec, 65% des citoyens de langue française ont conservé leur langue maternelle; 20% de l'élément français vit encore en dehors du Québec." Cf. tableau tiré du recensement de 1961, p. 9

6. "Le bilinguisme du gouvernement fédéral": p. 10

- Ignorance ou tolérance mitigée du français dans les actes officiels, les enseignes des édifices publics, l'administration des divers ministères, la diplomatie, les compagnies de la Couronne.
- Possibilités réduites d'avancement pour les fonctionnaires francophones.
- Le français demeure une langue de traduction, Cf. recomm. II à VII incl.
- mesures visant à améliorer la pratique du bilinguisme et à assurer l'égalité des 2 langues.

7. "La capitale fédérale": p. 13

L'image actuelle qu'offre la capitale fédérale est déprimante et révoltante. La situation doit être corrigée promptement et efficacement Que le Gouvernement fasse d'Ottawa un district fédéral sur le modèle du "District of Columbia" des Etats-Unis et un modèle de bilinguisme pour le reste du pays.

II - LES ECOLES DES MINORITES FRANCAISES

1. "La Constitution et les écoles des minorités": p. 15

- L'art. 93 qui semblait garantir la liberté d'enseignement confessionnel n'a aucune valeur protectrice effective pour les minorités. Seules les anglophones du Québec ont pu y recourir avec succès.
- Les minorités C.F. n'ont pas été plus heureuses dans leurs appels au "fair-play" inhérent à la tradition britannique.
- La Constitution ignore complètement les Acadiens. Les Pères francophones de la Confédération ainsi que les représentants officiels de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont défendu médiocrement les intérêts des Acadiens.

2. "Les écoles au Nouveau-Brunswick avant 1867": p. 18

-Loi de 1858 - elle permet la construction d'écoles catholiques avec l'appui financier du gouvernement. A l'adoption du Common School Act, il existe 250 de ces écoles où l'enseignement est donné en français.

3. - Loi de 1871 - la loi de 1871 fait table rase des privilèges de la minorité catholique.

- L'opposition des philosophies catholique et protestante en matière d'éducation domine les débats scolaires au Canada et la majorité veut imposer sa conception à la minorité.

4. "Les vains appels des victimes": p. 22

pp. 22 - 25, bref résumé des démarches et échecs successifs des plaignants auprès des gouvernements provincial et fédéral.
"Le dénouement malheureux de cette première crise canadienne dissipa bien des illusions et mit en lumière deux faits incontestables: le pacte confédératif fut un marché de dupes et la seule minorité qui fut effectivement protégée fut la minorité anglo-protestante du Québec." p. 25

5. "Le Gentlemen's Agreement": p. 26

- La mise en vigueur de la Loi de 1871 entraîna la fermeture de plusieurs écoles françaises. L'obligation d'un stage d'un an à l'école normale ferme l'accès aux écoles de religieuses venues de Québec.

- 1876 - début d'une forme de tolérance: on peut construire dans les grands centres, des écoles où l'enseignement de la religion est tolérée une demi-heure par jour. En dehors de ceux-ci, c'est le système des écoles paroissiales et de la double taxation.
- Part minime accordée à l'enseignement du français au primaire; au secondaire l'enseignement est unilingue.
- 1948 - un certain déblocage s'est produit.

6. "Survivance acadienne au Nouveau-Brunswick": p. 28

- Elle est due à plusieurs facteurs dont:

1) l'influence des maisons privées d'enseignement (Collège de l'Acadie de Memramcook, Collège de Church Point)
2) la fondation de couvents et écoles privés pour jeunes filles.
3) l'homogénéité acadienne dans certains milieux, particulièrement les milieux ruraux.
4) L'ignorance de la majorité et l'analphabétisme d'un grand nombre d'Acadiens. En 1926, 7% des Acadiens atteignent la 6e année; 3% la 9e.

7. "La Confédération: tombeau des minorités françaises": p. 30

Les minorités des autres provinces sont dans une situation semblable, sinon pire. A quelques exceptions près, le sort des minorités françaises du Canada a été réglé par le dénouement de la crise du Nouveau-Brunswick.

Conclusion: "...la Confédération - c'est évident - a été le tombeau des minorités françaises. A ce point de vue la grande aventure de 1867 a bel et bien été un fiasco monumental." p. 33

C'est là le point névralgique du malaise actuel qui, à moins d'un redressement urgent, ne peut qu'augmenter.

8. "Les réformes urgentes à opérer": p. 33

cf. recomm. IX à XII incl.

III - BILINGUISME ET BICULTURALISME AU NOUVEAU-BRUNSWICK

1. "La province la plus bilingue": p. 35

35% de la population totale est d'origine française. Résistance à l'assimilation dans une proportion de 90%, bien que les régions à majorité anglophone enregistrent une rapide assimilation (cf. Tableau, p. 36 - Population du Nouveau-Brunswick par comté). Nécessité de deux écoles françaises pour assurer la survivance de cette minorité. (St-Jean)

La survivance étant généralement assurée, possibilité maintenant de favoriser l'épanouissement de la culture française par la proclamation du français comme langue officielle à la Législature, dans les cours de justice, les services publics et le fonctionnarisme.

2. "La capitale d'une province bilingue": p. 37

Frédéricton, actuellement unilingue, devrait refléter les deux cultures. Fonctionnarisme provincial dominé par l'élément anglophone; l'anglais: seule langue de travail et de communication. Aucune école française dans la capitale.

Nécessité 1- d'ouvrir une école française;

2- d'étendre le service de radio et de télévision à toute la province et tout particulièrement à Frédéricton;

3- d'établir progressivement un fonctionnarisme bilingue dans tous les domaines de l'administration.

3. "Le programme d'études des écoles bilingues": p. 40

Heureuse évolution du système scolaire depuis 1871

La situation actuelle: 1ère - 12e année: enseignement simultané des 2 langues

1ère - 6e année: enseignement dispensé en français

6e - 12e année: enseignement dispensé en anglais

enseignement en français de l'histoire et du latin, en anglais, des mathématiques et des sciences.

Inflexibilité du ministère de l'Education quant à la langue d'enseignement des maths et des sciences.

Résultat: connaissance insuffisante chez les élèves, de l'une et l'autre langue; pratique d'une langue métissée, témoignant d'une culture hybride.

4. "L'enseignement de la langue seconde": p. 43

Il n'y a pas de matières plus mal enseignées avec des résultats aussi médiocres, qu'il s'agisse du français ou de l'anglais.

Pour l'enseignement du français, pénurie d'instituteurs qualifiés.

D'autre part, l'enseignement de l'anglais se fait au petit bonheur, sans méthode et à forte dose. Les résultats sont déplorables.

Nécessité urgente d'une méthode mieux adaptée.

(cf. p. 45 les recommandations de L'A.I.A. à ce sujet)

5. "Le financement des écoles au Nouveau-Brunswick": p. 45

Inégalité entre les comtés de langue anglaise et ceux de langue française en ce qui concerne le financement de l'éducation.

Conséquences: standards plus bas dans les écoles françaises, qualifications et rémunérations inférieures des enseignants, exode de ceux-ci, "mortalité scolaire encore effarante".

Les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le financement des écoles (1955) sont restées lettre morte.

On attend beaucoup du rapport de la Commission Byrne.

6. "L'école normale de Frédéricton": p. 48

Obligation pour tout futur enseignant ne possédant pas un B.A. de fréquenter l'école normale unilingue de Frédéricton.

(Cf. p. 49 le tableau des matières enseignées avec la langue d'enseignement.)

Les conditions d'accessibilité étant plus rigoureuses au secteur secondaire, les candidats francophones, à toutes fins pratiques, en sont exclus, d'où une pénurie d'instituteurs qualifiés.

Nécessité d'une école normale française à Moncton, affiliée à l'Université.

Autre possibilité: une école normale française centralisée pour les Maritimes.

Des recommandations seront faites aux 3 gouvernements provinciaux à cet effet.

7. "Notre ministère de l'Education": p. 51

Faible représentation de l'élément francophone; aucun chef des divers services du ministère, aucun assistant. Les pouvoirs du sous-ministre français sont limités.

Si la bonne volonté des gouvernants n'est pas absente, les fonctionnaires cependant ne connaissent pas la situation réelle.

D'où, la nécessité de directeurs de services pour les programmes d'études, la formation professionnelle des instituteurs et l'orientation des écoles. Caractère entièrement unilingue du département "vocationnel" (selon le contexte, ce département régirait les écoles techniques, écoles de métiers et écoles commerciales qui sont toutes également unilingues).

Conclusion: p. 55

Espoir que des réformes politiques, fiscales et administratives rétabliront un climat serein en garantissant l'égalité des deux nations. Espoir également que le Nouveau-Brunswick devienne officiellement une province bilingue.

MEMOIRE A LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE
SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

PREAMBULE

Ce mémoire préparé par l'Association des fonctionnaires fédéraux d'expression française, est présenté à votre Commission en esprit de collaboration à une oeuvre qui en vaut la peine, avec l'espoir qu'il puisse contribuer à la sauvegarde d'un Canada uni et fort, où la violence concertée et le terrorisme n'auront ni place ni raison d'être. Les signataires de ce mémoire préfèrent une saine et juste modération qu'ils proposent à l'acceptation du Canada tout entier, afin de sauvegarder cette unité et cette force présentement menacées.

RESUME DES RECOMMANDATIONS

Les recommandations de ce mémoire visant exclusivement la fonction publique sous toutes ses formes et peuvent se résumer ainsi:

1. - Reconnaissance officielle du droit de tout fonctionnaire et employé de la Couronne de communiquer, oralement ou par écrit, en anglais ou en français, avec ses collègues et avec le grand public, et celà à tous les échelons des gouvernements: fédéral, provinciaux, municipaux et scolaires.

2. - Obligation rigoureuse à tout employé ou fonctionnaire d'employer le français ou l'anglais dans ses communications avec tout interlocuteur ou correspondant jugé d'expression française ou anglaise, en accord avec les normes suivantes, appliquées dans l'ordre sous-mentionné:

a) le désir manifesté de la personne à qui le message s'adresse,

b) à défaut d'une première communication venant de l'interlocuteur ou du correspondant

(i) l'origine ethnique de la personne à qui le message s'adresse,

(ii) le milieu à atteindre.

3. - Mise en vigueur d'une politique d'emploi et de promotion à tous les niveaux, respectant la proportion ethnique des deux groupes dans une région donnée autre que les capitales des provinces et du Canada. Mise en vigueur d'une politique semblable eu égard au partage ethnique des deux groupes dans une province ou à travers tout le Canada quand il s'agit de postes dans les capitales provinciales ou à Ottawa.

4. - Etablissement d'un plan défini de classifications qui assurera le partage adéquat et équitable des candidats à un poste donné selon ces normes.

Serait considéré comme candidat de langue française celui dont la formation est d'abord et avant tout française.

Serait considéré comme candidat de langue anglaise celui dont la formation est d'abord et avant tout anglaise.

En cas de doute sérieux à ce sujet, que la langue maternelle soit le critère.

5. - Que cette pratique du juste partage entre les deux groupes ethniques ait préséance dans la pratique de la promotion interne.

6. - Que l'on ne déroge pas à cette pratique avant d'avoir épuisé certaines dispositions stipulées plus bas pour son application.

7. - Que toutes les formules employées par les gouvernements et leurs filiales et par les municipalités soient bilingues.

8. - Que les néo-canadiens soient considérés comme candidats anglais ou français selon leur pays d'origine. Si ceux-ci sont d'origine ni anglaise ni française, qu'ils soient classés selon leur langue d'adoption.

9. - Que tous les officiers dont la fonction principale est de répondre au grand public ou aux employés d'au moins un département, soient tenus de devenir bilingues dans une période de temps prévue, sans quoi ils seront remplacés par des officiers bilingues.

10. - Que les téléphonistes et autres personnes occupant un poste semblable soient tenues de s'identifier dans les deux langues.

11. - Que l'on dicte les règlements nécessaires et forme le personnel voulu pour la mise en pratique des suggestions ci-haut mentionnées. Qu'on impose des sanctions à ceux qui les ignorent, y compris le congédiement dans les cas extrêmes.

12. - Que l'on établisse un tribunal d'enquête pour recevoir, étudier et arbitrer les plaintes apportées. Qu'on donne à ce tribunal les pouvoirs nécessaires de suspension, d'amende et de congédiement, avec possibilité du droit d'appel à la Cour de l'Echiquier au palier fédéral ou à une cour provinciale aux autres paliers.

13. - Que dans toutes les stations du ministère de la Défense nationale l'on mette en place un système d'éducation et d'enseignement français pour les enfants de nos militaires qui sont de langue française.

14. - Que tous les certificats d'étude du Québec soient reconnus dans les autres provinces comme le Québec reconnaît ceux des autres provinces lorsqu'ils rencontrent les normes du Québec.

15. - Que seuls les certificats ou diplômes de bilinguisme (i.e. français, anglais) obtenus d'universités ou équivalents soient reconnus comme tels.

16. - Que le bilinguisme soit primé aux promotions données aux forces constabulaires fédérales (R.C.M.P.) de même qu'aux membres des forces militaires du Canada.

17. - Que tout examen pour un poste dans la fonction publique soit formulé et conduit dans les deux langues (i.e. française, anglaise).

18. - Que les militaires de langue française puissent suivre en entier leur cours de formation en français comme cela existe pour les anglo-saxons.

19. - Que tout chef de section anglo-saxon ait un adjoint canadien-français et vice-versa.

Attendu que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme désire recevoir le plus grand nombre possible d'opinions et de recommandations, d'associations et de personnes de tous les milieux;

Attendu que le mandat de la dite Commission est de faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et de recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte rendu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport;

Attendu qu'un des aspects de cette enquête est d'analyser l'état et la pratique du bilinguisme dans tous les services et institutions de l'administration fédérale ... y compris les sociétés de la Couronne, ... ainsi que dans leur contact avec le public, ainsi que les mesures à prendre pour assurer le caratère bilingue et fondamentalement biculturel de l'administration fédérale;

L'Association des fonctionnaires fédéraux d'expression française a cru bon de soumettre le présent mémoire.

Au sein du fonctionnarisme l'on discerne des tendances au patronnage. Il est tout à fait naturel et normal que chacun préfère travailler dans un milieu

homogène par la langue, la nationalité et la culture. Mais ceux qui donnent trop libre cours à de telles tendances risquent fort de commettre des injustices tôt ou tard, souvent même sans trop s'en rendre compte.

D'autre part, les Canadiens d'expression anglaise qui occupent des postes de commande s'entourent de compatriotes. Peu d'entre eux se soucient de la représentation équitable des deux éléments constitutifs du pays. Ils reconnaissent facilement les qualités requises chez les leurs, mais voient très difficilement les mêmes aptitudes chez les Canadiens-français.

D'autre part, les Canadiens d'expression française ont également ce désir de s'entourer de leurs semblables. Ils se sentent plus à l'aise ainsi. Mais le Canadien-français ne peut pas exercer librement les mêmes prérogatives. De fait, il est surveillé pour ainsi dire. Si le groupe d'employés qu'il dirige devient trop homogène, on a tôt fait de le lui rappeler. La situation inverse n'existe à peu près pas. Le résultat pratique de cet état de chose est le suivant: là où le chef de division est Canadien-français, la répartition entre les deux groupes ethniques est équitable ou peu s'en faut. Là où le chef est Canadien-anglais, les Canadiens-français n'atteignent à peu près pas les postes de commande, comme c'est le cas pour le National canadien et le ministère de la Production de défense.

Quelques années d'expérience dans l'administration fédérale suffisent pour constater chez les Canadiens-anglais certaines attitudes néfastes aux Canadiens-français, attitudes partagées par de nombreux fonctionnaires:-

1. - Un Canadien-français aspirant à un emploi particulier a très peu de chance d'obtenir le poste convoité s'il parle l'anglais correctement mais avec un accent français. Ceci est d'autant plus vrai que le poste a d'importance. Par contre l'aspirant est-il d'origine européenne que l'on ne remarque pas son accent.
2. - Plus le candidat est Canadien-français de coeur et d'esprit, (sans être anglophobe pour autant) moins il a de chance d'accéder à un poste supérieur si ses chefs sont de langue anglaise. Comme corollaire, les Canadiens-français en viennent à craindre de s'affirmer tels qu'ils sont. Les exceptions reflètent la présence de leur culture, deviennent des exaltés aux yeux de tous, même de leurs semblables.

3. - On admire sans réserve le Canadien-anglais bilingue, dont le français est médiocre alors qu'on trouve normal qu'un Canadien-français parle et écrive l'anglais parfaitement. Le bilingue d'origine anglaise acquiert ainsi un avantage énorme sur l'autre bilingue ...

4. - Pour justifier leur politique d'emploi et de promotion, certains Canadiens-anglais incluent parmi "leurs" bilingues des gens parlant médiocrement le français.

5. - On écoute peu les plaintes des Canadiens-français débordés de travail. Par ailleurs, on fournit volontiers l'aide aux anglophones qui en font la demande. Sont-ils vraiment meilleurs juges?

La nature humaine étant ce qu'elle est, il y aura sans doute toujours des inégalités et des injustices de part et d'autre. Il est souvent très difficile de déterminer la mesure de préjugés ou de bonne foi qui motive certains gestes. Aussi, nous nous gardons bien de juger qui que ce soit. Toutefois, il importe d'empêcher le plus possible ces préjugés humains.

Permettez-nous de suggérer à votre commission que la solution au problème se trouve précisement dans la formulation et la mise en vigueur de directives concrètes et précises avec clauses pénales pour ceux qui ne les suivent pas.

Nous n'avons pas la prétention de suggérer un décalogue de directives tout à fait complet. Seule une enquête royale telle que la vôtre peut atteindre ce but. Suivent toutefois certaines suggestions qui, à notre avis, sont d'importance primordiale.

1. - Que l'on reconnaisse à chaque fonctionnaire et à tout employé d'une corporation de la Couronne le droit de communiquer en français ou en anglais avec ses collègues et avec le grand public. Que ce droit soit reconnu partout au Canada, à tous les échelons des gouvernements, fédéral, provinciaux, municipaux et scolaires.

Cela ne veut pas dire que toute personne d'origine française puisse s'adresser toujours en français. Si un collègue ne comprend pas le verbe de Racine, la politesse et l'esprit de coopération exigent que l'on s'adresse à lui dans la langue de Shakespeare. Si d'autre part il faut converser ou correspondre avec un collègue français, où qu'il soit, il devrait être permis de le faire en français, sans aucune traduction officielle au dossier et sans qu'on nous en tiennent compte. En pareilles circonstances, ce serait à la tierce personne de

s'instruire sur le sens de la communication, avec dictionnaire en main s'il le faut. Cet effort d'une tierce personne pour traduire le message aidera à celle-ci à se renseigner davantage sur l'autre langue. La multiplication de tels efforts la rendrait graduellement suffisamment "bilingue" pour ses propres besoins. Avec une telle formule ne pourrions-nous pas nous acheminer rapidement vers un véritable bilinguisme?

2. - Que ce soit une obligation rigoureuse pour tout employé ou fonctionnaire public d'employer le français ou l'anglais dans ses communications avec tout interlocuteur ou correspondant qu'on aura jugé d'expression française ou anglaise après observation selon les normes suivantes appliquées dans l'ordre sous-mentionné:

a.- le désir manifesté de la personne à qui le message s'adresse,

b.- à défaut d'une première communication venant de l'interlocuteur ou du correspondant:

(i) l'origine ethnique de la personne à qui s'adresse le message. Ici le nom peut servir de guide; on s'adresse en français à M. André Fortin où qu'il soit -

(ii) en cas de doute sur l'origine ethnique de la personne, le milieu à atteindre - e.g. à Sturgeon Falls, Ontario où la grande majorité est française, on s'adressera en français, mais à Greenfield Park, P.Q., ce sera le contraire.

Vous écrivez à Paul Martin à Toronto, le nom ne révèle pas l'origine française ou anglaise de M. Martin. Le milieu à atteindre est à prédominance anglaise; il faudra donc s'adresser en anglais. Mais si une personne portant ce même nom demeure à Montréal, on devra d'abord communiquer en français.

Nous concédons volontiers qu'il serait difficile de mettre une telle pratique en vigueur du jour au lendemain, mais on pourrait certainement y parvenir dans un délai prévu. Si cette pratique existait dans tous les ministères, nous ne croyons pas que le public puisse se plaindre qu'on ne respecte pas ses droits. De plus, le prestige de la langue française augmenterait et nous n'aurions plus l'impression que le français est seulement une langue "tolérée".

3a. - Qu'on établisse à tous les niveaux une politique d'emploi et de promotion qui respecte la proportion ethnique des deux groupes dans une région donnée autre que la Capitale fédérale pour les employés fédéraux et les capitales provinciales pour les employés provinciaux.

Si par exemple, dans la région de Toronto 1.5 pour-cent de la population est française, il devrait y avoir deux employés canadiens-français pour chaque 300 fonctionnaires fédéraux qui s'y trouvent.

3b. - Qu'on adopte une pratique semblable eu égard à la proportion ethnique dans une province donnée ou à travers tout le Canada pour ce qui est des postes dans les capitales provinciales ou à Ottawa.

C'est ainsi qu'il pourrait y avoir 30.4 pour-cent de canadiens-français à la fonction publique fédérale à Ottawa et 10 pour-cent à la fonction publique provinciale à Toronto, pourcentage basé sur le dernier recensement. Cela ne serait-il pas juste et raisonnable?

Ici encore il s'agit d'une politique de longue haleine. Il n'est pas question de congédier les hommes actuels pour les remplacer aussitôt par d'autres. Il s'agit tout simplement d'organiser un plan d'ensemble qui obtienne ce résultat à la prochaine génération de fonctionnaires. Qu'on établisse des régions définies pour satisfaire à ce besoin; dans les grands centres (ex. Toronto métropolitain) il n'y a aucune difficulté; dans les autres centres, on pourrait se servir des limites des comtés.

4. - Pour bien faire le partage selon ces normes, il importe de préciser la classification des candidats à un poste donné.

Serait considéré comme candidat de langue française celui dont la formation est d'abord et avant tout française. Serait considéré comme candidat de langue anglaise celui dont la formation est d'abord et avant tout anglaise. En cas de doute sérieux à ce sujet, la langue maternelle serait le critère.

Ces définitions générales se passent de commentaires élaborés. Il ne s'agit pas de placer un individu qui ne sait ni écrire ni s'exprimer très bien en français à un poste de commande destiné à un candidat de langue française.

5.- Que cette pratique du juste partage entre les deux groupes ethniques ait préséance sur la pratique de promotion interne dans les cas où il y a conflit.

Cela va de soi. Il y a un but à atteindre; il importe de prendre les moyens nécessaires.

6. - Qu'on ne déroge pas à cette pratique avant d'avoir épuisé certaines dispositions stipulées plus bas pour son application.

Encore une fois, on ne s'attend pas à l'impossible. S'il s'agit de postes subalternes (commandant un traitement de $5,000 ou moins) il suffirait probablement

d'annoncer la position à la Commission du Service civil et au Service national de placement pour un temps limité. S'il s'agit d'un poste supérieur, on annoncera dans les quotidiens français ou anglais selon que ce poste est destiné à un candidat français ou anglais. Pour les postes professionnels on publiera aussi dans les revues professionnelles (anglaises et françaises) pour un temps déterminé. Seulement après avoir épuisé ces moyens pourrait-on embaucher un employé de l'autre langue.

7. - Que toutes les formules employées par les gouvernements et leurs filiales et par les municipalités soient bilingues.

Beaucoup a déjà été fait dans ce sens par le gouvernement fédéral et celui du Québec, surtout vis-à-vis des formules à l'intention du public. Nous remercions les responsables pour le travail déjà accompli. Maintenant, il s'agit de terminer ce travail et de généraliser cette pratique à l'intérieur même des ministères. Cette requête demande également l'impression simultanée de toutes les publications gouvernementales dans les deux langues.

8. - Que les néo-canadiens soient considérés comme candidat anglais ou français selon leur pays d'origine. Si ceux-ci ne sont ni d'origine française ni d'origine anglaise, qu'ils soient classés selon leur langue d'adoption dans l'équilibre à établir au sein de la fonction publique.

Il est inconcevable qu'il en soit autrement si on veut vraiment faire un partage adéquat. Jusqu'ici l'immigration a toujours eu raison de l'accroissement naturel de la population française. Si on fait des immigrants une catégorie à part, dans le fonctionnarisme on pourrait doubler l'effectif d'expression anglaise au détriment du bilinguisme que nous voulons obtenir.

9. - Que les officiers dont la fonction principale est de servir le public soient tenus de devenir bilingues dans une période limite prévue, sans quoi ils seront remplacés par des employés bilingues.

Ceci s'appliquerait aux téléphonistes, aux employés postaux, aux officiers de douanes, d'assurance-chômage, de service de placement et à plusieurs autres. On pourrait fixer une période limite aux employés actuels pour se qualifier.

Cette obligation de devenir bilingue n'a rien à faire avec le partage des emplois tel que prévu plus haut. Il importe que le public puisse s'adresser à n'importe quel service gouvernemental dans l'une des deux langues de son choix. Pour cela il faut des fonctionnaires bilingues.

10. - Que les téléphonistes, les sans-filistes et autres personnes occupant un poste semblable soient tenus de s'identifier dans les deux langues. Que ce ne soit pas toujours le français qui passe en deuxième. Là aussi on pourrait respecter un équilibre basé sur le milieu géographique.

11. - Que l'on s'organise pour établir les règlements nécessaires et former le personnel voulu pour la mise en vigueur des mesures mentionnées. Que l'on impose des sanctions à ceux qui n'en tiennent pas compte et qu'on aille même au congédiement dans les cas extrêmes.

12. - Que l'on établisse un tribunal d'enquête pour écouter, faire des recherches et légiférer sur les plaintes apportées. Qu'on donne à ce tribunal les pouvoirs nécessaires d'amende, de suspension et de congédiement, peut-être avec droit d'appel à la Cour de l'Echiquier, au palier fédéral, et à une Cour provinciale aux autres paliers.

A ceux qui prétendent que de telles mesures sont impossibles et violent la liberté humaine, on peut certainement affirmer qu'il y a ici, comme ailleurs, un droit à protéger; donc il doit y avoir un organisme pour le faire. La division des appels de la Commission du Service civil pourrait s'organiser pour assumer cette tâche au fédéral. Des organismes semblables pourraient le faire dans les provinces.

CONCLUSION

Ces recommandations paraissent peut-être exagérées. On pourrait peut-être également s'objecter qu'il faut traiter en homme d'un tel problème et qu'on ne peut codifier ainsi une série de règlements sur le comportement humain et qu'il en résulterait une entrave à la liberté de l'employeur. Mais il faut bien remarquer que la Couronne n'est pas un employeur ordinaire et qu'elle se doit de rendre justice aux deux groupes ethniques qui ont fondé la Constitution.

Aujourd'hui on a formulé toutes sortes de règlements pour protéger l'ouvrier contre son patron parce que le patron a la puissance de l'argent. Si tous les patrons étaient justes et raisonnables, de telles mesures ne seraient pas nécessaires. Pourquoi donc ne pas édicter de nouvelles lois pour protéger cette minorité du pacte confédératif de la même façon? Le gouvernement fédéral doit donner le ton dans ce domaine s'il veut vraiement maintenir l'unité canadienne ~~aujourd'hui menacée par l'extrême gauche~~, et les autres gouvernements devraient suivre cet exemple à mesure que le bilinguisme s'installe.

- - - - - -

750-503
Supplement

December 14, 1965.

M E M O R A N D U M

TO: Co-Chairmen
Commission Members
Co-Secretary

FROM: Arthur Stinson
Director, Programme and Liaison

SUBJECT: L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES FEDERAUX D'EXPRESSION FRANCAISE

This Association appeared at the last Ottawa Hearing with M. Joncas as spokesman. The Executive has changed and M. A. Croteau, the new president, has requested a re-appearance to present a supplement to the previous brief.

M. Laurendeau, Mr. Dunton and Mr. Morrison agreed that if the supplement could be ready today, we would ask them to be present tomorrow morning. If there is time, it was agreed they would be called at the end of the morning session.

The supplement is attached.

H. C. Burgis
for ARTHUR STINSON

750- 503

l'association affef fédéraux d'expression française
des fonctionnaires
428 rue Rideau, Ottawa

Le 14 décembre 1965

MÉMOIRE SUPPLÉMENTAIRE PRÉPARÉ PAR L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX D'EXPRESSION FRANÇAISE À L'INTENTION DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME.

Ce mémoire renferme trois recommandations ayant trait à la fonction publique fédérale. L'administration fédérale constitue, sans doute, le milieu le plus important pour l'étude des modalités pratiques d'un bilinguisme vivant.

L'Association propose à la Commission Royale d'entreprendre des études préliminaires visant à:

a) établir des critères pour évaluer le niveau de bilinguisme d'un fonctionnaire,

b) fixer des normes dont l'objet sera de préciser le niveau de bilinguisme d'un poste ou d'une classe au sein de l'administration fédérale,

c) déterminer pour certains postes le rendement supérieur du fonctionnaire bilingue et à fournir des données statistiques sur le coût additionnel occasionné par l'emploi de fonctionnaires unilingues.

l'association affef fédéraux d'expression française
des fonctionnaires
428 rue Rideau, Ottawa

a) établir des critères pour évaluer le niveau de bilinguisme d'un fonctionnaire.

L'administration fédérale compte parmi ses employés un grand nombre de fonctionnaires qui sont effectivement bilingues. Ceux-ci sont souvent priés d'écrire des lettres, de faire des traductions spécialisées, de vérifier des termes techniques, etc., en français. Le fonctionnaire bilingue qui rend ce "service" assume ainsi des responsabilités qui se situent souvent au-delà de ses fonctions officielles. Sous ce rapport, son mérite n'est guère reconnu.

La qualité d'un tel bilinguisme se révèle très aléatoire et indique l'urgence d'établir des critères de bilinguisme pour l'utilité de l'employeur aussi bien que de l'employé.

En conséquence, l'Association recommande à la Commission Royale d'entreprendre des recherches visant à l'établissement de critères de bilinguisme.

b) fixer des normes dont l'objet sera de préciser le niveau de bilinguisme d'un poste ou d'une classe au sein de l'administration fédérale.

Tel ou tel emploi peut exiger l'accomplissement de fonctions ou de tâches dans les deux langues officielles. Une certaine mesure de bilinguisme est ainsi nécessaire pour obtenir le meilleur rendement au coût le plus bas. Le bilinguisme devient donc un facteur d'efficacité en rapport avec le nombre de fonctions ou de tâches dites bilingues.

En conséquence, l'Association recommande à la Commission Royale d'entreprendre des recherches visant à établir des normes qui préciseront le niveau de bilinguisme exigé dans le cas d'un grand nombre d'emplois bilingues à créer au sein de la fonction publique.

De telles normes pourraient servir à résoudre le problème des nominations de fonctionnaires bilingues à tous les échelons, particulièrement des chefs et de leurs adjoints.

...

c) déterminer pour certains postes le rendement supérieur du fonctionnaire bilingue et à fournir des données statistiques sur le coût additionnel découlant de l'emploi de fonctionnaires unilingues.

Le bilinguisme dans l'administration fédérale doit répondre à un légitime souci d'efficacité et d'économie. Dans certains cas, l'emploi d'un fonctionnaire unilingue occasionne des frais additionnels. L'exemple le plus évident de tels frais supplémentaires se trouve dans la double traduction qu'occasionne souvent la réception d'une lettre, écrite en français. A cela, il faut ajouter les inconvénients résultant des délais ainsi occasionnés et des erreurs toujours possibles.

L'Association recommande à la Commission Royale d'entreprendre des recherches visant à découvrir les frais additionnels causés par l'absence de bilinguisme véritable dans l'administration fédérale.

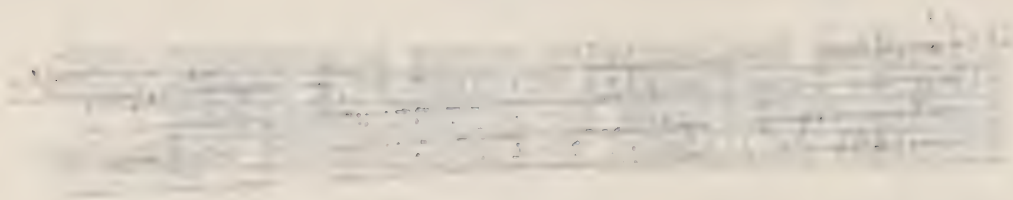

ONTARIO WELFARE COUNCIL

96 Bloor Street West, Toronto
927-2451

President: Gower H. Markle

Executive Director: Trevor Pierce

A membership body offering information, research and action in social welfare planning

August 25, 1964

ROYAL COMMISSION ON BILINGUALISM & BICULTURALISM
AUG 26 1964
750-503
COMMISSION D'ENQUETE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

Mr. Neil Morrison, Secretary,
The Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism,
Box 1508,
Ottawa, Canada.

Dear Mr. Morrison:

We believe that the Report of the Fourth Ontario Conference on Inter-group Relations will be of interest to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. We trust that the format of the Report as prepared will be acceptable.

As you know the 4th Ontario Conference on Inter-group Relations, Port Elgin, July 12-17, 1964, "Canadian Unity: Conformity or Diversity?" focussed primarily on French-English relationships in Ontario and raised such questions as 'What kind of Canada do YOU want?' - 'How does a Canadian belong?' - 'Will the Canada of the future be bilingual and how bilingual can it realistically be?' Delegates attending the conference represented a cross-section of Ontario communities, seventeen were French-speaking Canadians, twenty-five were from 15 different ethnic groups and thirty-three were of British descent.

Under separate cover we have sent to you 30 copies of the Report and we trust that this submission will be useful to the Commissioners.

Sincerely yours,

Trevor Pierce
Executive Director

TP:ob

program and registration form
for the 4th Ontario Conference
on Inter-group Relations . . .
July 12-17, 1964, at the
United Automobile Workers
Education Centre,
Port Elgin,
Ontario.

The 4th Ontario Conference on Inter-group Relations, "Canadian Unity — Conformity or Diversity?" is sponsored by the Ontario Welfare Council, in co-operation with the Citizenship Branch of the Federal Department of Citizenship and Immigration, and the Citizenship Division of the Ontario Department of the Provincial Secretary and Citizenship.

Canadian Unity: Conformity or Diversity?

"Let us then approach the new era of accommodation, the hopes for a realistic biculturalism, the satisfactions of a modernized Quebec, with optimism, with vigor and with a creative sense of the opportunities, the challenges they provide."

(from "Quebec and Canada"
by Professor Maxwell Cohen)

SUNDAY, JULY 12

p.m.
2:00 Registration
4:00 Reception
5:30 Dinner
8:00 **OFFICIAL OPENING SESSION**

Introduction by Conference Chairman, Norbert Prefontaine, Executive Director, Canadian Centenary Council, Ottawa

Speaker: Professor Laurier LaPierre, Department of History, McGill University, Montreal.

'Canadian Unity: Conformity or Diversity?'

The speaker has been asked to give us his picture of the Canada of the future

MONDAY, JULY 13

a.m.
8:00 Breakfast
9:00 **GENERAL SESSION**

'Canada from Sea to Sea,"

issues facing the country today.

Speakers: Professor Ramsay Cook, Department of History, University of Toronto Claude Ryan, Associate Editor of *Le Devoir*, Montreal

Chairman: Norbert Préfontaine

11:00 Discussion

p.m.
12:30 Luncheon
2:00 **GENERAL SESSION**

"A Place under the Crown"

The position of the 27 per cent of Canadians who are neither of English nor of French heritage

Speaker: Dr. Rudolf Helling, Department of Sociology and Anthropology, University of Windsor.

3:00 Discussion in small groups
4:30 Free time
5:30 Dinner
Free time

The U.A.W. Education Centre, on a beautiful Lake Huron Beach, provides excellent food and comfortable, modern motel and cabin units, as well as conference and recreation facilities. It is one mile south of Port Elgin Turn west off Highway 21 at large sign

TUESDAY, JULY 14

a.m.
8:00 Breakfast
9:00 **GENERAL SESSION**

"Canadian Attitudes"

Jean-Louis Gagnon and Royce Frith, Commissioners on the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, will discuss reactions they have encountered.

Chairman: Norbert Préfontaine.

11:00 Discussion in small groups

p.m.
12:30 Luncheon
2:00 Study Groups.

I—Our Multicultural Society
Leader, Ranjit Hall

II—Our French Language
Leader, Peter Martin.

III—Our Biculturalism
Leader, Gordon Freeman.

IV—Inter-group Relations in Ontario
Leader, R. D. McDonald.

V—Canadian Separatism
Leader, H. E. Thomas.

3:30 Free time
5:30 Dinner
7:00 **GENERAL SESSION**

"The People of Ontario"

Speaker: Rev. H. O. Miller, St. Paul's Anglican Cathedral, London, Ontario.

The people of Ontario today and yesterday, who they are and where they are.

WEDNESDAY, JULY 15

a.m.
8:00 Breakfast
9:00 **GENERAL SESSION**

"The Others Speak Up"

A discussion on the attitudes, activities and ambitions of the ethnic groups in Ontario.

Discussants: Rudi Haussman, President Trans-Canada Alliance of German-Canadians;

Frank Glogowski, President, Canadian Ethnic Press;

Rev. Ronald Con, Chinese Presbyterian Church;

Tino Baxa, Editor Corriere, Canadese

Chairman: Glyn Allen, Senior Liaison Officer, Citizenship Branch, Department of Citizenship and Immigration

11:00 Discussion

p.m.
12:30 Luncheon
2:00 Study groups work on projects
4:00 Free time
5:30 Banquet

Speaker: Mme. Solange Chaput Rolland *"Person to Person"*

THURSDAY, JULY 16

a.m.
8:00 Breakfast
9:00 Study groups work on projects
10:30 **GENERAL SESSION**

"Where do we go from here?"

Study groups report their findings.

p.m.
12:30 Luncheon
2:00 to 4:30 **"We Request"**

This session will be developed on the spot from the suggestions of delegates whose special interests and/or expectations have not been covered in the formal conference program

5:30 Dinner

FRIDAY, JULY 17

a.m.
8:00 Breakfast
9:00 **GENERAL SESSION**

Discussion of the week by a panel drawn from Conference participants

10:00 **CLOSING SESSION**

Conference Summary and Evaluation

p.m.
12:30 Luncheon
1:30 Checking out time

The centre is most easily reached by car, via Highway 21, but Greyhound buses connect in Owen Sound with Western Motorways which serves Port Elgin. Call your bus depot for schedules. If you wish to be met at the bus or to arrange for pooled driving arrangements, contact Mrs. Jadwiga Bennich, Ontario Welfare Council, 96 Bloor St. West, Toronto 5 (WA 7-2451).

REGISTER NOW

The total Conference fee is $42.50 which covers registration, room and meals for five days. Actual cost is $55 but reduction is made possible by special grants from the Citizenship Branch of the Department of Citizenship and Immigration, the Provincial Secretary's Citizenship Division and the Ontario Human Rights Commission.

If it is inconvenient to pay the full fee immediately, you may send a $10 advance deposit with your registration form and remit the balance any time up to June 30. Registration closes **June 20** and no refunds can be made after **June 30.** Cheques should be made payable to Ontario Welfare Council

Registration is limited by the accommodation available, so, if you wish to attend the conference, send in the form as soon as possible

---

Please Print Registration No.———

REGISTRATION FORM

To: Mrs. Jadwiga Bennich, Conference Director,
4th Ontario Conference on
Inter-group Relations,
Ontario Welfare Council,
96 Bloor Street West,
Toronto 5, Ontario.

Name

Address

Telephone

Member of

Membership

Delegate

Check to

Delegate

nay fee in full.

Enclosed

Check enclosed

$10 deposit

ONTARIO WELFARE COUNCIL

96 Bloor Street West, Toronto

WAlnut 1-8925

927-2451

Gower H. Markle
President: ~~Anthony Adamson, B.A.A.C.~~

Trevor Pierce
Executive Director: ~~Miss Bessie Touzel~~

A membership body offering information, research and action in social welfare planning

THE ONTARIO CONFERENCE ON INTER-GROUP RELATIONS.

Background Information about the Conference

The planning of a conference on inter-group relations, with special emphasis on the integration of immigrants, was developed some years ago in the Community Programmes Branch, Ontario Department of Education, in the course of work in citizenship and adult education.

Later the Citizenship Branch of the Federal Department of Citizenship and Immigration agreed to share in the financing and staffing, and each summer from 1953 until 1957 there was a jointly sponsored week-long conference at Geneva Park, Lake Couchiching.

These conferences sought to meet two needs: to give leadership training, and to give actual experience in inter-group relations to the people attending. Each year about forty people were drawn from different parts of the province, with the majority from the Toronto area.

By 1957 the conference sponsors felt that the conference had fulfilled its original purpose, and decided to bring it under voluntary auspices. As a result of evaluation and further exploration the Ontario Welfare Council was asked early in 1958 to take on the responsibility for this conference with the co-sponsorship of the Citizenship Branch, Department of Citizenship and Immigration and the Citizenship Division of the Department of the Provincial Secretary.

The Council accepted the sponsorship of this major inter-group project, because it believes that a great deal can be accomplished in a planning project, of province-wide dimensions. The federal and the provincial governments co-sponsor the conference and give it financial and leadership support. It was recognized that in many areas, especially outside the large major urban centres, there are few organizations with specialized services to ethnic groups and immigrants with the exception of federal and provincial citizenship departments. It also felt that there are certain areas in which voluntary sponsorship may be more appropriate.

Development of the Conference under the sponsorship of the Ontario Welfare Council

The purpose of the Ontario Conference on Inter-Group Relations as we see it is to promote communication and understanding among the various cultural groups, to enlighten and strengthen the leadership in different community groups and to help direct social change.

The Conference aims at changing the attitudes of participants, and at the development of a new understanding of acceptance of the cultural differences and traditions in our basically bilingual and bicultural and yet also multicultural society.

Though the process of building positive intergroup relations reaches its climax at the time of the conference, which is residential in character and lasts six days, the process itself begins some seven to eight months earlier with the preparation for the first planning meeting.

The planning for the conference begins in the Fall with a study of the evaluation of the past conference and with the selection of the conference chairman. The small advisory committee consisting of the chairman. the representatives of the federal and provincial Citizenship Branches and the conference director, plans and selects the membership for the conference planning committee. This province-wide planning committee with about 30 members representative of at least the central area of Ontario from North Bay and Ottawa to London and Windsor, meets three times between January and June for three whole day sessions. Care is taken that this committee be representative of community and citizenship organizations, ethnic groups and interested individuals. The membership of the 1964 planning committee included persons from the following organizations: Ontario Bilingual School Board Association; l'Association Canadienne-Francaise d' Education d'Ontario; the Anglican Council for Social Services; the Catholique Women's League; the United Church of Canada; the International Institute of Metropolitan Toronto; the Canadian Ethnic Press Association; the Trans-Canada Alliance of German-Canadian Businessmen; Canadian Council of Christians and Jews; the Y.M.C.A.; the Y.W.C.A.; International Services of London; Ontario Human Rights Commission; the Kitchener-Waterloo Home and School; the Presbyterian Home Missions; Jewish Immigrant Aid Services of Canada; Federated Institutes of Ontario; the Farm Radio Forum; Ukrainian Canadian Social Services; Canadian Friends Service Committee; the Baptist Convention of Ontario and Quebec; representatives of the Polish and the Ukrainian groups; liaison officers of the Citizenship Branch and the Director of the provincial Citizenship Division.

This provincial planning committee makes general plans, adopts a theme, decides on program emphasis and suggests leadership. The detailed program work is done by a small, Toronto based committee which meets seven or eight times between January and June and concerns itself with all conference arrangements.

In addition the conference director meets with citizen groups in other centres of the province and involves them in the planning process. These local regional gatherings provide for opportunities to interpret the project and the program. Thus in 1962 there were meetings with citizenship councils

in Windsor, Sarnia, Chatham, London, Kitchener and Sudbury. In 1963 and 1964 there were meetings with past and prospective delegates in Ottawa.

This involvement of organizations and individuals in the program planning process is, we think, most important. It is part of the inter-group process and experience shows that involvement in planning tends to result in broader and more intensive conference participation.

Since the majority of people attending the conference have either assigned or assumed leadership roles in their respective communities, groups and organizations, the new insights they gain through participation in the conference - their better understanding of intergroup relations and the importance of communication has a significant impact on local citizenship education programs. At the request of conference delegates, a detailed report is prepared each year. Delegates find such material helpful when reporting to their organizations and in planning local programs. The report is very widely distributed. The Council uses it to share the conference discussions and presentations with its membership, other interested groups and individuals and for the promotion of the next conference. Libraries ask for copies. About 1200 copies were distributed in 1963.

We have evidence that the conference is a change factor in people's attitudes and modes of thinking. As a result of Port Elgin discussions several delegates started to learn French. An inter-ethnic committee for social action and community relations was organized by Port Elgin delegates and has a vigorous program reaching out to different ethnic groups.

There is no doubt in the minds of those of us who have been close to this experiment that it has had a really significant influence on a goodly number of people in this province where the inter-group relationship needs are so great. It is also a valuable experience in public-private partnership in meeting the needs of the community. People at the conference and perhaps particularly certain delegates of European origin have been impressed with this fact of partnership and with the way in which public officials participate.

THE 4th ONTARIO CONFERENCE ON INTER-GROUP RELATIONS: "CANADIAN UNITY; CONFORMITY OR DIVERSITY?"

The seed for this conference was actually planted two years ago at the 2nd Ontario Conference on Inter-Group Relations - "Heritage or Destiny" when at the final evaluation one of the French-Canadian delegates said: "The most important impression that I am taking back with me from this conference is that the issue of bilingualism or dual culture seems to have asserted itself as one of the highlights of this Conference. There has been an overwhelming and apparently unanimous agreement on the part of the delegates that bi-lingualism should be encouraged and that appropriate means should be brought to bear on public opinion to clarify the issue. French Canadians indeed can only look with interest and sympathy at any endeavour of ethnic groups to maintain some of their cultural inheritance for the enrichment of our Canadian culture.

Among the topics suggested for the 1963 Conference were the following: 'French-English co-operation' - 'Problems of inter-group communication and understanding' and 'Pluralism and/or Integration'.

The 3rd Ontario Conference on Inter-Group Relations picked up on these suggestions and under the general heading "Bridges and Barriers" examined some of the issues in inter-group relations in a society which is basically bicultural and bilingual and at the same time pluralistic. Delegates examined the relationships between French and English speaking Canadians, the problems of Japanese,, Chinese and Negro minorities, and the expectations and difficulties of immigrants. Delegates suggested that the 1964 conference develop the program around issues of national importance and significance, suggesting such topics as "Unity versus Diversity"; "Conformist or Diversified Society"; "Minority groups in relation to Biculturalism" and "The Value of Ethnic Groups to Canadian Culture". These developments lead directly to the 4th Ontario Conference on Inter-group Relations and the theme "Canadian Unity: Conformity or Diversity?"

Conference participation grew from 56 delegates in 1962 to 75 delegates in 1964. In 1962 participants came from 14 different ethnic groups and in 1964 represented 17 ethnic backgrounds. While the number of English speaking Canadians rose from twenty-seven to thirty-three, the French-speaking delegates increased their participation from 5 to 1962 to 17 in 1964.

The conference report speaks for itself. Post conference letters received from a number of delegates give some insight into the value of this experience to participants. One of the delegates had this to say: "I gained considerable insight into the problems of other ethnic groups, other individuals and a crystallization of my own views. How far reaching the results of this conference will be may not be directly measured, but I assure you that for me it was enlightening and worthwhile. It was beneficial to me as a member of a minority group and as a member of my profession".

A letter from another delegate included the following comments:"...we Scots and Irish who regard ourselves as 'the only' real Canadians have always been so convinced that our way of life was the only one suitable for this country that we took it for granted. Like any majority we assumed it would last forever, that nobody would seriously challenge it. .... but for many of the older Anglo-Saxons at the conference the noise that came from the 'third' element was quite a new experience."

"It is precisely here that the success of the conference lay. Both the Anglo-Saxon and the French were beaten over the head by the 'third' group all week, and this is something new in Canada. We went to the conference accepting intellectually that there are three groups in Canada, not two. But it took a whole week of pounding for us to begin to accept it <u>emotionally</u>. On Thursday, Mary Smith stood up and said that the Royal Commission should have been called bilingual and <u>multi</u>cultural. Her words had an impact. After the previous discussion they meant something to us. But if she had said those words on Monday, our reaction would have been 'Oh, sure, I suppose so while in the back of our minds we would have said 'But what the Hell does it matter?'

"Now we know it matters."

ob.10/8/64

"C A N A D I A N U N I T Y
C O N F O R M I T Y OR D I V E R S I T Y?"

* * * * * * * * *

Fourth Ontario Conference on Inter-Group Relations

Port Elgin, Ontario. July 12 - 17, 1964

R E P O R T

Sponsored by the Ontario Welfare Council
96 Bloor St.West, Toronto 5, Ontario

Assisted by

The Citizenship Branch
Department of
Citizenship and Immigration
Canada

The Citizenship Division
Department of
The Provincial Secretary and Citizenship
Ontario

INTRODUCTION

The Conference on Intergroup Relations which took place July 12 - 17, 1964 at the Education Centre of the United Automobile Workers at Port Elgin was the fourth under the sponsorship of the Ontario Welfare Council, associated with the original sponsors the federal and provincial citizenship divisions.

As the Conference pattern has developed, planning begins in the early winter for the summer conference with forty or fifty people involved in suggestions and a somewhat smaller working committee recruited from persons active in this area and as widely representative as possible. A theme is chosen and a chairman secured.

Structure of the program is designed to begin with outside speakers, then as the week progresses the delegates take more and more responsibilities, on the steering committee, panels, 'My Impression' teams, discussion groups and evaluations. Ideally everyone is involved by the end of the week.

Experience has shown that the residential nature of the conference has very great value. Informal discussions between people of different backgrounds continue between sessions, during meals and often into the morning hours.

This year's conference examined French-English relationships, the attitudes of Canadians to national tensions and the place of ethnic groups within our bilingual and bicultural society. Discussions dealt with such questions as: What kind of Canada do we want? Assuming that YOU care about the future of Canada, what do you want this future to be? How does a Canadian belong? What is expected of the two main cultural streams in order that the other cultural elements may blossom out productively? What are the possible solutions for the current tensions and problems?

The seventy-five persons gathered at Port Elgin represent a good cross-section of the population of Ontario. The group included thirty-three Canadians of British background, seventeen whose mother tongue is French, one Canadian Indian and representatives of the following ethnic groups: Jewish (4); Polish (3); German (3); Ukrainians (2); Greek (2); Slovanian (2); Italian (1); West-Indian (1); Chinese (1); Japanese (1); Czech (1); Estonian (1); Swiss (1); Armenien (1).

The geographic distribution of delegates was as follows: Toronto (43); Ottawa (8); London (7); Montreal (5); Hamilton (2); Windsor (2); North Bay (2); Noranda (1); Petrolia (1); Sudbury (1); Welland (1); Thornhill (1); Sturgeon Falls (1).

Delegates represented the following organizations: Department of Citizenship and Immigration; Citizenship Branch, Immigration Branch. Association des Enseignnants Franco Ontarions; Ukrainian Canadian Social Welfare Services; l'Association Canadienne-Francaise d'Education d'Ontario; International Services of London, LaSociete St. Jean-Baptiste; Ethnic Press Association; l'Association des Commission des Ecoles Bilingues d'Ontario; Trans-Canada Alliance of German Canadians; Good Neighbours Club; Japanese Canadian Citizens Association; Ontario Human Rights Commission; YWCA of Canada; National Council of YMCAs; Reader's Club of Canada; United Steelworkers of America; Jewish Immigrant Aid; Canadian Centenary Council; St. Christopher House; Fairbank House; Canadian Association for Adult Education; Community Programs Branch; Ontario Farm Radio Forum, Ontario; Ontario Welfare Council; The Presbyterian Church in Canada; United Church of Canada; the Baptist Department of Canadian Missions; the press and the CJBC Learning Stage. The group assembled at Port Elgin also included four teachers, four University professors and twelve "citizens at large", also a delegate of the Armenian Apostolic Church of Toronto.

Chairman for the 1964 Conference was Norbert Prefontaine, Director of the Canadian Centenary Council. Manitoba born, Mr. Prefontaine obtained his B. A. in English at the University of Manitoba and his M. A. in French at the University ;of Montreal. He has had experience as a news commentator, in public relations and in immigration.

He took an active part in the planning of the conference and not only chaired the sessions but threw himself enthusiastically into promoting group discussions and encouraging individual interest. In addition he filled the breach when Claude Ryan of LeDevoir was not able to come and rounded out the session with a moving summation.

Sunday Evening, July 12th.

"CANADIAN UNITY: CONFORMITY OR DIVERSITY"

Dr. Laurier LaPierre, Department of History, McGill University, has become known to a wider public through his appearance as moderator of the CBC program Enquiry. He was born at Lac Megantic, Que., went to school at Sherbrooke and obtained his B.A., M.A. and Ph.D., at the University of Toronto. He directs McGill's French Canada Studies Program.

I must apologize for having accepted the invitation to speak to you this evening on Canadian Unity: Diversity or Conformity and to add remarks about the kind of Canada I envisage for the future. I suggest that I must apologize because I have nothing new to say and nothing to add to what has already been said, written, thought of, ruminated ad nauseam during the past several years. It is doubtful if at any other time in their history Canadians have spent more money, more time, more energy to discuss a problem and yet arrive at the same point at which they had begun. National unity -- or what is now being called the B and B debate -- has engrossed thousands of individuals: yet the old indifference is still there and the persistent sense of unjustified injury is always with us, while the distortions and the political manipulations continue to cloud the issue.

There is no doubt that for the past four years Canadian vitality has been sapped beyond repair and Canadians wallow in stagnation and mediocrity. Every aspect of our national life and of our national need has become an element in the never-ending series of diplomatic negotiations between various governments, with the result that one wonders whether the old edifice has not become obsolete.

In an era when we should all be concerned with the problems of equality of opportunity, we Canadians, on the one hand, fear the extension of the French language in the various parts of the country and in Federal agencies

and, on the other hand, we wish to limit the use of the English language in Quebec.

In an era when we should all be overtaken by the responsibility of pooling all of our human and natural resources in order to use them effic-- iently for the épanouissement of the individual and the general betterment of mankind, we Canadians still talk about superior and inferior levels of government and insist on the absurd premise that in a country like ours there can be Federal rights and prerogatives, provincial rights and prero- gatives instead of basing our political life on the fundamental principle of the interplay of responsibilities.

Is it any wonder that statesmanship and leadership in this country have given place to political manoeuvring and play for power and that blackmail has become the most important characteristic of our national life? And is it any wonder that we cannot do anything without bringing the entire structure to the brink of destruction? Witness, for instance, the pension debate of last March. At that time we Canadians were not able to assure the future of our senior citizens and of ourselves as senior citizens without bringing Confederation to a standstill. How does such an experience suggest what will happen in the future when we proceed to give ourselves necessary and long overdue measures such as a comprehensive national health plan, loans to university students, redistribution to ensure better represen- tation, penal reforms, rehabilitation of prisoners and abolition of capital punishment: more adequate protection to civil liberties and human rights, a more effective transportation and communication system, not to mention measures of economic planning to prevent unemployment, measures to assure the cultural development of the majority as well as of the minorities -- and the list could go on indefinitely since most things which have been done need to be restudied and since so much remains to be done.

It is therefore because of the total absence in this country of a national purpose which is understood and accepted by all; it is because of the total absence of leadership -- leadership which must be understood as the ability to command the total involvement of the individual into something noble and great; it is because I am bored to tears with this absurd little country whose only claim to fame is to confound mediocrity with dynamism and advance with stagnation. It is for all these reasons that I feel that to talk about Canadian national unity, Canadian identity, Canadian future, is an exercise in futility.

And yet, I wonder -- I wonder if it must necessarily be so. I wonder if it is impossible to have Canadians emotionally committed to that reality which is Canada. It is because, perhaps, I have some ray of hope that I try once more.

Immediately at the beginning let me say that the national philosophy of Canadians -- the philosophy which will permit them to arrive at a national purpose, to establish for themselves an identity, and to maintain national unity -- must be based on their acceptance of diversity. And this without reservation and with all the consequences that it means -- and this by all of us, regardless of whether we are French speaking or English speaking.

Diversity, it seems to me, is dictated by the very nature of Canadian geography, history, constitutions, and society.

I do not know if any of you saw the beautiful film on Canada which was shown on the CBC on July 1st. If you have not, groups of you should ask the CBC to lend it to you. In it you will see not only a poetic expression of the geographical reality of Canada, but you will also grasp the fundamental lesson of it all. Canada has a surface of 3,851,809 sq.miles, stretching from the Atlantic with its face toward Europe and Africa, to the Pacific, facing Asia. Its geological formation, whether it be on its coasts or in the interior is part of a vast continental formation running North and South, suggesting thereby that many Canadians have geographically more in common with what is at the south of them than with each other.

Furthermore, 291,571 of the total surface of Canada is water and only 1/3 of all its surface has been developed. In a journey from St.John's. Newfoundland to Vancouver, British Columbia -- a distance of3,955 miles -- one passes through varied geographical regions, encounters a variety of climatic conditions and scenic beauty, and discovers a myriad of natural resources very much different one from the other. The rugged coast of Labrador, the irregular and extended coastline of the Gulf of St.Lawrence, and of the Atlantic, the formidable Canadian Shield, the easily accessible St. Lawrence Lowlands, the fertile great plains of the West, the awesome Cordilleran Belt, and the isolated arctic islands: the severe climate of the north, the dryness of the Southern plains, the warm and moist air of southeastern Canada, the cold winters of the Canadian Shield: surely such environment imposes its own terms of referance.

Is this not seen for instance in the diversity of our economic life as Canadians live off the products of their agriculture, forestry, mining and minerals, water power, fisheries, furs, manufacturing and trade? And is not the diversity imposed by the Canadian environment ever more apparent in the distribution and production of this economic wealth?

If geography imposes the acceptance of diversity: Canadian history -- or if you prefer Canadian heritage -- which cannot be changed, and must be accepted as is, imposes it as well.

Canadian history does not begin in 1763 nor in 1867 and conversely, it does not end with either of these dates. When the European came to Canada to establish a permanent and successful settlement at the beginning of the 17th century, already he had to encounter diversity. Upon arrival, the European met a group of men whose customs, tongues, and social organizations varied greatly from his own. It became imperative for him to cope with this reality. These ancient Canadians -- whom we have so badly treated and whom we continue to maintain as wards of the State and never permit them to grow up and assume their rightful place in the Canadian way of life -- gave a new dimension to the European life which was being established, and already it became imperative to adapt and change institutions in order to face this diversity.

The European who settled here in the 17th and 18th centuries came from various parts of France. Slowly and gradually the impact of their new environment imposed upon them the necessity of adapting the institutions, the language, and even the religious experience of the mother country to the exigencies of the present. And in that process they created something new. They ceased to be Frenchman and became Canadians. Who is bold enough to state that by the time the conquest of 1760 came, these Canadian did not constitute an entity that identified itself separately from its neighbours to the South and from the French overlords of its political and economic life? Already this entity was possessed of this desire and drive to maintain itself on the North American continent.

The conquest came and with it new problems of adaptation. For the French it meant reconciling themselves to an English presence. As for the English -- after the hazy attempts of 1763 by which they hoped to turn the habitant into a model of English purity -- they decided to accept the French fact with all its inconveniences.

This meant, therefore, the recognition of an order of things in which diversity was the common denominator. The acceptance of this was imposed upon the French by the fact that economically they now had to live within the confines of the British Empire and therefore, they, who had not indulged in farming on a large scale because agricultural production for exportation to France during the French regime had been frowned upon, now turned to agriculture to help feed the Empire. The recognition of the necessity of an Imperial unity in diversity was imposed upon the English as well by three facts:

1. The necessity to communicate with their new subjects;
2. The fact that immigration to the old French empire was almost nil: and
3. The rumblings toward rebellion and independence in the 13 colonies.

These three facts made imperative the maintenance of, and the catering to, the French fact.

Canada, however, remained by and large French. What made Canada become British North America was, of course, the American Revolution, for it was during it that the United Empire Loyalists immigrated to Canada. Their exodus from the 13 colonies began in the late 1770's and continued until 1798.

Whatever the reasons, for their coming, over 30,000 came. Many of those who came during the Revolution itself settled in the French villages of Quebec and today many of the hardy fisherman of the Gaspe peninsula, even if they cannot speak a work of English, are the descendants of these people. Those who came after the revolution went to the Maritimes where they increased considerably the population of Nova Scotia and where they created the colony of New Brunswick. The bulk of them, however, came to this province. Out of their hardships and loneliness, and in spite of nature, and of the people themselves, the Maritimes and Upper Canada grew out of the loyalist immigration. And out of this came one of the foundations of the Canadian nation.

But their coming, of course, created vast problems. How would their immigration affect the Empire as a whole? What sort of mentality would they contribute? What consequences would there be to the Canadian character and heritage since Canada was no longer destined to remain French and since the Canadians, whose mother tongue was French, were confronted almost overnight with the task of sharing their land with another people whose tongue, religion, customs, and ways of doing things were so different from their own?

The solution to all these problems lay, of course, in the full acceptance of diversity. The Constitutional Act of 1791 was the answer. It did not in the least affect the settlement of French civil law and religious toleration which had been made in Quebec with the Quebec Act of 1774. In fact, it even recognized the duality of the Canadian reality as it divided the former French Empire on the banks of the St. Lawrence into Upper Canada where the majority was to be of English tongue, and Lower Canada where the majority was to be of the French one.

The war of 1812 in a way consecrated this duality as English and French both fought together. They fought, it seems to me, because they were aware of the distinctiveness of the Canadian way of life as opposed to American life and were determined to preserve intact their individual heritage.

In the long run the war did much for Canadian nationalism. The English speaking Canadians, especially those in Upper Canada, understood their collective existence apart from the United States and they began the tradition of explaining these differences in terms of Britishness. As for those Canadians who spoke French, they began to be aware of their status as British subjects and therefore they would lose no time after the war to demand what was inherent in the Constitutional Act of 1791, but which in practice was not sufficiently granted: equal treatment and the end to the paternalism of the past and the inferior status of the moment. All in all, the war, even if it tended to accentuate the anti-American and anti-republican feelings of Canadian society, nevertheless produced a feeling of community life.

Unfortunately, after the war, there seems to be a concentrated effort in both Lower and Upper Canada to deny diversity. This attempt, of course, was doomed to failure. This state of affairs came about in the 20/30/40's because in both colonies the maintenance of an order based on diversity had become too difficult to manage. The French Canadians (the expression begins to appear at this time) were afraid of being suppressed because in more ways than one, the economic pressures of the new imperial order based on timber and the better farming methods of the English-speaking population made their economic, and even social way of life, obsolete.

Therefore, following the pattern of universal nationalism, they asserted those aspects of their collective national life which differentiated them from their English speaking counterparts. The old vision of the St.Lawrence as the basis of a vast east-west commercial empire which had inspired the earliest French settlers had by this time been taken over by the British.

French Canadian politicians and patriots began to concentrate their energies on maintaining a society based on a pious agricultural peasantry, conscious of its inherited traditions and fearful of commercial expansion. Theirs was the vision of a moral, agricultural state on the banks of the St. Lawrence, made up of an enlightened peasantry, and served by the seignorial system and the Roman Catholic Church. Such a vision of course, came into definite conflict with the English vision of building a commercial empire in which it must be admitted the French would have no part -- or if they had, the smallest and least significant possible. On this basis, the Rebellions of 1837 and 1838 -- which had nothing to do with responsible government, that is, with a constitutional order since their main causes were economic and social -- were of course inevitable.

In Upper Canada the process it seems to me, was roughly the same. William Mackenzie and his followers partook in the rebellion of 1837 because they could no longer live in an order which existed only for a privileged few. The diversity of the Upper Canadian character had been achieved through the great days of settlement after the war of 1812. Many of the immigrants who then came there were not loyalists. Many were Americans who immigrated because land was cheap: others were Scots and Irish. Over the years there had developed an oligarchy which felt itself divinely appointed to guide the destinies of Upper Canada and they had surrounded themselves with a whole series of privileges which had turned the state into their particular precinct. Uniformity was attempted not only in the political and constitutional spheres but even in the religious one. The majority of the population was not Anglican; yet the state refused to recognize officially any other religion. The reform movement of Upper Canada has much greater significance it seems to me, as an attempt to realize the principle of social equality than as a constitutional struggle.

In time, the struggles in both Lower Canada and Upper Canada were to be successful for the social diversity of the Canadian reality came to be recognized. However, two final attempts would be made to prevent its recognition at least as far as the French Canadians are concerned. The first attempt was by Lord Durham. In the famous report which he wrote after his investigation of the state of affairs in British North America, he flatly decreed their assimilation because he believed that the language, the laws, the character of the French Canadians were doomed and consequently the most human thing to do was "to elevate them from that inferiority." Furthermore, he wrote that he could not conceive of a "nationality more destitute of all that can invigorate and elevate the people, than that which is exhibited by the descendants of the French in Lower Canada, owing to their retaining their peculiar language and manners. They are a people with no history and no literature".

It is no wonder that the French Canadians have never forgotten these words nor forgiven Durham for them. Yet Durham's brutality, which was in effect a second conquest, served as a challenge. It was Durham more than the Conquest of 1760 which awakened French Canadian nationalism and coalesced its forces. Culturally, French Canada resented Durham's assertion and many became determined to prove that he was wrong and in the process a new and important intellectual elite emerged. (Garneau, Pierre Chauveau, Gérin-Lajoie, and Cremazie, to name but a few).

This was the cultural renaissance. It was, however, overshadowed by the political and constitutional gains made by the French Canadians after 1840. In fact, it was these political and constitutional gains, obtained during the period of Union, which gave the French Canadians their strength and assured their permanent survival. However, in 1840 the picture was not a rosy one.

Even though the British authorities did not fully accept Durham's report, his recommendations concerning the FC were put into practice. By the Union Act of 1840, Upper and Lower Canada were united into one colony and even though the population of Lower Canada was larger by 200,000 than the population of Upper Canada they both sent the same number of representatives to the Legislative Assembly. Furthermore, even the new constitution preserved both French Civil Law and the English common law, the use of the French language was banned from the records of the Assembly and of the Government. The revenues of the colonies were merged together, thus imposing upon French Canada the huge public debt of Upper Canada. That debt no doubt had been contracted in the building of canals which could benefit both provinces, but in 1840 these benefits went mostly to Upper Canadians.

There is no doubt therefore that the essential purpose of the Union Act of 1840 was to assimilate the French Canadians, Yet nine years later, this policy lay in shambles and French Canadian active participation in the political life of United Canada was the sine qua non of political power. Louis H. LaFontaine had won his victory.

Lafontaine had realized as early as 1837 that French Canadian traditional institutions would have to be adapted to the present. In other words he demanded on the part of the French Canadians the abandonment of the monolithic order imposed by Papineau. This meant collaboration with those English-speaking Canadians who would be prepared to accept the diversified character of the Canadian reality. These ideas, it seems to me, led, during the years of Union Government, to the Baldwin-Lafontaine ministry, and later to the Cartier-Macdonald alliance, under which French Canada entered Confederation. The battle with Britain over responsible government was won during the years of Union Government, but it was won only after diversity had been fully accepted: that is, only after the French language had been made equal to the English language in the debates of the House, and in the Acts of the government. The acceptance of diversity meant also the acceptance of the equality of the two component parts. And Lafontaine and Baldwin established the equal partnership of their respective peoples. What finally defeated this equal partnership was that after the later 1850's Upper Canada came increasingly to demand representation by population, a theory which would have been suicidal for the French Canadians to accept, since they were now a minority.

The cries of representation by population coincided with a period of political deadlock in United Canada caused by sectionalism, the quasi numerical equality of each political faction, and the inability of any to form a stable government. At the same time all over British North America there occurred a sort of economic impasse largely caused by the end of reciprocity with the United States and the obsolete character of the economies of the various regions. What was needed therefore, was to find a solution which would reconcile into the bosom of a single state the hopes and aspirations of all the peoples of British North America. It would mean reconciling the economic

order of the maritimes based on the sea and those of St. Lawrence Lowlands based on timber, agriculture and the birth of an infant industry. It would mean to think seriously of a country from sea to sea, in which the diversity of various regions would offset the voids of each. It would necessitate reconciling conflicting cultural, religious, and linguistic elements and make sure that regionalism while permitted to do its job fully could not hinder the march of the whole toward prosperity.

The Fathers of Confederation were not supermen nor were they blessed with a sixth sense which permitted them to provide for every eventuality of human life. In 1867 they made an attempt to unite together into holy matrimony, as Macdonald called it, four very different elements; four colonies which may have traded with each other, which may have had many things in common with each other: but which had never attempted to live a common life. They were men of limited experience but they were men who created their order with great flexibility and elasticity so that the edifice they were erecting could withstand the various pressures that in time would tend to rip it apart.

They found the solution to their various problems in a union of the British North American provinces, a union in which the general matters, or if you prefer those problems common to all, would be the responsibility of the central authority while the fundamental cultural responsibilities would fall to the provinces. They created Quebec and insisted it was not a province like the others since they granted special treatment to this civil law, its education, and its official languages. They created Ontario and accepted the diversity of its religious life by recognizing the separate schools which then existed by law. They maintained Nova Scotia and New Brunswick as they were since it was these provinces which insisted most on the maintenance of the particular characters of the various provinces. They created a bilingual, bicultural central authority to which they gave the responsibility of protecting minorities, and of assuring the reconciliation of regional and sectional interests. In terms of the needs and the realities of 1964, there is no doubt that this diversity was greatly limited. However, the Fathers believed their structure flexible enough to warrant adaptation.

As time went on other provinces were admitted and each one of these occupied a special place and obtained a special treatment, whether it be in the subsidies granted, or in their particular educational and linguistic arrangments.

As time went on as well, thousands and thousands poured into the country and here again they came in groups, some of whom were granted special rights and privileges, like those to the Mennonites, the Mormons, the Doukobors, etc., while the majority of those who came in the 19th or the 20th century came in groups and settled in groups or in colonies.

These groups of individuals were determined to preserve their basic culture and way of life and if one bears in mind the principles enunciated by those to whom we refer as New Canadians, they seem to have abhored and to continue to abhor the very idea of assimilation.

In preparing this paper I was struck by the figures of the 1961 census. The Dominion Bureau of Statistics then reported that there were 18,238,247 Canadians grouped into 35 known ethnic groups, worshipping in 25 known religious denominations, speaking 29 known languages, and engaged in 16 different headings of economic activity; in 1867 Cartier spoke only of Catholics and Protestants, only of English and Irish and Scotch.

These 18 million or so Canadians are scattered into 10 provinces, five basic geographical regions, in thousands of cities and rural districts.

All these aspects suggest to me that we cannot possibly be all the same; that conformity cannot be the solution to our problems of unity; but that an order of life based upon diversity best answers them. This is so unless we are prepared to admit that every Canadian must be assimilated into a clear cut definition of what the good Canadian ought to be.

Diversity is also dictated by the very nature of the individual. There are no two individuals in this room who are alike. Our aptitudes, our talents, our interests vary considerably one with the other. Our aspirations, our desire and our drive to be ourselves, to take care of our present needs and to map out our individual future: all these things impose upon us the realization that diversity is a better condition for the épanouissement of the individual than conformity.

I do not mean to suggest, by my preceeding remark, that the principle of diversity which I find so challenging and enriching to the individual and to groups of individuals and which I consider to be the fundamental principle of any human relation has been wholly accepted in this country. Even though the nature of the Canadian reality, be it geographical, historical, constitutional, and social, and the nature of the individual impose diversity as a condition of life: it has not been generally recognized nor even accepted by Canadians.

There is for one reason the impact of the frontier which, characterized by remoteness and sparse population, tended to find any special privileges as fostering arbitrary divisions.

There is also the problem of regionalism forced on us by geography. The region or the province often becomes the most immediate concern of the individual and regional needs are transformed into national necessities while national priorities very seldom become regional concerns.

Another reason may very well be the American presence and experience which we can never escape, do what we may. Many in assessing our weakness and their strength tend to do so in what may be called our divisive linguistic and regional character.

I do not need to dwell on one of the major sins of Canadians which is our lack of appreciation for the cultural and intellectual possibilities of diversity, I will pass on to what I consider to be the most important reason for our failure to recognize and to accept diversity. This reason is what I may call a sense of racial or cultural or national superiority. By this I mean the strange feeling that one's language, one's way of life,

one's religion, one's political system, and many other things that make up the body politics are in a way ends unto themselves. Forgetting that these are only of value in so far as they serve individual needs, Canadians have had a tendency to collectivize them or even to deify them.

In this process we have tended to make them serve the aspirations of a group of individuals who upon becoming the majority attempted to impose them on others, or if you prefer to assimilate the others into it. There are many examples of this: Durham's report, the jingoism of the 19th and 20th centuries, the insistence on parisian french in the interior of British Columbia and the falsification of democracy by imposing the invincible rule of the majority without regard for the dignity of the individuals who form the minority. And the minority is also guilty. The minority of course, needs this feeling of superiority to assert itself collectively. In other words it tends to collectivize its national characteristics for the purpose of presenting a front to the assimilating tendencies of the majority. Witness for instance the experience in the province of Quebec during the 1830's, 1880's and 90's, and during recent times.

What is forgotten is that both reactions are an acceptance of a monolithic order -- or that individuals must conform to a pattern which has been arbitrarily set, whether this pattern be set by the majority or the minority and even if it be done with the full consent of the individuals concerned. I say this because I firmly believe that no one individual, and even less groups of individuals, have the right to impose one's way of life or one's values upon other individuals or upon other groups of individuals.

But, the fundamental tragedy of our national life and the most important problem to solve if we are to continue to live together is this: We really don't care about each other. French Canadians could not care less about the needs of those to whom they refer as their colonial overlords and slowly and gradually the bilingual and bicultural character of my province is disappearing. English speaking Canadians wherever they live do not really care either about their French Canadian compatriots. They are a nuisance, an inconvenience, and for many the French Canadians stand as a monument to the failure of assimilation. And what do those of us who are primarily of French or English British Isle extraction think of the Austrians, Belgians, Italians, Jews, Lithuanians, Icelanders, Ukranians, and the other 35 ethnic groups which make up the mosaic of Canada? Indifference seems to me to be even more dangerous than prejudice.

While the bilingual aspect is accepted as the basis of the Canadian reality the multi-lingual aspect must be realized as fully as possible. This would mean, of course, that federal and provincial institutions would be so adapted that the cultural characteristics of our ethnic groups would be permitted to survive, expand, and contribute positively to the Canadian cultural reality.

However, such a guiding principle must be subject to a fundamental rule. And it is this: constitutionally and legally Canada is a bilingual country. It constitutes one state which expresses itself, at least officially, in French and in English. To be a Canadian is to accept this fundamental rule and its coralleries: first the fact that these two cultural expressions

are the basis of the Canadian reality upon which every other cultural reality is grafted; and second, the equality of French and English everywhere from sea to sea and this in spite of numbers.

Immigrants to this country in this era must accept this fact. In 25 years or 50 years or 100 years, they may have to accept another fact but here and now they must accept this one. I am not saying that they must be assimilated into it; nor that the fact of their own presence is negligible and must disappear; nor that they are secondary citizens because of their acceptance of it.

Above all the fundamental rule that I am speaking of does not limit the possibility of establishing in Canada the principle of multi-culturalism. Or at least I hope it does not; otherwise one may have to rethink the entire issue completely. In asking myself the question what structures would be created and what improvements made in order to assure the full development of multiculturalism in the bilingual context of Canada, I came up with these three suggestions for what they are worth and I am passing them on to you.

First - I would envisage the creation of a National Council for what I call the maintenance of Unity in Diversity. This Council -- and I have not thought of all its details -- could be made up of presentatives of the Central Parliament and of the provincial legislatures and of representatives of every ethnic asociation in Canada. Its every day-to-day business could be conducted by an Executive Council elected by the National Council. Its official languages would be those the National Council gave to itself.

Its finances, which would have to be quite substantial, would come from a per capita subsidy especially appropriated from this by the federal and provincial governments, and from membership contributions of each association represented.

The purpose of this National Council, which is to my mind a sort of cultural Parliament of the Nation, would be to serve as the watchdog of the Canadian conscience on this matter of diversity. In other words it would be the Council's responsibility to maintain the multi-cultural character of Canada, to assist ethnic groups to fulfill their cultural needs and purposes, to organize seminars and study groups, to plan, farm out or carry out research,and above all to make recommendations to the various governments concerned with the needs of the various ethnic groups.

A second suggestion is the development of our communication system so as to serve this diversity. I am here concerned mostly with the media of television and radio. This task would mean for Canadians to pool our resources, that is to combine the private and public sectors. Each cannot do it alone. The proof of that is that the CBC has not been able to satisfy the needs of the French Canadians let alone serving the diversity of the Canadian pattern. What must be done, therefore, is to plan programs tailored to our various ethnic elements, but not only in the language of the ethnic group to whom they are directed. These programs would <u>not</u> be sponsored by any commercial house; they would be cultural and educational, and they would always be presented in two languages so that as many people as possible can come to know more about our various ethnic cultures. This programming would

of course vary from region to region and to bring it about successfully it would meanreciprocity of programming and reciprocity of use of facilities. Since neither the public nor private sectors can dictate to each other and since both are tempted to do so in the name of some mystique; it would be imperative to organize a super-structure whose responsibility would be to organize such programs.

Finally I would like to suggest that some thought be given to our educational systems so that they can serve this diversity. This is, of course, a provincial responsibility but as in most of their responsibilities the provinces have been most delinquent in this aspect of our life. Yet the intellectual possibilities should diversity be recognized are so great as to defy the imagination.

I wonder if it would not be possible to create a multi-lingual and multi-cultural system of education. Could there not be schools for the various ethnic groups? Could not these schools be created on a regional basis? be incorporated into a school commission which would serve all educational needs of its district? be subject to the rules and regulations of provincial departments of education and carry on instruction for about 15% of the weekly school hours in other languages than French and/or English and teaching such subjects as religion and the particular civilization of the various ethnic groups?

The rest of the instruction could be in English and/or in French depending on the needs and the realities of the region concerned. Most of the more complex aspect of teaching, for instance science, could be carried out on the principles of shared services. We may in this context have much to learn from the Province of Manitoba and in spite of the 19th century rumblings of the Catholic Archbishops there, Mr. Roblin's solution is much better adapted to the necessities of Canadian life than the episcopal insistence on an outdated and obsolete system of education based on the divisions of religion. It is impossible in this country at this time to throw everybody into the comfortable categories of Roman Catholic and Protestant. In my province, the insistence of dividing the school system primarily in function of religion instead of cultural expression has meant that we cannot provide adequately for those French Canadians or English-speaking Canadians who do not practice the religion of the majority of these groups. We link the English-speaking Catholics with the French Canadians and the Protestant French Canadians with the English-speaking protestants.

McGill University has the challenging task of training French-speaking teachers for the French-speaking Protestant schools and this without anglicizing them. I will not speak about the plight of these people in my province who must be by the very nature of the religious order there so imposed relegated to having no schools at all since they are agnostics, a category of human beings quite difficult for the religious overlords of my province to swallow.

Such schools would be financed by the public treasury. An end must be put to the unjust practice of taxing people for services they do not receive. Every school would be a public school if it conforms to the regulations of the provincial departments of education. However, to assist the provincial treasury in certain instances, the funds of the National Council of which I have spoken earlier, and of the Federal Government could be used.

Should this system prove too cumbersome, I wonder whether it would not be possible to create facilities so that certain percentage of the weekly school hours be devoted to the study of the various facets of our ethnic population.

I have no doubt that these suggestions on the educational order are most difficult. I know that to facilitate the task there is the limited experience of Quebec, of Manitoba, of Newfoundland. Yet it would be worthwhile thinking about it at least. In the long run, it would add to our national life and heritage, it would facilitate communications between parents and children, it would enrich Canadian intellectual life, and it would maintain the essential character of Canadian life: diversity.

I do not envisage any changes in the constitutional order to maintain Canada. I do envisage, however, a change in the national purpose and national dedication. All that is demanded is that we accept our heritage of diversity. I do not fear separatism as much as I fear prejudice, indifference, and denial to other human beings of their rights to existence and to what in French we call épanouissement.

Special arrangements will no doubt have to be made with the various provinces: consultation between the provinces and the central government will no doubt be more comprehensive in the future, and basic adjustments will be made in our socio-economic life. There will be fanatics and ridiculous little men who will go to any length to make their point; but these need not deter us from our duties and responsibilities. The province of Quebec can no more separate from the rest of the country than British Columbia can. And the Americans may not even want any of us. The very nature of the country will impose interdependence and any constitutional order will have to take this as a starting point. In other words there will always be a central government as long as there is a Canada and that government will have the responsibilities of bringing together and maintaining in a coherent whole the various parts of the country.

Historians should not prophesy and have no special way or means of looking into the future and predicting what Canada shall be. There are too many uncertain factors: war, pestilence, assimilation into the United States, world federalism, atomic war, etc. Furthermore I must confess that I am not a professional nationalist — that I do not think that Canada must endure ad vitam aeternam.

But what I would like Canada to be is a land where the individual can be free from persecution, discrimination, and pettiness. I want a country in which individuals and groups of individuals can be true to themselves and thus create for themselves the institutions which they need as they all share together a common experience, a common adventure.

oooOOOooo

Professor LaPierr's personal opinions were interestingly brought out in the question period following his presentation. Examples:

Q. Is not the pattern of history one of assimilation? it has been taking place in Europe for centuries and now seems to be accelerating all over

the world a merging into one culture that we might call the Coca Cola culture. Is this not inevitable?

A. Yes, you are right. It is inevitable. I said we might have to accept another fact in fifty years. But does assimilation mean conformity? I am at heart an internationalist.

Q. As a French Canadian Protestant in Quebec I have had to send my children to Catholic schools to keep their French culture. Is not our problem one of prejudice?

A. As I said before the division of schools by religion rather than culture is depassé. "La Langue et la foie" has been more devastating to the French reality than the English presence, the American presence or anything else.

Q. This has been a beautiful blue-print but how does it jibe with the realities of power blocs as they are today? Have nationalist aspirations not reached a point in Quebec that all our conferences are a little bit too late?

A. I am a legislative unionist, perhaps the only Canadian who is - certainly the only French Canadian. I believe in a centralized government which is,of course, not possible in 1964, but unless we can maintain an order where the central government has enough power to offset the differences in regional resources and wealth we are going to create a whole class of second-class citizens. In the context of divisiveness Canada will not endure. We are definitely moving toward an associate state. I don't think there is any going back but it need not be a static thing.

"MY IMPRESSIONS"

Delegates worked in groups of threes and fours giving their impressions of the individual sessions and reporting back to the plenary session.

Presented by Mrs. Mary Grant Smith.

Our key-note speaker, Professor LaPierre, gave us much food for thought. His topic was well presented, well defined, realistic, concise, sincere and frank. He was not afraid to say what he thought. The question and answer period was handled very well by Prof. LaPierre. His pleasing personality encouraged participation by the delegates. The time factor curtailed the asking of more questions. The effective "feed-back" both from the speaker and the delegates was most significant.

Following the evening session, there was an excellent opportunity for participants to meet informally with the speaker and with each other in a relaxing and friendly atmosphere.

* * * * * * *

Monday Morning, July 13th.

"CANADA FROM SEA TO SEA"

Since Mr. Claude Ryan was not able to be present Conference Chairman Norbert Prefontaine presented briefly some material he had secured from Mr. Ryan.

He prefaced this by explaining that as a French-speaking Canadian not "bred on the reserve" diversity had been part of his upbringing. He had English, Mennonite and German friends at school and his viewpoint, like that of the rest of the 1,600,000 outside Quebec, differs from the Quebecois. They want economic assimilation -- to share in national prosperity -- but not cultural assimilation. He commented on the degree of bilingualism achieved after 97 years - 1.3% of English Canadians speaking French as against 30% of French speaking English, even though the latter is often a utilitarian bilingualism, just enough to hold a job.

He said French-speaking Manitobans are irritated by sociological studies in which about every 25 years an expert from the east is scandalized by the French spoken on the Prairies. They discount the attachment to this vehicle, poor though it may be, but still used to express religion or emotion.

One factor the French speaking Canadian outside Quebec learns to live with is the unconsciousness of the majority. He compared it to the 300 pound man who steps on a child's foot. It was not intentional and he might not even notice that he had done it, but it hurts the child.

Mr. Prefontaine then presented five points which Mr. Ryan had passed on to him as representing minimum necessities to meet the present situation:

1. Recognition by English-speaking Canada of the rights of the French-speaking minority outside Quebec. Particularly in the field of education. In regions where it is required there would be no objection to addition of optional subjects in the language of the region beginning at primary school level and carried right through. "Unless we have a system where a minority person can point with pride to his own set of values multi-culturalism is doomed."

2. All Canadians who have gone through secondary schools should be able to speak both official languages of Canada. At least he should be sensitized to accept another way of life as normal.

3. In order for Quebec to be happy in on-going relations the bi-national character of all federal institutions must come about.

4. Study and redistribution of the powers between Ottawa and the provinces, starting with fiscal relationships.

5. The special status of Quebec as the motherland of French-speaking Canadians must be recognized. He sees Quebec not as an associate but as an integral part of Canada. Most important is "fully sensitized leadership".

AN ENGLISH CANADIAN LOOKS AT FRENCH CANADA

Dr. Ramsay Cooke, Department of History, University of Toronto, was born in Western Canada, got his B.A. at the University of Manitoba, his M. A. at Queen's and his Ph.D. at the University of Toronto. He has written and broadcast on history and politics, is author of "The Politics of John W. Dafoe and The Free Press", and is on the editorial board of Canadian Forum.

You perhaps remember Professor Welsh in the novel Lucky Jim. Professor Welsh was chairman of the Department of History at one of the new universities in Great Britain. Whenever the telephone rang in his office, this pompous scholar lifted the receiver and boomed out: "History speaking". What I have been asked to do today reminded me of the fictional professor--and not merely because I am an historian too. For you have asked me to speak for English Canada and this is a very difficult assignment. What I would like to do is to give you a random, arbitrary sample of opinions from English Canada that I have gathered over the past few months. Then I would like to conclude by offering a personal answer to a question which Mr. Ryan asked in an excellent article in the Toronto Star on March 14,1964. Having concluded his exposition of "What Quebec Really Wants," Mr. Ryan turned to his English-Canadian readers and asked, "What kind of Canada do you want?"

Let me begin with a few typically academic remarks about the difficulty of the subject. The first problem is that it is impossible to sum up in a few words the nature of the new Quebec, or the conditions which have contributed to the present difficulties in the relations between French-speaking and English-speaking Canadians. French Canada is not monolithic, and the views of no one person or group can be taken to represent the whole. A little more than a year ago, Mr. André Laurendeau wrote: "Separatism, the Social Credit phenomenon, and the positive nationalism of the provincial state: here are the principal phenomena which express politically the awakening of French Canada" - (LeDevoir, January 12, 1963). But even here Mr. Laurendeau simplified, for "the positive nationalism" of Quebec is in itself hydra-headed. I think I can tell you pretty quickly what English Canadians think about separatism and créditisme, but the trouble starts with a consideration of the new nationalism.

What is true of French Canada is even more true of English Canada. English Canada is, and nearly always has been, a pluralistic society, a society divided by region, by national origin, by religion, by class. There are always tensions within English Canada created by the competition of rival groups - conflicts between the prairie farmer and the Toronto businessman, between Catholic and Protestant, between new and old Canadian, and between employer and employee. Sometimes, in the past, the conflicts or tensions within English Canada itself havebeen more serious than the tensions between French and English. Sometimes also, indeed I would say very often, one group in English Canada, for example the western farmer, has allied itself with French Canada in order to balance the power of another section of English Canada, say Ontario. I think without oversimplifying too much it was exactly this kind of alliance which formed the basis of the most

successful political party in our history: the Liberal party of W.L.M.King and Ernest Lapointe. And it is that kind of equilibrium which one of our current party leaders must fashion if we are to overcome the present difficulties in our public life -- difficulties in which the differences between French and English are only one manifestation.

Let me make another point about English Canada's many faces. I want to say that it is highly desirable that English Canada should not be a monolith. I personally would hate to live in a country where nationalism was so powerful that every individual outlook was forced to conform to its demands. Sometimes I worry a little that Quebec is tending in that dangerous direction. A society characterized by diversity is much more likely to be a healthy society than one characterized by conformity. But I hasten to add that a certain uniformity is necessary if diversity is not to become so powerful as to wrench the country apart. I think, for example, that Canada can afford one W.A.C.Bennett and one British Columbia, but not many more if it wishes to stay together.

Finally I think it extremely important that French Canadians realize the variety of the English-Canadian identity. We are not all Orangistes or Pastor Shields. But neither are we all believers in biculturalism and bilingualism. It is to the advantage of French Canada that English Canada should remain a multi-voice society. When English Canada becomes united by one will, French Canada becomes a minority and may very well suffer. In the past, on the few occasions when English Canada united, French Canada was forced to accept the conformist demands of an intolerant majority. One of French Canada's wisest politicians, Sir Wilfrid Laurier, spent much of his life warning his compatriots against adopting intransigent positions that would force English Canada to declare itself with one voice. "There are found among us," Laurier wrote in 1918, "limited spirits who have cried very loudly: 'No compromise; all or nothing.' What an aberration: When a minority affirms that it will concede nothing, that it demands all, or that it will accept nothing less than all, they are three times blind who do not see what the inevitable result will be: nothing. How can they not see that the majority will itself accept the doctrine and apply it remorselessly to those who proclaim it." (Revue Trimestrielle Canadienne,- November 1918, 220). That seems to me a very shrewd estimate of the political realities of Canada and deserves repeating today.

What I have been trying to emphasize in these introductory remarks is the complexity of Canada. Mr. Ryan put it this way in a recent editorial: "It is easy for a Quebecois to settle from afar the problem of the Ukrainians and the Germans of the prairies; it is no less easy for the frenzied Anglomaniac from Fredericton to solve easily the problems of the French Canadians in Ontario. None of these problems, in reality, is as simple as one wishes to believe" - (Le Devoir, 18 juin 1964).

Let me now look quickly at some English-Canadian attitudes toward French-Canada. Let us not fool ourselves: there is a good deal of probably invincible ignorance and sheer prejudice among English Canadians. That is the only explanation for the recent letter to the Toronto Globe and Mail which concluded: "Surely it is not asking too much that, after living in an English-speaking country for 204 years, these Canadians of French extraction learn to

speak the language of North America" (Stanley Seymour in the Globe & Mail, 29 June 1964). The same is true of the western Canadian supporter of the red ensign, who declared: "If Quebec doesn't like it, let them separate and let Pearson be their big chief" - (Western Times, 3 June 1964).

I don't know what can be done about such ignorance and prejudice; It can never be wholly eradicated. A long-term program of education can have some effect - but I emphasize education as opposed to propaganda. I think there are many signs that the younger generation of English Canadians -- those who have reached maturity in the last twenty years or so -- are far more interested in, sympathetic toward, and knowledgeable about French Canada than their predecessors. It is ironic - indeed tragic - that their counterparts in Quebec are less interested in Canada than ever before.

According to the survey published by Maclears last November (1963), it is this age group which provides the largest number of recruits for the separatist movement. This, of course, can be written off as the enthusiastic radicalism of youth. I suspect it also reflects certain facts about the Quebec educational system, chiefly the type of historical education that is provided. I would be surprised if I found in a French-Canadian educational institution a course in the history of Canada as it is understood in the rest of the country. How much does the young French Canadian learn about the settlement of western Canada, the economic and cultural basis of British Columbia's regionalism, or the long, proud history of Nova Scotia? I think the answer is that he learns very little. He learns much of his own heroic past but unfortunately it is sometimes taught to him by masters whose chief interest is in forwarding current causes rather than elucidating past problems. Hardly a separatist tract appears that does not bear the marks of the doctrines expounded by the historians of the University of Montreal.

Perhaps we are naive in English Canada but it would be very difficult for an English Canadian historian to accept many of the views of Canada's past put forth, without argument and without documentation, in the recent submission of the St. Jean Baptiste Society of Montreal to the Quebec Legislative Assembly's Committee on the Constitution. That submission contains the following lines, reputedly written by a highly respected University of Montreal historian: "As for national unity, whoever has studied the history of Canada knows that it has always been a means of coercion in the hands of the English-Canadian majorities. Each time that so-called National unity has triumphed, it is because the French Canadians have bowed before English Canada" - (Le Devoir, Histoire de l'amérique du nord britannique et les canadiens français, Montreal, 1964, 107). I have studied Canadian history and I deny the accuracy of that ex cathedra statement; no history, not even Canadian, is that lacking in subtlety. This generalization's equivalent in English Canada came from a Saskatchewan farmer who told the B & B Commission: "It seems to me that for the 55 years I've lived here the federal government has always been trying to do something to appease Quebec. It should end somewhere" - (Winnipeg Free Press, June 11, 1964). Normally, in such matters as these, one expects a higher degree of sophistication from an historian than from a farmer. In this case the expectation was not fulfilled.

Ignorance and prejudice there are undoubtedly; more characteristic of English Canada is bewilderment and confusion. This, I think, is inevitable since it is obviously very difficult to obtain a clear picture of "what Quebec really wants". Indeed it is foolish to expect a cut-and-dried, final statement of claims. Still, the generality of much of what is said by the critics of Confederation naturally leaves English Canadians somewhat puzzled. Commenting on a speech by Premier Lesage at Dartmouth College recently, the Winnipeg Free Press remarked in phrases that have appeared in nearly every Canadian newspaper in the last couple of years: "In all of the national debate of the past several years the Quebec government has talked in broad terms of constitutional amendments without ever specifying them. A study of this matter by a committee of the provincial legislature has been distinquished by total ambiguity and no little confusion" (June 25, 1964).

While admitting that the general tone of the Winnipeg Free Press and some other newspapers is such as to raise doubts about their willingness to consider seriously specific Quebec proposals for constitutional changes, I think it is nevertheless true that nothing very precise has yet been proposed by any Quebec leader. The separatists have, of course, proposed a solution which is at least to be commended for its clarity and simplicity -- a clarity and simplicity which, in human affairs, is allowed only to those who have given up all hope of ever having to practise their preachments.

The only result of general remarks about "associate status" and a"true confederal state' is to further confuse and annoy the empirically-minded English Canadians. It is true that one or two French Canadians, notably professor J. Y. Morin of Montreal, have recently been somewhat more specific about this idea of associate status. And the more specific these proposals become, the heavier is our responsibility as English Canadians to deal with them as serious and important contributions to the debate over Confederation. But as one who has just read the submission of the St. Jean Baptiste Society of Montreal, I must register total disappointment. The submission makes interesting reading and is full of the flashes of insight -- as well as the priori judgments -- that so often characterize the writing of Professor Michel Brunet. But after a hundred pages of tendentious history, the recommendations are couched in the most vague terms. And such recommendations as the one calling for the reduction of the number of English-Canadian provinces seem, to say the least, presumptuous! Mr. Maurice Western of the Winnipeg Free Press characterized the proposals as a "Prescription for National Suicide" - (19 June 1964). I would agree, though for reasons of my own. It seems to me that the authors of this document have done a very limited service to their French-Canadian compatriots in presenting their views as they do. It is dangerous and irresponsible to arouse nationalist sentiments and a sense of grievance without providing an adequate alternative. That is the role that should be left to demagogues. It should be avoided by responsible community leaders; it is the antithesis of the function of the historian.

Passing now from the ignorant and bewildered, let me turn to certain aspects of English-Canadian life which seem to me to indicate a great reservoir of good intention with respect to future French-English relations in Canada. In English Canada we have witnessed in the past few years a

remarkable upsurge of interest in the French-Canadian way of life.

There are now more courses on French Canada in English-Canadian universities than ever before. There is a constant demand for French-Canadian speakers for meetings and conferences across the country. The publicly owned radio and television system has finally awakened to the entertainment potential of a bicultural country, as well as to its responsibilities in the area of French-English relations. Why, we even have a French CBC station in Toronto. And it is instructive that in the public controversy over the transformation of CJBC to a French-language station, the mantle of Pastor Shields fell on the unimpressive shoulders of Mr. Ralph Cowan, M.P. But perhaps most interesting, and important, though not so highly publicized, is the spread of French-language teaching. Every one of the mid-western provinces - Manitoba, Saskatchewan, and Alberta - has improved the teaching of French in the schools. The same is true of Ontario.

This suggests to me the complexity of the English-Canadian scene. I think that French Canadians feel that the deepest hostility to their aspirations comes from the Canadian prairies. Perhaps this is true, though I know of no accurate means of measuring such feelings. Some of the feeling among westerners is simply traditional distrust of the east. As a westerner, I was brought up to distrust both Bay and St. James Streets, which was, I still think sound advice. And to many westerners, B & B looks like another eastern invention that deserves the same critical scrutiny as freight rates, tariffs, and highbrow culture. You have perhaps heard the story of the newspaper man who asked the Manitoba farmer about Quebec separatism. The farmer scratched his head, and finally replied: "I don't care if Quebec seceds as long as it takes Toronto with it".

At any rate, my point is that every one of the prairie provinces, including Alberta, whose premier has shown the least sympathy for the Royal Commission on Biculturalism and Bilingualism, has in recent years greatly improved the teaching of French.

The Province of Saskatchewan has gone even further by providing the French-speaking Catholic minority with something very close to equality of educational privileges (Le Devoir, 31 mai 1964). These changes were made under the CCF-NDP government, but it seems unlikely that Ross Thatcher's counter-revolution will reverse the trend.

I am not suggesting for a moment that all is sweetness and light with respect to western Canadian attitudes to French Canada. I am only suggesting that the picture is not as uniformly bad as is sometimes suggested. But western Canadians are a proud people, and since they have known in the past what it is to be second-class citizens, they are quick to react to any eastern condescension toward them. Nothing was better calculated to stimulate western hostility to French Canada than the remarks, carried by every western newspaper, that were evidently uttered by Mr. René Lévesque during his famous debate with Douglas Fisher last March. Mr. Lévesque, who has many admirable qualities, though tact is not one of them, said, according to the Winnipeg Free Press (March 7, 1964) that the unhyphenated Canadians of the prairies came to Canada "because they couldn't get into the United

States in the first place" and wanted to turn the west into "a second-rate melting pot". If he was reported accurately, Mr. Levesque's remarks illustrate a profound ignorance of western Canada. The only other comment I would make on them is to point out that in the recent Macleans survey of opinion on Canadian - U.S. relations, a considerably higher percentage of the inhabitants of Quebec favoured annexation to the United States than did the people of the prairies and B.C. (Macleans, June 6, 1964).

Let me say one last word about another group of Canadians who are often viewed as a monolith opposed to French-Canadian claims for equality. I mean, of course, the so-called new Canadians - new, though many have been here nearly as long as some who are just plain Canadians. There is, I need hardly say, no such collective animal as the new Canadian - there are Canadians whose origin is Ukrainian, Dutch, Hungarian, Italian, German, Czech, and so on. Most of these people came here to find a better life for themselves; none will willingly accept a second-class status. But I don't think anyone has asked them to accept a second-class status. There is no country in the world, I think, where people from other countries have been accepted more tolerantly than in Canada. This will not be changed one iota by improvements in the bicultural structure in Canada. On the other hand, I think it needs to be said that there are many new Canadians who sympathize fully with French-Canadian aspirations. Indeed many European immigrants to Canada understand better the value of a multicultural society than either French or English - speaking Canadians.

Like the English-Canadian community in which most of them live, the new Canadians do not make up a uniform block of opinion. Rather, they share the bewilderment, the sympathy, the hostility of other Canadians. I think that English and French Canadians would do well to follow the advice of a recent editorial, signed by Mr. Ryan, which concluded, "If we show a little more understanding with regard to the legitimate aspirations of the new Canadian, it will be easier for us to make them understand that far from being a menace for them, biculturalism, properly understood, is, on the contrary, the most precious security of the survival of their own cultural values" (Le Devoir, June 3, 1964).

Undoubtedly I have omitted several groups and various shades of opinion that form part of the many-coloured coat of English Canada. But I wish to turn now to what I, as an English Canadian, think about the French Canadians of today, and to look at Mr. Ryan's question about the kind of Canada that English Canadians should want.

Personally I think every Canadian should be excited by most of the developments in Quebec over the past half-dozen years. Here is a society that is truly awake culturally and politically. Its artists and writers and intellectuals have produced a vigorous cultural life for their province -- and for the rest of Canada if it chooses to enjoy it. Politically, Quebec has become much more open and democratic than ever before. Its politicians have attacked corruption in public life with a single-mindedness that one would like to see repeated in some English-speaking provinces. Moreover, Quebec's public men seem absolutely committed to finding ways and means of providing Quebeckers with a better way of life. No Canadian should be unhappy about these developments.

The nationalism of French Canada is, perhaps, not so welcome since in its more virulent forms it represents a threat to Canada as we know it. I think, myself, that this nationalism, in its most extreme forms, threatens Quebec itself, for it raises hopes that cannot be fulfilled, it offers emotional nostrums rather than detailed plans for social betterment. And most of all, like all nationalisms, it gives primacy to an abstract col-- lectivity rather than to the real needs of individual human beings. I say like all nationalisms, for I think that English-Canadian nationalism sometimes shows the same dangerous trends.

It may surprise you, especially after my emphasis on the variety of English-Canadian opinion, when I say that we English Canadians have sometimes been a very nationalistic people. We have insisted that we are the true Canadians, and that those who disagree with our interpretation of Canadianism are "un-Canadian". In several provinces we have insisted so strongly on the superiority of our culture that we have placed nearly insuperable obstacles in the way of the survival of French-Canadian minority groups. We have, in short, been guilty of the "totalitarianism of the democratic majority".

Let me give you just one example. In the Province of Manitoba a recent study of the status of the Franco-Manitobans by a sociologist suggests that they are gradually losing their language and culture, and that the pace of this process will increase under the impact of modern technology. The reasons for this situation are complex, but at the heart of it lies the refusal of Manitobans to allow French-speaking Canadians the kind of public schools that are necessary to preserve the French-Canadian culture (Winnipeg Free Press, June 17,1964.)

The situation is similar elsewhere in English Canada. In the light of this fact, is it any wonder that the attention of French Canada is more and more concentrated on Quebec and less and less on Canada? Mr. Bernard Aubry, a Franco-Manitoban, remarked recently after a trip to Quebec: "People told me that if the situation doesn't change in Manitoba, it will show that there is no future for French culture outside Quebec. What argument will there be then for Canadian unity?" (Winnipeg Free Press, June 18, 1964).

It seems to me that we English Canadians will have great difficulty in answering those French Canadians who want to balkanize our country, either through separation or some form of associate status, as long as we in effect balkanize ourselves. If we tell the French Canadian that he can only be a French Canadian if he lives in Quebec - on the reserve, as Bourassa said, "comme les sauvages" - then we are merely playing separatism in reverse.

And there is a dangerous tendency in English Canada, a tendency that we must soon erase, of thinking that every time some little step is taken to make life more livable for French Canadians we are making a "concession" to Quebec. That seems to me the language of arrogant, if sometimes unconscious, English-Canadian nationalism. Here are the words of a very influential, liberally minded English-Canadian historian, F.H.Underhill, speaking on the CBC a few months ago: "That we should agree to the demands of the French Canadians for equality of the French language in the sphere of the federal administration seems inevitable. That the English-speaking provinces should make concessions in the matter of language rights to the French minorities

within their boundaries seems reasonable, though the extent of these concessions is debatable. (The Image of Confederation, Toronto 1964). If we approach the present problems in the niggardly spirit of concession to the inevitable rather than in the humane spirit which must pervade any search for a better, more satisfying life for all Canadians, then I believe we are doomed before we start.

If we are to solve our present problems, French Canadians must realize that we English Canadians are determined to preserve Canada and that they misjudge our temperament if they think we will respond positively to threats, ultimatums, or bluffs. By the same token, English Canadians must realize that serious mistakes have been made in the past, and that mistakes are not rectified by "concessions", but by genuine efforts to redress legitimate grievances. Nationalism is a dangerous, frequently destructive emotion. Extreme nationalism in Quebec provokes extreme nationalism in English Canada, and the result is often tragedy. On both sides we must eschew appeals to nationalist prejudice.

I think French and English Canadians can settle their differences and live together as Canadians. Nearly forty years ago a very great Canadian, and the founder of LeDevoir, Henri Bourassa, wrote some sentences that deserve repeating today. "I think it is our duty", he wrote, "not only, or mainly - to ourselves, but to Canada at large, that the moral and persuasive influence of Quebec should exercise itself in the other provinces in order to obtain for the minorities of those provinces a treatment equivalent to that accorded to the English Protestant minority in Quebec. Our reason for doing so is that we consider the dualism of Canada as the main moral and intellectual factor in the creation and maintenance of a Canadian nationality, not antagonistic to, but essentially different from the American type of civilization". (Defoe papers, H.B. to J.W.D., April 26, 1928).

That is the kind of Canada that I, as an English Canadian, would like to live in. I am perhaps less concerned about that elusive abstraction "Canadian nationality" than the men of Bourassa's generation. Nationalism has wrought too many atrocities for it to retain its old attractions. Over one hundred years ago, around the time when our forefathers, French and English, were setting about the building of a new political nation that was to have room for both French- and English-speaking Canadians, a very wise English historian, Lord Acton, wrote: "The co-existence of several nations under the same State is a test, as well as the best security of its freedom".

Freedom is a far more valuable and rational goal for a state to pursue than nationalism. During the first hundred years of the history of Canadian confederation, we have not entirely met Acton's standard. That is one of the major causes of our present discontent. Nevertheless it should remain the primary goal for our future. I am pessimistic enough to believe that if Canada is to survive we must meet that standard in considerably fewer than another hundred years. I am also sufficiently optimistic to believe we can do it.

oooOOOooo

DISCUSSION. In answer to questions Dr. Cook gave a tentative definition of an associate state as some kind of confederal assembly in which French and English would have equal representation. Its powers would be strictly limited.

He also considered the present balance of power in the Federal government with most of the strength in Ontario and Quebec very bad, but predicted that, because of Montreal-Toronto rivalry this situation could not last indefinitely.

History textbooks came in for several comments. Prof. Seraphin Marion claimed most histories for English pupils ignore the French contribution. Dr. Cook agreed partially but considered the idea of a common textbook nonsense. Dr. deMestral felt that such a book could be written, citing the Swiss texts.

"MY IMPRESSIONS"

Presented by Mr. M. Y. Giroux.

This session dealing with the topic "Canada from Sea to Sea" was chaired ably by Mr. Peter Martin. The two speakers were Prof. Ramsay Cooke and Mr. Norbert Prefontaine.

Delegates were impressed with Prof. Cooke's treatment of the major problems in French-English relationships, with the frankness of both speakers and their objectivity.

Mr. Prefontaine spoke on behalf of Mr. Claude Ryan who was unable to attend the conference. The fact that Mr. Prefontaine is a native of Manitoba added interest to his presentation. Both speakers opened up new avenues and wide vistas for further explorations.

* * * * * * *

Monday Afternoon, July 13th.

"A PLACE UNDER THE CROWN"

Dr. Rudolph Helling, Department of Sociology and Anthropology, University of Windsor, was born in Germany and educated at Bonn and Gottingen, later receiving his Ph.D. from Wayne University, Detroit. He has done extensive research on problems relating to ethnic groups and immigration, is interested in municipal and provincial affairs and is past president of the Greater Windsor Citizenship Council.

In recent discussions, it has become customary to divide Canadians into three component groups, British, French and other Canadians. Like the Gauls at the time of Julius Caesar, they all differ in background, languages and social institutions from each other. In Canada, there are about 8 million inhabitants of British background, 5½ million French and 4.7 million other Canadians.

This paper deals primarily with the position of almost 27 per cent of the population who are neither of English nor French heritage. These people are sometimes called "the third element", New Canadians or "the ethnic groups" and sometimes worse.

Although there has been some migration of other than English or French people into Canada before this century, the greater part of New Canadians have come since the time before World War 1. This pattern is in contrast to the United States migration where mass migration is a matter of the past. Most migrants have come to the United States during the Nineteenth Century and before World War 1. Mass migration has ceased effectively since 1924. The Immigration Act of 1924, limits the number of migrants to 2 percent of the population of such nationality resident in the United States according to the census of 1890, the total under this plan not to exceed 164,667 per annum.

At present, the quota amounts to 156,687 migrants. Of this quota, 65,361 have been reserved to natives of the United Kingdom; 25,814 to natives of Germany and Ireland has a quota of 17,756. This leaves a residual of 53,656 quota admissions to the rest of the world. Natives of the Western Hemisphere and special categories, however, do not fall under the quota system.

I mention the American quota system because this factor more than any other one has profoundly influenced migration to Canada. I shall discuss this later.

In the United States, it is customary to speak of the Old Migration, the New Migration and Recent Arrivals. The Old Migration was composed of North-Western Europeans and had its peak before 1880. Even at the present time, members of North-Western European nations are in a privileged position, admission to the country is easily obtained. The New Migration is composed of Eastern Europeans and people from the Mediterranean. Migration from these countries was quite numerous between 1880 and 1914. It practically ceased in 1924 with the exception of some recent arrivals. Recent Arrivals have been primarily political refugees and displaced persons. They have been admitted to the United States under special legal provisions which have mortgaged the already limited quotas. The consequences are that members of the countries of the New Migration Areas find it quite difficult to be admitted under regular immigration procedures.

The policies of the United States and Canada tend to complement each other. In contrast to the United States, Canada has not a fully developed quota system for admission to the country. Only citizens of those countries which impose a quota on Canadians, are subjected to a reciprocal quota system.

Canada regulates her admission according to the way civil servants or the government perceive the national economy. As a consequence, people who find quota admission to the United States difficult to obtain, may look for Canada as a possible country of residence.

The patterns of migration to Canada, as a consequence of the above mentioned policies, differ from the United States and can be classified into five periods:

1. The Period of the Land Seeker.
   Shortly after the American Civil War, the United States exhausted her supply of available farm land and migration of farmers to the United States became limited. At the same time, the Canadian West was opened for settlement. Peasants and farmers saw opportunities for land in the Prairie Provinces. They came from the United States, the United Kingdom, Germany, Austria, Russia and the countries of Scandinavia. Each group developed her own distinctive settlement, e.g. Icelandic people in Manitoba. The period of the Land Seeker lasted until World War 1.

2. The Period of the Frustrated America Migrant.
   After World War 1. the American borders were closed to people of the New Migration; they turned to Canada as their second choice. Many hoped to enter the United States via Canada but were frustrated by the American quota system which is based on the country of birth and not on the present status of citizenship. First they waited for an opportunity to cross, later they resigned themselves to permanent settlement, mostly in the cities of Ontario many of them in or near Windsor. Most migrants of this period entered industrial employment and worked on the assembly lines of the emergent factories. They settled in ethnic ghettoes of their own choosing or the disposition of others and lived apart from native Canadians. The Great Depression brought this migration to a dismal end and threatened the very livelihood of those who had come earlier.

3. The Period of the Political Refugee.
   At the time of World War 11 and thereafter, refugees from totalitarian powers settled in Canada. There were the refugees from Nazism and those who did not want to return to their homeland which had fallen under Communist domination. The larger groups were members of the Polish Forces under General Anders, Ukrainians, Yugoslavians and German Refugees. Political refugees were different from the average migrant of the first and second period. Their educational standards were higher and usually they came from the cities, not the farms and villages. They did not fit into the stereotype patterns with which previous migrants had been judged.

4. The Migrant of the Open Door Policy.
   Between 1951 and 1956, Canada accepted a large number of immigrants, mostly from Germany and Italy. Most migrants came because of economic reasons, they were looking for opportunities and security. Almost all settled in urban centres, primarily in Ontario, about half of them in Toronto.

5. The Period of the Pre-Selected Migrant.
When the Canadian Economy changed from a continuous boom to recession, immigration again became more restricted. only highly skilled persons from certain nationality groups were allowed to enter this country. Finally, in 1962, new immigration procedures were formally introduced. Skill and training became more significant than nationality and race of origin - at least theoretically. Theoretically, all persons, regardless of race and nationality became eligible for admission to Canada provided they had certain skills and training. For example, college graduates from Asia, who had not been eligible for admission, could now qualify. Sponsored migration of relatives of residents continued. The largest single groups are Italians, Portugese, and Greeks.

As it can be seen, the five periods attracted different kinds of migrants. Apart from political refugees who wanted to escape the persecutions of their homelands, migrants have been primarily motivated by the hope for a better life. First, the idea of a better life consisted in the desire to own land, the permanent dream of the landless peasant. Then the idea became exemplified in well paid work and in financial rewards. Some have come to Canada to make money in a hurry and return home as relatively rich men. They have been willing to endure the deprivations of the rooming houses and the hardships of separation from their families because of a dream, the dream of returning to the native town or village as a rich and respected man. In most cases, all that remains is the dream. The country of origin has changed and adjustments to the new world have changed the migrant.

There have been those who have come to stay because of the peace and stability. Some are refugees, tired of running and waiting. Others want no further part of Europe and her destruction and suffering. Some come because of a spirit of adventure. For all of these, this country offers a new beginning and to many, a future for their children.

This country receives some migrants with open arms, tolerates others and is mildly hostile to selected minority groups.

Metropolitan Toronto has become the Mecca for migrants. The city itself has undergone profound changes. With the expansion of the Metropolis, her older residents have moved into the suburbs leaving the inner core of the city to the newcomers. Ethnic settlements form almost independent communities of their own with their stores, restaurants and foreign language movie houses. To the native, the inner core of the city has become a foreign country. Even eavesdropping on other conversations, a favourite past-time of some old ladies, has become difficult. It really sounds Greek to a native Torontonian who can not help but becoming mildly annoyed.

The migrant of the Twenties has worked on the assembly line - the symbol of the new world. The migrant of today works in the garment centre, in the construction industry and in all forms of service occupations, especially food services. Work in the new country is different from the old world. There is political stability but unemployment is a constant threat, many newcomers have seasonal jobs. As newcomers, they are frequently the last ones to be hired, except in sweat shops, and the first to be laid off. Membership

in a union or professional organization at times becomes difficult to obtain. Legally or by circumvention of the law, some unions do not accept newcomers and do not recognize occupational experience. Without membership in a union, working conditions are not up to standards and remuneration is poor.

Professional organizations have their own subtle exclusion policies. There is simply no place which is willing to evaluate the academic background and professional experience of somebody trained outside the English speaking system. Soon a migrant finds out that civil servants, either Federal or Provincial, can do little but plead and persuade to overcome retrictions. The more skillful of the migrants succeed in overcoming these restrictions; the more rigid and less versatile become hopelessly entangled. In addition, there are language difficulties. No wonder, that many newcomers withdraw to the relative security of their own ethnic settlements. The price for this security is high. Either it is the dependence upon an ethnic employer with less than adequate working conditions or high prices for goods and services. Then there is the emotional conflict about loyalties to the ethnic group and her social structure and the demands of the overall society.

In due course, however, the newcomer finds his way through the maze of our pluralistic society and establishes himself somewhat in accordance with his own social background and academic training. Older newcomers, those who arrived in this country over the age of 35, do not succeed so well. If possible, they should have stayed in the old world. In establishing himself economically, he will move out of the ethnic settlement and live in areas commensurate with his own social background. The greater part of the migrants will eventually associate with persons of their own social and intellectual standing rather than with people who share only the native language.

The second generation, the native born children of foreign-born parents usually grow out of the isolation of their elders and become firmly convinced and fiercely nationalistic Canadians. But there are also those who are rebuffed in their attempts to identify themselves with Canada. They are snubbed because of their names or chided because of their backgrounds. These become even more loyal to their parents' country than the parents themselves. Only the third generation slowly emerges from the conflict of loyalties.

Generally speaking, Canadians of the third component are not fully integrated into the social structure of Canada. A full integration would mean that people of all backgrounds, races and religious persuasions are distributed at random in the structure of our society. This is not the case. The percentage of other Canadians is higher at the broad base of our population than 27 per cent and significantly lower at the top of the population pyramid. There are, with the exception of some of the refugees, less other Canadians with a university degree than English-Canadians. Our national percentage of two percent of the population with a university degree is lower than our needs for university graduates. Only French-Canadians, especially outside Quebec, have equally low percentages.

There are few other Canadians who are in a position of prominence in the administration of large industrial companies, in civil service or in our legislatures. The least representation can be found in the higher ranks of

the Armed Forces and the Judiciary. Both forms of governmental services have significantly less than 27 percent of their members of other than British or French Canadian background. A similar situation exists in that venerable assembly of gentlemen, the Senate. This is especially remarkable since it has been supposed that it is one of the specific tasks of the Senate to safeguard minority rights and representation.

In the realm of active politics, politicians of all persuasions have asked for the support - where such support might have been decisive - of the "ethnic" vote. Politicians appear at meetings, dances and folk festivals. Some are willing to sing "O Tannenbaum" before a German audience and "O Solo Mio" in front of an Italian group. Some remember each group's pet projects and taboos. Others are wishing for "ethnic" magicians," the persons who claim to be able to deliver the vote of an ethnic group in a block. We can thank the Lord that one of the safeguards of our democracy is the fact that these "ethnic magicians" cannot deliver what they promise.

At the same time, however, those who court the various ethnic groups for election support are, apart from small favours to constituents, significantly more reluctant to give to members of the third component some of the rewards which our so skilfully hidden political spoils system is still able to deliver. Here, the members of the third group do not do equally well.

It would be quite easy to place the blame for this situation on the politicians. Such an approach would accomplish little and would be highly superficial. Politicians are realists who have assessed the relative power of the various ethnic groups and have found this power wanting. They find it wanting because the groups are hopelessly divided, not only according to nationality but also according to the period of migration. Traditional likes and dislikes of the old world have been carried over to this country where they make little sense, even if they have made some sense in Europe.

Another problem of the various groups lies in the lack of effective leadership. The traditional ethnic leadership in the old country has rested with a limited number of families and is based on status considerations. This form of leadership, does not find recognition in North America. North American leadership is based on the American Dream, on success in business, management or the professions. The typical successful ethnic businessman, however, is a migrant who has come during the second period of migration and usually possesses limited education and training. His claim for leadership is based on his own charisma of financial success and often disputed by the more educated but less affluent latecomer. In addition to minute ethnic divisions, there are generational differences within each group.

The dilemma of leadership can be seen in the present discussions on Bilingualism and Biculturalism. Among some ethnic groups, there have been strong reactions against expressed French Canadian sentiments on this subject. Some of these reactions have been provoked by French Canadian attitudes towards other Canadians. Problems are not solved by shouting contests but by negotiations and dispassionate dialogues.

Many opinions about French Canadians held by other Canadians are nearsighted and pre-conceived. It should not be forgotten that many demands of French Canadians for fuller participation in educational opportunities and in the reward and elite systems of our nation deserve their full re-- cognition.

I do not advocate a quota system in which each component receives a share of high political and economic appointments. Such a system would be parochial and would not fully develop our Canadian potentiality. Instead, I plead for an open society; a society which exists in our ideals and beliefs but not yet in reality. Many of us, who neither belong to the French or British group have come from and implicitly rejected a world of inherited privileges and statuses. We have hoped to live in a society in which a person finds his rewards in the value of his contribution to his adopted land and not according to the sound of his name. It is our desire that all people whether white, yellow or black, but especially our children, have equal opportunities for learning -- opportunities which should be the same for a student in the inner core of our cities, along the fringes of our Northern settlements as they are in our privileged suburbs. We wish that all people, regardless of race, religion or ethnicity have access to educational and professional opportunities, regardless of their place of previous education. Only the quality of this education and training should be the criterion of acceptance. In negating this some of our most highly respected professors are the sinners.

We wish to overcome the handicaps of residential segregation which still exists in our cities. We wish to live in a country in which a person is judged either by his personal contributions or by his personal faults and where nobody is praised or damned because of the color of his skin or the nationality of his ancestry. Because of these dreams we have come. It shall be our - and your - challenge to make them reality.

oooOOOooo

DISCUSSION. Dr. Helling developed his metaphor of the pyramid of skills and education pointing out that change in industrial processes has greatly decreased the demand for the unskilled bottom layer, increased it for the skilled and enlarged enormously the demand for the highly qualified.

On the question of evaluating and giving credit for educational degrees outside Canada and Britain, Dr. Helling identified the professional social workers as the most rigid. He said solution demanded openness and honesty on the part of the newcomer, fair evaluation and less rigidity in professional groups.

A metaphor - picked up several times during the conference - used an onion to represent various layers of a personality starting at the outside with superficial language and skill development, the question being how many layers the newcomer changed or was required to change.

Another metaphor compared newcomers indifferent to vital Canadian issues to a passenger calmly walking the deck of a sinking ship. When asked to help he said, "It is not my ship, let it 'sank".

"MY IMPRESSIONS"

Presented by Miss Margaret Saer.

Dr. R. Helling in his presentation "A Place Under the Crown", spoke on behalf of the 27% Canadians who are neither of English nor French heri-- tage. We all enjoyed Dr. Helling's lucid description of the evolution in the streams of immigrants coming to Canada.

The impression Dr. Helling left was that so far the 27% have not made the contribution to our national character which they will make in the future. In some instances the limited contributions in the past were due to a conflict of loyalties and the difficulties which the educated and skilled immigrant encounters when struggling for his place in the Canadian society economically, politically, professionally and culturally, before he reaches the position enabling him to make the contribution for which education and skills have prepared him.

Dr. Hellings presentation and his comments which followed sparked a lively discussion.

* * * * * * *

Tuesday Morning, July 14th.

"CANADIAN ATTITUDES"

The two members of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism: Jean Louis Gagnon is a Montreal journalist who was successively editor in chief of Le Canada, La Presse and Le Nouveau Journal. He has also worked in Accra with a broadcasting unit; in Washington, with Agence France-Presse, and in Rio de Janeiro, as P.R. for Brazilian Traction. Royce Frith is a Toronto lawyer, a formerpresident of the Ontario Liberal Association, who has lately been active in radio and television.

Mr. Frith explained at the outset that anything said by the commissioners was not to be taken as implying that any conclusions have been reached. They simply wished to share some of the attitudes they have discovered in 27 meetings and focus on some relevant questions. For example:

Do we want biculturalism? Do we want bilingualism - and how much? What sort of Canada do we want? What price are we, or others, prepared to pay for it?

Mr. Gagnon expressed the opinion that Canada will be bilingual or it will fall in pieces. He said that we are not respecting French Canadian rights when New Brunswick, nearly half French-speaking, is not bilingual but that no one is expecting that every clerk in every railway station across Canada will be bilingual. Mr. Frith said that the attitude in most parts of the country was that Canada is an English-speaking country with a large French-

speaking minority though they also found considerable willingness to change. It was brought out by both commissioners that a prime irritant in almost solidly French parts of Quebec was the insistence of industrial concerns that the working language should be English.

Opinions expressed from the floor included: That the general attitude in North America is "We learn what we need", in Toronto Italian might be more useful than French;

That the English in Quebec who have been living as islands in a French sea are finding their positions changing rapidly;

That there have to be incentives to learning, for most people, and the greatest of these is money.

The commissioners pointed out that their terms of reference included "To study the Canadian confederation on the basis of an equal partnership between the two founding peoples, taking into account the contributions of other races and finding ways to satisfy their need to develop".

They had found the most articulate spokesmen for "the others" had been the Ukrainians, in spite of the fact that the Germans are a larger group and Italians now constitute a very large group. Ukrainians feel, with some justification, they said, that they are the true founders of the Canadian West, where there is a very real Ukrainian culture.

Among the reasons they deduced for this situation are that the language of the Ukrainians is the language of their church and that the Germans and Italians still have their own countries and governments to look after their culture. The Ukrainians have not.

To the suggestion that the "Bi" nature of the enquiry relegates other groups to inferior status Mr. Gagnon said the groups should, instead, feel more secure, since this is the first time there has been official recognition of the third group. Both commissioners had found almost complete unanimity on the necessity of finding ways to safeguard the languages and culture of all groups.

The extent to which Canada is, in reality, a melting pot brought out opinions that the U.S. melting pot has resulted in a large number of formerly foreign names among the elite, and that our mosaic pattern may be preserving ghettos. Also that many problems would be solved by abandoning the anti-melting pot theory(which has been an official part of our immigration policy) but that it might result in general assimilation, including French Canada, in the North American pot.

"MY IMPRESSIONS"

Presented by Rev. R. Bastien.

We wish to commend the Ontario Welfare Council for its excellent idea to invite commissioners of the Royal Commission for Bilingualism and Bi-culturalism to this conference. We were very fortunate to have the opportunity to hear from Mr. Royce Frith and M. Jean-Louis Gagnon about the attitudes of

Canadians which they encountered in different parts of Canada.

Our group felt that throughout the morning session Mr. Frith did an excellent job in leading our study into the most pertinent questions now at stake. Some of these issues are:

1. Will Canada of the future be bilingual?
2. How bilingual can Canada realistically be?
3. What are the attitudes in the different parts of the country?
4. What realistic adjustments are at present possible?

Mr. Gagnon quite clearly stated Quebec's and French Canada's stand. The group had one criticism. It seemed to us that the first part of the morning's session was somewhat loaded with the expression of personal prejudices and that there was not enough sincere seeking for possible solutions.

It might also be said that in the earlier part of the session Mr. Frith and M. Gagnon did not sufficiently voice their opinion on these major issues. Mr. Frith soon had everybody speaking, while it was expected that he and M. Gagnon would be doing most of the talking. But things changed most agreeably after the coffee-break as both Commissioners became more outspoken. It was then that we heard of the importance of safeguarding the great contribution of the "3rd element" to Canadian society.

May I say in closing that our group greatly appreciated the decision of the steering committee to continue the plenary session until noon instead of breaking up into small groups. This gave us all the advantage of having more time with the Commissioners and hearing their insight in bicultural and multicultural problems. The morning session might have been still more successful if it had been a closed session.

* * * * * * *

Tuesday Evening, July 14th.

"THE PEOPLE OF ONTARIO"

Rev. Orlo Miller was born and educated in London, Ontario. Before taking orders, he combined a life-long interest in Ontario history with a career as a free-lance writer and broadcaster. He has published four books related to his historical research, creating much interest with the controversial "The Donnellys Must Die". He has also been active in the London Little Theatre.

Rev. Orlo Miller, speaking on The People of Ontario - Who they are and Where they are, scored Canadians as highly parochial in attitude, arch-conformists, united mainly by a dislike of Americans and feverishly concerned at present with a search of national identity and national unity.

"A national identity, a unity of purpose, a shared feeling of essential one-ness can come only from a common pool of tradition - a common, shared, every day knowledge about the background of a country - its common dangers successfully overcome - the strifes of its saints and sinners - its 10-foot heroes and its 12-foot villains. We have our heroes and villains in this country but we don't erect monuments to them or dedicate libraries to the trivia of their lives. We dry clean our villains or else sweep them under the carpet. Our authentic heroes - and we have many of them - we embalm antiseptically in formaldehyde and enthrone them in the dullest attics that scholarship can find."

"Of Ontario's local histories the speaker said "They are monotonously similar and historically quite inaccurate. They deal with the lives of an impossibly good and impossibly dull collection of pioneers. They are forever toting their grain 20, 30 or 40 miles on their backs to the nearest grist mill. They were churchgoers to a man and their children were invariably legitimate and reared in the fear of God. In these hack histories we won't find anything about the incidence of incest in the isolated farmsteads nor of living conditions approaching those in pigsties and penal colonies. We are not told of men going armed on the roads for fear of their lives or that the commonest amusements of our Ontario pioneers were litigation and public hangings."

Mr. Miller then sketched the diversified backgrounds of the people of Ontario yesterday, beginning with the Indians who were building encampments near Chatham 3,000 years ago, hunting and fishing on the shores of Georgian Bay 9,000 years ago. Arriving later on the scene were:

The French who made little lasting impression on the Province but, with their alliances sealed the doom of the Hurons and Neutrals;

The first wave of Loyalists, 10,000 "dumped" in the wilderness by the British with food, equipment and grants of wild land;

The"Treasury Loyalists" who came later when they heard of the free land;

The surplus of the poorer Britons after the Napoleonic wars, dispossessed Scottish crofters and unemployed English artisans;

Religious groups like the Mannonites, Amishman and Quakers, the first two German-speaking, looking for space;

A second wave of English poor, 90,000 in one year, bringing with them the Asiatic cholera;

(Shortly after this, following 1837, many settlers of U.S. origin subject to arrest, persecution and ostracism following the Rebellion, left for the United States with their families.)

Following the Irish potato famines multitudes of Irish (100,000 in 1847) set out for Canada, thousands dying at sea or on landing from typhus and cholera. The thousands who survived spread across the lower part of the Province.

Also in Southern Ontario were the thousands of Negroes fleeing from slavery which was abolished in Upper Canada in 1792.

Among the arrivals the speaker singled out as strong souls, non-comformists and leaders were Isaac Hellmuth founder of the University of Western Ontario; Sir Casimir Gzowski and Thomas D'Arcy Magee. He sadly concluded that adventurers are a thing of the past and Ontario citizens today are the stolid toilers, the conformable ones.

"MY IMPRESSIONS"

Presented by Mr. H. Trudeau.

Everyone in our group enjoyed Rev. Orlo Miller's presentation of early regional history of Ontario. Mr. Miller is a fine litterary artist and has a wide and varied knowledge. We would appreciate it if he would continue to contribute to our Canadian heritage by producing more plays and thus adding to our Canadian culture.

By the same token we appreciated Dr. Marion's way of expressing thanks to our speaker.

* * * * * * *

Wednesday morning, July 15th.

"THE OTHERS SPEAK UP"

Panelists: Rudi Haussman, Trans-Canada Alliance of German-Canadians; Frank Glogowski, President Canadian Ethnic Press; Rev. Ronald Con, Chinese Presbyterian Church; Tino Baxa, Editor Corriere Canadese and Al Bigwin, Principal Scarborough Elementary school.

Chairman: Glyn Allen, Senior Liason Officer, Citizenship Branch, Department of Citizenship and Immigration.

In his introductory remarks the chairman said he had decided to identify himself with New Canadians, the "Third Force" in our society, since statistics show that their percentage in the Ontario population is mounting rapidly. He pointed out that it is only since 1947 that the term 'Canadian citizen' has been in use and it describes anyone who was born on Canadian soil or naturalized.

On the question of conformity the panellists were unanimous that a certain amount was necessary to make a living, but that it did not mean turning one's back completely on one's roots or heritage. Al Bigwin, an Ojibway Indian, said that when he developed saleable skills it was necessary to move from a reservation into the core society but he would always enjoy returning. In Mr. Con's opinion if you conform too much you become nothing. Both Tino Baxa and Rudi Haussman agreed that the conformity expected here was

not too great a burden, nor did it destroy original ties. "Others have to conform too," Mr. Haussman pointed out, "They have to conform by accepting us".

All agreed that organizations within the ethnic community had value in providing a feeling of security when immigrants arrived but if they tended to keep them apart from the community they could be harmful. "Some groups organize", said Mr. Glowski, "because they are afraid of Canada".

The group was in agreement also on the value of language schools to preserve the language of each group. Mr. Haussman,because he wanted his children to have the experience he had had when he realized that he owned two cultures, and the children otherwise adapt so rapidly they lost their former language. Mr. Con said there are only about 120 children in the Chinese language school in Toronto, largely because the Chinese people have scattered to all parts of the Metropolitan area. He himself had always felt the value of going to school in Vancouver where there were children of about 30 nationalities. The Italian problem, Mr. Baxa said, is that Italians come to Toronto speaking about 30 very different dialects. With the help of the Consul the community has set up a summer school to teach good Italian, and he feels that the task is their own responsibility.

The role of the ethnic papers was a topic. Mr. Baxa saw it as guiding the new Canadian in his first months of life in Canada with news coming secondary. Mr. Glogowski noted that the demand for a paper in their own language continues for a long time, e.g., the Icelandic group here 75 years. The Polish paper he edits has been established for 30 years. He paid tribute to Canadian Scene for furnishing material to the ethnic press, including advice about spending, credit, and banking.

All thought the ethnic press played a part in warning newcomers about high pressure selling and questionable promotions such as Piggyland, and a furniture selling racket, where salesmen met arriving boats.

On the subject of racial intermarriage the panel members varied from partial to complete acceptance.

oooOOOooo

DISCUSSIONS. Among the more or less relevant comments added to the discussion from the floor were:

David Millett's description of the person at the centre of "the English onion" as having the mentality of the white in South Africa -- their ancestors must have arrived before 1914 -- be landbreakers -- be loyal to the Crown -- British but not snobs -- Protestant and, ideally, tall and fair with regular haircuts.

Dr. Seraphin Marion's annoyed description of the Orange parade which had delayed him en route. He claimed the slogan of One School, One Flag, one Language, did not necessarily make for unity, witness the French Revolution, the Spanish Revolution and the American Revolution in 1775.

Roland Beriault's statement that the "outside French" do not think in the same manner as the true Quebecker. He was pleased that the panellists had recognized that there were two founding races and asked only that French and English be recognized across the country.

Peter Martin'sprotest that the conference (made up, like all such conferences of the tolerant) was taking the short view and worrying about a problem that was essentially solved. "We have only to wait till the old ones die off. Time will take care of the Orange Order and the St. Jean Baptiste Society."

Natalie Spolsky's statment that, even though the Ukrainians are highly culture-conscious, when she talks to friends or relatives who have settled in the United States about a national or political subject each ceases to be a Ukrainian and becomes Canadian or American.

Frank Glogowski: "I think it is childish to talk so much about a 'Canadian' identity. I am not looking for one. If I go outside the country I just tell people I am a Canadian. I think life would be less interesting without an Orange parade."

"MY IMPRESSIONS"

Presented by Mr. Jack Devoretsky.

We were quite impressed by the caliber of the panel speakers and with their presentations. Their use of audio-visual aids, newspapers and blackboards helped this presentation. Panelists expressed their opinions without inhibitions.

The question period might have been more effective if questions had been submitted to the panel in writing during the break. Some delegates made lengthy speeches which took too much of the panel's time.

We also felt that the chairman could have exercised more authority. This would have tightened the panel's presentations and possibly would have given them time to get into some of the questions which Mr. Allen outlined earlier in the session.

* * * * * * *

Wednesday Evening, July 15, 1964.

"PERSON TO PERSON"

Mme. Solange Chaput Rolland is a Montreal journalist, educated in Paris. She has made many radio, television and platform appearances in the last few years and is co-author with Gwethallyn Graham of the French-English exchange of letters, "Dear Enemy".

Mme. Solange Chaput Rolland was introduced by Jean-Louis Gagnon, a member of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism with whom she had worked on LeNouveau Journal. She explained that she had begun lecturing because she had written a book - "not a very good book" - in co-operation with an English-speaking Montrealer. After a lecture tour she had for six weeks disciplined herself to read all that was written about Quebec in the newspapers of English-speaking Canada.

She confessed that the experience left her bewildered. "Is Canada coming to a crisis where democracy is the bitterness of the minority against the stubbornness of the majority? We have lost democracy - we have lost the meaning of what we call culture. You have the feeling that it is Sunday clothes."

Other quotations from Mme. Rolland's speech:
"Should a flag be a national issue rather than a political issue? Nous avons besoin d'un drapeau! Why is it so difficult to choose a flag? Is it because we are afraid to assume the responsibility of being Canadian through and through, a little weaker, maybe, a little poorer, maybe, but stronger in identity?"

"The separatists are young and noisy. They will grow up to make less noise and more sense. Separatism from my knowledge stems from a lack of curiosity, a lack of opportunity and a lack of fraternity."

"We might begin by curing what we all know was wrong. We knew it, let's face it. Begin by small ills. No more separate schools, not in a democracy. Majority rules over minority rights, c'est depasse in 1964."

oooOOOooo

In answers to questions during a short discussion, Mme. Rolland said that she believed an associate state was coming - not for 1967 perhaps - but surely.

A Polish delegate expressed the opinion that an associate state and the Bi and Bi Commission did not jibe. He quoted the English proverb, "You cannot have your cake and eat it too", and said that French Canada will have to choose. An associate state would simply prepare the ground for the Republic of Quebec and "that would kill the beautiful concept we have been hearing about".

* * * * * * *

Thursday, July 16th, 1964.

STUDY GROUPS

I - Our Multicultural Society	-	Leader, Ranjit Hall
II - Our French Language	-	Leader, Peter Martin
III - Our Biculturalism	-	Leader, Gordon Freeman
IV - Inter-Group Relations in Ontario	-	Leader, Dick McDonald
V - Canadian Separatism	-	Leader, Bud Thomas

- - - - - - - -

The five study groups met Tuesday and Wednesday afternoons and Thursday morning. They reported to the plenary session Thursday afternoon. Mr. Thomas chaired the symposium.

Reporting for one of the "My Impressions" teams, Mrs. Isabel Wilson made the following comments on the study groups:

"Our impressions are derived from three groups only and from one session of these groups only, so we have thought it best to keep our commentsvery general in character.

"We believe that the original purpose of the conference planners was to form five work groups, each of which would set itself some specific study, task, or project -- and pursue this throughout the week -- using materials provided by the conference -- or by individual delegates -- and taking advantage of the special knowledge and experience of the members. Our impression is that this idea has been successfully carried out only in part. This kind of study is a tall order for any group to fill -- and the groups dealing with such broad subjects as "Our Biculturalism" and "Canadian Separatism" -- in our experience -- have not been able even to attempt it. These "Study" groups became "discussion" groups in the usual sense -- and we believe that this was inevitable. However, because these groups were small -- the participants were able to engage in a much freer and less inhibited exchange of views than was at all possible in the larger meetings. Therefore, we believe that -- even though the original purpose was not fulfilled, the groups were extremely valuable. We do suggest that the study groups -- that became "discussion" groups -- might have benefitted if they had been given a few questions around which to focus discussion. We need not have limited ourselves to these questions -- but they might have helped us to get down to business more rapidly. One specific suggestion is that if the subject of Canadian Separatism was to be dealt with -- there should have been a larger representation from the Province of Quebec because Quebeckers are closer to the movement than French-speaking Canadians from other provinces and can explain it more fully."

Brian Marshall had this to say on behalf of his "My Impressions" team:

"By Thursday the groups, after two earlier sessions together, had a somewhat clearer idea on what should constitute their submissions. This process was aided where certain members, who by virtue of their professions, could be considered resource persons for purposes of the project. These persons pinpointed problem areas and helped focus attention on the subject at hand.

"The groups considering 'Our Multicultural Society' saw eleven persons of nine different ethnic backgrounds comparing notes and experiences. Each seemed to be seeking "a place in the sun" in Canadian society. The sense of urgency which accompanied realization that Thursday a.m. was the last shot at the subject produced more acute perception than previously.

"Mention should be made of the efforts of our group leaders who took a deep interest in our deliberations and endeavoured to produce light where there was fog, or worse. Mention must also be made of our conference chairman who visited the several groups and played a role of devil's advocate in each. We cannot imagine why he was rejected from one group!"

STUDY GROUP REPORTS

1 "OUR MULTICULTURAL SOCIETY" - Rapporteur: Rev. J.K.Zeman.

The groups, he said, had representatives of all the major components of Canada's ethnic and religious mosaic. Relating their subject to the conference theme, he said they agreed at once that diversity is an accepted fact. "What else could you have in a country made up of immigrants?"

What they felt was often overlooked was the diversity within each ethnic group, the danger of ethnic stereotypes when, in fact there is much contrast within groups and between regions.

One whole period was devoted to education and its role in preserving language and culture, particularly the racial language schools which are held in churches, in schools by rental arrangements, and in other buildings. Reaction to the suggestion that the government might underwrite the expense of such teaching and even give credits was mixed. Most thought it was better that each group should have the responsibility of initiating, supervising and supporting its own teaching.

Touching on the relation of language to religion it was noted that minority Protestant groups integrate into the community much more quickly than those whose denomination does not have a corresponding structure here and where language remains tied up with religion.

On the matter of what safeguard is provided for the legal preservation of minority rights, consensus was that constitutional safeguards such as the Ontario Human Rights Code should be spelled out federally as well, though one group member considered British Common Law sufficient safeguard.

Do we really want a multi-cultural society? the group was asked and the response was that it is here whether wanted or not but this does not necessarily mean a multi-lingual society. It is possible to have the 'multi' without the additional fragmentation of different languages. It was admitted that usually the third generation has lost the language and a composite culture was the inevitable and final result. The process of integration should not be unnecessarily accelerated nor artificially retarded.

The group had stressed the great need for cross-fertilization of cultures between minority groups and between these groups and the larger body of earlier arrivals. Some members also contended that minority groups tend to claim their rights without taking the responsibilities of Canadian society such as involvement in community affairs.

The relation between multi-culturalism and the Bi and Bi Commission was answered in part with the statistics that show that 88.7% of recent immigrants have identified with the English speaking majority; 5.3% are bi-lingual and 1.4% speak French. Consensus was that while they accept the principal of two languages and two cultures, they are not much concerned about the methods, though they may feel more concern about Canadian unity than either of the other two groups. However, French Canada has not much justification for looking for support to these groups of other origins.

- - - - -

11. "OUR FRENCH LANGUAGE" - Rapporteur: Mr. R. Charbonneau

The group assembled factual information about the official and public use of the French language in Ontario.

In the public educational system the teaching of French students in fully bilingual classes has been officially accepted for the whole province and not just for areas that are predominantly French speaking. There is a direction for this in the Department of Education and 29 French speaking elementary school inspectors. The number of bilingual schools and classes continues to grow slowly in all parts of the province, mostly in separate schools.

Some problems are caused by the fact that local bilingual schools must now be recommended by local school trustees. This has prevented the growth of bilingual education in many areas with large French-speaking groups. There is also a degree of growth of bilingual teaching in High schools. However, on the whole, separate high schools must be privately financed. Bilingual education is carried to grade 10. After that it is possible to have special French classes. There is no public French-speaking high-school in Ottawa.

Ontario has two French-speaking Teachers' Colleges and two French-speaking Universities. Laurentian is a federated University receiving provincial grants and Ottawa University, under the Oblate Fathers, receives grants for the faculties of Applied Science and Medicine.

Although bilingual teaching was accepted in principle by E. Ryerson and by government regulations it is not a legal right. The group felt that legislation should ensure this right and guarantee the establishment of French-speaking schools in areas where sufficient pupils exist. The government should guarantee French-English and English-French education and not bilingual education. There was agreement that there should be equal educational opportunities for all students.

The development of the use of bilingual documents and publicity, etc., by the provincial government was acknowledged.

The group also discussed mass media of communication. The province has one French daily and three weekly newspapers. In radio and television there is an increased use of French on publicly and privately owned networks. The French-speaking population of Ontario numbers 600,000 or 10% of the people of Ontario and represents the largest ethnic group.

- - - - -

111. "OUR BICULTURALISM" - Rapporteur: Rev. R. Bastien.

Although biculturalism is presently one of the major issues in Canadian life our group felt that Unity in Diversity must be discussed in terms of our multicultural society.

It was recognized that historically and politically Canada has been a dualistic society with the British and French groups playing the major roles, but the cultural contributions of the other ethnic groups must be recognized. Furthermore, one must remember that in contemporary Canada these contributions are ever increasing. These cultural contributions are valuable and bring enrichment and new dimensions to the Canadian way of life. The rights of all ethnic groups must be safeguarded. Canadians should aim at achieving unity in diversity and NOT unity in conformity.

French Canadians and New Canadians simply want to be full-fledged Canadians with the right, the freedom, and the opportunity to build the Canada of to-morrow without having to sacrifice their respective cultures. Members of ethnic groups feel that there is no conflict between being Canadian and retaining membership in their ethnic group. But -- the minority groups must learn the language of the majority, and acquire a knowledge and understanding of Canadian history and mentality. They will also have to communicate with each other and the majority and to adapt themselves to the economic, political and social patterns of life.

The group also recognized the inter-relatedness of culture and religion and felt that in any minority group a dynamic clergyman may prove an important force in the preservation of the ethnic culture as well as the integration of the group.

The group felt that the "3rd element" may prove to be a bridge builder between the two founding races.

Reporting for the group Father Bastien said in conclusion: "Diverse as we are, could we not live together, accept one another, respect and love one another? Let us hope that Brotherhood Week will here and now become for all of Canada Brotherhood Year. Before this can become a reality attitudes of many Canadians will have to change and this change can best be achieved through a person to person approach - through education - through better intergroup communications and the recognition that a change of attitudes is important."

- - - - -

lV. "INTER-GROUP RELATIONS IN ONTARIO" - Rapporteur: Mrs. Edith Storr.

The presentations made in our group brought home to us that one of the basic problems in inter-group relations is how to help a group to identify itself, determine what its rights are, or should be, and together with other groups find ways of achieving the realization of these rights and aspirations.

We also realized that, even though many organizations would like to assist groups, nothing can be done unless the groups concerned first determine their problems - know what their rights are and want assistance.

Our group concentrated on a number of case studies -

1. The Ethnic Press Association
2. International House in London
3. The Ontario Human Rights Commission
4. The Indian Club and Indian Centre in Toronto
5. The Bilingual School Board Association of Ontario

Briefly, these case studies revealed a number of important aspects of Inter-group relations as follows:

1. Bilingual Schools and classrooms in Ontario represented an approach to the realization of a right to (a) a particular concept of Education guaranteeing the rights of parents to a particular school system; (b) the rights of a group to legal rights recognizing both language and religion.

2. The basic problem of the Indian in Canada is one of identifying his rights to self-realization and both the will and the ways to take these rights.

Conversely, the problem of other groups interested in the problem is that of creating conditions that make it possible for the Indians to seek and take these rights.

3. The Human Rights Commission represents a demonstration of the role that legislation plays in providing the conditions for groups to claim their rights.

4. The International House in London demonstrates the role the general community can play in helping groups to identify themselves culturally and socially and to find ways of making their contribution to society.

5. The Ethnic Press provides an example of the role that a common interest can play in bringing together otherwise very different groups into a mutually fulfilling project.

Many questions were raised during the discussion.

(a) One was; "Would a Separate School Board hire a French Protestant teacher?" The answer was - "Basically, no".

The reason advanced was that the classroom is a place to create an atmosphere of the philosophy of the culture and relate it to the home atmosphere. Therefore, because religion is an important part of the life of most French Canadians, how would a Protestant teacher create this atmosphere?

(b) How can organizations, both voluntary and public assist a particular group with their problems? e.g., Helping the Indian and the Eskimo.

It was agreed that nothing can be forced on a group, but the group in question could identify its need and request assistance.

- - - - -

V. "CANADIAN SEPARATISM" - Rapporteur Alban Daigle.

The group agreed to focus its efforts upon what was termed French-English separatism. It listed the following causes of the separatist explosion in Quebec:

1. The awakening of the French speaking Quebecois to another way of life with regard to religion, education, politics, economic and cultural activities.

2. The lack of job opportunities for French speaking Canadians.

3. The majority-like behaviour of the English speaking minority in Quebec. The group recognized that this awakening to a new way of life and the desire for self-fulfillment also caused an iety regarding the preservation of traditional values and the Quebecois identity.

The study group also listed the external factors influencing the "quiet revolution" of Quebec:

1. Ottawa's attitude of being more a city of Ontario than the Canadian capital.

2. The indifference of the English-speaking majority with regard to the rights of the French-speaking minorities throughout Canada, e.g., schools, communications, mass media, job opportunities in federal and provincial public services.

3. The stilted snobberies and discourtecies of the English-speaking majority towards the minorities: "Speak white" and the like.

The group listed a number of potential remedies to the actual crisis situation:

1. The English-speaking minority in Quebec should become bilingual and accept French as the main language for business, industry and social life.

2. Ottawa must become a federal bilingual district not subject to the laws of any province.

3. The French-speaking minorities outside of Quebec should enjoy the same rights as does the English-speaking minority in Quebec.

4. All federal agencies throughout Canada and official federal public communications should have the bilingual identification, and (b) public officials of a certain grade within the civil service should be bilingual.

5. All national media of communication (press, television and radio) should have some bilingual personnel among its top management.

6. Canadians should be urged to use the dialogue method in order to understand and solve our common problems.

Friday, July 17th, 1964

CONFERENCE SUMMARY AND EVALUATION

Closing Plenary Session

In the last plenary session the conference was evaluated in three phases:

1. Evaluation by delegates in eight small groups.

2. Evaluation by individual delegates from different ethnic groups.

3. Evaluation by conference Chairman, Mr.Norbert Prefontaine.

Delegates evaluated the conference in relation to the following questions:

1. Do you think that the theme of the Conference "Canadian Unity:Conformity or Diversity" was brought into focus most effectively by the series of addresses during the first two days, or would it have been better to have the addresses distributed over the entire week with each address followed by discussion in small groups?

The majority of the groups approved of the program as it was carried through this year, but suggested that the question period could be improved through:

(a) buzz groups prior to the question period. Each buzz group could be asked to prepare one question for the speaker;
(b) more intensive home work and better preparation of delegates prior to the conference.

One group would have preferred to have the presentation spread over the entire week, with the study groups following the presentations and the speaker present as resource person.

2. What were the most significant things you have learnt from the Conference: (a) factual; (b) attitudes; (c) ideas; (d) others.

All groups seem to agree that the factual information provided through speakers and study groups was very valuable. Regarding attitudes the following comments were made:

"We were able to crystallize our own attitudes."
"Our attitudes were affected by the new interpretation of facts."

"Our attitudes have not changed but the base of our knowledge broadened considerably. The majority of delegates came with an open mind and now we take the message home."

Further comments included:

"Discussion and study groups were very valuable. Discussion was frank, based on mutual trust" - "Several ideas must be further explored".

3. What ideas will you try to implement when you return home as a result of having been at this Conference?

"In our communities we intend to use the experience gained at this conference to work on a person-to-person basis and on all community levels. We hope that as a result we may contribute to the completion of the great unfinished symphony "National Unity".

4. How do you rate this Conference:

"Excellent but not perfect" - "From good to average" - "Exhausting!. "A success!"

5. What topics do you suggest for next year's Conference?
Some aspects of education, especially in rural Ontario.
The changing picture of Municipal Councils.
The role of education.
Conference program dealing with different aspects of prejudice.
The place of the"3rd" force in the growth and development of Canada - Human Rights - Culture and its role in Human relations.
Our present heritage and the future - the rights of the individual.-
Further developments of the Bi and Bi Commission.

6. Have you suggestions for the location of next year's Conference?

"Same location" (3 groups). "The Conference should keep its residential aspects - delegates should not commute" (3).

7. What are your suggestions regarding the length of next year's conference? (a) Same as this year; (b) longer; (c) shorter:

"Same length of time" (3). "We are in favour of a 4 day week-end". "Program hard to cover in less time". "Shorter".

8. Have you other suggestions for the 1965 Conference?

"More young people". "Representatives from rural areas". "Participation of organizations of the two founding races". "Greater participation of lay people and younger people, and participants who would give a greater diversion of opinion.
"Alternate afternoon and evening sessions". "Provide stenographic service". "Prepare a biography of the group". "Have an ongoing evaluation by the same group daily". "Give more time to reporters". "Study group reports too rushed". "Keep 'we request' sessions".

2. Evaluation by individual delegates:

AL BIGWIN - Canadian Indian.

I look at conferences with mixed feelings but I found this one invigorating, both from the point of view of the sessions and even more from the exploration in depth of the minds of the diverse group attending. No one seemed to mind my academic questions going on till 2 or 3 a.m.

When the teaching of French in public schools was suggested I was against it because I felt the curriculum was heavy enough. I have changed my mind. I realize that it adds to the development of self and we are enriched. I shall go back and try to influence the other 99%. We can not assess now nor may we ever be able to assess the effect of the change in attitudes of each one of us.

I go back realizing, too, that Indians need a more coherent group with a louder mouthpiece. I am willing to be a part of that mouthpiece.

- - -

MARK YUAIN GIROUX - French-speaking Canadian.

I don't have much to say. I thought that I came well prepared but found out I have a lot to learn. The Port Elgin discussions broadened my outlook and I am going back to do more research - more reading. I was impressed by the frankness with which the delegates voiced their opinions and discussed controversial issues. I was also impressed with their desire to build this country. I am optimistic about the future.

- - -

BARBARA SCOTT - English-speaking Canadian.

I came to find out what all this bilingualism and biculturalism was about. I came because I was curious - what this is all about and what Quebec wants!

First we talked in monologues and we were in search of a stage; then later we began to talk with each other and in time we developed a dialogue and some trialogue. This mostly happened in study groups. We started out with personal grievances - later we began to talk about our common conern - CANADA!

What does Quebec want? The same thing as you and I! I found out that we English Canadians have frequently been arrogant and this was quite a revelation to me. We cold-blooded, reserved English Canadians have not been giving a damn!!!

I gained a deeper understanding of the two founding races, but find we still did not have enough trialogue.

- - -

NATALIE SPOLSKY - Ukrainian Canadian.

I came because I was at the conference last year. The problems Canada faces are also my concern. Last year I found the conference stimulating butI was not able to express my opinions. This year I can identify the issues much better, perhaps they are more clearly stated. Also the study groups helped me to achieve this. The study groups were very constructive and their work resulted in more clearly defined conclusions. It is more sorted out for me.

It is difficult to evaluate what you have gained and it will take time to recognize the changes in attitudes. Through your experiences you focus your attention on a wider scope. The different speakers supplemented each other but you may be surprised when I tell you what impressed me: Professor Cook was factual; Orlo Miller dramatic; Solange Rolland person to person. Their presentations made Canada and all of us alive. No more cold facts, figures and dates. These are people.

- - -

EDWARD IDE - Japanese Canadian.

I have come to this conference partly out of curiosity and partly because I believed it might give me added knowledge and deeper understanding of the important issues at hand. Speaking as a simple layman, I have listened to the speakers and they have given me a wider concept of the issues and from the various clergy here I have received a deeper understanding of different religions.

I had not been so much aware how really important to everyone is a knowledge of history and his own background. In this connection I want to mention that the Japanese Canadian Association has undertaken the writing of a history of the Japanese in Canada, dedicated to our fathers and designed to give us and the generations that come after a deeper sense of the background of our people. We hope to have it done in time for the Centennial and to have it translated into Japanese and French. We feel this is a contribution we can make. The same idea is behind the Japanese cultural centre in Don Mills. Come and see it!

- - -

enough no longer to be afraid of Canadian society, but fear in other Canadians. Cultural institutions set up by ethnic groups, paid for by them, directed by them, will normally evolve into rather airtight exclusive associations which will make it extremely difficult for Canadians of other cultural backgrounds to participate in the activities and services of these institutions. The voluntary, do-it-yourself approach causes the ethnic groups to look inward to themselves where they should be looking outward to Canada. This multiple access possibility appears to me as an essential element in getting ethnic contributions to work positively for all of Canada. In other words, we should have enough confidence in the particular values which have caused us to find some amount of self-ralization to believe that they will live in the open and have the desire, not to impose them on others, but to share them with others.

The one recommendation which I would like to leave with you is not one which has grown out of this conference but which has been reinforced by this conference. Given this premise that I cannot achieve my complete Canadian identity unless I am aware of the other Canadian patterns, it follows that I need information on these other patterns. We Canadians have not paid enough attention to our human resources. If we are to evolve a pattern of recognizing diversity as an essential component of Canadianism, then let's find out how groups living here relate to one another, let's smooth the way for them to work harmoniously together. I would then recommend that you go home with the thought that at some point in time, and the sooner the better, Canada should set up a research centre on inter-group relationships (or expand the existing Centre de recherches en relations humaines in Montreal) so that we can readily have in usable form the basic psychological, economic and cultural dimensions of the problem.

One important element then, is for each one of us leaving this conference,, if we care about Canada, to bite in the apple with which we have been presented this week and, each in our own area, continue to chew on it so that the awareness process will be going from the centre outward. We must all realize the urgency there is to spread consciousness, to spread awareness of what the issues are about which Canada faces. I personally am deeply concerned that unless we get up and go immediately, we may not make it in time. People need information and conditioning to be able to react positively in times of stress. Perhaps conferences such as this one need to be repeated a thousand-fold. But we should be wary of "all talk and no action" philosophy. Let each one of us, in our sphere of activity, influence decision-making in the direction of understanding.

Is it worth while trying to give substance to "Unity in diversity"? Will a significant number of Canadians ever give this principle more than lip service? Is there evidence that we have sufficient growth potential to implement this? My experience at this conference leads me to think that there is every reason to continue to work in earnest for "Unity in diversity" to become a living Canadian reality. Challenge is to human growth what rain and sun are to flowers. We Canadians are a privileged brand of humans from this standpoint: on the Canadian scene, we have reached the crossroads where we either put up or shut up.

* * * * * * *

CONFIDENTIEL

DOCUMENT PREPARATOIRE

750-503
Association des Fonctionnaires Fédéraux d'expression française
OTTAWA

A. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME

1. NATURE DE L'ASSOCIATION

a) Cette Association groupe des fonctionnaires fédéraux anglophones et francophones qui s'expriment en français.

b) L'Association n'a obtenu sa charte qu'en juillet 1954.

2. EFFECTIFS

a) Environ 500 membres à travers le Canada.

b) 250 membres à Ottawa.

c) Environ 80 pour cent sont des francophones, tandis que 20 pour cent sont anglophones.

3. OBJECTIF

a) Elle entend promouvoir l'avancement culturel de tous ses membres.

b) Elle tend en particulier à favoriser l'instauration du français comme langue de travail dans la fonction publique fédérale.

4. PREPARATION DU MEMOIRE

a) Un comité au sein duquel étaient représentés 18 ministères a préparé le mémoire.

b) Le mémoire a été adopté par le comité exécutif.

B. RESEARCH SECTION: NOTES AND COMMENTS - A. JEANNOTTE

Section 3 (1) "Politique d'emploi et de promotion ... respectant la proportion ethnique..."
A l'article 47 de la loi sur le service civil de 19 1961 on y dit: "Le nombre d'employés nommés auprès de tout ministère, ayant les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage du français ou de l'anglais, ou des deux langues, doit, suivant l'opinion de la Commission, être suffisant pour permettre au ministère ou au bureau local d'exercer ses fonctions de façon convenable et de fournir au public un service efficace"

Section 17 (2) "Que tout examen ... soit conduit dans les 2 langues". A l'article 38 (2) de la loi du service civil de 1961, on y dit: "L'examen, l'épreuve ou l'entrevue que prévoit le présent article doivent se faire en français ou en anglais, ou dans les deux langues, au choix du candidat".

Section 3 p.5 (3) Vous dites que "le bilingue d'origine anglaise acquiert un avantage énorme sur l'autre bilingue".

Des recherches ont été faites à la Commission sur le B.& B.et les résultats sont les suivants:

Un C.Anglais bilingue a un salaire supérieur à un C.Français bilingue
Un C.Anglais unilingue a un salaire supérieur à un C.Français bilingue
Un C.Français bilingue a un salaire supérieur à un C.Français unilingue

C. PROGRAM AND LIAISON SECTION

1. NOTES

The T.V. programme "7½ CITIZENS", Tuesday, January 12, presented a programme on the re-organization of the Canadian Civil Service. The last ten minutes of this programme was devoted to the problems of the French-speaking section of the Civil Service. Mr. Dominique Joncas, secrétaire de l'Association des Fonctionnaires Fédéraux, spoke on their behalf. He mentioned that they were making a bid to organize predominately French-speaking groups in the Civil Service and to act as their bargaining agent. The second aim of the association is to bring more French Canadians into the Civil Service and thirdly to promote French as a working language in the Civil Service. He mentioned in his interview that he specifically disagreed with the brief to us from the other civil service associations and that his association had presented their specific view in a brief to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. However the last speaker on the programme disagreed with their desire to act as bargaining agent for any French-speaking civil service group but was in sympathy with the organization in promoting their aims through the regular bargaining agents that would cover both English-speaking and French-speaking workers in the various groups.

2. QUESTIONS

p.4-5 (1) La situation évoquée en est une de discrimination à l'égard du groupe canadien-français dans la fonction publique fédérale. Des précisions seraient peut-être requises sur la pratique exacte de cette discrimination (le mot discrimination n'est pas employé dans le mémoire). Les soutenants du mémoire ont-ils eu connaissance personnellement de cette pratique? En ont-ils été les victimes?

p.9 à la fin (2) Des précisions sur l'extrême gauche qui menace l'unité canadienne.

D. RESEARCH SUPPLEMENT

Brief: Association des Fonctionnaires fédéraux d'expression française.

No: 750-503

Question: Re: Un système de quotas - Le système de quotas proposé dans le mémoire existe-t-il dans d'autres pays bilingues? Si oui, comment opère-t-il?

Answer: Switzerland - The policy in Switzerland is covered by a memorandum of 1950 by the Federal Council which stated as basic premises, first, that French Switzerland should be represented in all departments, and even all the larger divisions, at least in proportion to the French element in the population, and second, that French-speaking officials in the higher classes should be sufficiently numerous to provide suitable candidates for the very highest posts. Accordingly the Council specifically instructed heads of divisions (1) that in making appointments, they should "see to it, as far as possible, that the number of French and Italian-speaking personnel should be not far different from the norm provided by population statistics," and (2) "when the French or Italian representation is sharply inadequate in the upper levels of a division, one should see that in appointments or promotions to senior posts preference should be given, other things being equal, to French or Italian Swiss."[1] Each department or administration, however, remained free to implement these directives in its own fashion.

The results of this policy as shown by figures obtained in 1959 showed that French Switzerland was still substantially underrepresented in certain departments, but overrepresented in one or two others, including the Political Department (i.e. External Affairs). Part of the problem lay in attracting sufficient French-speaking personnel to the predominantly German-speaking town of Bern for careers in the federal public service. In 1959 the highest pay-class still underrepresented

---

1. Instructions du Conseil fédéral aux divisions concernant la représentation des minorités linguistiques dans l'administration centrale (September 25, 1950).

the French and the Italian Swiss, but the classes immediately following were better balanced, which suggests that the policy of 1950 was by then having some effect. The proportions for the entire civil service and for departments by language group compared to the proportions of Swiss citizens at the census of 1960 are as follows:

	Percentage French-Speaking	Percentage Italian-Speaking
Swiss population at large (1960 census - citizens only)	20.2	4.1
Total public service: general administration and federal railways (97,529)	18.3	7.2
Federal Chancery and Courts (189)	13.2	5.3
Political Department (1401)	28.8	5.2
Interior (2003)	11.0	3.1
Justice and Police (562)	20.6	3.7
Finance and Customs (1316)	19.2	2.6
Public Economy (1087)	24.8	2.9
Posts and Railways (205)	19.5	4.9
Military (15,989)	10.1	4.6
Customs Service (4,495)	23.9	16.8
Posts, Telegraphs, Telephones (32,895)	20.5	5.4
Federal Railways (37,397)	19.1	9.4

It will be seen from the above that there is no precise quota system in Switzerland, but there is an explicit policy laid down by the government of working towards a balance of the major Swiss ethnic groups in each department of the federal public service.

Kenneth D. McRae

Finland - We have no record of any system of language quotas established by law in the national public service of Finland. This service does have, however, a very thoroughly specified set of language requirements for public service personnel. There is considerable emphasis upon bilingualism, particularly for university graduates, and the requirements become more stringent in provinces or communes that are officially bilingual (basically where more than 10% of the population belongs to the other - Finnish and Swedish - language group). Language requirements in Finland will be examined in greater detail elsewhere, but for the present we have no evidence of quotas for the two main language groups. In practice it is difficult to attract enough Swedish speakers into the public service, owing to their superior economic opportunities elsewhere.

South Africa - Our source of information here is material supplied by the Canadian Embassy in South Africa (see Bilingualism in South Africa, file 800-5). According to this memorandum no official is appointed in the public service unless he has passed examinations in the official languages. In departments both official languages are used freely, and certain departments use only one of the official languages every alternate month for interdepartmental correspondence. On the other hand we have no evidence of any formal system of quotas for appointments to the public service.

CONFIDENTIAL

D. SUPPLEMENT

Brief No. 750-503 - OTTAWA HEARING

Ass. des Fonct. fédéraux d'expression française

Re question: un système de quota

Suite Re: Belgique

There are quotas on Belgium re: French-speaking and Dutch-speaking public servants. The basis is 50-50, but there are difficulties.

For information please see confidential material sent from Belgium by Prof. Jacques Brazeau to Prof. McRae.

LINGUISTIC REPRESENTATION IN THE PUBLIC FUNCTION, BELGIUM 1965

The Belgian public function must be subdivided according to the bodies for whom one works and according to the locale of such work: central organizations (like the departments), provincial administrations (small staffs working for the governors in each provincial capital and the vice-governor of Brabant who has responsibilities over the national capital), communal administrations, crown corporations (Sabena, R.T.B., railways, etc., known as parastataux), and some 60 national institutions. All employees of these organisations are public servants but they are not ruled by a single authority in practice and not all according to the same rules and regulations with respect to language requirements.

A general rule is the following: a public servant is not required to be bilingual unless he has contacts with the public in a geographical area that, by law, is bilingual. A second rule is that public servants ought to be overall 50% French-speaking and 50% Dutch-speaking, although the proportions in the population probably are around 45% and 55%, respectively. A third rule is that public servants belong to one rôle linguistique, that they cannot change during the course of their careers, that they are selected for the Dutch or French rôles according to the language of their most advanced schooling and their entrance examination in the public function, and that the relation of the State with them (personal file, rapport with superiors) must be in the language of their rôle.

Employees dealing with the public within bilingual areas (French-Dutch for Brussels and the frontier communes with protected minorities, French-German for the Eupen-Malmédy communes) must demonstrate a practical knowledge of the relevant languages. Outside these communes, and the courts having jurisdiction on both sides of the language frontier, ONLY the region's language CAN be used and MAY be used by public servants qua public servants at the central, provincial or municipal levels of administration. The 60 national institutions, to which refernece is made above, have a clearly defined special status for each case which gives them extra-territoriality with respect to the application of the language laws (Université de Louvain, Zaventem National Airport, Mols atomic research centre, etc.).

At the provincial level, four provinces are Dutch-speaking (West Flanders, East Flanders, Antwerp and Limburg), four provinces are French-speaking (Hainaut, Namur, Liège, Luxembourg), while one, Brabant, is made up of two unilingual arrondissements and the bilingual national capital's agglomération. The provincial administration's civil servants, hired and paid by the government, i.e., the central administration whom the appointed governors represent, need be only unilingual, except to meet the needs of the public in legally recognized bilingual regions, Brussels and some frontier regions. About half of them are Dutch-speaking and about half are French-speaking because of the nature of provincial administrations between which parity is kept in terms of the structures that they can develop.

At the municipal level, the Flemish communes being now more numerous and populous than the Walloon, there are probably slightly more Dutch-speaking public servants than French-speaking. In Greater Brussels, the law seeks parity at the municipal level in the representation of the two communities.* A predominance of public servants registered under the French rôle prevails still but it should be noted that, quite likely, the majority of public servants are Flemish in origin, while now French-schooled and French unilingual or bilingual.

*Although the agglomération's residents probably are 75% French- and 25% Dutch-speaking. No question of proportional representation seen locally here.

If these personnel, whether quite bilingual or not, are inscribed on the French roll call, they do not satisfy the requirement for parity which the communes of the Brussels bilingual region have some 3 or 4 years left to meet. Higher communal civil servants still are generally French-speaking but the requirement of bilingualism is extended to them in order that they deal with the public--some 80% French-speaking, it is claimed--and their subordinates who have the privilege of using their own tongue with their superiors even if they need use two languages themselves with the public. In Brussels' central, provincial and communal administrations dealing with the public, the tendency thus is toward the bilinguslimm of the public servant and not duplication of services. The same does not apply to personnel of the central administration not dealing directly with the public.

Central administration rests on the premisse (spelling?) that the civil servant is unilingual. Personnel without administrative functions are made up into two rolls, 50% Dutch- and 50% French-speaking. This was foreseen and required by 1932 legislation and, I am told, is a fact in most departments. Exceptions are departments whose activities are localized, e.g., Fisheries is predominantly Flemish, Forestry is predominantly Walloon, for geographical regions differ in their contribution to the activity. In important departments where a tradition gave a greater role to one community, e.g., External Affairs, parity is sought and is in the process of being attained.

Law recognizes the need for bilingual higher civil servants in the central administration. Personnel promoted into administrative functions, from director upwards, or those joining the public function directly at this level have a choice: they may join their own language roll (at least 40% must)or, if bilingual, they may join the bilingual cadre (to which their own basic language group can contribute up to 10% of personnel at this level). In theory, the central administration could eventually be made up of 40% Dutch-speaking, 10% Dutch & French-speaking, 10% French & Dutch-speaking and 40% French-speaking. In practice, recruitment to the bilingual cadres does not take place very much because (a) it is a matter of free choice and (b) it provides little, if any, advantage. If no promotion exists hic et nunc, say, in the first 40%, while they see the possibility of some in the next 10%-frame, some bilingual civil servants may apply for a competition in the narrow-gauge career line. At the next promotion, however, they may go back to their own unilingual list. Promotion is the only form of incentive here and, I am told, it is a poor incentive because (a) it leads to overwork on bilingual files, that Dutch- and French-rolls refuse to handle as soon as a bilingual appointment is made, and (b) it works against the possibility of having a linguistic assistant. The administrative civil servant who belongs to a given language list, whether his listing is that of his mother tongue or not and whether he is bilingual or not, can ask for a linguistic assistant of the other language roll. The latter will have the same rank or one immediately below. From the public servants' viewpoint, this practice has the advantage of allowing 'empire building' and 'promotions'. It is preferrable to having one's bilingualism recognized, given that this fact is not rewarded financially.

The tendency in parastataux is to move toward parity in the same way as in central administrations. The corporations have, however, a longer way to go to reach it. The ministers responsible for these organizations have the privilege to select the first round of the fonctionnaires parastataux without recourse to the government's personnel recruiting agencies. Subsequent employees must be recruited through the civil service but it takes time to re-establish an equilibrium. (Talks of doing so at SABENA have currently brought a tempest in the French-language press here.)

R. Frith

750-503

Association des Fonctionnaires fédéraux d'expression française.

OTTAWA

p. 5
bas de la page

Est-ce pratique courante dans la fonction publique fédérale de traduire la correspondance d'un fonctionnaire d'expression française à un autre fonctionnaire français?

No information at present but our studies will be investigating this aspect.

Meyer Brownstone

740-207

CA1 E1
-63B22

BILINGUISME ET BICULTURALISME CHEZ LES DIPLOMÉES D'UNIVERSITÉ DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À LA
COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME
ET LE BICULTURALISME

par

L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMÉES DES UNIVERSITÉS (Montréal)

2222, avenue Maplewood

Montréal

Août, 1964

BILINGUISME ET BICULTURALISME CHEZ LES DIPLOMÉES D'UNIVERSITÉ DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À LA
COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME
ET LE BICULTURALISME

par

L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMÉES DES UNIVERSITÉS (Montréal)

2222, avenue Maplewood

Montréal

Août, 1964

Le présent mémoire est le fruit d'études menées au cours de l'année 1963-1964 par le Comité d'étude sur le bilinguisme et le biculturalisme de l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal).

Ce comité était présidé par Madame Yvonne R. Raymond

Comité de rédaction

Madame Yvonne R.-Raymond Madame Françoise Maillet-Lavigne

Madame Dorothée Lorrain

Ont participé à la rédaction du questionnaire des Néo-Canadiennes, à la compilation et à l'interprétation des résultats:

Madame Katherine Berdnikoff, M.D. Madame Monica Mateesco-Matte

---

Collaboratrices

Mme Liette Audet-Lapointe
Mme Hélène Charuest
Mme Hélène Pardé-Couillard
Mme Christiane Delachanal
Mme Sybil de Merly
Mme Jeanne Demers
Mme Maria Egger
Mme Elmina Bonneville-Frigon
Mme Yveline Goldblat
Mme Louise Gosselin, M.D.
Mme Cécile Grenier
Mme Marguerite de M.-Kempnich
Mme Lucile B.-Lambert
Mme Jeanne B.-Langlois
Mlle Marie Lareau
Mlle Alma Lepage
Mme Mittela Lerch
Mlle Judith Mani
Mme F. Szczot
Mme Lisette Trevor-Deutsch

"Laissez-nous exister avant de
nous demander de justifier
notre existence".

Jefferson

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire ..... page i

Résumé des conclusions i

Résumé des recommandations iii

Summary ix

Résumé of the Conclusions ix

Résumé of the Recommendations xi

Avant-propos 1

Introduction 3

PREMIÈRE PARTIE: LES FAITS CHEZ LES CANADIENNES DE LANGUE ANGLAISE ET DE LANGUE FRANCAISE

Chapitre I: Nature du groupe étudié 6

LE SECTEUR PUBLIC

Chapitre II: Le secteur fédéral 11

Chapitre III: Le secteur provincial 15

Chapitre IV: Le secteur municipal 18

Chapitre V : Le secteur scolaire 19

LA VIE ÉCONOMIQUE

Chapitre VI: Les entreprises commerciales 21

Chapitre VII: Les entreprises bancaires 22

Chapitre VIII: Les compagnies privées de transport 23

Chapitre IX: Les hôtels 24

Chapitre X : Les textes publicitaires 25

Chapitre XI: Le marché du travail 27

LA VIE SOCIALE

Chapitre XII: Le voisinage et la vie mondaine ..... page 29

Chapitre XIII: Les loisirs 30

Chapitre XIV: Les associations 32

DEUXIÈME PARTIE: LES OPINIONS CHEZ LES CANADIENNES DE LANGUE ANGLAISE ET DE LANGUE FRANCAISE

Chapitre I: Compilation des réponses 34

Chapitre II: Commentaires des francophones 44

Chapitre III: Commentaires des anglophones 53

TROISIÈME PARTIE: LES FAITS ET LES OPINIONS CHEZ LES NÉO-CANADIENNES

Chapitre I: Nature du groupe étudié 64

Chapitre II: Les faits 67

Chapitre III: Les opinions 75

CONCLUSION 79

ANNEXE: I Questionnaire de langue française

ANNEXE: II Questionnaire de langue anglaise

ANNEXE: III Questionnaire destiné aux Néo-Canadiennes

SOMMAIRE

L'Association des femmes diplômées des universités (Montréal) présente,à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, une compilation de faits et d'opinions recueillis sur ces sujets, à la suite d'une enquête auprès de femmes diplômées d'université de la région de Montréal.

Un questionnaire,rédigé d'abord en français (annexe I) puis traduit en anglais (annexe II) ainsi qu'un questionnaire bilingue spécial (annexe III) adapté à la situation particulière des Néo-Canadiennes, a été distribué. Mille trois cents exemplaires de ces questionnaires ont été envoyés: 500 français, 500 anglais et 300 bilingues. Quatre cent soixante-huit femmes diplômées ont répondu.

L'analyse des réponses reçues nous a conduites à formuler un certain nombre de recommandations. Quelques unes, plus générales,rejoignent celles qui ont été faites par le Conseil de la vie française (cf. le mémoire du Conseil de la vie française à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme). Nous endossons toutes les recommandations de cet organisme au sujet du bilinguisme et du biculturalisme.

Nous présentons, maintenant, le résumé de nos conclusions et, dans l'ordre du texte, un résumé des recommandations qui découlent plus immédiatement de notre enquête.

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS

Nous avons présenté à la Commission Laurendeau-Dunton, l'histoire vécue de 468 femmes diplômées d'université de la région métropolitaine de Montréal, souffrant ou bénéficiant du bilinguisme et du biculturalisme.

Nous avons tenté de nous conformer aussi bien que possible à l'esprit de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Malgré les critiques reçues, l'idéal qui a présidé à la préparation de notre questionnaire, comme à la rédaction du mémoire,

fut celui de l'égalité des deux langues et des deux cultures au Canada.

Nous n'avons ignoré les lacunes ni des unes ni des autres, mais nous nous sommes efforçées de demeurer objectives.

Les réponses à notre questionnaire démontrent que dans tous les secteurs de la vie publique, de la vie économique et de la vie sociale, dans la région de Montréal, les Canadiens-anglais et la langue anglaise sont presque toujours avantagés et que le bilinguisme existe à peu près uniquement pour les Canadiens-français qui sont pourtant la grande majorité.

Nous croyons bon de souligner que nos recommandations intéressent tous les pouvoirs publics tant fédéraux que provinciaux et municipaux. Toute la population francophone ainsi que tous les anglophones peuvent bénéficier des suggestions que nous avons proposées.

En plus, nous demeurons convaincues que le respect intégral des droits du français, à Montréal, dans le Québec et dans tout le Canada, constitue le seul remède à l'agitation des extrémistes.

L'Association des femmes diplômées des universités (Montréal), en terminant ce mémoire, lance un appel à toutes les bonnes volontés. Le dialogue est engagé, amorcé par les séances de la Commission Laurendeau-Dunton, à travers le pays. Chaque Canadienne, de naissance ou de choix, partage la responsabilité d'un Canada uni, où les deux peuples fondateurs de la Confédération canadienne auront des chances égales de vivre et de se développer tout en accueillant avec bienveillance l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

I. Le secteur public

a) Le secteur fédéral

NOUS RECOMMANDONS:

1) que le bilinguisme soit reconnu partout, mais que l'unilinguisme français soit accepté pour certains postes fédéraux dans le Québec, là où la population est principalement francophone, autant que l'unilinguisme anglais est admis dans certaines régions anglophones du Canada (première partie, chapitre II);

2) que le bilinguisme soit reconnu comme une supériorité chez tout candidat à la recherche d'un emploi (première partie, chapitre IV);

3) que le diplôme du cours général, donné par les commissions scolaires du Québec, soit accepté au même titre que celui du High School du Québec par tous les employeurs (première partie,chapitre II);

4) que les examens français du fonctionnarisme (Civil Service) soient préparés par un comité français (première partie, chapitre II);

5) que le Gouvernement du Canada, à la face du monde, par ses ambassades et ses représentants dans les différents pays, se reconnaisse lui-même gouvernement d'un pays bilingue; et que, par conséquent, son corps diplomatique soit entièrement bilingue (première partie, chapitres II et XIV).

b) Le secteur provincial

NOUS RECOMMANDONS:

6) que, pour tous les emplois provinciaux, la priorité soit accordée à la langue française, la langue anglaise demeurant la

langue seconde (première partie, chapitre III);

7) que les membres de notre corps enseignant prennent vraiment conscience du rôle important qu'ils ont à jouer dans l'amélioration de la langue parlée, qu'ils s'expriment toujours dans un français impeccable et qu'ils en exigent autant de leurs élèves, car la maîtrise de la langue maternelle est un facteur primordial de vie et de croissance culturelle; par conséquent, il faudrait repenser complètement l'enseignement du français en insistant beaucoup sur le vocabulaire, sur l'emploi du mot juste et sur la clarté d'expression dans le français parlé comme dans le français écrit; pour arriver à cette fin, il nous faudra former plus de professeurs compétents et, au besoin, en emprunter aux autres pays francophones; il faudrait aussi utiliser des manuels étrangers pendant quelques années, jusqu'à ce que nous soyons en mesure de produire des manuels équivalents dans notre pays (première partie, chapitres III et XII).

c) Le secteur municipal

NOUS RECOMMANDONS:

8) que les conseils municipaux de la région de Montréal, même dans ces endroits considérés comme "îlots anglophones", engagent des employés bilingues (première partie, chapitre IV);

9) que les taxes scolaires soient abolies et que les fonds nécessaires à l'éducation soient perçus par le gouvernement provincial et attribués aux commissions scolaires au pro-rata des inscriptions; cette mesure rendrait désormais impossible des injustices de l'ordre de dizaines de millions dans la distribution de l'argent perçu: "...pour les six commissions scolaires protestantes de l'île de Montréal, où les Juifs sont reconnus comme protestants, les "trop-perçus" ont assuré au P.S.B.G.M. des revenus de quelques $20,000,000

au cours des vingt dernières années" (1) (première partie, chapitre V):

(1) Me Maurice Riel devant le comité des bills privés du gouvernement du Québec, juillet 1964.

10) que les professeurs francophones du Québec reçoivent un salaire qui soit au moins égal à celui de leurs compatriotes de langue anglaise - plusieurs commissions scolaires ont déjà reçu des plaintes à ce sujet (première partie, chapitre V);

11) que l'on améliore la qualité de l'enseignement du français dans les écoles primaires de langue française (première partie, chapitres III, X, XI, XII et troisième partie, chapitre II);

12) que les commissions scolaires du Québec tiennent compte des recommandations de la Commission Tremblay au sujet des institutions indépendantes (première partie, chapitre V).

II. La vie économique

NOUS RECOMMANDONS:

13) que chaque Canadien d'expression française se fasse un point d'honneur d'employer sa langue maternelle dans ses relations avec les différents magasins (première partie, chapitres VI et VII);

14) que les employeurs et les propriétaires d'entreprises commerciales exigent le bilinguisme de tous leurs employés ou, s'ils acceptent l'unilinguisme anglais, qu'ils admettent aussi l'unilinguisme français (première partie, chapitres VI et VII);

15) que les entreprises commerciales et les compagnies de transport tant nationales que privées, fassent enquête pour savoir par quels moyens les compagnies d'autobus recrutent leur personnel bilingue (première partie, chapitre VIII);

16) que les propriétaires d'hôtels de Montréal donnent à leurs établissements un visage français (première partie, chapitre IX);

17) que le Gouvernement du Québec et les conseils municipaux interviennent pour obtenir des affiches françaises; les pouvoirs publics peuvent au moins exiger que la raison sociale des maisons de commerce et des industries soit en langue française ou bilingue, que les sociétés produisent un bilan bilingue ou français, que les obligations et les actions des compagnies ne soient pas rédigées uniquement en anglais et que le français soit toujours correct (première partie, chapitre X et XI);

18) que la population du Québec demande partout l'affiche, le menu en français; que chacun se donne la peine de signaler les fautes relevées dans les textes publicitaires (première partie, chapitres X et XI);

19) que l'on donne des cours de grammaire française et d'élocution pour les adultes, à la radio et à la télévision (première partie, chapitres X et XI).

III. La vie sociale

NOUS RECOMMANDONS:

20) que les autorités scolaires acceptent, dans les écoles anglaises, une personne de langue française pour enseigner le français, et, dans les écoles françaises, une personne de langue anglaise pour enseigner l'anglais (première partie, chapitre XII);

21) que, pour encourager le bilinguisme, les postes de radio et de télévision anglaise du Québec réalisent quelques émissions de langue française (première partie, chapitre XIII);

22) que les associations aux niveaux provincial et municipal se fassent un point d'honneur de présenter leur documentation officielle en français, d'ábord, et de prévoir ensuite une traduction anglaise (première partie, chapitre XIV).

IV. Les opinions des Canadiennes de langue anglaise et de langue française

NOUS RECOMMANDONS:

23) que les minorités françaises des provinces canadiennes jouissent des mêmes privilèges que la minorité anglaise du Québec. Au Nouveau-Brunswick, la proportion de l'élément francophone est le double de la proportion anglophone du Québec et aucun privilège n'est accordé à cette minorité (deuxième partie, chapitre I);

24) que, partout au Canada, où la population francophone le réclame, les enfants aient la possibilité de recevoir l'enseignement en français (deuxième partie, chapitre I);

25) que dans certains domaines (police fédérale, armée, etc.) le bilinguisme soit obligatoire partout au Canada (deuxième partie,chapitre I);

26) que partout au Canada, les entreprises commerciales et bancaires, les compagnies de transport et les hôtels,engagent au moins quelques employés bilingues. (deuxième partie, chapitre I);

27) que la Société Radio-Canada et l'Office national du film prévoient des émissions et des films propres à faire connaître aux deux groupes ethniques leurs réalisations mutuelles (deuxième partie,chapitre I);

28) que la reconnaissance du fait français devienne officielle dans tous les secteurs de notre vie canadienne; cette recommandation demeure le seul moyen à l'usage des modérés, qui désirent le respect

des droits du français, de faire accepter aux séparatistes l'évolution du Québec au sein d'une Confédération redéfinie (deuxième partie, chapitre I);

29) qu'à travers tout le Canada, au niveau des provinces et des municipalités, on puisse trouver quelques employés bilingues, par exemple dans les services publics (deuxième partie, chapitre I);

30) que la capitale du Canada devienne un district fédéral autonome où les deux cultures et les deux langues auront droit de cité (deuxième partie, chapitre I).

V. Les opinions des Néo-Canadiennes

31) que, puisque l'enseignement donné au Canada est souvent considéré comme inférieur à celui qui est donné en Europe, les autorités scolaires Canadiennes-anglaises et Canadiennes-françaises cherchent par tous les moyens à améliorer le contenu académique des cours donnés dans leurs écoles et que, du côté français, on attache une importance toute particulière à l'enseignement de la langue française (troisième partie, chapitre II);

32) que le Ministère de l'Education se penche sur les problèmes des Canadiens francophones non-catholiques, qui doivent choisir l'école anglaise parce qu'ils ne peuvent s'inscrire dans une école française non-confessionnelle (troisième partie, chapitre II).

SUMMARY

The results of an enquiry on bilingualism and biculturalism, carried out by the Association des femmes diplômées des universités (Montréal) among university women of Greater Montreal, are presented here to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.

A questionnaire, first drawn up in French (annexe I) and then translated into English (annexe II), as well as a special bilingual questionnaire (annexe III) adapted to the particular case of New Canadians, was distributed. One thousand three hundred questionnaires were mailed to university women; of these, 500 were addressed to French-Canadians, 500 to English-Canadians and 300 to New Canadians. A total of 468 completed questionnaires were received.

A study of the answers received led to a series of recommendations. A few of these, of a more general nature, are in accordance with the recommendations made by the Conseil de la vie française (cf. the brief presented by the Conseil de la vie française to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism). We are in agreement with all the recommendations made by this organization on the subjects of bilingualism and biculturalism.

We now present summaries of our conclusions and recommendations.

RÉSUMÉ OF THE CONCLUSIONS

We have presented to the Laurendeau-Dunton Commission the experience and opinions of 468 university women, residing in Greater Montréal, and who have either suffered or derived benefit from bilingualism and biculturalism.

We have tried to conform, as much as possible, to the aims of The Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism and our ideal has always been that of equality between the two founding races. Our main objective has been to obtain, in practice, an equal status for both official languages and for the corresponding cultures.

RÉSUMÉ OF THE RECOMMENDATIONS

I. Public Life

a) The Federal Field

WE RECOMMEND:

1) that bilingualism be recognized throughout Canada, but that it be not a necessary prerequisite for certain positions offered by the Federal Government in the Province of Québec, when the population is almost entirely French-speaking, just as English is the only language required of candidates in corresponding English-speaking regions (Part I, Chapter II);

2) that bilingualism be recognized as an asset, among otherwise equally gifted candidates (Part I, Chapter IV);

3) that the graduates of the cours général, offered by the commissions scolaires of the Province of Québec, be recognized by all employers as equal to those High School graduates who are holders of High School Leaving Certificates, but who are nevertheless not qualified to enter a university (Part I, Chapter II).

4) that the examinations for French-speaking candidates for the Civil Service be prepared by a French-speaking committee (Part I, Chapter II);

5) that the Government of Canada, before all nations, through its ambassadors and representatives in different countries, recognize itself as the government of a bilingual country; and that, consequently, its diplomatic body be thoroughly bilingual (Part I, Chapters II and XIV).

b) The Provincial Field

WE RECOMMEND:

6) that, in the Province of Québec, the French language have precedence and that the English language, be considered as the second language (Part I, Chapter III);

7° that French-Canadian teachers and professors become fully aware of the influence they may have on the improvement of the quality of spoken French, that they always speak correctly and that they demand as much of their pupils, for mastery of the mother tongue is vitally essential to the survival and cultural progress of a nation; consequently, our teaching of French should be radically changed, great stress being laid on the development of the vocabulary, on the use of the right word and on clarity of expression in both written and oral French; to attain this goal, a larger number of competent teachers must be trained; if necessary, more should be imported from other French-speaking countries; this implies, also, the use of some foreign text-books for a few years, until it becomes possible to produce equivalent books in Canada (Part I, Chapters III and XII).

c) The Municipal Field

WE RECOMMEND:

8) that all municipal councils of Greater Montréal, even in those municipalities where the citizens are largely English-speaking, have at least a few bilingual employees in all departments (Part I, Chapter IV);

9) that special school taxes be abolished and that the funds necessary for education be collected by the Provincial Government and distributed to the different school commissions in amounts proportional to the enrolment; this measure would prevent injustices in the distribution of school taxes involving tens of millions of dollars, such as those which have been revealed recently (1) (Part I, Chapter V);

(1) "... for the six Protestant school-boards on the Island of Montréal, where Jews are identified as Protestants, the surplus taxes so collected by the P.S.B.G.M., in the past twenty years, amount to some $20,000,000" (Mr. Maurice Riel before the Comité des bills-privés of the Québec Government, July 1964).

10) that French-speaking teachers in the Province of Québec receive salaries equal to those of their English-speaking colleagues - several school boards have already registered complaints on this subject (Part I, Chapter V);

11) that the teaching of French in the French-speaking primary schools be greatly improved by the use of more competent teachers and better text-books (Part I, Chapters III, X, XII and Part III, Chapter II);

12) that the school boards of the Province of Québec keep in mind the recommendations of the Tremblay Commission regarding the private schools (Part I, Chapter V).

II. The Economic Field

WE RECOMMEND:

13) that French-Canadians use their mother tongue in their dealings with all commercial enterprises (Part I, VI and VII);

14) that employers and owners of commercial enterprises in the Province of Québec avoid discriminating against candidates for a position who speak only French, if they tolerate employees who do not speak the language of the majority (Part I, Chapters VI and VII);

15) that all commercial enterprises and transport agencies, whether they be publicly-owned or privately-owned, find out what methods the bus companies have used to obtain their bilingual personnel (Part I, Chapter VIII);

16) that, in Montréal, hotel owners create and maintain a French atmosphere (Part I, Chapter IX);

17) that the Government of the Province of Québec and the various municipal councils demand French posters (both official and commercial); that the public authorities require

bilingual or French names for all firms,as well as bilingual (or French) balance-sheets and stock certificates;that the Government never tolerate incorrect or poorly translated French (Part I, Chapter X and XI);

18) that the residents of the Province of Québec demand French menus and French posters; that they take the trouble to report the faulty French present in so many advertisements and insist on its correction (Part I, Chapter X and XI);

19) that courses in French grammar and elocution be part of adult-education programs sponsored by radio and television stations (Part I, Chapters X and XI).

III. Social Life

WE RECOMMEND:

20) that English-speaking pupils be taught French by French-speaking teachers and, conversely, that French-speaking pupils be taught English by English-speaking teachers (Part I, Chapter XII);

21) that English-speaking radio and television stations produce a few French programs in the Province of Québec, so as to encourage their listeners to learn French (Part I, Chapter XII);

22) that provincial and municipal associations consider themselves morally obliged to present their official literature in French with an English translation (Part,I, Chapter XIV).

IV The opinions of French-speaking and of English-speaking Canadians

WE RECOMMEND:

23) that the French-speaking minorities, in the provinces other than Québec, enjoy the same privileges as the English-speaking minority of Québec (In New-Brunswick, the proportion of French-speaking inhabitants is twice that of the proportion of the English-speaking minority in the Province of Québec,but yet the Acadians enjoy no privileges in that province (Part II, Chapter I));

24) that children have the privilege of being educated in French, wherever this is justified by the demands of the local French-speaking population (Part II, Chapter I);

25) that, in certain services (federal police, army, etc.) bilingualism be obligatory throughout Canada (Part II, Chapter I);

26) that, in all parts of the country, commercial and banking concerns, transport agencies and hotels have at least a few bilingual employees (Part II, Chapter I);

27) that the Canadian Broadcasting Corporation and the National Film Board produce films and programs that will enable the two ethnical groups to know and appreciate each other (Part II, Chapter I);

28) that French be officially recognized as part of our political,and of our everyday life; this recognition may be the only means by which we may convince the Separatists that the Province of Québec should continue to progress as part of a renewed Canadian Confederation, as all moderates among us desire, just as we desire the respect of our language, of our culture and of our constitutional rights (Part II, Chapter I);

29) that, throughout Canada, one may find a few bilingual employees in certain provincial and municipal departments, as, for example, in the public services (Part II, Chapter I);

30) that the capital of Canada become an autonomous federal district, where both cultures and both official languages will have equal rights (Part II, Chapter I).

V. The Opinions of the New Canadians

WE RECOMMEND:

31) that, since the academic level of almost all school-

courses in Canada is considered generally inferior to that of the average European curriculum, all Canadian school authorities, whether French-speaking or English-speaking, strive by all means at their disposal to correct this situation and that, on the French-speaking side, particular attention be given to the teaching of the French language (Part III, Chapter II);

32) that the Minister of Education of the Province of Québec consider the problem of French-speaking non-Catholics who must attend English schools because they cannot find or cannot afford a French speaking school that is non-confessional (Part III, Chapter II).

AVANT-PROPOS

1. Ce mémoire, présenté à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, par l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal) est fondé sur une enquête menée auprès de femmes diplômées d'université.

2. Notre objectif était de donner au Canada tout entier une vue d'ensemble du bilinguisme et du biculturalisme tels qu'ils sont compris et vécus par un groupe représentatif d'une classe sociale, dans la seule province à majorité française du Canada.

3. Notre association groupe cent cinquante femmes francophones et diplômées d'université, demeurant dans la région de Montréal; elle est affiliée à la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités qui est elle-même affiliée à l'Association internationale des femmes diplômées des universités.

4. Les buts de l'Association canadienne sont les suivants:

   i) inspirer à ses membres une haute idée des valeurs culturelles et maintenir à un niveau élevé les normes de l'instruction publique au Canada; encourager les études avancées et la recherche par l'attribution de bourses à des femmes diplômées;

   ii) faire naître et entretenir chez les membres de l'Association un vif intérêt pour les affaires publiques,que ce soit dans le domaine politique,social ou culturel;encourager l'activité de femmes compétentes dans ces différents domaines et leur donner la possibilité de s'exprimer en tant que groupe ainsi que de susciter une action concertée lorsque les circonstances le requièrent;

iii) maintenir et améliorer le statut économique,juridique et professionnel des femmes canadiennes;

iv) favoriser la compréhension et la collaboration entre les femmes diplômées sur le plan national et international, sans distinction de race, de religion ou de tendance politique; et afin d'atteindre ce but, prendre une part active aux travaux de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités.

5. L'Association des femmes diplômées des universités (Montréal) présente aujourd'hui un mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton; elle a voulu ainsi répondre à l'appel fait à toutes les associations. Elle a tenté de recueillir des données précises sur les faits et les opinions, dans une classe sociale, tant francophone qu'anglophone, de la région de Montréal.

6. Nous voulons remercier les membres de notre association dont la collaboration nous fut essentielle, et les associations de femmes diplômées de langue anglaise, qui nous ont permis de puiser dans la liste de leurs membres les noms de femmes auxquelles nous destinions les questionnaires. Nos remerciements s'adressent enfin d'une façon spéciale à toutes celles qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire et nous permettre ainsi de présenter ce mémoire.

INTRODUCTION

7. L'Association des femmes diplômées des universités (Montréal) présente à la Commission royale Laurendeau-Dunton une compilation de faits et d'opinions sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ces faits ont été recueillis à la suite d'une enquête menée auprès de femmes diplômées d'universités.

8. Nous avons d'abord préparé un questionnaire dans l'optique du mandat de la Commission Laurendeau-Dunton, afin d'arriver à des recommandations qui partent d'une réalité vécue dans le Québec. Nous avons essayé d'étudier le bilinguisme et l'influence des éléments francophones et anglophones dans l'éducation, le secteur public, la vie économique et la vie sociale (compte tenu de l'importance numérique des deux groupes). En dernier lieu nous avons posé quelques questions sur le biculturalisme.

9. Le premier questionnaire, composé en français (annexe I) et traduit en anglais (annexe II), a été envoyé par la poste à mille diplômées d'université, dont cinq cents de langue française, et cinq cents de langue anglaise, toutes demeurant dans la région métropolitaine de Montréal.

10. Parmi les cinq cents diplômées de langue française, nous avons d'abord les cent cinquante membres de notre Association; les trois cent cinquante autres noms ont été choisis dans la liste des finissantes de collèges, de facultés de l'Université de Montréal et dans les listes de membres de corporations professionnelles.

11. Les noms des cinq cents diplômées de langue anglaise nous ont été fournis par les associations anglaises de femmes diplômées (University Women Clubs), les amicales de collèges féminins (Alumnae) et aussi par les listes de membres de corporations professionnelles.

12. Un questionnaire bilingue spécial a été prévu pour les Néo-Canadiennes. Nous avons voulu étudier chez elles les influences qui ont joué dans leur choix d'un milieu, anglais ou français, à leur arrivée à Montréal, et voir l'apport de leur groupe ethnique à l'enrichissement culturel du Canada.

13. Nous avons donc essayé de limiter cet échantillon du groupe néo-canadien aux personnes d'origine autre que française ou anglaise.

14. Les noms des Néo-Canadiennes nous ont été fournis par le Comité d'Education de notre Association; ce comité, par le truchement d'un sous-comité (Education des adultes), avait été chargé de relever les noms de femmes diplômées d'université en vue de faciliter leur retour éventuel à un travail professionnel. Trois cents Néo-Canadiennes ont reçu notre questionnaire. (annexe III).

15. Notre enquête s'est effectuée par la poste et nous pouvions compter, d'après l'opinion d'un expert, sur les réponses du tiers des personnes interviewées. Les résultats sont meilleurs que les prévisions: 185 personnes de langue française, 178 de langue anglaise et 105 Néo-Canadiennes ont répondu à nos questionnaires, ce qui constitue un total de 468 personnes.

16. La dernière question permettait à chacune d'exprimer ses opinions personnelles; nous les avons recueillies, un peu comme l'a fait la Commission Laurendeau-Dunton à travers le pays, et nous pouvons ainsi présenter les points de vue, les suggestions et les commentaires de 468 femmes diplômées d'université demeurant dans la région de Montréal.

17. Dans la présentation de notre mémoire, nous ne tiendrons pas compte de l'ordre des questions de notre enquête. L'idée-force du mandat de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, "Principes d'égalité entre les deux peuples qui ont fondé la Confédération canadienne", nous suggérait l'étude des faits, de la réalité du bilinguisme dans les différents secteurs de la vie.

18. Nous avons voulu recueillir un grand nombre de données et la majeure partie de nos questions constitue une enquête sur les faits, que nous allons d'abord apporter dans l'ordre indiqué dans la table des matières. Cet exposé, précédé d'une présentation du groupe étudié, formera la première partie de notre mémoire.

19. Les autres questions tentent d'obtenir une image approximative de l'état actuel du bilinguisme et de recueillir les réactions diverses au biculturalisme dans la vie canadienne. Le résultat de ce sondage constituera la seconde partie du mémoire.

20. Après chaque question, nous tenterons de donner l'analyse des causes des situations existantes et nous ferons les recommandations qui nous paraissent susceptibles d'améliorer l'état et la pratique du bilinguisme dans tous les domaines de la vie publique.

21. La troisième partie du mémoire traitera des Néo-Canadiennes, de leur intégration à la vie canadienne dans un milieu francophone ou anglophone, et de l'apport de leur groupe ethnique à l'enrichissement de la culture canadienne.

PREMIÈRE PARTIE

LES FAITS CHEZ LES CANADIENNES DE LANGUE ANGLAISE ET DE LANGUE FRANCAISE

CHAPITRE I

NATURE DU GROUPE ÉTUDIÉ

22. Dans le questionnaire envoyé aux Canadiennes, tant francophones qu'anglophones, l'enquête personnelle paraît à la première page. Le groupe étudié comprend 184 femmes diplômées d'université et de langue française, dont 4 sont des Néo-Canadiennes d'origine française; une autre donne l'anglais comme sa langue maternelle.

23. Parmi les diplômées de langue anglaise, 178 ont répondu au questionnaire; l'une se dit bilingue et une deuxième est Néo-Canadienne d'origine tchèque.

24. L'étude des tableaux qui suivent (I à VIII) ainsi que des commentaires qui les accompagnent donnera au lecteur une idée juste de la nature du groupe qui a répondu à notre questionnaire:

BILINGUISME

TABLEAU I

Parlez-vous la langue seconde?

	Francophones (185)		Anglophones (178)
Un peu	19.5%	.....	60%
Couramment	79%	.....	38%
Pas du tout	1.5%	.....	2%

25. Les chiffres sont éloquents. Parmi les femmes de niveau universitaire, les Canadiennes de langue française sont bilingues dans une proportion deux fois plus grande que leurs compatriotes de langue anglaise, même dans une province à 80% francophone!

RELIGION

TABLEAU II

	Francophones (185)		Anglophones (178)
Catholiques	177	.....	60
Protestantes	0	.....	94
Israélites	1	.....	20
Autres	7	.....	4

26. Les membres des groupes religieux sont plus diversifiés dans le milieu anglais. Il aurait été intéressant d'étudier l'influence du groupe religieux sur les opinions des personnes de langue anglaise et de voir si une certaine similitude de points de vue se rencontre chez les membres d'une même religion. Malheureusement, le temps ne nous permet pas une étude aussi poussée.

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

TABLEAU III

	Francophones (185)		Anglophones (178)
Baccalauréat	33.5%	.....	55%
Maîtrise ou Licence..	47.5%	.....	35%
Doctorat	19%	.....	10%

27. Dans le groupe étudié, les femmes diplômées de langue française sont d'un niveau universitaire plus élevé que les anglophones. Ceci n'est que l'effet du hasard, car nous avions tenté, en adressant nos questionnaires, de choisir en nombre égal, des bachelières, des licenciées et des docteurs.

ÂGE DES GROUPES

28. Parce que notre questionnaire s'adressait à des femmes, nous avons détourné la question d'âge en demandant l'année de fin d'études. La conclusion ne peut être aussi absolue, si nous admettons que quelques diplômées ont pu terminer leurs études après une période de travail rémunéré.

FIN D'ÉTUDES

TABLEAU IV

	Francophones (185)	Anglophones (178)
Avant 1920	1	 6
1920-1930	4	 30
1931-1940	19	 37
1941-1950	55	 57
1951-1960	55	 35
1961-1964	51	 13

29. En analysant les chiffres, nous nous rendons compte que le groupe francophone est plus jeune que le groupe anglophone.

COURS D'ÉTUDES

30. Nous avons voulu vérifier quelles sortes d'écoles,privées ou publiques, avaient permis aux femmes diplômées d'université d'accéder à l'enseignement collégial.

TABLEAU V

	Francophones (185)	Anglophones (178)
Cours primaire public	48%	.... 81%
Cours secondaire public ..	17%	.... 65%
Cours primaire anglais ..	4%	.... 96%
Cours secondaire anglais..	5%	.... 98%

31. Nous nous rendons compte que l'élément anglais a pu, dans le Québec, profiter de l'éducation gratuite dans une proportion plus forte que les francophones. Seulement 17% des 185 femmes diplômées d'université de langue française ont pu bénéficier d'un cours secondaire public; et ce pourcentage est atteint parce que notre groupe francophone est jeune, car avant 1958, l'enseignement public (primaire supérieur) n'était pas équivalent au cours classique qui, seul, permettait d'accéder à toutes les facultés universitaires.

32. Nous pouvons donc conclure que, dans le Québec, la seule province à majorité française du Canada, l'instruction supérieure pour les francophones est demeurée l'apanage de la classe fortunée, alors que l'élément anglais a toujours pu profiter de l'enseignement public payé par les taxes des contribuables québécois.

33. La minorité anglaise du Québec, de moitié inférieure à la minorité française du Nouveau-Brunswick, a non seulement bénéficié de cet enseignement, mais fut toujours avantagée par rapport à la population francophone. L'analyse des tableaux suivants nous permet de vérifier cette affirmation. Le premier tient compte des enfants des Canadiennes, et le deuxième, de ceux des Néo-Canadiennes.

TABLEAU VI

ENFANTS DES CANADIENNES

	Francophones (105)	Anglophones (157)
Ecoles françaises:		
Cours primaire public	22%	5%
Cours primaire privé	31%	6%
Cours secondaire public	1%	0
Cours secondaire privé.....	30%	1.5%
Ecoles anglaises :		
Cours primaire public	1%	15%
Cours primaire privé	1%	7%
Cours secondaire public.....	1%	18%
Cours secondaire privé	0	2%

TABLEAU VII

ENFANTS DES NÉO-CANADIENNES

Écoles françaises: 24 enfants		Écoles anglaises: 30 enfants
Secteur public: 7	.....	19
Secteur privé: 16	.....	3
Non vérifié: 1	.....	8

TABLEAU VIII

UNIVERSITÉS

	Francophones (185)		Anglophones (178)
Université française:	152	.....	11
Université anglaise:	34	.....	169

N.B.: Quelques-unes ont fréquenté deux universités.

34. Ces différents exposés permettent de connaître la nature des deux groupes ethniques qui ont répondu à notre questionnaire et qui feront l'objet de notre étude. Un groupe francophone de 185 femmes diplômées d'université, groupe plus jeune, plus instruit et deux fois plus bilingue que le groupe anglophone, composé de 178 femmes diplômées. Nous passons maintenant à l'étude des faits.

CHAPITRE II

LE SECTEUR PUBLIC

35. Nous donnons, en première colonne de chaque section (anglophone et francophone) des tableaux IX, X et XI, le nombre de personnes qui ont dû recourir au service mentionné; la colonne II donne la proportion de celles qui ont employé leur langue maternelle, et la colonne III, le pourcentage de celles qui ont habituellement trouvé, dans le service mentionné, un employé pour leur répondre dans leur langue maternelle:

TABLEAU IX

SECTEUR FÉDÉRAL

Francophones			Anglophones		
Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé	Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé
Air Canada					
121	84%	60%	146	100%	100%
Canadien National					
130	91%	85%	157	99%	100%
Canadien Parific					
119	93%	83%	162	99%	100%
Poste (bureaux)					
155	99%	97%	156	95%	94%
Douanes					
140	90%	72%	129	95%	99%
Consulats					
50	80%	60%	57	95%	100%
Ministère de la citoyenneté et de l'immigration					
39	97%	77%	64	99%	98%
Commission du fonctionarisme ("Civil Service")					
46	96%	85%	44	96%	98%
Allocations familiales					
45	100%	96%	48	98%	98%
Pensions de vieillesse					
11	100%	91%	31	94%	100%
Placement					
29	100%	93%	46	91%	98%
Affaires des Anciens combattants					
22	96%	77%	34	94%	98%
Armée					
16	81%	50%	24	100%	100%
Bureau fédéral de la statistique					
29	90%	59%	24	96%	92%
Impôt sur le revenu					
108	99%	89%	114	98%	99%

36. Ce tableau de différents services du gouvernement fédéral permet de noter quelques détails particulièrement intéressants. D'abord, en revisant les chiffres, nous nous rendons compte que l'anglais est la langue la plus couramment parlée partout. Le groupe anglophone, même s'il s'exprime en français, trouve quand même un employé pour lui répondre dans sa langue maternelle; le groupe francophone se sert de la langue anglaise le plus souvent, dans les endroits où il s'attend à recevoir une réponse dans la langue de Shakespeare; car, l'exposé précédent montre que la langue anglaise est plus employée par le groupe francophone dans ses relations avec les services où il trouve le moins souvent un employé pour lui répondre dans sa langue maternelle. Donc, dans les services du gouvernement fédéral, le bilinguisme intégral n'existe pas, malgré la population francophone à 80% du Québec.

37. Cette affirmation est vérifiée par le groupe des Néo-Canadiennes auxquelles nous demandions:
"D'après votre expérience, les communications orales et écrites se font-elles, dans les services du gouvernement fédéral,

surtout en anglais?	surtout en français?	dans les deux langues?
64	11	25

LES CAUSES

38. Le système scolaire de langue française, dans le Québec, peut-il être blâmé ? Il donne à l'employeur le choix de finissants de deux sortes de cours, général et scientifique. Ce dernier est reconnu supérieur au précédent.

39. Le système anglais n'accorde qu'un seul diplôme au finissant: celui du "High School" qui, suivant les options choisies par l'élève, donne ou ne donne pas accès aux études supérieures. Le finissant de langue anglaise se présente toujours à l'employeur avec un diplôme de "High School".

40. La population francophone n'a pas suffisamment parlé et exigé le français. Le tableau précédent le prouve bien.

41. Les examens du fonctionarisme ("Civil Service") pour les employés fédéraux sont préparés par des personnes de langue anglaise et traduits en français. En supposant que le génie de la langue est respecté, l'esprit français (logique,clarté) l'est-il toujours?

42. NOUS RECOMMANDONS :

i) que le bilinguisme soit reconnu comme essentiel partout où il existe une minorité (française ou anglaise) assez importante;

ii) que l'unilinguisme français soit accepté pour certains postes fédéraux dans le Québec, là où la population est principalement francophone,autant que l'unilinguisme anglais est admis dans certaines régions anglophones du Canada;

iii) que le diplôme du cours général, donné par les commissions scolaires du Québec, soit accepté au même titre que celui du "High School" du Québec. Le cours français se compare avantageusement au cours anglais (si l'on tient compte des options du "High School" qui ne donnent pas accès aux études supérieures);

iv) que les examens français du fonctionarisme ("Civil Service") soient préparés par un comité français;

v) que le Gouvernement du Canada à la face du monde, par ses ambassades et ses représentants dans les différents pays, se reconnaisse lui-même gouvernement d'un pays bilingue et que, par conséquent, son corps diplomatique soit entièrement bilingue.

CHAPITRE III

LE SECTEUR PROVINCIAL

TABLEAU X

Francophones			Anglophones		
Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé	Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé
Ministère des affaires culturelles					
16	100%	100%	18	83%	94%
Cour du bien-être social					
40	100%	100%	37	89%	95%
Impôt sur le revenu					
105	100%	100%	96	95%	95%
Ecoles d'arts et métiers					
28	100%	100%	23	79%	74%
Ecole des beaux-arts					
39	100%	100%	14	64%	93%
Régie des loyers					
28	100%	100%	22	96%	96%
Sûreté provinciale					
39	100%	100%	48	91%	83%
Bibliothèque Saint-Sulpice					
62	100%	100%	9	56%	89%
Conservatoire de musique					
11	100%	100%	9	78%	89%
Musées					
105	91%	61%	81	99%	100%
Bureau provincial du tourisme					
48	98%	92%	41	88%	95%
Service de placement					
43	100%	100%	41	88%	98%
Régie des alcools					
103	100%	98%	104	93%	96%
Service des véhicules-automobiles					
111	100%	99%	103	96%	96%
Agences de bien-être social					
48	100%	100%	47	87%	96%

43. Dans le secteur provincial, les francophones s'expriment davantage dans leur langue maternelle; mais certains chiffres ne manquent pas de nous étonner: 61% des personnes de langue française, seulement, ont trouvé dans les musées un employé pouvant leur répondre en français; au Bureau provincial du tourisme, 91%; à la Régie des alcools, 98%; et au Service des véhicules-automobiles, 99%.

44. De leur côté, les anglophones se sont plus souvent adressés en français dans leurs relations avec le Gouvernement provincial qu'avec le Gouvernement fédéral. A dix endroits sur quinze, on remarque un pourcentage supérieur de demandes anglaises. Le pourcentage est inférieur dans deux services provinciaux, seulement.

45. Les résultats de notre enquête chez les Canadiennes rejoignent ceux que nous apportent les Néo-Canadiennes qui nous répondent que, d'après leur expérience, les communications orales ou écrites avec les service du Gouvernement provincial se font

surtout en anglais	surtout en français	dans les deux langues
31	44	25

LES CAUSES

46. Le secteur provincial est donc nettement bilingue, et malheureusement trop anglais parfois, surtout lorsque l'on constate que dans une province francophone à 80%, la population de langue française ne trouve pas partout des employés pour lui répondre dans sa langue maternelle.

47. Dans le contexte canadien, c'est la seule province dans laquelle le groupe majoritaire ne peut pas toujours trouver un employé pour lui répondre dans sa langue maternelle.

48. Cette situation s'explique peut-être encore par l'inertie du Canadien francophone, qui n'exige pas suffisamment le respect de ses droits, et par le manque d'éducation de la masse.

49. NOUS RECOMMANDONS:

i) que, pour tous les emplois provinciaux, la priorité soit accordée à la langue française: la langue anglaise demeurant langue seconde;

ii) que les membres de notre corps enseignant prennent vraiment conscience du rôle important qu'ils ont à jouer dans l'amélioration de la langue parlée, qu'ils s'expriment toujours dans un français impeccable et qu'ils en exigent autant de leurs élèves, car la maîtrise de la langue maternelle est un facteur primordial de vie et de croissance culturelle; par conséquent, il faudrait repenser complètement l'enseignement du français en insistant beaucoup sur le vocabulaire, sur l'emploi du mot juste et sur la clarté d'expression dans le français parlé comme dans le français écrit. Pour arriver à cette fin, il nous faudra former plus de professeurs compétents et au besoin emprunter des autres pays francophones. Il faudrait aussi utiliser des manuels étrangers pendant quelques années, jusqu'à ce que nous soyons en mesure de produire des manuels équivalents dans notre pays.

CHAPITRE IV

LE SECTEUR MUNICIPAL

50. Dans notre enquête, le mot "municipal" ne s'applique pas uniquement à l'administration de la ville de Montréal, mais à tous les gouvernements municipaux de la région métropolitaine:

TABLEAU XI

Francophones			Anglophones		
Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé	Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé
		Radio-police			
52	100%	99%	97	94%	95%
		Cliniques municipales			
61	97%	87%	50	86%	92%
		Service des incendies			
18	94%	94%	27	96%	100%
		Bibliothèques municipales			
120	98%	94%	82	90%	93%
		Cour municipale			
39	97%	97%	35	91%	94%
		Jardin botanique (Montréal)			
124	100%	100%	84	93%	98%
		Service des parcs			
43	100%	100%	36	89%	100%

51. Dans le domaine municipal, la population anglophone se trouve, une fois de plus, mieux servie que le groupe de langue française. Le tableau XI bis (Néo-Canadiennes) nous en donne un témoignage supplémentaire. Voici leur réponse à la question suivante:
Dans les services du gouvernement municipal, les communications orales ou écrites se font:

TABLEAU XI bis

surtout en anglais	surtout en français	dans les deux langues
31	40	24

LES CAUSES

52. Les causes se rattachent encore au manque de fermeté des Canadiens d'expression française dans la revendication de leurs droits. De tout temps,parents et maîtres, ont insisté sur l'importance du bilinguisme pour "gagner sa vie". La langue française demeurait au second plan dans l'esprit des jeunes.

53. NOUS RECOMMANDONS:

i) que les gouvernements métropolitains de la région de Montréal, même dans ces endroits considérés comme "îlots anglophones", engagent des employés bilingues;

ii) que le bilinguisme soit reconnu comme une supériorité chez tout candidat à la recherche d'un emploi.

CHAPITRE V

LE SECTEUR SCOLAIRE

54. Dans le Québec, le système scolaire est confessionnel. Les Catholiques et les Protestants ont leurs écoles séparées.

55. L'enquête personnelle dans la première partie de notre questionnaire a démontré que l'élément minoritaire anglais a toujours été non seulement respecté, mais avantagé par rapport à la population francophone; situation unique parmi toutes les autres provinces canadiennes.

LES CAUSES

56. Des circonstances historiques expliquent cet état de fait. A partir des "Grammar Schools" construites après 1763 à même les biens confisqués aux Jésuites français jusqu'aux "High Schools" florissants d'aujourd'hui, payés à même les taxes québécoises, la population francophone a contribué,dans une large mesure,à l'éducation des anglophones québécois.

57. Manque d'instruction de la masse francophone,sentiment d'infériorité d'un groupe minoritaire dans un pays à majorité anglaise,incurie administrative, ce sont là les causes qui expliquent une telle situation.

58. NOUS RECOMMANDONS:

i) que les taxes scolaires soient abolies et que les fonds nécessaires à l'éducation soient perçus par le gouvernement provincial et attribués aux commissions scolaires au "pro-rata" des inscriptions; cette mesure rendrait désormais impossible des injustices de l'ordre de dizaines de millions dans la distribution de l'argent perçu: "...pour les six commissions scolaires protestantes de l'Ile de Montréal où les juifs sont reconnus comme protestants les "trop-perçus" ont assuré aux P.s.b.g.m. des revenus de quelques 20 millions de dollars au cours des vingt dernières années". (Me Maurice Riel devant le comité des bills privés du gouvernement du Québec, juillet, 1964).

ii) que les professeurs francophones du Québec reçoivent un salaire qui soit au moins égal à celui de leurs compatriotes de langue anglaise (plusieurs commissions scolaires ont déjà reçu des plaintes à ce sujet);

iii) que les commissions scolaires du Québec tiennent compte des recommandations de la Commission Tremblay au sujet des institutions indépendantes.
Extrait du rapport de la Commission Tremblay: "Pour procurer à celles-ci (les institutions indépendantes) une partie au moins de l'aide financière dont elles ont besoin et assurer à tous les citoyens d'une même localité l'équivalence de service, les commissions scolaires assumeraient la responsabilité financière de ceux de leurs ressortissants qui doivent fréquenter les institutions privées, et cela dans la mesure où il leur en coûterait pour les recevoir elles-mêmes". (Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, Québec, 1956, v.3, tip.101-102)

CHAPITRE VI

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES ENTREPRISES COMMERCIALES

TABLEAU XII

Francophones			Anglophones		
Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé	Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé
Les magasins à rayons					
170	94%	53%	168	99%	98%
Les magasins à chaîne					
151	93%	72%	154	97%	99%
Les magasins spécialisés					
109	93%	60%	139	96%	96%

59. Le monde commercial de la région métropolitaine de Montréal manifeste de fortes tendances anglophones. L'opinion des Néo-Canadiennes vient à l'appui de cette affirmation; d'après elles, les communications orales ou écrites dans les magasins se font

surtout en anglais	surtout en français	dans les deux langues
41	12	41

LES CAUSES

60. Les causes principales que nous avons déjà notées, expliquent cette situation:

i) le Canadien de langue française n'exige presque jamais le français; au lieu d'attendre l'employé qui parle français, il s'exprime en anglais.

ii) Il arrive très souvent que l'employeur, ayant à choisir entre deux diplômés de langue française, celui du cours scientifique et celui du cours général, choisira le premier, de préférence au second, parce que le cours scientifique est supérieur au général. Or, le nombre de finissants du cours scientifique n'étant pas suffisant pour répondre à la demande, l'employeur choisira - à cause d'un

préjugé favorable à l'enseignement anglais - un diplômé de "High School" de préférence à un diplômé du cours général, même si ce cours général se compare avantageusement à celui du "High School", comme nous l'aurons dit ailleurs.

iii) Le bilinguisme n'est exigé que de l'employé francophone; la maîtrise de la langue anglaise est, seule indispensable, dans bien des cas.

61. NOUS RECOMMANDONS:

Nos recommandations s'adressent, ici, surtout à la population francophone de la région métropolitaine, aux employeurs et aux propriétaires d'entreprises commerciales.

NOUS RECOMMANDONS:

62. i) que chaque Canadien d'expression française se fasse un point d'honneur d'employer sa langue maternelle dans ses relations avec les différents magasins;

ii) que les employeurs et les propriétaires d'entreprises commerciales exigent le bilinguisme de tous leurs employés et, s'ils acceptent l'unilinguisme anglais, qu'ils admettent aussi l'unilinguisme français.

CHAPITRE VII

LES ENTREPRISES BANCAIRES

TABLEAU XIII

Francophones			Anglophones		
Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé	Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé
Les banques à charte					
145	95%	77%	155	100%	99%
Les caisses populaires					
103	100%	100%	7	72%	86%

63. Ce tableau démontre que les caisses populaires de la région métropolitaine, malgré leur caractère essentiellement français, sont nettement plus bilingues que les banques à charte.

64. Dans une proportion de 23%, le groupe francophone ne trouve pas dans les banques de Montréal, un employé pour répondre dans sa langue maternelle, alors que la proportion du groupe anglophone, dans la même situation n'est que de 0.6%.

65. Les Néo-Canadiennes nous apportent le témoignage suivant: les communications orales ou écrites, dans les banques, se font

surtout en anglais	surtout en français	dans les deux langues
53	9	36

LES CAUSES

66. La cause en est-elle que le capital appartient aux anglophones, qu'ils soient d'origine britannique ou d'origine américaine? Peut-être est-ce aussi à cause de nos ancêtres d'origine française pour lesquels le bas de laine demeurait la meilleure banque du monde! Mais, là, comme ailleurs, une réaction doit s'effectuer.

67. NOUS RECOMMANDONS:

Les recommandations suggérées dans le chapitre précédent (les entreprises commerciales) peuvent se répéter ici.

CHAPITRE VIII

LES COMPAGNIES PRIVÉES DE TRANSPORT

TABLEAU XIV

Francophones			Anglophones		
Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé	Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé
Le transport de marchandises					
46	87%	76%	46	94%	89%
Les autobus					
129	98%	95%	148	96%	97%
Les taxis					
151	95%	74%	143	96%	97%

68. Parmi les compagnies de transport, la compagnie d'autobus est celle qui respecte le mieux les exigences du bilinguisme.

69. Le tableau suivant, tiré du questionnaire des Néo-Canadiennes, démontre le même fait:

TABLEAU XIV bis

les communications orales ou écrites dans les compagnies d'autobus se font

surtout en anglais	surtout en français	dans les deux langues
25	36	35

dans les taxis,

surtout en anglais	surtout en français	dans les deux langues
30	16	49

LES CAUSES

70. Dans la région métropolitaine, la Compagnie de transport par autobus tient à posséder un personnel bilingue; elle prouve ainsi à toutes les entreprises commerciales qu'il est possible de satisfaire à la fois une clientèle anglophone et une clientèle francophone.

71. NOUS RECOMMANDONS:

i) que les entreprises commerciales et les compagnies de transport, tant nationales que privées, fassent enquête afin de savoir par quels moyens les compagnies d'autobus recrutent leur personnel bilingue.

CHAPITRE IX

LES HÔTELS

TABLEAU XV

Francophones			Anglophones		
Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé	Nombre de personnes	ont employé leur langue	ont trouvé un employé
150	91%	62%	144	99%	99%

LES CAUSES

72. Les hôtels de la région métropolitaine ont toujours négligé le caractère français du Québec, probablement dans l'espoir de mieux attirer le touriste américain. Les francophones qui acceptent une publicité uniquement en langue anglaise sont, en partie, responsables d'une telle situation.

73. NOUS RECOMMANDONS:

i) que les propriétaires d'hôtels de Montréal donnent à leurs établissements un visage français:

74. Le touriste américain recherche davantage la nouveauté qu'une copie de son environnement. Il est, en général, désappointé de venir dans le Québec et de ne pas entendre parler français.

75. L'imagination ne manque pas au groupe francophone, et nombreux sont les artistes qui pourraient créer une atmosphère typiquement canadienne-française dans les hôtels de la métropole.

76. Dans les grandes capitales européennes, les magnats de l'hôtellerie tentent de respecter les caractéristiques nationales des peuples dans la construction et l'agencement de leurs hôtels. Le même principe devrait s'appliquer au Québec, dont l'originalité est justement d'être la seule province canadienne à majorité française, l'îlot français de l'Amérique du Nord.

CHAPITRE X

TEXTES PUBLICITAIRES

77. Voici deux tableaux rapportant les erreurs linguistiques relevées dans les textes publicitaires de différentes entreprises: le premier, celui du groupe francophone; le second, du groupe anglophone.

78. Notre question était ainsi formulée: "Relevez-vous des erreurs linguistiques dans les textes publicitaires rédigés dans votre langue maternelle?"

TABLEAU XVI

FRANCOPHONES

		Non	Rarement	Souvent	Très souvent
1)	Les grands magasins	13	58	68	29
2)	Les industries	7	36	74	47
3)	Les banques à charte	34	75	30	7
4)	Dans les journaux	8	51	85	27
5)	A la télévision	12	76	57	20
6)	A la radio	15	69	56	23

TABLEAU XVII

ANGLOPHONES

1)	Les grands magasins	38	83	19	1
2)	Les industries	31	79	14	1
3)	Les banques à charte	65	62	5	1
4)	Dans les journaux	24	68	39	5
5)	A la télévision	32	65	24	6
6)	A la radio	31	62	29	8

79. En comparant ces deux tableaux, nous nous rendons compte que, dans les textes publicitaires, comme dans le secteur public et la vie économique, la langue française est la moins respectée.

80. D'après notre enquête, ce sont les textes publicitaires des banques à charte qui s'avèrent les plus corrects, en français et en anglais, et ceux des journaux remportent la palme pour les erreurs linguistiques dans les deux langues.

81. . Les grands magasins et les industries font plus d'accrocs au français qu'à l'anglais, et cela dans une proportion effarante.

LES CAUSES

82. i) Le manque de revendications de la part des Canadiens de langue française devant une affiche incorrecte; la fierté d'une langue bien parlée n'est guère l'apanage de la population nord-américaine.

ii) Le francophone, par ignorance ou indifférence,n'a guère manifesté d'exigences au sujet du respect de la langue, et trop souvent même la maltraite lui-même!

iii) Le Canadien d'expression française s'accommode facilement de l'anglais qu'il comprend et n'accepte pas la nécessité d'un effort pour demander le français.

iv) Le français n'a jamais été considéré comme matière suffisamment importante au programme de l'école primaire.

83. NOUS RECOMMANDONS:

i) que le Gouvernement du Québec et les conseils municipaux interviennent pour obtenir des affiches françaises.Les pouvoirs publics peuvent au moins exiger que la raison sociale des maisons de commerce et des industries soit en français ou bilingue,que les sociétés produisent un bilan bilingue ou français, que les obligations et les actions des compagnies ne soient pas rédigées uniquement en anglais et que le français soit toujours correct;

ii) que la population du Québec demande partout l'affiche, le menu en français; que chacun se donne la peine de signaler les fautes relevées dans les textes publicitaires;

iii) que l'on améliore la qualité de l'enseignement du français dans les écoles primaires françaises;

iv) que l'on donne des cours de grammaire française et d'élocution pour les adultes, à la radio et à la télévision.

CHAPITRE XI

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

84. Parmi les femmes diplômées d'université francophones, 123 ont déjà cherché du travail,tandis que chez les anglophones, notre relevé nous en donne 134. Le tableau suivant montre dans quelle proportion le bilinguisme a été exigé au Québec, à Ottawa et ailleurs au Canada.

85. En première colonne, le chiffre représente le nombre de personnes qui ont cherché du travail, et la deuxième colonne, le pourcentage de celles pour lesquelles le bilinguisme a été exigé.

TABLEAU XVIII

AU QUEBEC

Francophones		Anglophones	
Nombre de personnes	Bilinguisme	Nombre de personnes	Bilinguisme
120	64%	118	28%
	À OTTAWA		
20	80%	36	14%
	AILLEURS AU CANADA		
7	57%	38	10.5%

86. Cet aperçu nous prouve, une fois de plus, que le bilinguisme au Canada, à Ottawa et même au Québec signifie connaissance de la langue anglaise.

LES CAUSES

87. Après avoir démontré que le secteur public et la vie économique sont nettement plus anglophones que francophones, nous pouvons déduire que les mêmes causes sont à la source du bilinguisme unilatéral qui existe dans le marché du travail.

88. RECOMMANDATIONS:

Les recommandations que nous pourrions faire ici seraient une répétition de celles que nous avons déjà suggérées.

LA VIE SOCIALE

89. Dans ce chapitre sur la vie sociale du groupe interviewé, nous étudions d'abord le voisinage, la vie mondaine,les loisirs et les associations.

CHAPITRE XII

VOISINAGE ET VIE MONDAINE

TABLEAU XIX

Francophones	Anglophones
127 personnes ont des voisins de langue anglaise;69% ont des contacts avec eux.	142 personnes ont des voisins de langue française;83% ont des contacts avec eux.

90. Le groupe anglophone manifeste ainsi ses qualités de "bon voisin"; les personnes d'expression anglaise de la région métropolitaine aiment la vie communautaire et s'intéressent aux activités communes.

91. Dans l'optique de cette question de voisinage, nous avons voulu étudier les moyens que les enfants des deux groupes ethniques ont à leur disposition pour apprendre la langue seconde: les contacts avec des enfants de l'autre groupe et l'école.

92. En première colonne du tableau XX, nous avons indiqué le nombre d'enfants qui ont des contacts avec des voisins parlant la langue seconde, et en deuxième colonne, le pourcentage de ceux qui ont appris la langue seconde, grâce à ces contacts:

TABLEAU XX

Francophones		Anglophones	
Nombre d'enfants	Pourcentage	Nombre d'enfants	Pourcentage
26	58%	48	31%

93. Nous nous rendons compte ici que la proportion d'enfants francophones qui apprennent l'anglais par leurs contacts avec des voisins est presque le double de celle des anglophones.

94. L'étude de la langue seconde commence à des périodes bien diverses dans les deux groupes. Le tableau suivant en fait foi!

TABLEAU XXI

	Francophones	Anglophones
Maternelle:	2	5
1ère année:	9	19
2ème année:	5	8
3ème année:	3	31
4ème année:	9	6
5ème année:	9	1
6ème année:	2	1

95. Les anglophones, à l'école, apprennent le français plus tôt que les francophones n'apprennent l'anglais. Pourtant, ces derniers sont davantage bilingues.

96. NOUS RECOMMANDONS:

i) que les autorités scolaires acceptent, dans les écoles anglaises, une personne de langue française pour enseigner le français, et, dans les écoles françaises, une personne de langue anglaise pour enseigner l'anglais; même dans le Québec les autorités scolaires n'ont jamais insisté pour que la langue française soit enseignée comme langue vivante dans les écoles anglaises;

ii) que les professeurs insistent sur la nécessité d'apprendre le français parlé à leurs élèves.

CHAPITRE XIII

LES LOISIRS

97. Nous n'avons étudié que deux genres de loisirs ce qui nous donne qu'une faible idée de la façon dont nos deux groupes de femmes diplômées occupent leurs heures de liberté. Mais nous avons tenté de leur présenter des activités communes aux deux groupes; plusieurs d'entre elles s'adonnent probablement à la lecture, fréquentent

les théâtres, mais elles ne lisent pas les mêmes auteurs et ne voient pas les mêmes spectacles.

98. Nous leur avons demandé si elles font partie d'un centre sportif ou culturel, (tableau XXII) et quelles émissions elles choisissent à la radio et à la télévision (tableau XXIII):

TABLEAU XXII

FRANCOPHONES

69 sont membres d'un centre sportif ou culturel.

Centre anglais	Centre français	Centre bilingue
12	37	22

ANGLOPHONES

93 font partie d'un centre sportif ou culturel.

Centre anglais	Centre français	Centre bilingue
60	2	30

TABLEAU XXIII

FRANCOPHONES

Emissions :	françaises	anglaises	françaises et anglaises
	76	11	116

ANGLOPHONES

Emissions :	françaises	anglaises	françaises et anglaises
	1	69	106

99. Cette étude démontre une fois de plus les tendances plus fortes pour le bilinguisme du groupe francophone.

100. NOUS RECOMMANDONS

i) que, pour encourager le bilinguisme, les postes de radio et de télévision de langue anglaise du Québec réalisent quelques émissions de langue française;

CHAPITRE XIV

ASSOCIATIONS

101. Nous avons demandé à nos deux groupes de femmes diplômées si elles étaient membres d'associations professionnelles, ou autres, à l'échelle nationale, provinciale ou municipale, et si elles recevaient la documentation officielle dans leur langue maternelle. Nous étions intéressées à connaître par là l'état du bilinguisme au sein des différentes associations.

102. Dans le tableau suivant, nous présentons en première colonne, le nombre de personnes membres d'associations, en deuxième colonne, le pourcentage de celles qui reçoivent la documentation officielle dans leur langue maternelle et en troisième colonne, le pourcentage de celles qui la demandent:

TABLEAU XXIV

Francophones			Anglophones		
Nombre de personnes	reçoivent la documentation dans leur langue	demandent la documentation	Nombre de personnes	reçoivent la documentation dans leur langue	demandent la documentation
ASSOCIATIONS À L'ÉCHELLE NATIONALE					
116	51%	51%	131	95%	6%
ASSOCIATIONS À L'ÉCHELLE PROVINCIALE					
125	97%	46%	107	92.5%	7.5%
ASSOCIATIONS À L'ÉCHELLE MUNICIPALE					
54	78%	33%	68	90	18%

103. En étudiant ce relevé, nous nous apercevons que les Canadiennes d'expression française sont, là encore, les plus lésées. Dans les associations à l'échelle nationale, la moitié des membres seulement, reçoivent la documentation officielle dans leur langue maternelle. Même au niveau municipal, la proportion des francophones recevant la documentation officielle dans leur langue maternelle est inférieure à celle des anglophones. Seules, les

associations au niveau provincial fournissent à leurs membres plus de documentation rédigée en français qu'en anglais (4%). Le rapport dans ce cas, ne correspond cependant pas à celui de la population du Québec (population francophone à 80%).

LES CAUSES

104. Les pouvoirs publics fédéraux, dans leurs transactions avec les autres pays, ne transigent qu'en anglais. Les associations, relevant de groupes internationaux, envoient donc aux associations canadiennes de la documentation en anglais; la documentation française, sur le plan international, est pourtant disponible pour les pays francophones, tels la France, la Belgique,etc.

105. Les associations, au niveau provincial et municipal, devraient toutes émettre leur documentation en français. L'apathie, l'habitude de l'anglais seules, les empêchent de le faire.

106. NOUS RECOMMANDONS:

i) que le Canada s'inscrive comme pays bilingue dans le monde international. Le "Français" (la langue et la personne!) aurait ainsi plus de chances d'être revalorisé à travers le pays;

ii) que les associations aux niveaux provincial et municipal se fassent un point d'honneur de présenter leur documentation officielle en français, d'abord, et de prévoir ensuite une traduction anglaise.

Cette revue de l'état du bilinguisme dans tous les secteurs de la vie quotidienne constitue notre enquête sur les faits,première partie du mémoire.

Nous présentons maintenant les opinions de nos deux groupes ethniques(de femmes diplômées d'université)sur les différentes questions se rattachant au bilinguisme et au biculturalisme,deuxième partie du mémoire. Ces opinions ne sont pas nécessairement celles de notre association.

DEUXIÈME PARTIE

LES OPINIONS DES CANADIENNES DE LANGUE FRANCAISE ET DE LANGUE ANGLAISE

CHAPITRE I

COMPILATION DES RÉPONSES

107. Pour permettre une meilleure compréhension des opinions émises, nous croyons bon de donner d'abord la question, telle que posée dans notre questionnaire et ensuite de l'expliquer dans certains cas; quelques commentaires, au moment de la compilation, nous ont permis de nous rendre compte que certaines questions ne présentaient pas pour toutes la même signification.

1- Etes-vous d'avis que tous les employés subalternes doivent parler ou comprendre les deux langues dans les bureaux des différents gouvernements et dans certaines entreprises privées au Québec, à Ottawa et ailleurs au Canada?

108. Cette question prêtait à équivoque; plusieurs ont considéré que des employés qui parlent une langue la comprennent nécessairement; d'autres ont répondu à la question en insistant, à certains endroits, sur la nécessité de comprendre les deux langues et non de les parler. Nous pouvons donc conclure que certaines réponses en annulent d'autres.

109. Ainsi, en compilant les questionnaires un à un, nous avons vu que certaines personnes insistaient sur l'importance de comprendre les deux langues au Québec et ailleurs au Canada, et n'admettaient pas la nécessité de les parler. D'autres, au contraire, réclament que tous les employés parlent les deux langues, ce qui en implique la compréhension.

110. Voici, quand même, les réponses à cette question telle que nous les avons compilées. Le premier tableau est une compilation des réponses des francophones et le deuxième de celles des anglophones:

TABLEAU XXV

FRANCOPHONES

	AU QUÉBEC		A OTTAWA		AILLEURS AU CANADA	
	Comprendre	Parler	Comprendre	Parler	Comprendre	Parler
a) Bureaux fédéraux	153	178	119	152	103	61
b) Bureaux provinciaux	149	169	114	130	95	35
c) Bureaux municipaux	146	167	101	116	90	26
d) Entreprises commerciales	148	160	107	111	91	31
e) Compagnies de transport: autobus	148	169	104	133	89	45
taxis	138	159	104	112	88	32
f) Banques à charte	144	169	109	129	83	41
g) Caisses populaires	147	143	93	111	76	40
h) Hôpitaux	151	165	101	120	90	50
i) Hôtels	149	171	105	138	85	52

TABLEAU XXVI

ANGLOPHONES

a) Bureaux fédéraux	50	132	63	98	76	31
b) Bureaux provinciaux	34	146	85	79	73	15
c) Bureaux municipaux	35	132	62	72	66	12
d) Entreprises commerciales	47	118	67	55	65	8
e) Compagnies de transport: autobus	32	152	52	88	63	12
taxis	39	146	65	74	61	13
f) Banques à charte	40	137	66	69	67	13
g) Caisses populaires	31	112	45	63	51	16
h) Hôpitaux	42	132	58	76	77	19
i) Hôtels	36	139	45	85	74	22

2- Etes-vous d'avis que les hauts fonctionnaires des différents gouvernements et de certaines entreprises privées doivent parler ou comprendre les deux langues au Québec, à Ottawa et ailleurs au Canada?

111. Cette question prêtait à équivoque, comme la précédente, et les résultats doivent être interprétés à la lumière des remarques que nous avons faites à la suite de cette première question. La compilation des réponses nous donne le tableau suivant:

TABLEAU XXVII

FRANCOPHONES

	AU QUEBEC		À OTTAWA		AILLEURS AU CANADA	
	Comprendre	Parler	Comprendre	Parler	Comprendre	Parler
a) Bureaux fédéraux	174	180	135	172	84	106
b) Bureaux provinciaux	146	176	120	153	91	77
c) Bureaux municipaux	145	175	116	145	87	68
d) Entreprises commerciales	142	171	117	137	85	71
e) Compagnies de transport: autobus	141	171	113	150	78	75
taxis	139	168	110	136	82	65
f) Banques à charte	140	169	116	150	91	80
g) Caisses populaires	135	166	105	140	77	64
h) Hôpitaux	140	173	117	160	89	80
i) Hôtels	141	175	114	156	90	89

TABLEAU XXVIII

[illegible]

		AU QUEBEC		À OTTAWA		AILLEURS AU CANADA	
		Comprendre	Parler	Comprendre	Parler	Comprendre	Parler
a)	Bureaux fédéraux	39	142	64	97	60	46
b)	Bureaux provinciaux	31	149	60	77	61	30
c)	Bureaux municipaux	37	140	63	67	61	17
d)	Entreprises commerciales	42	119	70	56	62	18
e)	Compagnies de transport: autobus	37	130	59	74	58	20
	taxis	37	130	61	69	56	18
f)	Banques à charte	41	126	60	66	61	22
g)	Caisses populaires	29	110	53	58	46	19
h)	Hôpitaux	40	123	66	66	61	27
i)	Hôtels	40	125	63	69	63	22

112. La lecture de ces deux tableaux nous prouve que les francophones sont plus exigeantes pour elles-mêmes que pour leurs compatriotes de langue anglaise des autres provinces. Elles acceptent le bilinguisme partout dans le Québec dans une proportion plus forte même qu'à Ottawa. Sans doute, l'habitude est-elle prise, mais une telle attitude ne tient pas compte du pourcentage de la population française du Québec. Si nous exigeons le bilinguisme partout au Québec, la logique et le "fair play" doivent nous le faire réclamer deux fois plus au Nouveau-Brunswick où la minorité représente le double de celle du Québec.

113. Les anglophones, elles, ne sont en faveur du bilinguisme qu'au Québec. C'est le seul endroit, à l'exception des bureaux fédéraux à Ottawa, où en majorité, elles réclament les deux langues. A Ottawa, un peu plus du tiers du groupe interviewé favorise le bilinguisme et environ 10% , ailleurs au Canada. Dans l'esprit des anglophones, le bilinguisme demeure donc l'apanage et l'obligation des

seuls Canadiens d'expression française.

114. Si cette opinion des femmes diplômées anglophones reflète celle des Canadiens d'expression anglaise, nous sommes encore loin de la réalisation de l'idée-force du mandat de la Commission Laurendeau-Dunton.

3- A quel moment, à votre avis, est-il préférable de commencer l'étude de la langue seconde?

115. La question était simple et sans équivoque; voici le relevé des réponses:

TABLEAU XXIX

	Francophones		Anglophones
Maternelle	6	.....	13
1ère année	75	.....	129
2ème année	13	.....	11
3ème année	23	.....	8
4ème année	32	.....	4
5ème année	12	.....	1
6ème année	6	.....	0
7ème année	7	.....	0
8ème année	4	.....	0

116. Les anglophones sont donc en faveur d'une étude plus précoce de la langue seconde.

4- Trouvez-vous justes les conditions faites aux écoles de la minorité anglaise au Québec?

117 Plusieurs anglophones ont distingué, dans cette question, entre la minorité anglaise catholique et la minorité protestante; quelques-unes ne trouvent pas justes les conditions faites aux écoles de la minorité anglaise catholique!

TABLEAU XXX

Francophones			Anglophones		
Oui	Non	Sans opinion	Oui	Non	Sans opinion
116	21	48	83	26	69

5- Trouvez-vous justes les conditions faites aux écoles de la minorité française dans les autres provinces canadiennes?

118. Nous nous sommes rendu compte, par les réponses à cette question, que plusieurs personnes, tant francophones qu'anglophones, n'étaient pas au courant des conditions faites aux minorités françaises dans les autres provinces canadiennes. Malgré cela, dans les deux groupes, une forte majorité considère injustes les conditions faites aux écoles de la minorité française dans les autres provinces, comme en fait foi le relevé suivant:

TABLEAU XXXI

Francophones			Anglophones		
Oui	Non	Sans opinion	Oui	Non	Sans opinion
2	143	48	25	56	97

6- Croyez-vous que partout au Canada, les enfants doivent avoir la possibilité de recevoir l'enseignement en anglais ou en français?

119. Les opinions des groupes francophone et anglophone sur cette question se rencontrent encore (tableau XXXII), même si les anglophones sont moins nombreuses à vouloir accorder la possibilité pour chacun de recevoir l'enseignement en anglais ou en français. Ont-elles pensé, en répondant à cette question, à l'éventualité d'un Québec unilingue français?

TABLEAU XXXII

Francophones			Anglophones		
Oui	Non	Sans opinion	Oui	Non	Sans opinion
153	24	8	99	42	37

7- Seriez-vous en faveur d'un ministère fédéral de l'Education?

120. Plusieurs Canadiennes d'expression française ont répondu affirmativement à cette question en y ajoutant la restriction suivante: pour préserver les droits des minorités. Elles acceptent donc un ministère fédéral de l'Education dont le rôle serait restreint à la sauvegarde des droits minoritaires.

121. D'ailleurs, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, art. 93- par. 3 et 4, reconnaît aux minorités catholiques ou protestantes le droit d'un appel au gouverneur-général en conseil " de tout acte ou décision d'une autorité provinciale affectant l'un quelconque des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de la Reine relativement à l'éducation". (Codification des Actes de l'Amérique du Nord Britannique, 1867 à 1957, préparés par Elmer A. Driedger).

122. Les anglophones sont, en très forte majorité, en faveur d'un ministère fédéral de l'Education. Voici le relevé des réponses:

TABLEAU XXXIII

Francophones			Anglophones		
Oui	Non	Sans opinion	Oui	Non	Sans opinion
55	100	30	117	23	38

8- Vous considérez-vous aussi Canadienne que Québécoise?

123. Quelques Anglophones nous ont répondu "more so"; les tendances séparatistes n'existent donc pas seulement dans le groupe francophone du Québec; des éléments extrémistes se rencontrent dans les deux groupes ethniques de la population, mais notre enquête nous permet d'affirmer que la majorité des femmes diplômées d'université se classent parmi les adeptes de la modération. Elles se considèrent aussi Canadiennes que Québécoises dans la proportion suivante:

TABLEAU XXXIV

Francophones			Anglophones		
Oui	Non	Sans opinion	Oui	Non	Sans opinion
124	51	10	159	2	17

9. Considérez-vous avantageux de vivre dans un pays bilingue?

124. Dans les deux groupes, la très grande majorité ont répondu affirmativement:

TABLEAU XXXV

Francophones			Anglophones		
Oui	Non	Sans opinion	Oui	Non	Sans opinion
135	37	13	149	14	15

10-Croyez-vous que la capitale du Canada devrait être un district fédéral autonome où les deux cultures pourraient s'exprimer et où les deux langues officielles seraient employées de façon équitable?

125. Les opinions des deux groupes sont, une fois de plus, presque identiques; le groupe anglophone, comme à la question sur la possibilité de recevoir l'enseignement en anglais ou en français partout au Canada, manifeste ici aussi plus de tendances restrictives:

TABLEAU XXXVI

Francophones			Anglophones		
Oui	Non	Sans opinion	Oui	Non	Sans opinion
157	9	13	107	38	33

11- Croyez-vous que, pour promouvoir le concept d'égalité et la connaissance de notre héritage culturel, la Société Radio-Canada, l'Office national du film et les organes d'information tels que la Presse Canadienne font suffisamment leur part, devraient faire plus, devraient faire moins?

126. La majorité des deux groupes se prononcent en faveur d'une amélioration à la Société Radio-Canada, à l'Office national du film et dans les organes d'information tels que la Presse Canadienne; les chiffres suivants sont éloquents:

TABLEAU XXXVII

Société Radio-Canada et Office national du film

	Francophones	Anglophones
Font suffisamment leur part	53	48
Devraient faire plus	115	98
Devraient faire moins	1	2

Les organes d'information tels que la Presse Canadienne

	Francophones	Anglophones
Font suffisamment	28	31
Devraient faire plus	130	103
Devraient faire moins	1	5

12- Croyez-vous au biculturalisme?

127. Nous n'avons donné aucune définition du mot pour laisser à chacune la possibilité de se le définir. Les réponses ne présentent aucun caractère scientifique, à cause de la subjectivité de la question; elles ne peuvent que manifester des tendances.

128. Le groupe francophone qui, dans les faits, prouve son bilinguisme, croit beaucoup moins au "biculturalisme" que le groupe anglophone. Pour celui-ci, le biculturalisme représente peut-être la planche de salut devant la prise de conscience de l'élément francophone. Nous avons compilé les chiffres suivants:

TABLEAU XXXVIII

Francophones		Anglophones
Un peu	79	49
Pas du tout	40	4
Fermement	51	102

129. NOUS RECOMMANDONS:

i) que les minorités françaises des provinces canadiennes jouissent des mêmes privilèges que la minorité anglaise du Québec. Au Nouveau-Brunswick, la proportion de l'élément francophone est le double de la proportion anglophone du Québec, et aucun privilège n'est accordé à cette minorité;

ii) que, partout au Canada, où la population francophone le réclame, les enfants aient la possibilité de recevoir l'enseignement en français;

iii) que dans certains domaines (police fédérale, armée, etc.) le bilinguisme soit obligatoire partout au Canada;

iv) que, partout au Canada, les entreprises commerciales et bancaires, les compagnies de transport et les hôtels, engagent au moins quelques employés bilingues;

v) que la Société Radio-Canada et l'Office national du film prévoient des émissions et des films propres à faire connaître aux deux groupes ethniques leurs réalisations mutuelles;

vi) que la reconnaissance du fait français devienne officielle dans tous les secteurs de notre vie canadienne; cette recommandation demeure le seul moyen à l'usage des modérés, qui désirent le respect des droits du français, de faire accepter aux "indépendantistes" l'évolution du Québec au sein d'une Confédération redéfinie;

vii) que, à travers tout le Canada, au niveau des provinces et des municipalités on puisse trouver quelques employés bilingues, par exemple dans les services publics;

viii) que la capitale du Canada devienne un district fédéral autonome où les deux cultures et les deux langues auront droit de cité à parts égales.

CHAPITRE II

COMMENTAIRES DES FRANCOPHONES

130. Après avoir terminé la compilation des réponses à la dernière question de notre enquête, nous avons pensé, à cause de la diversité de fonds et de forme des différentes opinions, en faciliter la compréhension en isolant d'abord ce qui appartient en commun à tous les Canadiens, en compilant ensuite diverses suggestions et en citant enfin de simples commentaires.

131. Nous avons voulu, comme la Commission Laurendeau-Dunton l'a fait à travers le pays, recueillir des témoignages personnels; nous présentons ceux des femmes diplômées d'université de la région métropolitaine de Montréal.

132. Pour les dénominateurs communs, nous avons cru bon de les diviser en tableaux et de signaler le nombre de réponses dans les différentes catégories. Cette façon de procéder permet de comparer plus facilement les réponses des personnes de langue française et celles des personnes de langue anglaise. Les analogies sont frappantes.

133. Le chapitre II tient compte des opinions des Canadiennes de langue française, et le chapitre III, de celles des Canadiennes de langue anglaise. Afin de ne pas fausser la pensée de nos compatriotes de langue anglaise, nous présentons leurs réponses à cette dernière question dans leur langue maternelle, car, toute traduction, si parfaite soit-elle, ne rend pas justice au génie d'une langue. Nous avons aussi élaboré davantage la partie anglaise, car nous ne voulions négliger aucune distinction ou subtilité.

FRANCOPHONES

13- Quels sont les dénominateurs communs qui permettraient aux Canadiens de langue française et aux Canadiens de langue anglaise de se définir comme Canadiens?

134. "Aucun dénominateur commun entre Latins et Saxons; le Canadien, une utopie". (5)*

Dénominateurs communs:

135. I Sur le plan international:

" La foi dans l'avenir du pays" (2)

" La richesse du Canada, comparée à celle des pays sous-développés" (1)

" La lutte pour la paix". (1)

" La possibilité pour le Canada de s'affirmer au rang de nation influente." (11)

" La participation à l'O.N.U." (1)

" L'éventuelle adhésion au Tiers-Monde dans le cadre de la neutralité". (1)

" La participation aux jeux olympiques." (1)

136. II Sur le plan national:

1- facteurs physiques

2- facteurs géographiques

3- facteurs historiques

4- facteurs politiques

5- facteurs économiques

6- facteurs sociologiques
   a) élément humain
   b) qualités
   c) réalisations
   d) traditions

7- facteurs religieux.

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de personnes qui ont donné cette réponse.

Sur le plan national:

137. 1- Facteurs physiques:

" Les réseaux transcontinentaux des communications".(2)

" Les timbres et la monnaie". (1)

138. 2- Facteurs géographiques:

"La même entité géographique: le magnifique territoire nord-américain" (25)

" Le climat". (1)

139. 3- Facteurs historiques:

"Une histoire commune depuis 200 ans".(16)

"La collaboration des Canadiens anglais et des Canadiens français dans un pays qui est leur,(11) et les luttes qui les ont divisés".(1)

"Les soldats morts pour le Canada" (2)

"Une réalité historique échafaudée sur deux piliers culturels".(3)

"Les mariages de Canadiens-français avec des Canadiens-anglais" (2)

"Les Grandes Figures Canadiennes". (1)

140. 4-Facteurs politiques:

"Héritage politique de deux civilisations".(1)

"La même entité politique". (8)

"Le gouvernement du Canada,(3), la constitution canadienne,(2) et le parlementarisme".(1)

"Les mêmes intérêts politiques: un gouvernement stable, responsable." (10)

"L'appartenance à la Confédération qui, si elle avait été préservée dans sa pensée initiale, aurait empêché nombre de situations de faits, qui handicapent un groupe ethnique au profit d'un autre, et aurait favorisé un épanouissement national".(3)

Sur le plan national

141 5- Facteurs économiques:

"La même entité économique". (10)

"Les mêmes besoins". (1)

"L'achat au Canada". (1)

"Les industries et les produits de fabrication canadienne".(2)

"La richesse canadienne et québécoise".(6)

"La communauté d'intérêts à développer nos richesses naturelles". (16)

"L'étatisation de plusieurs industries".(1)

142. 6-Facteurs sociologiques:

a) L'élément humain:

"La recherche du bonheur",(7) et "l'idéal".(1)

Le patriotisme: "Fierté des réalisations passées".(6)

"Amour commun du pays".(10)

"Ambitions futures". (2)

"L'enrichissement réciproque".(1)

"Les manières de penser et de vivre".(1)

b) Les qualités:

" La tolérance, le respect mutuel et la compréhension".(33)

" Le réalisme canadien-français".(1)

" Le civisme".(1)

c) Les réalisations:

" L'identité de Canadien, du fait d'être né au Canada."(11)

" Le bilinguisme". (13)

" Un régime légal commun".(3)

" La vie littéraire et scientifique, les arts et les sciences". (6)

" Les sports".(3)

" La promotion d'un bien-être commun".(22)

" La lutte contre l'américanisme envahissant".(26)

d) Les traditions:

" L'héritage culturel de deux cultures et de deux civilisations".(34)

Sur le plan national:

143. 7- Facteurs religieux:

"Le christianisme".(4)

LES SUGGESTIONS

144. " Il serait nécessaire, pour chacune des cultures, d'évaluer la seconde culture davantage à partir des ressemblances que des différences, v.g. l'élément humain est beaucoup plus important que le simple aspect langue et culture; il transcende ce dernier. Une telle attitude entraînerait davantage précisément le respect des différences. Je crois qu'avec une telle attitude, libre de préjugés, la coexistence serait, non seulement possible, mais un enrichissement pour le pays." (2)

"Le respect des droits du français et de l'anglais", "la représentation égale des deux langues".(25)

" Le bilinguisme et le biculturalisme d'un océan à l'autre". (12)

"Accepter de regarder les bons côtés des deux et cesser de critiquer".(6) "Ils ont besoin de nous et nous avons besoin d'eux". "Liberté, égalité,fraternité". "Vanter son pays partout et le visiter".

145. ÉDUCATION

"Un meilleur système d'éducation".

"Une étude saine de l'histoire à l'école,fondée sur les documents originaux" (14) "Des manuels d'histoire rédigés dans les deux langues et, en collaboration,par des historiens compétents et impartiaux appartenant aux deux groupes ethniques ".(10)

"L'enseignement de la langue seconde dès la première année".(2)

Sur le plan national

146. ÉDUCATION

"L'enseignement bilingue".(1) "Créer chez les jeunes le désir d'apprendre la langue seconde".

"Une meilleure coordination de l'enseignement".(1)

"Que les responsables fassent de la dynamique de groupe".(1)

146. PUBLICITÉ

"Des moyens de diffusion qui touchent les deux cultures et aident à faire tomber les préjugés".

"Un journal bilingue".(1)

"Une publicité impartiale".(3)

147. ÉCONOMIE

"Une économie mieux balancée: que la minorité française ne reste pas la classe des économiquement faibles".(5)

"Donner une chance aux Canadiens de langue française au Québec".

"Une meilleure connaissance des problèmes économiques du Canada vis-à-vis de l'économie américaine, et une dépendance trop grande de l'économie anglaise".

148. POLITIQUE

"Aider le Québec à tendre vers une auto-détermination".(2)

"Un autre système constitutionnel: que le Québec devienne autonome et échange ensuite des rapports culturels et économiques étroits avec le reste du Canada".(1)

"L'autonomie politique complète pour le Canada: la libération de l'attachement au Commonwealth, qui rappelle à la fois victoire et défaite, réflexes sociologiques à la base de toutes les incompréhensions". (16)

Sur le plan national

148. POLITIQUE (suite)

"Un drapeau national distinctif".(16)

"Un hymne national distinctif". (15)

"Faire du Canada des Etats-Unis canadiens: chacune des provinces devrait pouvoir traiter d'égal à égal avec les autres" (1)

"Que le Canada devienne une monarchie avec un vice-roi"; éliminer la position de gouverneur-général" (2)

"Le respect mutuel des droits nationaux garantis par une Confédération remaniée explicitant ces mêmes droits en termes non équivoques".

Pour les gouvernements: "Le respect des minorités dans toutes les provinces et dans tous les domaines".

Pour le gouvernement fédéral: "respect du droit des provinces de percevoir les impôts directs". (3)

149. AUTRES DOMAINES

"Des colonies françaises devraient être établies partout au Canada". (2)

"Des échanges inter-provinciaux pour les professeurs et les étudiants". (6)

"Eviter le sentimentalisme en ce qui a trait aux relations avec la France et l'Angleterre". (3)

"Prise de conscience par les Canadiens de langue anglaise du courage et de la compétence des Canadiens de langue française".

Sur le plan national

149. AUTRES DOMAINES (suite)

"Aux Canadiens de langue française "parvenus" d'avoir une fierté minimum dans l'usage de la langue française en public, dans les hôtels, les magasins,etc."

"La capitale du Canada devrait être ouverte à tous ceux qui s'expriment en anglais ou en français".

"Nombre de problèmes économiques et sociaux sont communs aux deux groupes ethniques et seraient plus facilement résolus, si les différences de langue et de religion étaient oubliées et même effacées".

150. COMMENTAIRES

"La langue française n'est pas respectée par ceux qui la considèrent comme la leur. Le langage correct est, dans l'esprit du grand public, une chose plus que secondaire. On se moque des Français. On parle anglais de la même façon, en faisant d'énormes fautes. La paresse des Canadiens de langue anglaise est soeur de la nôtre".

"Ce sont les hauts fonctionnaires qui sont les plus ignorants très souvent de tout ce qui constitue le patrimoine français international."

"Nous avons toujours été tellement amorphes qu'il est à se demander de quoi nous aurions l'air si nous prenions forme et corps"!

"Certaines universités de langue anglaise ont un niveau supérieur aux nôtres, dans le domaine scientifique. Le Canadien de langue française est dépourvu d'ambition et de sens social, ce qu'il doit apprendre de ses confrères anglophones. Dès que le Canadien de langue française se fait un salaire raisonnable, la recherche ne lui importe guère".

150 COMMENTAIRES (suite)

"Le séparatisme n'est à l'avantage ni du Canadien de langue française, ni du Canadien de langue anglaise".

"Le temps est un facteur qui a permis au Canadien de langue anglaise d'oublier l'apport des Canadiens de langue française à la fondation et à l'enrichissement du pays."

" Ce sentiment d'être Canadien n'est pas inné et ne s'acquiert en partie que par la fréquentation de personnes d'autres pays et les voyages". (2) "C'est un sentiment qui ne se définit verbalement qu'avec difficulté, mais se situe plutôt au plan intuitif. Ce n'est qu'en côtoyant des personnes étrangères qu'on peut se rendre compte quels éléments sont communs à tous les peuples et lesquels sont proprement canadiens".

CHAPITRE III

COMMENTAIRES DES ANGLOPHONES

13- What are the common denominators in the French and the English cultures which would enable us to call ourselves Canadians?

152. "The two cannot be compared". (2)

Common Denominators:

153. I In the International Field:

"A picture of ourselves before the other nations of the world". (3)

"Concern for the dignity of man, for underprivileged people in Canada and all over the world". (3)

"Promotion of world peace". (2)

"Contribution to the U.N. in solving some world problems".

II In the National Field:

1- Physical Factors

2- Geographical Factors

3- Historical Factors

4- Political Factors

5- Economical Factors

6- Sociological Factors
   a) Human Factors
   b) Qualities
   c) Achievements
   d) Traditions

7- Religious Factors

In the National Field:

154. 1- Physical Factors:

"CBC French and English". (2)

155. 2- Geographical Factors:

"An affection for the land, for Canada physically." (24)

"Common love for our country, Québec in particular: invigorating climate, agriculture, forests, scenery".

156. 3- Historical Factors:

"A joint history of immigration from our original homes with consequent common need to adjust to a new environment". (24)

"A joint cooperation for 200 years in developing the same country". (29)

"Pioneer backgrounds: French and English are two old, powerful, neighbouring colonizing nations". (5)

"French and English have fought together for Canada in two major wars". (3)

"Two linguistic and cultural groups desiring to build an independent nation north of the 49th parallel". (1)

"Most of us have lived here for generations and there has been a great deal of intermarriage between English and French". (8)

"Fighting against colonisation, the depression (1939) and invasion (1812)."

"Pride in our fellow Canadians".

In the National Field:

157. 4- Political Factors:

"The democratic liberal government as opposed to communism". (1)

"The parliamentary system". (1)

"Good government". (5)

"Confederation and B.N.A. united the two cultures".

"Confederation is a fact of Canadian life,(13) and as an on-going process with changes from generation to generation continues to be, generally speaking, a common aim". (3)

"The Crown, (the Queen)." (2)

"Equal rights at the Federal level".(5)

"Traditional disinclination to be dominated by the U.S."(2)

158. 5-Economical Factors:

"Economic standard of living and achievements". (8)

"Betterment of country by fair and honest dealings".(2)

" Establishment of industries to make country self-sufficient". (4)

"Resources of the country are for all Canadians".(1)

"Finances" (1)

"Lower wage standards here in Québec".(2)

"Future of Canada and Québec". (1)

"Working together in the same types of jobs,doing the same kind of work, earning the same kind of salary".(1)

"Both French and English Canadians depend on the United States for many things, including our livelihood in many cases". (2)

In the National Field:

159. 6- Sociological Factors:

a) Human Factors:

"We are all human beings living in a naturally rich country with so much to live for as one people". (10)

"Love of life, its finer things". (7)

"Patriotism": "Foster pride in our country (neither British, nor American) Canadian", (6) and "in our history". (12)

"Loyalty to Canada". (1)

"Desire for progress, expansion and self-improvement, faith in the future of Canada". (4)

"Joint successes and failure in our daily lives as we live them in the same milieu". (8)

"Similar values in family life and in public and private morality." (6)

"(Same stores and shops, same styles, same restaurants".)

b Qualities:

"Tolerance: mutual understanding and respect for our unique or individual qualities". (14)

"Sense of adventure". (1)

"There is a strong bond of affection between French and English". (5)

c) Achievements :

"Same birth place" (4) "We are of the same race: Caucasian". (1)

"That we are Canadians, period!" (3)

"Similar experiences of early settlers: same problems".

"Bilingualism: jet age makes the world small and, so with travel made easy, the necessity arises: "No man is an Island". (7)

In the National Field:

c) Achievements:(suite)

"Respect for law and order, belief in Justice."

"Love and Freedom"."Democratic principles of all aspects of life"."Democratic procedures" (21)

"Arts and Sciences": (23) "music","architecture", "drama," "fine cuisine", "literature", "the theatre".

"Sports,Recreation (same tastes)". (4)

"As the situation exists today, English Canadian as well as French Canadian is trying hard to stem the Americanism that is flowing northward in an attempt to retain our Canadian identity. English and French should join forces". (9)

"Each of us as an individual has Not gone to the U.S.A. and become an American, in spite of the lure of money, material welfare and greater opportunity".(2)

"Economic and cultural independence from the U.S."(5)

"Fear of the U.S." (10)

"Education".(8)

"Language: (2) when the French is the French from France".

"General awakening in the subject of "biculturalism"(1)

"The T.Eaton Co."!

d) Traditions:

"Cultures (Western European) are interdependent".(14)

"Unity in diversity". (4)

160. 7- Religious Factors

"Christianity: common belief in God and acceptance of the church in its various forms as the basis of our society"(24)

SUGGESTIONS:

161. EDUCATION

"Omit the question of religion from educational systems entirely and teach no religion in schools at all. English and French given the same teaching time throughout for school". (7)

"I think that if our historical background were presented more responsibly and objectively in primary school with emphasis on commerce and exploration as a means of building a nation instead of a series of battles between English and French we might more readily perceive ourselves as a nation". (4)

"All Canadians should be encouraged to speak both languages, though not forced. I think a greater effort should be made in the schools. Children should begin oral work in the second language in first grade and social contacts should be encouraged from this level. I do not think any real success in biculturalism will come until a generation so trained has grown up". (2)

162. POLITICS

"Revision of laws (civil and criminal)."

"National Flag". (3)

163. OTHER FIELDS

"Interchange of students will help".

"Both,English and French should make more definite efforts to free themselves from European influences and become more definitely Canadians".(2)

"So often when Canadian X is making an honest effort to converse in a second language,his listener replies in the first language,either through an intended courtesy,

OTHER FIELDS (Cont'd)

through impatience or through his desire to show that he also is bilingual. This is apt to lead to frustration and annoyance and works against the promotion of bilingualism"(1)

"Instead of just sending out questionnaires and talking about bilingualism and biculturalism, why don't our two clubs of University Women give, by practical example, support to the two languages and cultures. I would suggest, as a beginning, a few joint meetings each year".

164. COMMENTS

"I think that if French speaking Canadians recognized the fact that English speaking Canadians are just as much Canadians as the French speaking are, and treated them as human beings and spoke to them occasionnally, the province of Québec would be a far better place to live in than it is today".

"Throughout our history we have both had the experience of being constantly snubbed by French from France, English from England and Americans."

"We really are 51st state politically, so it doesn't matter much."

"The worst offenders toward the English speaking group is the school".

"French is badly taught in Elementary school,too little, of poor quality and too late". (3)

"Our mother tongue is an accident of birth in both cases and cooperation with each other is strength".(2)

"It is man and his historical mistakes wich divide us. Fighting, separating and a feeling of superiority one over the other is stupidity". (4)

COMMENTS (Cont'd)

"As a member of the minority in Québec, I can understand some of the frustrations of the French Canadian minority in Canada. Can we build from this sharing to influence the rest of Canada?"

"I truly believe, at least, in Québec, that with the current emphasis on bilingualism and biculturalism, the French and English will come to understand and appreciate each other in a true and realistic fashion, and without suspicion".

"Merci pour le questionnaire et bon succès".

"I am very happy to have had the opportunity to answer these questions". (3)

"I congratulate you on this effort to investigate the problem - it shows very careful consideration of many aspects of the topic".

165. Letter from an English-speaking compatriot

"I have left many of the questions blank because my answers would be a qualified yes or no.

166. I should truly like to see this country more bilingual and believe the English are missing a great deal in not being able to speak French, but until they can be convinced of that at an early age, they are not going to be motivated to learn French and unless they have opportunities to use it they will not be able to maintain it.

167. As a people I do not think we have a talent for languages. We are too inhibited, but I think the segregation of our communities also contributes.

168. Although I had lived in Montreal for 15 years I was 25 before I had the privilege of entering the French milieu socially and then only briefly. I realized then what I was missing, but unfortunately moved out of the Province. If I had the time and energy today to learn French, which I have not, I would never become proficient because I would not have enough opportunity to use it.

169. But as a token of my good faith, may I say that I have successfully fostered the idea of bilingualism in my daughter so that despite an upbringing in an English speaking home, she identifies with a French grand-parent and plans to work for her M.A. in a French University."

CRITICISMS

170. "The premise of this questionnaire is a bilingual Canada on all levels of government. We consider this to be a biased opinion. Were all these "yes" "no" questions to be answered we would be pointing out a need for bilingualism all across Canada. This we are at variance with. We do not feel for instance that a Federal employee in Victoria B.C. should be required to be bilingual. Nor should he be considered second-best in his position because he is not. We trust that in your brief to the "Laurendeau-Dunton Commission you will be honest enough to mention at least one dissenting voice to your questionnaire on the basis that it assumes what it is obviously trying to prove".

171. "Il faudrait d'abord adopter des méthodes plus scientifiques que vous ne l'avez fait dans ce questionnaire. Je ne puis voir quelles conclusions honnêtes vous pourrez faire après l'analyse d'un tel travail. Le respect mutuel demande une sincérité, un dialogue qui a pour départ une question franche et non une question pleine de préjugés et (ou de vagues termes) qui ne peut être répondue sans compromettre son intelligence". (textuel).

172. "Re: Question no 27. (the last one)

This is a most pecular question, indicating a provincial outlook. When one is born in Canada, one is a Canadian, no matter the province or the ethnic origin. It should not be necessary to look for common denominators. To do so shows a chip-on-the-shoulder attitude. I am Jewish and it has never occurred to me to look for a common denominator with the French and English cultures. I am glad we have them both - this makes for a rich back-ground and wide interests - and I accept the fact that we are all Canadians as axiomatic".

N.B. Nous tenons à faire remarquer que la question no 27 est une de celles suggérées par la Commission Laurendeau-Dunton.

CORRECTIONS

173. " In reply to the "loaded" questions 8 and 9, my answers approximately answer if some be substituted for "all" employees. I do not believe it realistic to require English conversation from all bank employees in a small Québec town, nor French conversation from all bank employees in most small towns in P.E.I., Newfoundland, or B.C., for instance, where even the opportunity to practice such conversation is practically non-existent after schooling ends, in both cases. However, I do feel strongly that at least one bilingual employee should be on hand at all times, anywhere in Canada, in such public places as bus depots, General Hospital admitting offices; obviously, this number should increase proportionately with the number of persons of the other language who are likely to require services. In Montréal and Ottawa for instance, all employees in most districts and most employees in all

districts should be expected to be able to understand the other language, and refer difficult cases to a truly bilingual employee, graciously. As far as executive and administrative personnel, this would seem to depend on area, as mentioned above; for instance, I would not expect to find English a requisite for a foreman in most Québec towns, nor French in an area where no employee speaks the language".

174. "Re Question no. 24:

There is only one official language in the federal sense, but certainly two in Québec".

" SUGGESTED QUESTIONS:

"NEVER SELDOM OFTEN VERY OFTEN"

175 Have you attempted to speak the other language and been answered in your own? ✓

176 Have you noticed grammatical errors in texts published by the following?

Road signs Very often."

TROISIÈME PARTIE

LES NÉO-CANADIENNES

CHAPITRE I

NATURE DU GROUPE

177. La troisième partie de notre mémoire traite des Néo-Canadiennes. Un questionnaire spécial, bilingue, a été adressé à 300 femmes diplômées d'université, d'origine étrangère, de la région métropolitaine de Montréal. De ce nombre, un peu plus du tiers (105) ont répondu.

178. Le questionnaire était bilingue, car nous avons pensé pouvoir ainsi étudier de façon plus efficace l'intégration des Néo-Canadiennes au milieu français ou anglais.

179. Nous allons d'abord analyser la nature du groupe néo-canadien, exposer les faits sur lesquels notre enquête a porté et, enfin, présenter les opinions des Néo-Canadiennes.

180. Les Néo-Canadiennes que nous avons interviewées se partagent entre les nationalités suivantes: (quelques-unes d'origine française ou anglaise).

TABLEAU XXXIX

Nationalité des Néo-Canadiennes

Allemande:	13	Hongroise:	2
Anglaise :	2	Lithuanienne :	1
Arabe :	1	Polonaise :	34
Belge :	1	Roumaine :	5
Espagnole :	1	Russe :	12
Estonienne :	2	Suisse :	1
Française :	14	Autre :	16

181. Parmi ces personnes, 90 sont mariées. Plusieurs questions s'adressaient aux maris; nous pouvons donc dire que, sur certaines questions de fait, nous apportons le témoignage de 195 Néo-Canadiens.

TABLEAU XL

Nationalité des Néo-Canadiennes mariées

Allemande	: 8	Russe	: 5
Hollandaise	: 1	Ukrainienne	: 1
Israélite	: 1	Autre	: 39
Polonaise	: 35		

TABLEAU XLI

Arrivée au Canada

1931-1940	1941-1950	1951-1960	1961-1963
2	32	59	4

182. Les Néo-Canadiennes constituent donc un groupe de "jeunes" Canadiennes; plus de la moitié d'entre elles ne sont au Canada que depuis une dizaine d'années.

TABLEAU XLII

Diplômes universitaires

	Femmes (105)	Hommes (maris) (90)
Baccalauréat	35	15
Licence	11	7
Maîtrise	16	21
Doctorat	25	20
Autre	17	6

183. Ce tableau nous prouve que le niveau d'éducation de ce groupe de Néo-Canadiennes est très élevé: 23.8% d'entre elles possèdent un doctorat; la proportion de ces diplômées est donc plus élevée, ici que dans les deux autres groupes étudiés (canadiennes de langue française et canadiennes de langue anglaise).

TABLEAU XLIII

Religion

	Femmes (105)	Hommes (maris) 90
Catholique	57	54
Protestante	11	8
Orthodoxe	18	12
Israélite	13	15
Autre	3	2

184. Le catholicisme est donc la religion de la majorité des membres du groupe étudié.

Nombre d'enfants et écoles fréquentées

185. Parmi ces Néo-Canadiennes, 80 ont des enfants, dont 76 sont inscrits dans une école quelconque. La liste des écoles fréquentées par ces enfants paraît au tableau VII, chapitre I, dans la première partie de ce mémoire.

186. Ces relevés précisent la nature du groupe des Néo-Canadiennes, qui nous apportent le témoignage de leur expérience de notre milieu ainsi que leurs opinions sur le bilinguisme et le biculturalisme.

CHAPITRE II

LES FAITS

187. Nous avons préparé le questionnaire destiné aux Néo-Canadiennes afin d'étudier chez elles le bilinguisme, la nature du milieu linguistique qu'elles ont choisi et les influences qui ont joué dans leur choix. Notre étude, comme nous l'avons souligné déjà, porte aussi sur les époux des 90 femmes mariées de ce groupe, ce qui constitue pour certaines questions un témoignage de 195 personnes.

188. Pour présenter les faits, nous croyons plus simple d'énoncer d'abord la question posée et de la faire suivre d'un tableau donnant la compilation des réponses.

189. 1- Avant d'arriver au Canada, saviez-vous que l'anglais et le français étaient les deux langues officielles?

TABLEAU XLIV

Oui	Non
85	18

190. Seulement 81% des Néo-Canadiennes savaient,avant d'arriver dans notre pays, que l'anglais et le français sont les deux langues officielles du Canada. Cette proportion devrait atteindre 100%.

191. La politique du gouvernement fédéral en matière d'immigration devrait prévoir la nécessité pour tous les étrangers qui veulent venir vivre au Canada, de connaître le caractère bilingue de notre pays. Ce serait là un moyen de mettre les deux peuples, qui ont fondé la Confédération, sur un pied d'égalité.

192. NOUS RECOMMANDONS:

que le gouvernement du Canada donne des instructions très précises à ses ambassades à l'étranger, pour que soit reconnu et révélé le caractère bilingue de notre pays.

193. 2- En arrivant au Canada, parliez-vous couramment, un peu, pas du tout, l'anglais et le français?

TABLEAU XLV

Néo-Canadiennes (105)

Parlaient	l'anglais	le français	les deux
couramment	50	69	35
un peu	28	18	
pas du tout	14	4	1
	Néo-Canadiens (90)		
couramment	47	55	30
un peu	30	18	
pas du tout	10	6	

194. A leur arrivée au pays, ces Néo-Canadiennes sont en majorité francophones (voir tableau XLIV). Cependant, les conditions faites au français, même dans le Québec, se chargent bientôt de faire pencher la balance du côté de l'anglais. (voir plus loin tableau LIV).

195. 3- Parlez-vous d'autres langues à part votre langue maternelle, l'anglais ou le français?

TABLEAU XLVI

Néo-Canadiennes (105)		Néo-Canadiens (90)	
Oui	Non	Oui	Non
83	10	82	4

196. Ces Néo-Canadiens, polyglottes dans une proportion de 87% , nous prouvent qu'à partir d'un certain niveau d'instruction, il est possible de parler au moins les deux langues officielles du pays.

197. 4- Si vous travaillez, le faites-vous en milieu anglais, français, bilingue?

TABLEAU XLVII

	Néo-Canadiennes (105)	Néo-Canadiens (90)
Milieu anglais	28	34
Milieu français	25	13
Milieu bilingue	43	47

198. l'étude du tableau XLVII révèle que plus du tiers des Néo-Canadiens et plus du quart des Néo-Canadiennes travaillent dans un milieu anglais; presque la moitié travaillent en milieu bilingue. Cette situation est assez révélatrice de l'état du bilinguisme dans la région métropolitaine,dont 80% de la population est francophone, mais où le monde du travail demeure nettement dominé par l'anglais.

199. 5- Votre choix de lieu de travail a-t-il été influencé par des facteurs professionnels, économiques, linguistiques,religieux, autres?

TABLEAU XLVIII

	Néo-Canadiennes (105)	Néo-Canadiens (90)
Professionnels	61	69
Economiques	23	24
Linguistiques	14	10
Religieux	3	1
Autre	8	4

200. Dans le tableau XLVIII, nous voyons que les facteurs d'ordre professionnel, dans une proportion de 61.5%, et d'ordre économique, dans une proportion de 23.6%, sont nettement prépondérants dans le choix du milieu de travail des Néo-Canadiens.

201. Ce relevé est le dernier qui tienne compte des maris des femmes diplômées Néo-Canadiennes. Les autres questions ne s'adressent qu'aux femmes diplômées d'université.

202. 6- a) Si vous avez des enfants sont-ils inscrits (ou les inscrirez-vous) dans une école française ou anglaise, pour toute la durée de leur cours, pour une partie de leur cours?

203. Nous avons présenté, dans la première partie de ce mémoire (chapitre I), la liste des écoles fréquentées par les 76 enfants d'âge scolaire des Néo-Canadiennes (tableau VII). Les chiffres du tableau suivant diffèrent de ceux de notre premier relevé, car nous tenons compte ici des enfants qui ne sont pas encore inscrits à l'école:

TABLEAU XLIX

Ecole fréquentée par les enfants	pour toute la durée de leur cours	pour une partie de leur cours
Française	15	21
Anglaise	41	15

204. 6-b) Votre choix est-il influencé par des considérations d'ordre académique, religieux,linguistique, économique, autre?

Le choix des écoles fréquentées par les enfants des Néo-Canadiennes a été influencé par des raisons d'ordre:

TABLEAU L

Académique :	44	Religieux :	12
Linguistique:	26	Economique :	8
Autre :	5		

205. Ces tableaux nous montrent que les Néo-Canadiennes, pour la plupart, favorisent les écoles de langue anglaise et ce sont les considérations d'ordre académique qui ont le plus influencé leur choix. Cette situation confirme celle que nous avons signalée dans notre étude du système scolaire, et les mêmes recommandations s'appliquent ici (première partie, chapitre I).

Plaintes des Néo-Canadiens au sujet des écoles:

206. i) Une Néo-Canadienne nous confie que les nouveaux Canadiens considèrent que le contenu académique des cours donnés dans la plupart des écoles anglaises de notre pays est inférieur à celui des écoles européennes, bien que celles-là donnent une excellente formation générale (développement du sens civique, de la

personnalité, etc.) En plus, elle souligne que, sauf dans le cas de quelques rares écoles privées, l'enseignement du français laisse beaucoup à désirer dans les écoles de langue française.

207. ii) La même personne nous fait remarquer que beaucoup de Néo-Canadiens non catholiques ont choisi l'école anglaise pour leurs enfants parce qu'il leur était impossible de les envoyer dans une école française non-confessionnelle. Le milieu français a ainsi perdu un bon nombre d'enfants de familles cultivées, qui lui auraient apporté un grand enrichissement culturel.

208. NOUS RECOMMANDONS

i) que, puisque l'enseignement donné dans notre pays est souvent considéré comme inférieur à celui qui est donné en Europe, les autorités scolaires Canadiennes-anglaises et Canadiennes-françaises cherchent par tous les moyens à améliorer le contenu académique des cours donnés dans leurs écoles et que, du côté français, on attache une importance toute particulière à la qualité de l'enseignement de la langue française.

209. ii) que le Ministère de l'éducation se penche sur les problèmes des Canadiens francophones non catholiques, qui doivent choisir l'école anglaise parce qu'ils ne peuvent s'inscrire dans une école française non-confessionnelle.

210. 7-a) Dans votre vie familiale, parlez-vous votre langue maternelle, l'anglais, le français.

TABLEAU LI

Langue parlée dans la vie familiale

Langue maternelle	: 74
L'anglais	: 28
Le français	: 35

211. b) Si vous avez des enfants, parlent-ils couramment, un peu, pas du tout, votre langue maternelle, l'anglais, le français?

TABLEAU LII

Langue parlée par les enfants	couramment	un peu	pas du tout
Langue maternelle	53	6	3
L'anglais	50	7	1
Le français	39	24	

212. Les Néo-Canadiens et leurs enfants donnent ici à tous les Canadiens un exemple de bilinguisme et prouvent bien qu'il est possible d'apprendre à communiquer en plusieurs langues dès l'enfance. (tableaux LI et LII).

213. 8- Dans votre vie sociale, rencontrez-vous surtout des personnes parlant votre langue maternelle, de langue française ou de langue anglaise?

TABLEAU LIII

Langue parlée dans la vie sociale

Langue maternelle :	61
Langue française :	50
Langue anglaise :	54

214. Plusieurs ont répondu deux fois à cette question voulant indiquer qu'elles rencontrent dans leur vie sociale des personnes parlant leur langue maternelle, mais aussi des personnes de langue anglaise ou française.

215. Cette question termine l'étude des faits dans la vie des femmes diplômées Néo-Canadiennes.

216. A partir de cet exposé des faits, nous avons tenté d'étudier la nature du milieu linguistique choisi par les 105 Néo-Canadiennes. Pour faire cette étude, nous avons d'abord tenu compte de la langue, soit française, soit anglaise, qu'elles maîtrisaient à leur arrivée au Canada et de la langue employée en répondant au questionnaire. Puis, nous avons vérifié dans quelles écoles elles envoient leurs enfants, quels sont leurs

contacts sociaux et quelle langue est utilisée dans le milieu familial.

217. Nature du milieu linguistique choisi par les Néo-Canadiennes:

En arrivant au Canada, 43 femmes sur 105 parlaient la langue française, comme deuxième langue; de ce nombre, 18 sont demeurées nettement francophones, 20 manifestent des tendances à la fois francophones et anglophones, 5 sont devenues plutôt anglophones. D'autre part, 26 d'entre elles parlaient plutôt l'anglais;de ce nombre, 23 sont demeurées anglophones, 3 parlent les deux langues officielles, mais aucune n'est devenue francophone. Enfin, 34 possédaient l'anglais et le français à leur arrivée au Canada; de ce nombre, 16 continuent de parler les deux langues officielles,10 sont devenues plutôt anglophones et, 8, plutôt francophones. On obtient donc un total de 26 francophones, 38 anglophones et 39 parlant les deux langues officielles (tableau LIV).

TABLEAU LIV

Nature du milieu linguistique choisi par les Néo-Canadiennes

Langue seconde parlée à l'arrivée	Nature du milieu choisi et	nombre de personnes	Nombre total de Canadiennes ayant choisi un milieu donné
français (43)	français	18	français (26)
	anglais	5	
	français et anglais	20	
anglais (26)	anglais	23	anglais (38)
	français	0	
	anglais et français	3	
anglais et français (34)	anglais et français	16	anglais et français (39)
	anglais	10	
	français	8	

218. Ce tableau confirme, une fois de plus, la priorité de la langue anglaise dans la deuxième ville française du monde. Les Canadiens de langue française (et nous voulons bien dire les Canadiens-français) seraient-ils les seuls à ignorer que la langue française est devenue une "langue des masses".

219. Dans une conférence prononcée à Paris, M. Jean Basdevant, directeur général des Affaires culturelles et techniques au Ministère français des Affaires étrangères, affirmait:

"'L'O.N.U. ayant adopté en 1946 le français comme langue de travail à une seule voix de majorité, la langue française est employée normalement à l'heure actuelle par 40 délégations sur 111'. Parlée par 155 millions d'hommes répartis entre 32 pays,dont 21 l'ont adoptée officiellement, la langue française a enregistré de nombreuses et récentes victoires: en Roumanie, elle a été promue au rang de première langue étrangère; en Grande-Bretagne, elle a été introduite dans l'enseignement primaire".(La Presse, le 28 novembre 1963).

220. Dans la Province de Québec, le français devrait pourtant être adopté comme langue officielle de travail.

221. NOUS RECOMMANDONS:

i) que la fierté de la langue bien parlée soit développée dès l'école primaire;

ii) que les futurs professeurs apprennent, dans les écoles normales, qu'il n'existe pas deux langues françaises: la langue de récitation et la langue parlée, mais une seule, la langue correcte grammaticalement et phonétiquement.

222. Les autres recommandations que nous pourrions suggérer ici constitueraient une répétition de celles que nous avons déjà proposées.

223. Nous terminons maintenant,au chapitre suivant, par l'étude des opinions des Néo-Canadiennes.

CHAPITRE III

LES OPINIONS DES NÉO-CANADIENNES

224. Dans le questionnaire destiné aux Néo-Canadiennes, nous nous sommes limitées à trois questions:

225. 1- Nous avons d'abord voulu connaître le point de vue des femmes diplômées Néo-Canadiennes de la région de Montréal sur l'enseignement de leur langue maternelle dans les écoles. Les réponses à cette question sont bien partagées:

TABLEAU LV

Oui	Non	Sans opinion
42	41	12

226. L'unanimité sur ce sujet semble loin d'être atteinte,mais nous pouvons tout de même suggérer un moyen terme.

227. NOUS RECOMMANDONS:

qu'à Montréal là où une forte population Néo-Canadienne de même nationalité est concentrée, on offre dans les écoles publiques,aux élèves de cette nationalité,un cours d'une matière seconde dans leur langue maternelle;

2- La deuxième question s'énonçait ainsi:

Considérez-vous avantageux de vivre dans un pays bilingue?

TABLEAU LVI

Oui	Non	Sans opinion
82	7	16

228. Les réponses à cette question ne nous surprennent guère. Les Néo-Canadiennes, étant pour la plupart polyglottes,sont en faveur du bilinguisme; elles apprécient même des conditions de vie qui les mettent en demeure d'apprendre ou de perfectionner une autre langue. Il s'agit ici de personnes cultivées, tous les immigrants ne sont pas polyglottes. Cette mentalité, malheureusement, n'a pas encore touché la population nord-américaine.

229. 3- La troisième et dernière question tenait directement compte du mandat de la Commission Laurendeau-Dunton, et demandait aux Néo-Canadiennes si leur groupe ethnique peut contribuer à la culture canadienne, et de quelle manière.

Un grand nombre, (89) ont répondu affirmativement et nous ont expliqué comment leur origine ethnique contribuait à la culture canadienne.

230. Comme pour la dernière question du premier questionnaire, nous avons tenté ici aussi de réunir en tableau les différentes opinions, ensuite nous présentons les commentaires faits par notre groupe de Néo-Canadiennes.

TABLEAU LVII

APPORT DES NÉO-CANADIENNES
A L'ENRICHISSEMENT CULTUREL DU CANADA

231. Sur le plan politique:

International: " Les Néo-Canadiennes peuvent servir de trait d'union entre le Canada et le reste du monde",(1)
* "surtout par leur connaissance de plusieurs langues étrangères". (1)

232. National: Leur "expérience politique". (2)
Leur"appréciation des privilèges garantis par la Constitution canadienne, trop souvent pris pour acquis par les Canadiens de naissance". (1)

233. Sur le plan culturel et intellectuel:

Leur "apport folklorique", (2) "linguistique",(2) "artisanal". (1) "Expérience multi-culturelle et polyglotte de plusieurs Néo-Canadiennes". (2)
"Importance culturelle de la connaissance de plusieurs langues". (2).
"L'échange d'idées amène un enrichissement de la culture"(1)

* Les chiffres entre paranthèses indiquent le nombre de personnes qui ont apporté ce témoignage.

234. Littérature:

L'apport de la richesse culturelle de leur pays d'origine, (littérature, musique, art dramatique, etc...) (30); "la richesse de "cette culture déjà ancienne",v.g. polonaise (4), " et de caractère surtout spirituel, constitue une nouvelle richesse pour le Canada".(1) "L'addition d'auteurs d'oeuvres littéraires", (2) "de nouveaux créateurs et de nouveaux spectateurs".(6)

Richesse intellectuelle:

L'aide apportée "à l'établissement d'une culture réellement et simplement canadienne".(2)

235. Science:

Apport scientifique, oeuvres et professeurs.(2) "Nouveaux professeurs d'université et de collège " (3), "qui contribuent à la révolution intellectuelle du Québec". (1)

236. Sur le plan économique:

"Nouvelles industries, nouvelles revues, nouveaux restaurants". (1).

"Les Néo-Canadiens contribuent à la transformation de Montréal en grande métropole, avec une atmosphère cosmopolite, à l'encontre de Québec". (1)

237. Sur le plan sociologique:

"En servant de trait d'union entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française". (7)

Les Néo-Canadiens "apportent une meilleure compréhension des autres genres de vie et conceptions de vie." (11)

"Nouvelles moeurs". (4)

"Nouvelle optique, différente de celle d'ici".(11)

Qualités spécifiques:"diligence et persévérance allemandes," (1) "la tolérance et le respect d'autrui",(2) "l'esprit critique, (1) "objectif",(1)"la maturité d'esprit", (11),"de nouvelles traditions",(4) "traditions chrétiennes", (1) "catholiques", (1) "israélites". (1)

"La comparaison des diverses cultures",(2) et

" l'intérêt de s'y intégrer et non de les subir".(1)

COMMENTAIRES

238. "Ce n'est pas aux Néo-Canadiennes de juger de leur apport, mais à la société canadienne". (1)

"Les Néo-Canadiennes sont des Canadiennes de choix et non pas de naissance". (1)

"Il faut sauvegarder l'expression culturelle d'origine".(1)

"La culture slave est une des cultures principales de la civilisation de l'Occident." (3)

"La question d'origine ethnique n'a pas d'importance",(2) "alors que la culture d'origine ethnique et la valeur de la personne sont d'importance primordiale". (1)

"La population canadienne est de nature multi-ethnique,"(3) "on ne doit pas la considérer seulement sous son aspect anglais ou français".(1)

Certains déplorent la difficulté éprouvée par les Néo-Canadiens à s'intégrer dans les milieux anglais et français qui sont trop fermés. Les obstacles sont plus grands encore pour les femmes que pour les hommes.(2) Il semble que les Canadiens de vieille souche, en soulignant ce qui les divisent, nuisent à l'épanouissement des nouveaux arrivés au sein de la société canadienne.

"Merci pour le questionnaire et félicitations" (3)

CONCLUSION

239. Nous avons présenté à la Commission Laurendeau-Dunton, l'histoire vécue de 468 femmes diplômées d'université de la région métropolitaine de Montréal, souffrant ou bénéficiant du bilinguisme et du biculturalisme.

240. Notre enquête nous a montré que la langue anglaise prime dans tous les services fédéraux de la région métropolitaine de Montréal.

241. Au Québec, les services provinciaux sont nettement bilingues, mais la population francophone ne trouve malheureusement pas toujours un employé pour lui répondre dans sa langue maternelle; par exemple, seulement 60% ont trouvé dans les musées un employé pouvant répondre en français.

242. Dans le domaine municipal, la population anglophone est, une fois de plus, mieux servie que le groupe de langue française.

243. Au Québec dans le domaine scolaire, l'élément anglo-saxon a toujours été privilégié; à partir des taxes des neutres, imposées aux compagnies dans l'île de Montréal, et partagées au pro rata de la population et non au pro rata des élèves inscrits dans les écoles, jusqu'à la répartition égale des taxes catholiques dans les Commissions scolaires catholiques de Montréal, même là où les élèves sont dans une proportion de 5 anglophones contre 9 francophones.

244. Dans les entreprises commerciales et bancaires, le bilinguisme signifie connaissance de la langue anglaise; les anglophones se trouvent bilingues à bon compte.

245. Les compagnies de transport, à l'exception des compagnies d'autobus, ne font pas preuve de bilinguisme intégral.

246. Dans les hôtels, nous nous sommes retrouvées en milieu anglais ou américain.

247. Les textes publicitaires ne ménagent guère la langue de Racine... et là les entreprises commerciales et les industries sont,d'après notre enquête, les plus grands "coupables",après les journaux, qui remportent la palme pour les erreurs linguistiques dans les deux langues.

248. Sur le marché du travail, nous retrouvons que le bilinguisme signifie connaissance de l'anglais; le bilinguisme existe à peu près uniquement pour les Canadiennes francophones.

249. Dans la vie sociale, les anglophones manifestent leurs qualités de "bon voisin", mais leurs enfants apprennent moins vite la langue seconde que les enfants des francophones.

250. Les réponses aux questions se rapportant aux loisirs démontrent que le groupe francophone est le plus fortement bilingue.

251. La moitié des associations au niveau national fournissent une documentation française;au niveau municipal, le nombre des membres francophones recevant la documentation officielle dans sa langue maternelle est inférieur à celui des anglophones.Seules les associations au niveau provincial fournissent à leurs membres plus de documentation en français qu'en anglais. Le rapport, dans ce cas ne correspond pas à celui de la population du Québec (population francophone à 80%).

252. Les Néo-Canadiennes donnent à toutes les Canadiennes de naissance, un exemple, non seulement de bilinguisme, mais de connaissance de plusieurs langues. Notre enquête prouve que le milieu anglophone attire un plus grand nombre de Néo-Canadiens,ce qui n'étonne pas après la constation des faits, recueillis dans la partie de notre questionnaire se rapportant à la vie publique,et qui révèlent une anglicisation marquée dans tous les secteurs.

253. Les diplômées Néo-Canadiennes nous donnent le témoignage de l'apport de leur groupe ethnique à l'enrichissement culturel du Canada.

254. Nous avons tenté de nous conformer aussi bien que possible à l'esprit du mandat de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme: l'idéal qui a présidé à la préparation de notre questionnaire, comme à la rédaction du mémoire, fut celui de l'égalité des deux langues et des deux cultures au Canada.

255. Nous croyons bon de souligner que nos recommandations intéressent tous les pouvoirs publics, tant fédéraux que provinciaux et municipaux.Toute la population francophone ainsi que tous les anglophones peuvent bénéficier des suggestions que nous avons proposées.

256. Les mesures que nous avons préconisées dépendent surtout de la bonne volonté de chacun: pouvoirs publics, entreprises commerciales, compagnies de transport, hôtels. Elles s'évaluent en valeurs humaines, en respect de la liberté et en désir de constituer un Canada uni, avec un Québec au visage bien français.

257. De la mise en oeuvre de ces mesures dépend notre attitude vis-à-vis de la Confédération canadienne: statu quo, amendements à la Constitution, repatriement de la Constitution, séparatisme,notre esprit reste ouvert à toutes les possibilités.

258. Mais, nous demeurons convaincues que le respect intégral des droits du français, à Montréal, dans le Québec et dans tout le Canada, constitue le seul remède à l'agitation des extrémistes.

259. L'Association des femmes diplômées des universités (Montréal), en terminant ce mémoire,lance un appel à toutes les bonnes volontés. Le dialogue est engagé, amorcé par les séances de la Commission Laurendeau-Dunton, à travers le pays.Chaque Canadienne, de naissance

ou de choix, partage la responsabilité d'un Canada uni, où les deux peuples fondateurs de la Confédération canadienne auront des chances égales de vivre et de se développer tout en accueillant avec bienveillance l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada.

L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLÔMÉES DES UNIVERSITÉS (MONTRÉAL)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente honoraire	Mme Lucile B.-Lambert
Présidente	Mme Jeanne Demers
Vice-présidentes	Mme Yvonne R.-Raymond
	Mme Dorothée Lorrain
Secrétaire-archiviste	Mme Roxanne Royer
Secrétaire-correspondante	Mlle Madeleine Jacques
Secrétaire-adjointe	Mme Hélène Pardé-Couillard
Trésorière	Mlle Suzanne Coallier
Trésorière-adjointe	Mme Hélène Charuest
Conseillères	Mme Katherine Berdnikoff, M.D.
	Mme Irène V.-Spilka
Agent de liaison	Mlle Marie Lareau
Publicitaire	Mme Jeanne B.-Langlois

PRÉSIDENTES DE COMITÉ

Comité d'action sociale	Mme Suzel Perron
Comité d'étude sur le bilinguisme et le biculturalisme	Mme Yvonne R.-Raymond
Comité d'éducation	Mme Dorothée Lorrain
Comité du programme	Mme Yvonne R.-Raymond
Comité de réception	Mme Andrée Parent
Comité du recrutement	Mme Hélène Pardé-Couillard

ANCIENNES PRÉSIDENTES

Mme Florence Martel	Mlle Lucie Robitaille
Me Pauline Cazelais	Mme Roger Deslandes
Mme Mireille Fortier-Kinsbury	Mme E. Letellier de Saint-Just
Mme Rose du Tilly	Mlle Gabrielle Labbé

MEMBRES D'HONNEUR

Mme Louis de G. Beaubien	Mme Edouard Montpetit
Mlle Germaine Bernier	Mlle Irène Senécal
Mme Arthur Berthiaume	S.Mé de-Sainte-Flore-d'Auvergne
Mme Thérèse F. Casgrain	Soeur S.-Marie-Immaculée
Mlle Marie-Claire Daveluy	Soeur Marie Gérin-Lajoie
Mme Germaine Guèvrement	Soeur Marie-Stéphane
Hon. Sénatrice Mariana B.Jodoin	
Ex officio: les directrices des collèges féminins de la région de Montréal.	

ANNEXE I

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE

DE

LANGUE FRANCAISE

Questionnaire

Association des femmes diplômées des Universités
(Montréal)

1- Quelle est votre langue maternelle?
Français ( ) Anglais ( )
Parlez-vous la langue seconde? Un peu ( ) Couramment ( ) Pas du tout ( )

2- Quelle est votre religion?
Catholique ( ) Protestante ( ) Orthodoxe ( ) Israélite ( ) Autre ( )

3- Quel diplôme universitaire possédez-vous?
Baccalauréat ( ) Maîtrise ou Licence ( ) Doctorat ( )

4- Dans quelle période avez-vous terminé vos études?
1920-1930 ( ) 1931-1940 ( ) 1941-1950 ( ) 1951-1960 ( ) 1961-1963 ( )

5- Où avez-vous fait votre cours d'études?

Cours primaire public	( )	privé	( )
Cours secondaire public	( )	privé	( )
Cours primaire anglais	( )	français	( )
Cours secondaire anglais	( )	français	( )
Université anglaise	( )	Université française	( )

6- Avez-vous des enfants? Oui ( ) Non ( ) Si oui, combien? ( )
Si oui, combien avez-vous d'enfants d'âge scolaire? ( )
combien avez-vous d'enfants
qui fréquentent une

	Primaire	Niveau secondaire
école privée française		
école publique française		
école privée anglaise		
école publique anglaise		

Combien avez-vous d'enfants au niveau collégial? (1) ( )
Combien avez-vous d'enfants au niveau universitaire? ( )

(1) Le niveau collégial est constitué par les quatre dernières années du cours classique.

7- Voici une liste de services des différents gouvernements (fédéral, provincial, municipal(1) et de certaines entreprises privées.
Pour répondre à cette question, il suffit de marquer d'un crochet en
COLONNE I, les services avec lesquels vous avez été en relation.
COLONNE II, si vous avez habituellement employé votre langue maternelle, dans vos communications orales ou écrites avec ces services.
COLONNE III, si vous avez habituellement trouvé un employé pour vous répondre dans votre langue maternelle en parole ou par écrit.

	COLONNE I	COLONNE II	COLONNE III
	Services avec lesquels vous avez été en relation ✓	Avez-vous habituellement employé votre langue maternelle ✓	Avez-vous habituellement trouvé un employé pour vous répondre dans votre langue ✓
1) Compagnies de transport:			
Air-Canada		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
Canadien-National		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
Canadien-Pacifique		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
2) Poste (Bureaux)		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
3) Douanes		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
4) Consulats		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
5) Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
6) Commission du Service Civil		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
7) Services sociaux du Fédéral:			
Allocations familiales		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
Pensions de vieillesse		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
Placement		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
Affaires des Anciens Combattants		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
8) Bureau fédéral de la statistique		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
9) Armée		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
10) Impôt sur le Revenu(fédéral)		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
11) Ministère des Affaires culturelles (prov.)		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
12) Bien-Être social		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
13) Impôt sur le Revenu (prov.)		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐

(1) Dans ce questionnaire, municipal ne s'applique pas uniquement à Montréal mais à tous les gouvernements municipaux de la région métropolitaine.

	Colonne I SERVICES avec lesquels vous avez été en relation ✓	Colonne II Avez-vous habituellement employé votre langue maternelle ✓	Colonne III Avez-vous habituellement trouvé un employé pour vous répondre dans votre langue ✓
14) Ecoles d'arts et métiers		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
15) Ecole des Beaux-Arts		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
16) [illegible] des Loyers		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
17) Sûreté provinciale		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
18) Bibliothèque St-Sulpice		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
19) Conservatoire de musique		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
20) [illegible]		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
21) Bureau provincial du Tourisme		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
22) Service de l'Aluminement (prov.)		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
23) Régie des alcools		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
24) Service des véhicules-automobiles		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
25) Agences de bien-être social (prov.)		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
26) Radio-Police		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
27) Cliniques municipales		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
28) Bureaux des incendies		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
29) Bibliothèques municipales		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
30) Cour municipale		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
31) Jardin Botanique (mun.)		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
32) Service des parcs		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
33) Compagnies privées de transports			
de marchandises		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
de passagers: autobus		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
taxis		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
34) Grands magasins:			
à rayons		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
[illegible]		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
[illegible]		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
35) Banques à charte		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
36) Caisses populaires		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
37) Hôtels		Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐

8- Etes-vous d'avis que tous les employés subalternes doivent parler ou comprendre les deux langues dans les bureaux des différents gouvernements et dans certaines entreprises privées au Québec, à Ottawa et ailleurs au Canada.

	✓ AU QUÉBEC ✓		✓ A OTTAWA ✓		✓ AILLEURS AU CANADA ✓	
	Comprendre	Parler	Comprendre	Parler	Comprendre	Parler
a) Bureaux fédéraux						
b) Bureaux provinciaux						
c) Bureaux municipaux						
d) Entreprises commerciales						
e) Compagnies de transport: autobus						
f) taxis						
f) Banques à charte						
g) Caisses populaires						
h) Hôpitaux						
i) Hôtels						

9- Etes-vous d'avis que les hauts fonctionnaires des différents gouvernements et de certaines entreprises privées doivent parler ou comprendre les deux langues, au Québec, à Ottawa et ailleurs au Canada.

	✓ AU QUÉBEC ✓		✓ A OTTAWA ✓		✓ AILLEURS AU CANADA ✓	
	Comprendre	Parler	Comprendre	Parler	Comprendre	Parler
a) Bureaux fédéraux						
b) Bureaux provinciaux						
c) Bureaux municipaux						
d) Entreprises commerciales						
e) Compagnies de transport: autobus						
taxis						
f) Banques à charte						
g) Caisses populaires						
h) Hôpitaux						
i) Hôtels						

10- Relevez-vous des erreurs linguistiques dans les textes publicitaires rédigés dans votre langue maternelle?

	NON	RAREMENT	SOUVENT	TRES SOUVENT
a) Par grande enseigne				
b) Des industries				
c) Des bureaux à charte				
d) Dans les journaux				
e) A la télévision				
f) A la radio				

11- Avez-vous déjà cherché du travail? Oui ( ) Non ( )
Si oui, où? AU QUEBEC ( ) A OTTAWA ( ) AILLEURS AU CANADA
Exigeait-on le bilinguisme? Oui ( ) Non ( ) Oui ( ) Non ( ) Oui ( ) Non ( )

12- Faites-vous partie d'un centre sportif ou culturel? Oui ( ) Non ( )
si oui, est-ce un centre anglais ( ) français ( ) bilingue ( )

13- Etes-vous membre d'une association professionnelle ou autre à l'échelle
a) nationale? OUI ( ) NON ( )
Recevez-vous la littérature officielle dans votre langue maternelle? OUI ( ) NON ( )
La demandez-vous? OUI ( ) NON ( )
b) provinciale? OUI ( ) NON ( )
Recevez-vous la littérature officielle dans votre langue maternelle. OUI ( ) NON ( )
La demandez-vous? OUI ( ) NON ( )
c) municipale. OUI ( ) NON ( )
Recevez-vous la littérature officielle dans votre langue maternelle. OUI ( ) NON ( )
Si non, la demandez-vous? OUI ( ) NON ( )

14- Choisissez-vous à la radio ou à la télévision des programmes de votre langue? ( ) de la langue seconde? ( ) des deux. ( )

15- Avez-vous des voisins de langue anglaise? OUI ( ) NON ( )
Avez-vous des contacts avec eux? OUI ( ) NON ( )

LES DEUX QUESTIONS SUIVANTES, 16 ET 17, NE S'ADRESSENT QU'AUX PERSONNES QUI ONT DES ENFANTS.

16- Vos enfants ont-ils des contacts avec des voisins parlant la langue seconde? OUI ( ) NON ( )
La connaissance que vos enfants ont de la langue seconde, l'ont-ils acquise en jouant avec les enfants du voisinage? OUI ( ) NON ( )

17- A quel moment vos enfants ont-ils commencé l'étude de la langue seconde?
1ère année ( ) 2ème ( ) 3ème ( ) 4ème ( ) 5ème ( ) 6ème ( ) 7ème ( ) 8ème ( )

LES QUESTIONS SUIVANTES DOIVENT ETRE REPONDUES PAR TOUTES.

18- A quel moment, à votre avis, est-il préférable de commencer l'étude d'une langue seconde?
1ère année ( ) 2ème ( ) 3ème ( ) 4ème ( ) 5ème ( ) 6ème ( ) 7ème ( ) 8ème ( )

19- Trouvez-vous justes les conditions faites aux écoles de la minorité anglaise au Québec? OUI ( ) NON ( ) SANS OPINION ( )
Trouvez-vous justes les conditions faites aux écoles de la minorité française dans les autres provinces? OUI ( ) NON ( ) SANS OPINION ( )

20- Croyez-vous que partout au Canada, les enfants doivent avoir la possibilité de recevoir l'enseignement en anglais ou en français?
OUI ( ) NON ( ) SANS OPINION ( )

21- Seriez-vous en faveur d'un ministère Fédéral de l'Education.
OUI ( ) NON ( ) SANS OPINION ( )

22- Vous considérez-vous aussi Canadienne que Québécoise?
OUI ( ) NON ( ) SANS OPINION ( )

23- Considérez-vous avantageux de vivre dans un pays bilingue.
OUI ( ) NON ( ) SANS OPINION ( )

23- Croyez-vous que la capitale du Canada devrait être un district fédéral autonome où les deux cultures s'exprimeraient et où les deux langues officielles seraient employées de façon équitable?
OUI ( ) NON ( ) SANS OPINION ( )

25- Croyez-vous que, pour promouvoir le concept d'égalité et la connaissance de notre héritage culturel

a) La Société Radio-Canada et l'Office National du Film
1) Font suffisamment ( )
2) Devraient faire plus ( )
3) Devraient faire moins ( )

b) Les organes d'information tels que la Presse Canadienne
1) Font suffisamment ( )
2) Devraient faire plus ( )
3) Devraien faire moins ( )

26- Croyez-vous au "biculturalisme"? UN PEU ( ) PAS DU TOUT ( ) FERMEMENT ( )

27- Quels sont les dénominateurs communs qui permettraient aux Canadiens de langue française et aux Canadiens de langue anglaise de se définir comme Canadiens?

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE

DE

LANGUE ANGLAISE

QUESTIONNAIRE

Association des femmes diplômées des Universités
(Montréal)

1- Which is your mother tongue?
English ( ) French ( )
Do you speak the other language? A little ( ) Fluently ( ) Not at all ( )

2- What is your religion?
Roman Catholic ( ) Protestant ( ) Orthodox ( ) Jewish ( ) Other ( )

3- Indicate which is your University degree?
Bachelor's degree ( ) Master's ( ) Doctorate ( )

4- In which of these periods did you complete your studies?
1920-1930 ( ) 1931-1940 ( ) 1941-1950 ( ) 1951-1960 ( ) 1961-1963 ( )

5- Where did you obtain your education.

Primary school	public ( )	private ( )
Secondary school	public ( )	private ( )
Primary school	English ( )	French ( )
Secondary school	English ( )	French ( )
English University	( )	French ( )

6- Have you any children? YES ( ) NO ( ) If yes, how many? ( )
How many of school age? ( )
How many of them attend.

	Primary	Secondary
a French private school		
a French public school		
an English private school		
an English public school		

How many of college level? ( )
How many of university level? ( )

The following is a list of the different governments (federal, provincial and municipal) services and of some private enterprises.

COLUMN I, the services you dealt with.

COLUMN II, did you generally use your mother tongue, when writing or speaking, in your relation with these services.

COLUMN III, have you generally found an employee who could answer in your own language, in either the spoken or written word.

	COLUMN I Services you dealt with	COLUMN II Did you generally use your mother tongue	COLUMN III Have you generally found an employee who could answer in your own language
1) Transport			
Trans-Canada Air Lines		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
Canadian National		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
Canadian Pacific		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
2) Post Office dept.		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
3) Customs		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
4) Courriers		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
5) Citizenship and Immigration Dept.		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
6) Civil Service Commission		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
7) Federal Social Welfare Services			
Family Allowances		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
Old Age Pensions		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
National Employment		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
Veterans Affairs		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
8) Federal Bureau of Statistics		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
9) Armed Forces		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
10) Federal Income Tax		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
11) Cultural Affairs(prov.)		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
12) Social Welfare Court		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___
13) Provincial Income Tax		Yes ___ No ___	Yes ___ No ___

(1) In this questionnaire, municipal does not apply only to the city of Montreal, but to all municipal governments of the Metropolitain area.

	COLUMN I Services you dealt with	COLUMN II Did you generally use your mother tongue in your relations with these services	COLUMN III Have you generally found an employee who could answer in your own language
14) [illegible] (Schools)		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
15) Fine Arts School		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
16) Habitats Board Commission		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
17) Provincial Police		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
18) St-Sulpice Library		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
19) Music & Dramatic Art Conservatoire		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
20) Museum		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
21) Provincial Tourist Bureau		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
22) Provincial Employment Service		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
23) Quebec Liquor Board		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
24) Motor Vehicle Service		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
25) Social Welfare Agencies (Prov.)		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
26) Municipal Police		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
27) Municipal medical clinics		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
28) Fire Emergency Services		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
29) Municipal Libraries		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
30) Municipal Court		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
31) Botanical Garden (Mtl.)		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
32) Municipal Parks Dept.		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
33) Private Transport Companies: Freight goods		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
Passenger services: Buses		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
Taxis		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
34) Large stores: Department stores		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
Chain stores		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
Specialty shops		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
35) Chartered Banks		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
36) Caisses Populaires		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )
37) Hotels		Yes ( ) No ( )	Yes ( ) No ( )

8- Is it your opinion that all employees should speak or understand both languages (French and English) in offices connected with the different governments and in some private enterprises in the Province of Quebec in Ottawa and elsewhere in Canada?

	IN THE PROVINCE OF QUEBEC		IN OTTAWA		ELSEWHERE IN CANADA	
	✓ understand	✓ speak	✓ understand	✓ speak	✓ understand	✓ speak
a) General offices						
b) Provincial offices						
c) Municipal offices						
d) Commercial undertakings						
e) Public transport:						
Buses						
Taxis						
f) Chartered Banks						
g) Caisses populaires						
h) Hospitals						
i) Hotels						

9- Are you of the opinion that the executive and administrations heads of the different governments and of some private enterprises should speak or understand both languages in the Province of Quebec, in Ottawa and elsewhere in Canada?

	IN THE PROVINCE OF QUEBEC		IN OTTAWA		ELSEWHERE IN CANADA	
	✓ understand	✓ speak	✓ understand	✓ speak	✓ understand	✓ speak
a) Federal Government						
b) Provincial Government						
c) Municipal Government						
d) Commercial enterprises						
e) Public transport:						
Buses						
Taxis						
f) Chartered Banks						
g) Caisses populaires						
h) Hospitals						
i) Hotels						

10- Have you noticed grammatical mistakes in texts published by the following

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
a) Large stores				
b) Industries				
c) Banks				
d) Newspapers				
e) Television				
f) Radio				

11- Have you ever looked for a job? YES ( ) NO ( )

If yes, where?

	IN THE PROVINCE OF QUEBEC	IN OTTAWA	ELSEWHERE IN CANADA
Was bilingualism found to be necessary?	YES ( ) NO ( )	YES ( ) NO ( )	YES ( ) NO ( )

12- Do you belong to a recreational or cultural centre? YES ( ) NO ( )

If yes, is it English ( ) French ( ) bilingual ( )

13- Are you a member of any professional or other association in the following fields

a) national? YES ( ) NO ( )

Do you receive official literature in your own language? YES ( ) NO ( )

If not, do you ask for it? YES ( ) NO ( )

b) provincial? YES ( ) NO ( )

Do you receive official literature in your own language? YES ( ) NO ( )

If not, do you ask for it? YES ( ) NO ( )

c) Municipal? YES ( ) NO ( )

Do you receive official literature in your own language? YES ( ) NO ( )

If not, do you ask for it? YES ( ) NO ( )

14- On radio and television do you choose programs

in your own language ( ) the other language ( ) both ( )

15- Have you neighbours who speak French? YES ( ) NO ( )

Do you have any social contact with them? YES ( ) NO ( )

(THE TWO FOLLOWING QUESTIONS, 16 & 17, ARE TO BE ANSWERED ONLY BY MOTHERS)

16- Do your children have any social contact with neighbours speaking French.
YES ( ) NO ( )
Have your children learnéd French by playing with the neighbourhood children? YES ( ) NO ( )

17- When did your children start to learn French in school?
1st grade ( ) 2nd ( ) 3rd ( ) 4th ( ) 5th ( ) 6th ( ) 7th ( ) 8th ( )

(THE FOLLOWING QUESTIONS ARE TO BE ANSWERED BY EVERYONE)

18- In your opinion, when is it most desirable to start the study of the second language?
1st grade ( ) 2nd ( ) 3rd ( ) 4th ( ) 5th ( ) 6th ( ) 7th ( ) 8th ( )

19- Do you think that the conditions in which the schools of the English minority of the Province of Quebec find themselves are fair?
YES ( ) NO ( ) NO OPINION ( )
Do you think that the conditions in which the schools of the French minority in the other Canadian Provinces find themselves are fair?
YES ( ) NO ( ) NO OPINION ( )

20- Do you think that throughout the whole of Canada children ought to be able to receive instruction in either English or French?
YES ( ) NO ( ) NO OPINION ( )

21- Would you be in favour of a Federal Minister of Education?
YES ( ) NO ( ) NO OPINION ( )

22- Do you consider yourself as much Canadian as Quebecois?
YES ( ) NO ( ) NO OPINION ( )

23- Do you believe it is advantageous to live in a bilingual country?
YES ( ) NO ( ) NO OPINION ( )

24 - Do you believe that the Capital of Canada ought to be an autonomous federal district where the two cultures might express themselves and where the two official languages might be used equally?

YES ( ) NO ( ) NO OPINION ( )

25- Do you believethat, to promote the idea of equality and the knowledge of our cultural heritage

a) Radio-Canada and the National Film
1) Are doing enough ( )
2) Should do more ( )
3) Should do less ( )

b) The information agencies such as the Canadian Press
1) Are doing enough ( )
2) Should do more ( )
3) Should do less ( )

26- Do you believe in "biculturalism". A LITTLE ( ) NOT AT ALL ( ) FIRMLY ( )

27- What are the common denominatores in the french and the english cultures which would enable us to call ourselves Canadians?

ANNEXE III

QUESTIONNAIRE

ADRESSÉ AUX

NÉO-CANADIENNES

QUESTIONNAIRE

Association des femmes diplômées des Universités
(Montréal)

S'IL VOUS PLAIT, REPONDRE EN ANGLAIS OU EN FRANCAIS
PLEASE, ANSWER EITHER IN ENGLISH OR FRENCH

1- Quelle est votre langue maternelle?
Allemand ( ) Italien ( ) Hollandais ( ) Polonais ( ) Russe ( )
Scandinave(1) ( ) Ukrainien ( ) Yiddish ( ) Autre ( )

1- Which is your mother tongue?
German ( ) Italian ( ) Netherlands ( ) Polish ( ) Russian ( )
Scandinavian(2) ( ) Ukrainian ( ) Yiddish ( ) Autre ( )

2- Dans quelle période êtes-vous arrivée au Canada?
1920-1930 ( ) 1931-1940 ( ) 1941-1950 ( ) 1951-1960 ( ) 1961-1963 ( )

2- In which of these periods did you arrive in Canada?
1920-1930 ( ) 1931-1940 ( ) 1941-1950 ( ) 1951-1960 ( ) 1961-1963 ( )

3- Quel diplôme universitaire possédez-vous?
Baccalauréat ( ) Licence ( ) Maîtrise ( ) Doctorat ( ) Autre

3- Have you a University degree? Indicate which.
Bachelor's degree ( ) Master's ( ) Doctorate ( ) Other ( )

4- Quelle est votre religion?
Catholique ( ) Protestante ( ) Orthodoxe ( ) Israélite ( ) Autre ( )

4- What is your religion?
Roman Catholic ( ) Protestant ( ) Orthodox ( ) Jewish ( ) Other ( )

---

(1) Scandinave comprend Danois, Islandais, Norvégien, Suédois.
(2) Scandinavian includes Danish, Icelandic, Norvegian, Swedish.

5- Avant d'arriver au Canada, saviez-vous que l'anglais et le français étaient les deux langues officielles? OUI ◯ NON ◯

5- Before coming to Canada, did you know that english and french were the official languages? YES ◯ NO ◯

6- En arrivant au Canada parliez-vous

	✓ L'ANGLAIS	✓ LE FRANÇAIS
couramment		
un peu		
pas du tout		

Parlez-vous d'autres langues à part votre langue maternelle. OUI ◯ NON ◯

6- When you arrived in Canada could you speak

	✓ ENGLISH	✓ FRENCH
fluently		
a little		

Your mother tongue excepted do you speak other languages? YES ◯ NO ◯

7- Si vous travaillez, le faites-vous en milieu anglais ◯
français ◯
bilingue ◯

7- If you are working, do you do so in a sphere which is English ◯
French ◯
bilingual ◯

8- Votre choix de lieu de travail a-t-il été influencé par des facteurs
professionnels ◯ économiques ◯
linguistiques ◯ religieux ◯ Autre ◯

8- In looking for work, were you influenced by the following factors
professional ◯ economical ◯
linguistic ◯ religious ◯ Other ◯

LES QUESTIONS 9-10-11-12-13-14-15- NE S'ADRESSENT QU'AUX FEMMES MARIÉES
THE QUESTIONS 9-10-11-12-13-14-15- ARE TO BE ANSWERED ONLY BY MARRIED WOMEN

9- Quelle est la langue maternelle de votre mari?
Allemand ◯ Italien ◯ Hollandais ◯ Polonais ◯ Russe ◯
Scandinave ◯ Ukrainien ◯ Yiddish ◯ Autre ◯

9- Which is your husband's mother tongue?
German ◯ Italian ◯ Netherlands ◯ Polish ◯ Russian ◯
Scandinavian ◯ Ukrainian ◯ Yiddish ◯ Other ◯

10- Votre mari possède-t-il un diplôme universitaire? OUI ◯ NON ◯
Si oui, lequel.
Baccalauréat ◯ Licence ◯ Maîtrise ◯ Doctorat ◯ Autre ◯

10- Is your husband a University graduate? YES ◯ NO ◯
If yes, indicate which is his degree.
Bachelor's degree ◯ Master's ◯ Doctorate ◯ Other ◯

11- Quelle est la religion de votre mari?
Catholique ◯ Protestante ◯ Orthodoxe ◯ Israélite ◯ Autre ◯

11- What is your husband's religion?
Roman Catholic ◯ Protestant ◯ Orthodox ◯ Jewish ◯ Other ◯

12- En arrivant au Canada votre mari parlait-il ✓

	L'ANGLAIS	LE FRANÇAIS
couramment		
un peu		
pas du tout		

Parle-t-il d'autres langues, à part sa langue maternelle? OUI ◯ NON ◯

12- When your husband arrived in Canada, could he speak ✓

	ENGLISH	FRENCH
fluently		
a little		
not at all		

His mother tongue excepted, does he speak other language? YES ◯ NO ◯

13- Votre mari travaille-t-il en milieu anglais ( )
français ( )
bilingue ( )

13- In which of the following spheres is your husband working? English ( )
French ( )
bilingual ( )

14- Dans le choix de son travail, votre mari a-t-il été influencé par des facteurs
professionnels ( ) économiques ( )
linguistiques ( ) religieux ( ) Autre ( )

14- In looking for work, was your husband influenced by the following factors.
professional ( ) economical ( )
linguistic ( ) religious ( ) Other ( )

15- Si vous avez des enfants
a) Sont-ils inscrits (ou les inscrirez-vous)

dans une école	pour toute la durée de leur cours	Pour une partie de leur cours
1) Française		
anglaise		
2) privée		
publique		

b) Votre choix est-il influencé par des considérations
d'ordre académique ( ) religieux ( )
linguistique ( ) économique ( ) Autre ( )

15- If you have children
a) Are they attending (or will they attend)

a school which is	for the complete course	for part of the course
1) French		
English		
2) private		
public		

b) Is your choice influenced by the following factors.
Academic ( ) religious ( )
linguistic ( ) economical ( ) Other ( )

TOUTES DOIVENT REPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES
EVERYONE SHOULD ANSWER THE FOLLOWING QUESTIONS

6- a) Dans votre vie familiale, parlez-vous votre langue maternelle ( )
l'anglais ( )
le français ( )

b) Si vous avez des enfants, parlent-ils	couramment	un peu	pas du tout
votre langue maternelle			
l'anglais			
le français			

6- a) In your family circle, are you speaking your mother tongue ( )
English ( )
French ( )

b) If you have children, are they speaking	fluently	a little ✓	not at all ✓
their mother tongue			
english			
french			

7- D'après votre expérience, les communications orales et écrites se font-elles dans les services du

	surtout en anglais ✓	surtout en français ✓	dans les deux langues ✓
a) gouvernement fédéral			
b) gouvernement provincial			
c) gouvernement municipal			
d) dans les banques			
e) dans les magasins			
f) dans les industries			
g) dans les autobus			
h) dans les taxis			

7- In your daily life, are your written or spoken dealings with the following services made

	mainly in English ✓	mainly in French ✓	in either one ✓
a) Federal government			
b) Provincial government			
c) Municipal government			
d) In banks			
e) In stores			
f) In industries			
g) In buses			
h) In taxis			

18- Dans votre vie sociale, rencontrez-vous surtout
des personnes parlant votre langue maternelle ◯
des personnes de langue française ◯
des personnes de langue anglaise ◯

18- In your social life, do you meet mainly
people speaking your own language ◯
French speaking people ◯
English speaking people ◯

19- Seriez-vous en faveur que votre langue maternelle soit enseignée dans les écoles de Montréal? OUI ◯ NON ◯ SANS OPINION ◯

19- Would you favor the teaching of your mother tongue in the Montreal schools? YES ◯ NO ◯ NO OPINION ◯

20- Considérez-vous avantageux de vivre dans un pays bilingue?
OUI ◯ NON ◯ SANS OPINION ◯

20- Do you believe it is advantageous to live in a bilingual country?
YES ◯ NO ◯ NO OPINION ◯

21- Selon vous, votre origine ethnique peut-elle contribuer à la culture canadienne? OUI ◯ NO ◯
COMMENT?

21- In your opinion, would your ethnic origin be a contributing factor in a canadian culture? YES ◯ NO ◯
HOW?

ADDENDA

L'[illegible]ATION, CLEF DU [illegible] – [1]

[illegible] les opinions des Canadiens [illegible] Canada, c'est la profo[illegible]. Cette ignorance est peut-[illegible] de langue française, mais [illegible] de choses peut-être attribuées [illegible] qui ont présidé à notre [illegible].

Si [illegible] s'étonnent, lorsqu'ils voyagent au [illegible] même très jeunes, parler français, [illegible] pas compte que plus de deux milliards d'[illegible] comme langue maternelle une langue autre que [illegible].

Si, tel que [illegible] de notre mémoire, des diplômées d'[illegible] ne pas être au courant des conditions [illegible] très françaises dans les autres provinces [illegible] qu'elles ne sont pas bien [illegible].

Si, au paragraphe [illegible] beaucoup d'anglophones, et aussi quelques [illegible] diplômées d'université

---

[1] – Exposé présenté [illegible] devant la Commission Royale d'enquête sur le [illegible], le mardi 16 mars, 1965 et faisant [illegible] "Bilinguisme et biculturalisme chez les [illegible] de la région de Montréal".

acceptent le bilinguisme partout au Québec, mais ne le croient pas nécessaire dans les autres provinces, même dans les services du gouvernement fédéral, c'est en partie parce qu'elles ignorent qu'au Nouveau-Brunswick la minorité française représente le double du pourcentage de la population que représente la minorité anglaise du Québec et qu'elle a droit, par conséquent, aux mêmes privilèges.

C'est encore par ignorance que certains Canadiens, tant francophones qu'anglophones, invoqueront la "loi de la majorité" dans leurs relations avec la minorité canadienne-française sans se rendre compte que cette façon de procéder est essentiellement anti-démocratique dans un pays bilingue.

Si un inspecteur régional d'écoles, situées hors du Québec, déclare candidement au sujet des enfants de certains militaires "francophones nous les avons laissés s'intégrer dans les classes" [1] (de langue anglaise), s'il approuve cette forme d'assimilation brutale"[1], c'est qu'il ne comprend ni le caractère bilingue du Canada, ni les droits des francophones au maintien de leur langue.

C'est par ignorance que les Canadiens se sont imaginés, jusqu'à maintenant, qu'une seule langue, l'anglais, pouvait maintenant, qu'une seule langue, l'anglais, pouvait être utilisée dans les forces armées. Or il s'avère que, depuis toujours les régiments suisses utilisent au choix l'une ou l'autre des trois langues officielles. Les officiers supérieurs sont obligatoirement bilingues et

---

[1] "Rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme", page 67.

traduisent, si nécessaire, les commandements de l'état-major.

Si la plupart des Canadiens-français ignorent que les Anglais ont atteint les Prairies dès 1694 et si certains Néo-Canadiens sont surpris de découvrir le caractère binational de notre pays, c'est qu'ils ne connaissent pas suffisamment l'histoire du Canada.

Si certains Canadiens de langue anglaise croient que le Québec est un pays plutôt agricole, s'ils ignorent, tel que consigné dans le rapport préliminaire précité, à la page 115, que "le Canada français a commencé à produire des scientifiques, des ingénieurs et des administrateurs d'envergure" ou, si beaucoup parmi eux ne conçoivent les habitants du Québec que comme un groupe minoritaire gigantesque, quand effectivement ils forment une société distincte et bien structurée, c'est qu'ils ne connaissent pas le Québec, c'est qu'ils n'y sont jamais allés.

Si, dans le même rapport, on signale que souvent les Canadiens de langue française ne comprennet pas l'attitude des Canadiens de langue anglaise, qui ont "la conviction que les libertés les plus importantes sont d'ordre individuel et si, à leur tour, les anglophones s'étonnent devant "l'insistance du Canada français sur les droits collectifs", c'est que de part et d'autre nous ne nous connaissons pas suffisamment.

RECOMMANDATIONS

A. Afin de remédier à l'ignorance mutuelle des différents groupes ethniques composant le Canada, nous recommandons:

1. que les ministères de l'Education des diverses provinces ne perdent pas de vue, dans l'élaboration de leurs programmes scolaires, l'importance et l'urgence de former des Canadiens à part entière, conscients de leur rôle de citoyens d'un pays biculturel. Nous pensons, tout particulièrement, à l'enseignement de l'histoire, de la géographie et du civisme. L'enseignement objectif de ces disciplines est surtout indispensable dans les écoles normales, car l'attitude des futurs enseignant, envers les groupes ethniques autres que le leurs, est d'importance primordiale pour l'avenir du pays;

2. que les universités canadiennes offrent un éventail, aussi complet que possible, de cous susceptibles d'améliorer les relations entre Canadiens de différentes origines ethniques;

3. que tous les Canadiens qui le peuvent se fassent un devoir et un plaisir de visiter les différentes parties de leur pays et qu'ils s'efforcent d'être aussi hospitaliers que possible envers les Canadiens qui visitent leur province;

4. que les moyens d'information et de "mass-media" à la disposition des francophones, d'une part, et des anglophones, d'autre part, ne demeurent pas complètement étanches, qu'ils puissent diffuser des renseignements complets et libres de préjugés concernant les groupes ethniques autres que le leur.

B. Pour aider le Québec a accélérer mon développement déjà considerable dans les domaines scientifiques et techniques, nous recommandons:

1. que les bourses destinées présentement aux candidats à la maîtrise et au doctorat par le Conseil National de Recher soient à l'avenir attribuées par le gouvernement du Québec; parce que, premièrement, l'éducation est du ressort des provinces et, deuxièmement, parce que certains Canadiens-français se voient refuser des bourses pour l'étranger à cause de la politique actuelle du gouvernement canadien, qui tend à restreindre le nombre d'étudiants canadiens anglophones aux Etats-Unis. Or, le cas des étudiants francophones est différent, car la plupart d'entre eux reviennent au Canada au bout de quelques années;

2. que le gouvernement du Québec créé un Conseil provincial de recherche dont les travaux permettraient d'accélérer le développement industriel du Québec.

CONCLUSION:

En guise de conclusion, nous tenons à réaffirmer notre confiance que l'éducation pour et doit favoriser la compréhension mutuelle des Canadiens de différentes origines ethniques.

Dorothée Lorrain

740-207

ASSOCIATIONS DES FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES.

(MONTREAL)

LA PLACE ET LE RÔLE DES NEO-CANADIENNES DANS LA SOCIETE DU QUEBEC.

Les diverses communautés néo-canadiennes de Montréal sont constituées de deux groupes distincts: d'une part, des immigrants très peu spécialisés, venus ici pour échapper à la pauvreté que leur ménageait leur pays d'origine, à cause de leur manque d'éducation et de leur rang social; d'autre part, des immigrants politiques, en général professionnels hautement qualifiés, qui cherchent ici un champ d'action.

Malgré la distinction que nous faison entre ces deux groupes et sur laquelle nous reviendrons plus loin, il faut noter que tous ces immigrants ont, en commun, de précieuses qualités: initiative, énergie, courage. Quelle qu'ait été leur vie antérieure, ils l'ont quittée, et se sont réinstallés à des milliers de milles plus loin, soit pour sauvegarder leur liberté politique ou religieuse, soit pour permettre l'épanouissement de leur vie professionnelle, soit pour renoncer à la misère qui les menaçait dans leur pays d'origine et chercher, ici, pour eux et leurs enfants, un meilleur sort.

Nous sommes donc frappées par cette caractéristique de base, commune à tous les immigrants: une détermination, une motivation plus forte qui se manifeste dans toutes leurs actions: éducation de leurs enfants, achat de maison, amélioration de

leurs conditions de vie. Cette attitude tranche de façon assez nette avec celle de l'ensemble de la population canadienne.

Les représentants du premier groupe arrivent ici évidemment handicappés par leur manque d'éducation, car le chômage, au Canada, sévit pour eux comme pour les Canadiens d'origine; mais, leur courage et leur détermination leur permettent souvent, malgré tout, de se trouver des moyens de subsistance.

Le deuxième groupe, bien que peut-être numériquement moins important, est constitué de gens d'un dynamisme et d'un niveau culturel et professionnel beaucoup plus élevé que la moyenne d'une population ordinaire de n'importe quel pays. Notre enquête nous a permis de souligner le nombre très élevé de Néo-Canadiennes détentrices d'un doctorat, soit 23.8%, et nous nous sommes aussi rendu compte que les Néo-Canadiennes maîtrisent plusieurs langues, (87% d'entre elles sont polyglottes) supériorité marquée sur leurs soeurs canadiennes. De plus, leurs exigences culturelles, intellectuelles et professionnelles leur font transmettre à leurs enfants une motivation très forte pour une éducation supérieure, formant ainsi une jeune génération plus instruite et plus dymamique que la moyenne.

L'apport des Néo-Canadiennes, sur le plan artistique commercial, a également, été souligné dans notre mémoire par 30 personnes; il suffit de se promener dans le centre de Montréal

pour découvrir l'importance de leur contribution aux multiples visages d'une grande métropole.

Sur le plan spirituel et intellectuel, l'arrivée des derniers immigrants a couincidé avec un essor remarquable de vie sociale, intellectuelle et religieuse du Québec. Des facultés universitaires ont été réorganisées, quelques sections entièrement crées, grâce à des professionnels néo-canadiens: les cultures souvent multicentenaires de leur pays d'origine ont insufflé une vie nouvelle aux formes traditionnelles. Ces professeurs néo-canadiens peuvent maintenant faire bénéficier de leurs expériences très diversifiées, ainsi que de leurs conceptions de vie, des étudiants canadiens, qui à leur tour, influenceront le pays tout entier.

Malgré cet apport positif des Néo-Canadiens, dans tous les domaines, malgré l'argent des taxes que cette partie de la population fournit au gouvernement, tant municipal que fédéral et provincial, la discrimination à leur égard existe toujours. Ils n'ont pas le droit de siéger sur les commissions scolaires, s'ils n'appartiennent pas aux groupes religieux protestant ou catholique. Sur le plan professionnel, à titre d'exemple, nous pouvons citer le cas des médecins: alors que des médecins canadiens sont envoyés dans des centres européens ou américains pour se perfectionner, les professeurs de ces pays étrangers, même devenus citoyens canadiens, ne pourraient pas

pratiquer ici leur profession; il leur faudrait auparavant passer des examens sur les matières principales de la médecine.

C'est pourquoi, nous demandons l'équivalence des diplômes à travers le Canada, et une entente internationale avec les Universités reconnues.

En terminant, nous affirmons que les Néo-Canadiens constituent un groupe, peut-être numériquement peu important, mais remarquable par les qualités sociales et intellectuelles de ses membres, et leur contribution à la vie financière, culturelle, intellectuelle et spirituelle de la société canadienne.

Nous croyons qu'ils ont droit à une représentation dans les différents conseils d'administration, et spécialement dans les Commissions scolaires qui perçoivent leurs taxes.

La société canadienne qui les a reçus et qui bénéficie actuellement de leur apport, se doit de leur aider à protéger l'héritage ethnique de leur pays d'origine.

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal, qui met à la disposition de certains groupes ethnique quelques-unes de ses écoles, donne l'exemple dans ce domaine.

Les postes de radio et de télévision pourraient, dans les endroits où vivent des concentrations de population de même

langue, prévoir des programmes pour un auditoire néo-canadien. Une société canadienne plus riche et plus unie naîtra de cette nouvelle entente.

Katherine Bernikoff.

OPINIONS PERSONNELLES

1. Au sujet de la déconfessionnalisation des écoles:

Afin d'éviter l'anglicisation des francophones non-catholiques, je favoriserais un système scolaire où tous les parents francophones pourraient faire instruire leurs enfants dans leur langue, à une distance raisonnable de leur domicile et gratuitement. Cela [illegible] religieuse ne soient pas obligatoires.

Peut-être qu'à l'heure désignée, pour le cours de religion, chaque enfant pourrait se diriger vers une classe ou une école où il recevrait les cours désirés par ses parents. Les enfants dont les parents n'appartiennent à aucune religion pourraient faire quelques travaux supplémentaires durant ces cours.

A mon avis, la formation [illegible] de nos enfants ne serait pas ainsi amoindrie; elle serait plutôt enrichie, car ils apprendraient la tolérance religieuse.

Afin d'assurer la formation morale des élèves, il va sans dire que, plus que jamais, les commissions scolaires devront trier sur le volet les professeurs qu'elles embaucheront, car il est indispensable que tout enseignant soit d'une grande probité, qu'il inculque à ses élèves des principes d'honnêteté et de charité et qu'il s'engage à respecter la liberté religieuse de ses élèves.

---

2. Au sujet d'un manuel d'histoire du Canada unique:

Il faudrait plutôt un choix de manuels d'histoire, car dans ce domaine, comme dans tous les autres, il faut éviter la monotonie; il ne faut pas qu'un manuel scolaire manque de spontanéité, il ne faut pas priver nos historiens du stimulant de la compétition. Ainsi, chacune des deux nations constituant le Canada pourrait voir respecter le génie de sa langue et de la culture qui lui est propre.

Cependant, on pourrait [illegible] provinciale, des comités [illegible] d'approuver les manuels d'histoire [illegible] objectivité.

[illegible]

ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMÉES DES UNIVERSITÉS

(MONTRÉAL)

LE VISAGE FRANÇAIS ET LA VIE ÉCONOMIQUE.

Nous avons eu l'impression, en lisant le rapport préliminaire de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qu'il restait un ultime et gigantesque effort à faire au Québec d'abord, bien sûr, mais aussi partout où la vie canadienne française est assez forte, et c'est celui d'acquérir un visage français, et de l'imposer. Nous croyons fermement que, tant que cela ne sera pas accompli, la vie française au Canada sera menacée.

Les passges du rapport préliminaire qui traduisent ce malaise sont nombreux et nous en citons ici quelques-uns:

"De deux personnes...qui ont le même degré d'instruction, ici dans nos usines du Québec, celle de langue anglaise n'a pas besoin d'apprendre une seconde langue pour gagner sa vie... Cette personne peut se développer dans le domaine technique et prendre la première promotion, tandis que l'autre s'attarde à apprendre une deuxième langue." (p.69)

"Dans la population à 98% canadienne-française (Chicoutimi) la grosse industrie se sert, comme langue de travail, de l'anglais et tous ceux qui veulent monter dans l'échelle de l'usine (sic) doivent employer l'anglais."

"Le Canadien-français est français dans son milieu social, mais non pas dans le monde des affaires. Au travail, il doit utiliser l'anglais; parfois il ne sait pas l'anglais assez bien pour avoir des chances d'avancement égales dans un milieu anglophone et il est contraint souvent de rivaliser avec les Anglais à leurs

conditions ce qui le place dans une situation désavantageuse." (Moncton).

"Ayant décrit la condition qui leur est faite, selon eux, dans le monde du travail, plusieurs francophones la dénoncèrent comme injuste et intolérable."

....il existe une grande injustice envers les Canadiens français pour gagner leur vie. Il faudra corriger cette injustice, il faudra que la langue de travail soit la langue majoritaire des ouvriers dans une usine..que.. pour les ouvriers du Québec, la langue de travail soit la langue française." (p.70).

Ici, nous nous permettons de nous étonner que ce problème de la langue du travail n'ait pas été, du moins à notre connaissance, une préoccupation majeure des syndicats. Nous croyons aussi que la langue de travail devrait être le français pour les Acadiens et les franco-ontariens.

Et voici un texte qui nous semble extrêmement significatif: "Dans tous les pays du monde..où une nation a pris possession de son avenir et de sa vie nationale, politique et économique, c'est dans la langue de cette nation-là que toutes les activités industrielles et commerciales se font à l'intérieur du pays."(p.70)

Que l'ontsoit encore obligé d'affirmer ces choses en dit long sur la sorte d'écartellement que le Canadien-français vit même au Québec. Trop souvent, et surtout à Montréal, il passe de sa famille française à une rue anglaise, et de son école française au monde du travail qui est anglais. Nous avons l'impression alors, que pour de trop nombreux Canadiens-français, l'âme vit à côté du corps. L'âme, ce serait la famille, l'école, la culture, le rapport Parent, nos peintres, nos écrivains, nos musiciens,

nos chanteurs, nos comédiens, nos librairies, nos églises, notre Eglise,

et le corps, la vie matérielle, le monde du travail, de l'argent, de l'industrie, des objets: les extincteurs chimiques "unilingues" des autobus, les ascenseurs, les "cuisinières", les automobiles, les étiquettes, les panneaux-réclames...

Le visage du Canada français ne reflète pas encore son âme... si bien que l'on peut passer chez nous sans nous voir...

A la page 92, le rapport prémunisire parle "d'une majorité évidemment déterminée à faire de la province (de Québec) un centre vital de langue et de culture française."

A la page 101, le rapport fait état du fait que "des institutions dominantes entravent le désire (des Canadiens français) de vivre en français" et ceci même au Québec dans des institutions économiques." Ces interlocuteurs...ajoutent qu'ils ne peuvent plus tolérer qu'il en soit ainsi.".

Ailleurs, le rapport parle de "volonté de vivre ces situations (l'industrialisation, la technologie) à la française"(p.102) et que "les nouvelles élites... semblent considérer le statut d'infériorité économique comme incompatible avec la condition de majorité numérique". Ailleurs encore (p.116) le rapport dit que les Canadiens-français de Montréal estiment tout à faiô inacceptable que la deuxième plus grande ville française du monde ait encore un visage anglais." Ici, nous nous prenons à rêver qu'un vaste mouvement de dignité légitime s'empare de touts les commerçants et industriels français de Montréal et leur fasse, du

jour au lendemain, ou même dans l'espace d'une année, changer leur raison social, leurs enseignes, leur publicité, de l'anglais à un français-"radieux", c'est-à-dire: correct!

A un degré un peu moindre, le rapport préliminaire fait état de la vie politique, surtout fédéral évidemment, comme facteur de malaise; armée, fonction publique, planification, orientation économique ou démographique, ententes commerciales etc.

Toutes ces constatations ne nous ont pas surprises puisque nous les avions en quelque sorte vérifier statistiquement au cours de notre enquête menée auprès d'un groupe de diplômées d'université.

Il ne nous reste qu'à réaffirmer l'importance vitale de ce problème pour les Canadiens-français. Leur vie culturelle, déjà florissante, ne pourra atteindre à toute sa plénitude qu'à l'intérieur de cadres politiques et économiques qui ne la prime en aucune façon.

Notre mémoire a montré combien était faible l'attraction du pôle français à Montréal, et ceci tant pour les nouveaux Canadiens, même francophones, qui opten en trop grand nombre pour le pôle anglais, que pour les Canadiens-anglais qui peuvent vivre toute leur vie à Montréal sans avoir besoin d'apprendre le français. Et même, d'autres mémoires l'ont souligné: Montréal révèle comme "anglicisant" pour les Canadiens-français. C'est que, et nous citons de nouveau le rapport préliminaire p.68: "Les gens n'apprennent une autre langue que sur des pressions d'ordre économique et social les y poussent." Et nous serions tenté d'ajouter:"Bien des gens ne conservent leur langue que si des facteurs économiques et sociaux les y aident" Tant est grande l'importance de la santé [illegible] pour un individu.

740-207

ASSOCIATION DES FEMMES DIPLÔMÉES DES UNIVERSITÉS
(MONTRÉAL)

L'EDUCATION AU QUEBEC ET LES DROITS DES MINORITES

Dans le rapport préliminaire de votre Commission, chap.4, page 72, paragraphe 74, vous constatez, et je cite:"Ici (i.e.dans le domaine de l'éducation au Québec) ce sont les participants québecois qui se sont tus." Notre mémoire a relevé quelques caractéristiques de l'éducation au Québec, et l'enquête que nous avons faite dans la région métropolitaine de Montréal, nous a montré que 65% de la population féminine de langue anglaise avait, au Québec, accédé à l'Université par l'école publique, tandis que pour la population féminine de langue française, le pourcentage n'est que de 17%.

L'accession à l'université par l'école publique dans la Province de Québec a donc été l'apanage du groupe minoritaire de langue anglaise.

C'est pourquoi, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec (la Commission Parent) pouvait affirmer (p.207, par.323): "Dans le Québec, la proportion des élèves qui passent du High School protestant à l'université est sûrement une des plus fortes au monde, presque le double de celle que l'on trouve dans les autres provinces canadiennes. Cela s'explique par le fait que la population protestante et israélite de langue anglaise est concentrée dans la région métropolitaine de Montréal où l'enseignement secondaire peut être de meilleure qualité que dans les régions rurales et où se trouvent les institutions d'enseignement supérieur; il s'agit aussi d'une population qui jouit d'un niveau de vie plus élevé que la moyenne de la province et du Canada."

Les Canadiens d'expression française au Québec ont dû défrayer jusqu'en 1961 la totalité des frais de l'enseignement secondaire, leur permettant d'accéder, après le niveau collégial, à toutes les facultés

universitaires. Depuis 1962, le gouvernement du Québec subventionne au moins une partie de ces études.

Cette situation explique le fait que souligne le rapport préliminaire de votre Commission (p. 77, paragraphe 79): "Selon les statistiques officielles, les Québecois d'origine britannique sont bilingues dans une proportion de 28.7%, tandis que les Québecois d'origine française ne le sont que dans une proportion de 24.4%. Dans la région métropolitaine de Montréal, la proportion des bilingues d'origine britannique 26.9% est nettement inférieure à celle des bilingues d'origine française 41%." De plus, notre étude montre que chez des diplômées d'université, 79% des francophones parlent couramment l'anglais, tandis que 38% seulement des anglophones parlent le français couramment.

Nous souhaitons que l'éducation au Québec soit également accessible à tous, ainsi que nous le laisse espérer le rapport de la Commission Parent, et nous sommes prêtes à y collaborer de toute notre énergie, mais nous pensons aussi que la population anglophone du Québec, tributaire de la province française pour son niveau d'éducation, doit s'unir au groupe francophone du Canada pour exiger le respect des droits des minorités dans les autres provinces.

En ce moment où le Canada tout entier remet en question la bi-nationalité du pays, et cherche, parfois en vain, les traits ou les buts communs, susceptibles de rallier tous les Canadiens, nous croyons que cette attitude constituerait un lien entre les deux peuples fondateurs de la Confédération.

Si l'on considère les mouvements de pensée des jeunes d'aujourd'hui comme des symptômes sociologiques de la société de demain, nous nous rendons compte que les étudiants du McGill Daily, à la suite des étudiants libéraux de l'Université de Montréal, ont adopté tout dernièrement la thèse de l'unilinguisme français au Québec.

D'autres ont adopté le séparatisme, comme doctrine.

Solutions sans compromis, solutions radicales, mais qui devront être considérées par toute la population du Québec, si tous les gens de notre province ne s'indignent pas devant les injustices imposées aux groupes minoritaires francophones des autres provinces canadiennes.

Nous demandons pour ceux-ci la possibilité d'une éducation complète, tant élémentaire que secondaire et universitaire, dans leur langue maternelle.

Le rapport préliminaire de votre Commission souligne (page 49, chapitre 3, paragraphe 33) la différence de sens attribuée au mot "nation" par les groupes francophones et anglophones du Canada. Afin d'éviter toute équivoque, je définis mes termes d'après Larousse, et les traduis d'après "Funk's dictionary".

Nation (en anglais, nation): réunion d'hommes habitant un même territoire et ayant une origine et une langue communes, oudes intérêts longtemps communs.

Pays (en anglais, country): territoire, patrie, lieu de naissance.

Peuple (en anglais, nation or people): multitude d'hommes 1) formant une nation, 2) appartenant à plusieurs nationalités, mais groupés sous une même autorité.

De ces définitions, je tirerais la déclaration suivante: le Canada est un pays bi-national; ses habitants constituent le peuple canadien, même si à l'origine, il fut formé par deux peuples distincts.

Lorsque ce caractère bi-national de notre pays sera reconnu par les Anglophones et les Francophones du Canada, les traits d'union qui accompagnent le vocable "canadien" disparaîtront par le fait même.

Des Anglophones s'en sont plaints, d'après votre rapport préliminaire, dans des rencontres régionales. (Il est quand même assez rare que des traits d'union soient des causes de désunion!) Nous aussi, d'ailleurs, Canadiennes d'empression francaise, nous voulons être citoyennes à part entière dans notre pays. C'est pourquoi, nous avons souligné, entre autres choses, dans notre mémoire, la nécessité pour le Canada de se faire reconnaître à la face du monde, par ses ambassades et ses représentants, comme pays bilingue, et nous ajoutons comme pays bi-national.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les démarches faites par les Jeunes Chambres de Commerce d'expression française du Canada afin d'obtenir une reconnaissance auprès de l'organisme international. Ce leur fut refusé, même si l'Ecosse, intégrée politiquement à l'Angleterre l'avait déjà obtenu (même pays, mais non même nation) comme membre à part entière.

Nous croyons actuellement que les organismes à l'échelle internationale devraient reconnaître le bi-nationalité du Canada et permettre pour notre pays une représentation bi-nationale, l'une francophone, l'autre anglophone. Le Québec représente, à l'heure actuelle, la seule région francophone de l'Amérique du Nord. Si les Canadiens veulent tous sincèrement qu'il demeure, qu'on donne à son expression et à sa culture la chance et les opportunités de s'épanouir et de rayonner. La reconnaissance à l'échelle internationale des groupements francophones du Canada serait un enrichissement pour tout le pays, et permettrait aussi à nos voisins américains de puiser à cette source de culture différente de la leur.

Pour les adversaires sincères du séparatisme du Québec, ce serait le moyen idéal de rallier tous les francophones d'Amérique et d'éviter de faire sentir au Québec qu'elle est la seule province qui doive vraiment se défendre seule. L'Amérique toute entière y gagnerait de participer au développement d'un bastion français, capable de contribuer de façon positive et personnelle, au mieux-être tant intellectuel que culturel et social de tout un continent.

Yvonne R. Raymond

L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLÔMÉES DES UNIVERSITÉS
(MONTRÉAL)
2222, AVENUE MAPLEWOOD - MONTRÉAL 26

740-207

1 mars 1964

Monsieur,

Vous trouverez ci-inclus le questionnaire que nous avons préparé pour mener une enquête auprès de femmes de Montréal, diplômées d'Université, tant anglaises que françaises.

Nous souhaiterions que ce questionnaire soit déposé à la Commission Laurendeau-Dunton, comme premier document d'un mémoire sur le bilinguisme et le biculturalisme, que notre Association se propose de présenter. La disposition n'en est pas définitive.

Nous apprécierions beaucoup connaitre votre opinion sur notre questionnaire, en tant qu'individu...ou philosophe, puisque le secrétaire de la Commission ne peut se prononcer.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments reconnaissants,

Yvonne R. Raymond

Yvonne R. Raymond
Vice-Présidente

740-207

Première pièce du mémoire présenté

par

L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES
(Montréal)

2222, Avenue Maplewood - Montréal 26

QUESTIONNAIRE

1- Quelle est votre langue maternelle?
Anglais Français

2- Quel diplôme universitaire possédez-vous?
Baccalauréat Licence ou Maîtrise Doctorat

3- Dans quelle période avez-vous terminé vos études?
1920-1930 1931-1940 1941-1950 1951-1960 1960-1963

4- Quelle est votre religion?
Catholique Protestante Orthodoxe Israélite Autre
La pratiquez-vous?

5- Employez-vous toujours votre langue maternelle, par lettre ou oralement, dans vos communications avec
a) Le gouvernement fédéral
b) Le gouvernement provincial
c) Le gouvernement municipal
d) Les industries
e) Les commerces
f) Les banques

6- Trouvez-vous toujours un employé pour vous répondre dans votre langue maternelle, soit par lettre, soit oralement?

(Répondre par un oui ou par un non pour les services énumérés ci-après avec lesquels vous avez été en relation)

I- Dans vos relations avec les bureaux relevant du gouvernement fédéral:

a) Compagnies de transport: Air-Canada
Canadien-National
Canadien-Pacifique
b) Poste (bureaux)
c) Douanes
d) Services du gouvernement: Allocations familiales
Pensions de vieillesse
Placement
e) Bureau fédéral de la statistique
f) Armée
g) Impôt sur le Revenu

II- Dans vos relations avec les bureaux relevant du gouvernement provincial:

a) Ministère des Affaires Culturelles
b) Ministère des Affaires Municipales
c) Cour du Bien-Etre social
d) Impôt sur le Revenu
e) Ecoles d'arts et métiers, des Beaux-Arts
f) Régie des loyers

II- Dans vos relations avec les bureaux relevant du gouvernement provincial:

g) Censure du Cinéma
h) Sûreté Provinciale
i) Bibliothèque St-Sulpice
j) Conservatoire de Musique
k) Bureau provincial du Tourisme
l) Service de Placement
m) Régie des alcools et commissions des liqueurs
n) Service des véhicules-automobiles

III- Dans vos relations avec les bureaux relevant du gouvernement municipal:

a) Radio-Police
b) Cliniques municipales
c) Alarmes d'incendies
d) Bibliothèques municipales
e) Cour municipal
f) Bien-Etre social
g) Jardin Botanique et Service des parcs

IV- Dans vos relations avec les grands magasins

a) A rayons
b) A chaîne
c) Spécialisés

V- Dans vos relations avec les compagnies de transport

a) De marchandises
b) De passagers

VI- Dans vos relations avec les

a) Banques à charte
b) Caisses populaires

7- Etes-vous d'avis que tous les employés subalternes doivent

I- Parler les deux langues	Au Québec	Ailleurs au Canada
a) Dans les bureaux rattachés au gouvernement fédéral		
b) Dans les bureaux rattachés au gouvernement provincial		
c) Dans les bureaux rattachés au gouvernement municipal		
d) Dans les entreprises commerciales		
e) Dans les compagnies de transport		
f) Dans les banques à charte		
g) Dans les Caisses populaires		
h) Dans les hôpitaux		

II- Comprendre les deux langues	Au Québec	Ailleurs au Canada
a) Dans les bureaux rattachés au gouvernement fédéral		
b) Dans les bureaux rattachés au gouvernement provincial		
c) Dans les bureaux rattachés au gouvernement municipal		
d) Dans les entreprises commerciales		
e) Dans les compagnies de transport		
f) Dans les banques à charte		
g) Dans les Caisses populaires		
h) Dans les hôpitaux		

8- Etes-vous d'avis que les hauts fonctionnaires des administrations suivantes doivent

I- Parler les deux langues	Au Québec	Ailleurs au Canada
a) Fédérale		
b) Provinciale		
c) Municipale		
d) Entreprises commerciales		
e) Compagnies de transport		
f) Banques à charte		
g) Caisses populaires		
h) Industries		
i) Finances (La Bourse)		

II- Comprendre les deux langues	Au Québec	Ailleurs au Canada
a) Fédérale		
b) Provinciale		
c) Municipale		
d) Entreprises commerciales		
e) Compagnies de transport		
f) Banques à charte		
g) Caisses populaires		
h) Industries		
i) Finances		

9- Relevez-vous des erreurs linguistiques dans les textes publicitaires, rédigés dans votre langue maternelle?

	Rarement	Souvent	Très souvent
a) Des grands magasins			
b) Des industries			
c) Des banques			
d) Dans les journaux			
e) A la télévision			

10- Trouvez-vous justes les conditions faites aux écoles de la minorité
anglaise au Québec
française dans les autres provinces

11- Avez-vous déjà cherché du travail? Au Québec Ailleurs au Canada

Exigeait-on le bilinguisme?
Vous a-t-on déjà refusée à cause
de votre langue maternelle?

12- Avez-vous des voisins de langue différente de la vôtre?
Avez-vous des contacts avec eux?
Vos enfants ont-ils appris l'autre langue en jouant avec les enfants du voisinage?

13- Faites-vous partie de groupes de loisirs? Bilingue Unilingue
L'avez-vous choisi à cause de la possibilité d'apprendre une autre langue?

14- Faites-vous partie d'un centre sportif? Culturel?
Anglais Français Bilingue

15- Etes-vous membre d'une association professionnelle ou autre à
l'échelle nationale? provinciale? municipale?

Recevez-vous la littérature officielle dans votre langue maternelle?
La demandez-vous?

16- Choisissez-vous à la radio ou à la télévision des programmes
de votre langue? de la langue seconde? des deux?

17- Où avez-vous fait votre cours d'études?

Cours primaire public privé
Cours secondaire public privé

Cours primaire anglais français
Cours secondaire anglais français

Université anglaise Université française

18- Combien d'années avez-vous étudié
a) Au primaire
b) Au secondaire
c) A partir de la 11ème année, ou versification, ou immatriculation junior

Quel diplôme avez-vous obtenu?
a) Baccalauréat ès Arts
Science
Commerce
Pédagogie
Sciences sociales
Sciences domestiques

b) Maîtrise ou Licence ès Arts
Science
Commerce
Pédagogie
Sciences sociales
Service social
Philosophie
Psychologie
Droit
Littérature

c) Doctorat en Médecine
Chirurgie dentaire
Science
Droit
Sciences sociales
Philosophie
Psychologie
Lettres
Génie

19- Avez-vous des enfants? Combien? D'âge scolaire?

Fréquentent-ils une école privée publique
anglaise française

Sont-ils au niveau primaire
secondaire
collégial
universitaire

20- A quel moment ont-ils commencé l'étude de la langue seconde?
1ère année 2ème 3ème 4ème 5ème 6ème 7ème 8ème

21- A quel moment, à votre avis, est-il préférable de commencer l'étude d'une langue seconde?
1ère année 2ème 3ème 4ème 5ème 6ème 7ème 8ème

22- Croyez-vous que partout au Canada les enfants doivent avoir la possibilité de recevoir l'enseignement en anglais ou en français, selon leur origine ethnique?

23- Seriez-vous en faveur d'un ministère fédéral de l'éducation?

24- Vous considérez-vous plus Canadienne que Québécoise?
plus Québécoise que Canadienne?

25- Considérez-vous avantageux de faire partie d'un pays bilingue?

26- Croyez-vous que la capitale du Canada devrait être un district fédéral autonome où les deux cultures s'exprimeraient et où les deux langues officielles seraient employées de façon équitable?

27- Croyez-vous que les organes d'information, tels que la Presse Canadienne, la société Radio-Canada et l'Office National du Film pourraient faire plus pour promouvoir le concept d'égalité et la connaissance de notre héritage culturel?

28- Croyez-vous au "biculturalisme" en tant que doctrine?

29- Quels sont les dénominateurs communs à nos deux cultures qui permettraient de nous définir comme Canadiens?

Première pièce du mémoire présenté

par

L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES
(Montréal)

2222, Avenue Maplewood - Montréal 26

QUESTIONNAIRE

1- Quelle est votre langue maternelle?
Anglais Français

2- Quel diplôme universitaire possédez-vous?
Baccalauréat Licence ou Maîtrise Doctorat

3- Dans quelle période avez-vous terminé vos études?
1920-1930 1931-1940 1941-1950 1951-1960 1960-1963

4- Quelle est votre religion?
Catholique Protestante Orthodoxe Israélite Autre
La pratiquez-vous?

5- Employez-vous toujours votre langue maternelle, par lettre ou oralement, dans vos communications avec
a) Le gouvernement fédéral
b) Le gouvernement provincial
c) Le gouvernement municipal
d) Les industries
e) Les commerces
f) Les banques

6- Trouvez-vous toujours un employé pour vous répondre dans votre langue maternelle, soit par lettre, soit oralement?

(Répondre par un oui ou par un non pour les services énumérés ci-après avec lesquels vous avez été en relation)

I- Dans vos relations avec les bureaux relevant du gouvernement fédéral:

a) Compagnies de transport: Air-Canada
Canadien-National
Canadien-Pacifique
b) Poste (bureaux)
c) Douanes
d) Services du gouvernement: Allocations familiales
Pensions de vieillesse
Placement
e) Bureau fédéral de la statistique
f) Armée
g) Impôt sur le Revenu

II- Dans vos relations avec les bureaux relevant du gouvernement provincial:

a) Ministère des Affaires Culturelles
b) Ministère des Affaires Municipales
c) Cour du Bien-Etre social
d) Impôt sur le Revenu
e) Ecoles d'arts et métiers, des Beaux-Arts
f) Régie des loyers

II- Dans vos relations avec les bureaux relevant du gouvernement provincial:

g) Censure du Cinéma
h) Sûreté Provinciale
i) Bibliothèque St-Sulpice
j) Conservatoire de Musique
k) Bureau provincial du Tourisme
l) Service de Placement
m) Régie des alcools et commissions des liqueurs
n) Service des véhicules-automobiles

III- Dans vos relations avec les bureaux relevant du gouvernement municipal:

a) Radio-Police
b) Cliniques municipales
c) Alarmes d'incendies
d) Bibliothèques municipales
e) Cour municipal
f) Bien-Etre social
g) Jardin Botanique et Service des parcs

IV- Dans vos relations avec les grands magasins

a) A rayons
b) A chaîne
c) Spécialisés

V- Dans vos relations avec les compagnies de transport

a) De marchandises
b) De passagers

VI- Dans vos relations avec les

a) Banques à charte
b) Caisses populaires

7- Etes-vous d'avis que tous les employés subalternes doivent

I- Parler les deux langues	Au Québec	Ailleurs au Canada
a) Dans les bureaux rattachés au gouvernement fédéral		
b) Dans les bureaux rattachés au gouvernement provincial		
c) Dans les bureaux rattachés au gouvernement municipal		
d) Dans les entreprises commerciales		
e) Dans les compagnies de transport		
f) Dans les banques à charte		
g) Dans les Caisses populaires		
h) Dans les hôpitaux		

II- Comprendre les deux langues	Au Québec	Ailleurs au Canada
a) Dans les bureaux rattachés au gouvernement fédéral		
b) Dans les bureaux rattachés au gouvernement provincial		
c) Dans les bureaux rattachés au gouvernement municipal		
d) Dans les entreprises commerciales		
e) Dans les compagnies de transport		
f) Dans les banques à charte		
g) Dans les Caisses populaires		
h) Dans les hôpitaux		

8- Etes-vous d'avis que les hauts fonctionnaires des administrations suivantes doivent

I- Parler les deux langues	Au Québec	Ailleurs au Canada
a) Fédérale		
b) Provinciale		
c) Municipale		
d) Entreprises commerciales		
e) Compagnies de transport		
f) Banques à charte		
g) Caisses populaires		
h) Industries		
i) Finances (La Bourse)		

II- Comprendre les deux langues	Au Québec	Ailleurs au Canada
a) Fédérale		
b) Provinciale		
c) Municipale		
d) Entreprises commerciales		
e) Compagnies de transport		
f) Banques à charte		
g) Caisses populaires		
h) Industries		
i) Finances		

9- Relevez-vous des erreurs linguistiques dans les textes publicitaires, rédigés dans votre langue maternelle?

	Rarement	Souvent	Très souvent
a) Des grands magasins			
b) Des industries			
c) Des banques			
d) Dans les journaux			
e) A la télévision			

10- Trouvez-vous justes les conditions faites aux écoles de la minorité
anglaise au Québec
française dans les autres provinces

11- Avez-vous déjà cherché du travail? Au Québec Ailleurs au Canada

Exigeait-on le bilinguisme?
Vous a-t-on déjà refusée à cause
de votre langue maternelle?

12- Avez-vous des voisins de langue différente de la vôtre?
Avez-vous des contacts avec eux?
Vos enfants ont-ils appris l'autre langue en jouant avec les enfants du voisinage?

13- Faites-vous partie de groupes de loisirs? Bilingue Unilingue
L'avez-vous choisi à cause de la possibilité d'apprendre une autre langue?

14- Faites-vous partie d'un centre sportif? Culturel?
Anglais Français Bilingue

15- Etes-vous membre d'une association professionnelle ou autre à
l'échelle nationale? provinciale? municipale?

Recevez-vous la littérature officielle dans votre langue maternelle?
La demandez-vous?

16- Choisissez-vous à la radio ou à la télévision des programmes
de votre langue? de la langue seconde? des deux?

17- Où avez-vous fait votre cours d'études?

Cours primaire public privé
Cours secondaire public privé

Cours primaire anglais français
Cours secondaire anglais français

Université anglaise Université française

18- Combien d'années avez-vous étudié
a) Au primaire
b) Au secondaire
c) A partir de la 11ème année, ou versification, ou immatriculation junior

Quel diplôme avez-vous obtenu?
a) Baccalauréat ès Arts
Science
Commerce
Pédagogie
Sciences sociales
Sciences domestiques

b) Maîtrise ou Licence ès Arts
Science
Commerce
Pédagogie
Sciences sociales
Service social
Philosophie
Psychologie
Droit
Littérature

c) Doctorat en Médecine
Chirurgie dentaire
Science
Droit
Sciences sociales
Philosophie
Psychologie
Lettres
Génie

19- Avez-vous des enfants? Combien? D'âge scolaire?

Fréquentent-ils une école privée publique
anglaise française

Sont-ils au niveau primaire
secondaire
collégial
universitaire

20- A quel moment ont-ils commencé l'étude de la langue seconde?
1ère année 2ème 3ème 4ème 5ème 6ème 7ème 8ème

21- A quel moment, à votre avis, est-il préférable de commencer l'étude d'une langue seconde?
1ère année 2ème 3ème 4ème 5ème 6ème 7ème 8ème

22- Croyez-vous que partout au Canada les enfants doivent avoir la possibilité de recevoir l'enseignement en anglais ou en français, selon leur origine ethnique?

23- Seriez-vous en faveur d'un ministère fédéral de l'éducation?

24- Vous considérez-vous plus Canadienne que Québécoise?
plus Québécoise que Canadienne?

25- Considérez-vous avantageux de faire partie d'un pays bilingue?

26- Croyez-vous que la capitale du Canada devrait être un district fédéral autonome où les deux cultures s'exprimeraient et où les deux langues officielles seraient employées de façon équitable?

27- Croyez-vous que les organes d'information, tels que la Presse Canadienne, la société Radio-Canada et l'Office National du Film pourraient faire plus pour promouvoir le concept d'égalité et la connaissance de notre héritage culturel?

28- Croyez-vous au "biculturalisme" en tant que doctrine?

29- Quels sont les dénominateurs communs à nos deux cultures qui permettraient de nous définir comme Canadiens?

NO: 740-207

TITRE: Bilinguisme et biculturalisme chez les diplômés d'université de la région de Montréal

AUTEUR: L'Association des femmes diplômées des universités (Montréal)

Mémoire de 82 pages; 32 recommandations

REMARQUES DE L'ANALYSTE:

Ce mémoire n'est qu'une compilation des résultats d'une enquête-questionnaire faite par l'Association auprès d'un certain nombre de femmes diplômées d'université (468). Les dernières pages sous le titre de conclusion donnent un bon résumé du mémoire, nous les ajoutons au résumé du mémoire.

A L'ATTENTION DE LA RECHERCHE

Le mémoire contient des statistiques sur certains faits et opinions en rapport avec le questionnaire.

TABLE DES MATIERES: PAGES

RECOMMANDATIONS: iii

MEMOIRE:

"Sommaire" i

"LES FAITS CHEZ LES CANADIENNES DE LANGUE ANGLAISE ET DE LANGUE FRANCAISE" 6

"Le secteur public" 11
"La vie économique" 21
"La vie sociale" 29

"LES OPINIONS CHEZ LES CANADIENNES DE LANGUE ANGLAISE ET DE LANGUE FRANCAISE" 34

"LES FAITS ET LES OPINIONS CHEZ LES NEO-CANADIENNES" 64

"Conclusion" 79

Annexe I Questionnaire de langue française
Annexe II Questionnaire de langue anglaise
Annexe III Questionnaire destiné aux Néo-canadiennes

CONCLUSION

239. Nous avons présenté à la Commission Laurendeau-Dunton, l'histoire vécue de 468 femmes diplômées d'université de la région métropolitaine de Montréal, souffrant ou bénéficiant du bilinguisme et du biculturalisme.

240. Notre enquête nous a montré que la langue anglaise prime dans tous les services fédéraux de la région métropolitaine de Montréal.

241. Au Québec, les services provinciaux sont nettement bilingues, mais la population francophone ne trouve malheureusement pas toujours un employé pour lui répondre dans sa langue maternelle; par exemple, seulement 60% ont trouvé dans les musées un employé pouvant répondre en français.

242. Dans le domaine municipal, la population anglophone est, une fois de plus, mieux servie que le groupe de langue française.

243. Au Québec dans le domaine scolaire, l'élément anglo-saxon a toujours été privilégié; à partir des taxes des neutres, imposées aux compagnies dans l'île de Montréal, et partagées au pro rata de la population et non au pro rata des élèves inscrits dans les écoles, jusqu'à la répartition égale des taxes catholiques dans les Commissions scolaires catholiques de Montréal, même là où les élèves sont dans une proportion de 5 anglophones contre 9 francophones.

244. Dans les entreprises commerciales et bancaires, le bilinguisme signifie connaissance de la langue anglaise; les anglophones se trouvent bilingues à bon compte.

245. Les compagnies de transport, à l'exception des compagnies d'autobus, ne font pas preuve de bilinguisme intégral.

246. Dans les hôtels, nous nous sommes retrouvées en milieu anglais ou américain.

247. Les textes publicitaires ne ménagent guère la langue de Racine... et là les entreprises commerciales et les industries sont,d'après notre enquête, les plus grands "coupables",après les journaux, qui remportent la palme pour les erreurs linguistiques dans les deux langues.

248. Sur le marché du travail, nous retrouvons que le bilinguisme signifie connaissance de l'anglais; le bilinguisme existe à peu près uniquement pour les Canadiennes francophones.

249. Dans la vie sociale, les anglophones manifestent leurs qualités de "bon voisin", mais leurs enfants apprennent moins vite la langue seconde que les enfants des francophones.

250. Les réponses aux questions se rapportant aux loisirs démontrent que le groupe francophone est le plus fortement bilingue.

251. La moitié des associations au niveau national fournissent une documentation française;au niveau municipal, le nombre des membres francophones recevant la documentation officielle dans sa langue maternelle est inférieur à celui des anglophones.Seules les associations au niveau provincial fournissent à leurs membres plus de documentation en français qu'en anglais. Le rapport, dans ce cas ne correspond pas à celui de la population du Québec (population francophone à 80%).

252. Les Néo-Canadiennes donnent à toutes les Canadiennes de naissance, un exemple, non seulement de bilinguisme, mais de connaissance de plusieurs langues. Notre enquête prouve que le milieu anglophone attire un plus grand nombre de Néo-Canadiens,ce qui n'étonne pas après la constation des faits, recueillis dans la partie de notre questionnaire se rapportant à la vie publique,et qui révèlent une anglicisation marquée dans tous les secteurs.

ou de choix, partage la responsabilité d'un Canada uni, où les deux peuples fondateurs de la Confédération canadienne auront des chances égales de vivre et de se développer tout en accueillant avec bienveillance l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada.

CONFIDENTIEL

DOCUMENTS PREPARATOIRES

Mémoire #: 740-207
L'Association des femmes diplômées des universités
MONTREAL

A. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION

1. EFFECTIFS

L'Association groupe 150 femmes francophones et diplômées d'université, demeurant dans la région de Montréal.

2. OBJECTIFS

i) Inspirer à ses membres une haute idée des valeurs culturelles et maintenir à un niveau élevé les normes de l'instruction publique au Canada; encourager les études avancées et la recherche par l'attribution de bourses à des femmes diplômées;

ii) faire naître et entretenir chez les membres de l'Association un vif intérêt pour les affaires publiques, que ce soit dans le domaine politique, social ou culturel; encourager l'activité de femmes compétentes dans ces différents domaines et leur donner la possibilité de s'exprimer en tant que goupe ainsi que de susciter une action concertée lorsque les circonstances le requièrent;

iii) maintenir et améliorer le statut économique, juridique et professionnel des femmes canadiennes;

iv) favoriser la compréhension et la collaboration entre les femmes diplômées sur le plan national et international, sans distinction de race, de religion ou de tendance politique; et afin d'atteindre ce but, prendre une part active aux travaux de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités.

3. PREPARATION DU MEMOIRE

ce mémoire est une compilation des résultats d'une enquête-questionnaire faite par l'Association auprès d'un certain nombre de femmes diplômées d'université. Au total 1,300 questionnaires ont été envoyés et l'Association a reçu 468 réponses.

B. QUESTIONING OF WITNESS(ES)

1. PROGRAM AND LIAISON SECTION

p.XI rec.#2	(1)	"...bilingualism be recognized as an asset ..." In practical terms, what does this mean?
p.XI rec.#6	(2)	"In the province of Quebec the French language has precedence and that the English language be considered as the second language". Is this suggested as a constitutional change or simply as a procedure or convention which ought to be followed?
p. XIII rec.#11	(3)	You suggest "better textbooks". What's wrong with the textbooks in use?
rec.#17	(4)	Do you suggest legislation to enforce these suggestions?
p.XV rec.#25	(5)	Could you detail the "certain services" for which bilingualism would be obligatory?
p.XVI rec. #31	(6)	Could you explain what you mean when you refer to Canadian education as "generally inferior to that of the average European curriculum"?
p.81	(7)	"L'idéal qui a présidé ... l'égalité des deux langues et des deux cultures au Canada". Does this imply any need for constitutional changes? Any conflict between individual and collective rights?

3 1761 11469637 0